LE SOLEIL
est lu dans 100% des familles canadiennes-françaises de Québec.
★ ★ ★
78e ANNEE — No 259

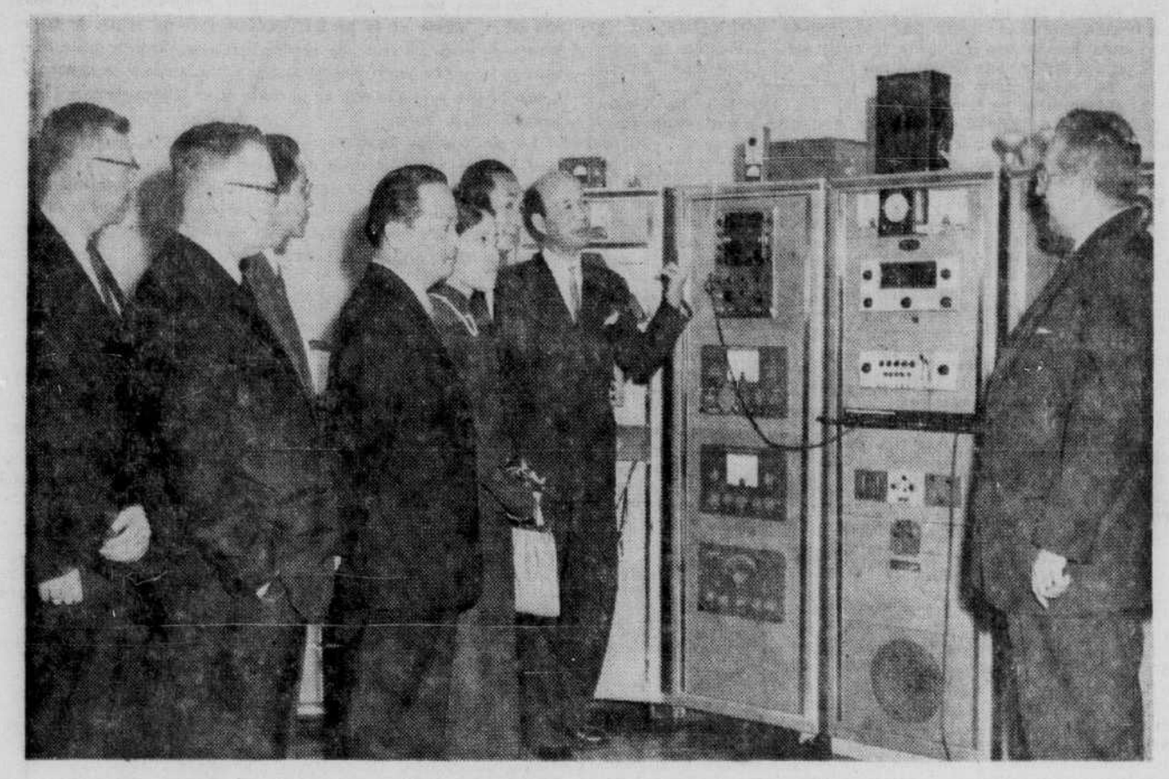
LE SOLEIL

Le quotidien ayant le plus fort tirage de la ville et de la région de Québec

QUEBEC, LUNDI 2 NOVEMBRE 1959

Prévisions atmosphériques
Aujourd'hui et demain:
Nuageux avec chutes de neige dispersées.
(Voir détails en page 30)

PRIX CINQ CENTS



Visite de Viet-Namiens à Québec

Lors de leur visite à l'Institut de Technologie de Québec, les Viet-Namiens ont été accueillis par M. Albert Châteauneuf, directeur des études à cette institution (à gauche, 1ère rangée); M. Gustave Poisson, sous-ministre au ministère de la Jeunesse, 2e rangée à gauche; au centre, de gauche à droite, se trouvent les visiteurs: MM. Tran Tong Khien, Buu Tri, Mlle Nguyen Thi Hong et MM. Tran Van Thuan et Buu Dien, tous membres de la délégation du Viet-Nam. A l'extrême droite, on reconnait M. Darie Laflamme, directeur de l'Institut de Technologie.

Howard Green confère à Londres avec Lloyd et le comte de Home

Londres, 2. (UPI) — Le ministre canadien des Affaires Extérieures, l'hon. Howard Green, a conféré avec le ministre des Affaires Etrangères de la Grande-Bretagne aujourd'hui, M. Selwyn Lloyd. Il a aussi rencontré le comte de Home, secrétaire d'Etat aux relations du Commonwealth, avant d'assister à un dîner offert au Lancaster House.

M. Green, qui a eu une rencontre avec le président Charles de Gaulle la semaine dernière, rencontrera le premier ministre Harold MacMillan demain, avant de revenir à Montréal par avion, de retour de sa visite de 10 jours à Londres et à Paris. La rencontre avec MacMillan avait été prévue pour aujourd'hui, mais elle a été retardée à demain.

Une visite à la reine Elizabeth a aussi été organisée pour demain, au Palais de Buckingham.

Le ministre canadien est arrivé à Londres samedi soir, et il a passé la journée d'hier avec le haut commissaire canadien, M. George Drew.

Un seul survivant parmi 27 passagers

Charlottesville, Virginie, 2 (UPI) Un survivant a pu rapporter aujourd'hui le sort de 26 victimes d'un écrasement d'avion dans la région accidentée des montagnes bleues.

L'avion porté disparu depuis vendredi, a été retrouvé hier.

Ernest Philip Bradley, 33 ans, a passé 36 heures dans les débris du transport Piedmont avec les cadavres de 26 autres personnes à bord de l'avion.

"Je me désespérais car je criais continuellement et personne ne m'entendait".

Bradley a déclaré avoir entendu des automobiles sur une route à proximité et des voix humaines et la nuit, des cris de chats sauvages. Il a crié aux avions de recherches et aux cadavres silencieux de ses compagnons dans l'espoir qu'au moins l'un d'eux soit vivant.

Il était attaché à son siège qui avait été projeté hors de l'avion, un DC-3, avec huit autres corps.

Il ne pouvait pas bouger par suite d'une hanche brisée.

Il n'avait rien à manger ni à boire mais il a réussi à se garder au chaud avec un manteau et une couverture "pêchés" dans l'avion avec un bâton.

Les débris éparpillés sous bois, n'ont été trouvés que dimanche matin. Des recherches intensives par air et par terre, comprenant quelque mille personnes et plusieurs avions et hélicoptères se sont terminées lorsque les secouristes ont trouvé les débris à quelque 500 pieds du sommet d'une montagne de 2,500 pieds.

L'avion était en route pour Roanoke en Virginie de Washington et est disparu après avoir annoncé à l'aéroport de Charlottesville qu'elle atterrirait dans six minutes.

Le Comité civil d'aéronautique et la firme Piedmont ont lancé une enquête aujourd'hui pour déterminer la cause de l'accident.

Les officiels ont déclaré que le pilote George Lavrinc, 32 ans, d'Alexandria en Virginie, a communiqué ses instructions d'atterrissage lorsqu'il passait au-dessus de Rochelle, un petit village à 15 milles au nord de Charlottesville. L'envolée, que Lavrinc avait faite plusieurs fois, demandait un tournant assez aigu à Rochelle mais apparemment l'avion n'a pas tourné. Les débris ont été trouvés en ligne directe de Washington à Rochelle mais 30 milles plus loin que cette ville et à 15 milles à l'ouest de Charlottesville.

Lorsque l'avion a été trouvé Bradley a déclaré: "Vendredi soir, tout semblait aller bien. L'avion a tourné une fois ou deux et j'ai regardé ma montre. Il était 9 heures moins 20. Alors j'ai entendu l'avion frôler la cime des arbres. J'ai senti un choc, puis rien. Je n'entendais ni cris, ni plaintes, alors j'ai criai pour savoir si quelqu'un vivait. Je n'ai reçu aucune réponse".

Les médecins ont déclaré que Bradley souffrait de la dislocation d'une hanche, de contusions et d'exposition au froid. On rapporte que son état est satisfaisant aujourd'hui.

Honneur au juge Tremblay

Ottawa 2, (PC) — Le Conseil national du Bien-Etre du Canada a annoncé samedi la nomination des quatre premiers membres à vie de son histoire.



Il s'agit de M. Philip S. Fisher, de Montréal, du juge Thomas Tremblay, de Québec, de Mme G. Cameron Parker, de Puslinch, en Ontario et du chanoine W.-W. Judd, de Toronto.

Les quatre nouveaux membres à vie ont été choisis en reconnaissance des remarquables services qu'ils ont rendus au Conseil canadien du Bien-Etre.

Président de Southam Publishing Company, M. Philip S. Fisher se dévoue pour le Conseil depuis 1930.

Juge-en-chef de la Cour des Sessions de la Paix, à Québec, le juge Thomas Tremblay est président honoraire et ancien vice-président de l'organisme.

Dans Le Soleil

	PAGES
Annonces classées	28-29
Bandes illustrées	31
Bridge	23
Décès	31
Editoriale	4
Finance	20 et 30
Le côté drôle de...	15
Mots croisés	23
Pages féminines	8 à 11
Patrons	7 et 14
Propos médicaux	13
Rive Sud	2
Service des signaux	6
Spectacles	18
Sport	24 à 27
Télévision	22
Température	30

Un groupe d'éducateurs du Viet-Nam à Québec

Le Dr Gustave Poisson, sous-ministre de la Jeunesse, a reçu, ce matin une importante délégation d'officiers du département de l'Education du Viet-Nam, en visite au Canada et aux Etats-Unis pour se procurer des renseignements sur les systèmes d'éducation au niveau élémentaire, secondaire et supérieur.

M. Poisson leur a souhaité la bienvenue à Québec et il les a invités, au nom du gouvernement provincial, à visiter l'Institut de Technologie que dirige M. Darie Laflamme.

Le sous-ministre de la Jeunesse a remis à chacun des délégués des documents pour les renseigner sur l'éducation dans le Québec, et il les a invités à prendre le déjeuner en sa compagnie, pour leur premettre de rencontrer Mgr Jacques Garneau, secrétaire général de l'Université Laval, qui les dirigera demain dans les diverses facultés de l'université.

M. Tram Van Thuam, sous-ministre de l'Education dans le département de l'Education nationale à Saïgon, a déclaré que le but de la visite qu'il fait avec ses collègues dans la ville de Québec est de se procurer des renseignements de première main sur l'éducation aux trois paliers élémentaires, secondaire et universitaire. "Nous nous intéressons surtout, a dit M. Thuan à la pédagogie, en vue de former des maitres et des instituteurs chez nous".

Tous les délégués parlent le français de façon parfaite, et ils sont accompagnés du Dr Louis Pingitore, de l'Association de Coopération internationale, de Washington.

Les délégués que notre ville a l'honneur de recevoir aujourd'hui sont, en outre du Dr Thuan, MM. Truong Cong Cuu, doyen de la faculté de Pédagogie, de Saïgon, Tran Trong Khiem, chef des programmes et des statistiques au département de l'Education, Buu Tri, directeur de l'Education secondaire, et Mlle Nguyen Thi Hong, chargée de mission, assistante du sous-ministre de l'Education dans le gouvernement du Viet-Nam.

Les visiteurs sont arrivés aux Etats-Unis le 19 septembre et ils ont visité depuis les villes de Baltimore, au Maryland, de Fairmont, en Virginie, d'Oxford, Ohio, de Columbus, du même Etat, de Chicago, dans l'Illinois, de Buffalo, N. Y..

En quittant Québec mercredi, les visiteurs se rendront à New York où ils passeront quatre jours et ils termineront leur séjour en Amérique à Washington, le 17 novembre, pour prendre ensuite l'avion en direction de l'Europe.

A L'INSTITUT DE TECHNOLOGIE

L'Institut de technologie de Québec a reçu la visite ce matin d'une délégation d'éducateurs du Viet-Nam. Ce groupe de six personnes fut accueilli par M. Gustave Poisson, sous-ministre de la Jeunesse dans le gouvernement

(Suite à la page 29, 8e col.)

Une plus grande unité en vue d'en arriver à un meilleur canadianisme

Montréal, 2. (PC) Le premier ministre Diefenbaker a déclaré que l'histoire du Canada "a été une longue série d'efforts pour unir des gens."

"Notre grand objectif doit être de continuer d'unir des gens de toutes races en vue de créer un canadianisme encore plus grand", a-t-il dit samedi soir dans une allocution qu'il prononçait à l'issue du banquet qui clôturait le congrès annuel du Congrès canadien juif.

Le banquet marquait également le 200e anniversaire de l'établissement des Juifs au Canada.

"Les Canadiens ont appris l'art de la tolérance et du compromis mutuel sans sacrifier les principes", a dit le premier ministre.

"Et malgré cela, il faut l'admettre, il y a eu des obstacles à l'acceptation de certains. Il y a eu de la discrimination."

M. Diefenbaker a dit qu'il y a deux façons d'envisager le problème de la discrimination.

"La première se rapporte essentiellement au coeur humain, auquel il faut constamment rappeler qu'il ne faut pas faire de discrimination.

"La seconde est, parmi les triomphes de la tradition britannique, l'usage de la loi comme moyen de proclamer nos valeurs les plus élevées et d'éduquer et refaçonner l'esprit du peuple."

M. Difenbaker a rappelé qu'un projet de loi des droits de l'homme sera présenté à la prochaine session du Parlement fédéral. Son but sera de prévenir les Canadiens contre les dangers d'invasion des libertés de chaque individu.

"Eliminer la discrimination, c'est cmréer un équilibre entre la montée de la compréhension dans le coeur des hommes et l'élaboration des lois pour prévenir ou punir les empiètements sur la liberté d'autrui", a-t-il dit. "Cela, pour moi, dépasse toute considération.

"La liberté est une poursuite sans fin. Elle ne s'est jamais achetée comptant ou à tempérament. A chaque génération, elle demande plus d'attachement et le défi demeure aussi grand qu'il ne l'a jamais été."

La guerre d'Algérie

Anniversaire marqué d'attaques à la bombe

4 morts, 39 blessés

Alger, 2. (UPI - PA) — Les terroristes ont inauguré hier la sixième année de la guerre d'Algérie par trois attaques à la bombe. Le premier novembre 1954, la rébellion musulmane contre le gouvernement français débutait par l'assassinat de colons français, lors de "la nuit des longs couteaux."

La guerre a fait 13,700 victimes d'actions terroristes, et 10,000 soldats français y ont perdu la vie. Les divisions d'élite de la France ont été confinées en Afrique du Nord, et on estime que le pays a déboursé un milliard de dollars, par année.

Au cours des incidents d'hier après-midi, cinq personnes furent blessées lorsqu'un terroriste nationaliste lança une grenade dans la foule, dans le quartier Belcourt d'Alger. Dix autres personnes furent blessées par une explosion semblable, à Mascara. Dans un café, à Bône, on compta trois blessés après qu'une grenade y eut fait explosion.

Pour la première fois depuis des mois, on entrevoit la fin de cette boucherie. Le président Charles de Gaulle a offert aux Algériens la possibilité de décider de leur avenir politique par un scrutin; actuellement, les deux côtés se préparent à d'éventuels pourparlers de paix.

Les attaques terroristes ont tué quatre personnes et en ont blessé 39 en divers endroits du territoire de l'Afrique du Nord, dimanche. Les pertes militaires de la journée n'ont pas été annoncées mais la moyenne quotidienne, selon les statistiques françaises, est de quelque 80 rebelles tués ou capturés et de 10 militaires tués et 50 blessés.

L'attente de la paix est grande chez les 9,000,000 de Musulmans et le million de colons européens. Mais la paix semble encore éloignée alors que règne une atmosphère de suspicion, de crainte et de désespoir.

Les rebelles ont attaqué en groupe et individuellement dans Alger et les autres villes hier, causant plusieurs pertes chez les civils, les militaires et les Musulmans.

ACTES TERRORISTES

Les terroristes ont lancé des bombes et des grenades dans les cafés et dans les rues achalandées. Des trains ont déraillé et des fils électriques ont été coupés. Un chef de village a été enlevé et tué et un garde territorial français a été tué par une patrouille de rebelles.

L'agence semi-officielle, France-Presse, rapporte qu'environ 250,000 personnes ont été tuées, blessés ou emprisonnées depuis le début de la rébellion, le 1er novembre 1954.

L'agence donne les chiffres suivants: 120,000 rebelles tués, 60,000 faits prisonniers, 10,000 soldats français, tués, 22,000 blessés; 1,700 civils européens tués, 4,500 blessés, 300 disparus; 12,000 civils musulmans tués, 9,000 blessés et 10,000 disparus.

La Tunisie appuiera les insurgés

Tunis, 2 (Reuter) — Le président de Tunisie, M. Habib Bourguiba, a déclaré hier que le pessimisme a succédé à l'optimisme en ce qui a trait aux perspectives de paix en Algérie.

Lors d'un discours électoral prononcé à Metalovia, près de Tunis, M. Bourguiba a promis l'appui énergique de la Tunisie aux insurgés nationalistes à la condition que la souveraineté de la Tunisie soit respectée".

Il a cependant clairement indiqué aux Algériens qui occupent le territoire tunisien, qu'il ne peut y avoir plus d'une seule souveraineté et d'une seule autorité en Tunisie, celle du gouvernement et de ses représentants.

Le président a admis: "Nous avons cru que les deux parties étaient à la veille de conclure une entente et qu'il ne serait que des questions de détails à régler lorsque le "gouvernement en exil d'Algérie" a répondu favorablement à l'offre d'autodétermination faite par le président de Gaulle au peuple algérien.

NOUVELLES DECLARATIONS

"Malheureusement, le pessimisme a fait place à l'optimisme depuis que des Français responsables ont fait de nouvelles déclarations. Nous espérons qu'il s'agit uniquement de mesures ayant pour but de calmer les extrémistes de droite et de prévenir une guerre civile en France.

"Cela ne fait rien, a-t-il poursuivi, tôt ou tard, l'Algérie obtiendra son indépendance. D'ici là, aussi longtemps que se poursuivra la lutte, le peuple algérien peut compter sur l'appui total de laTunisie".

M. Bourguiba a fait allusion à la nécessité du respect de la souveraineté tunisienne à la suite de rapports récents selon lesquels il ne serait produit des accrochages entre des rebelles algériens etd es militaires tunisiens sur le territoire de la Tunisie près de la frontière.

Van Doren fait une confession complète

Washington, 2. (UPI-PA) Charles Van Doren a admis aujourd'hui que ses 14 apparitions à l'émission-questionnaire de la télévision américaine étaient truquées, au point de suivre un texte préparé d'avance. Devant le sous-comité de la Chambre qui fait enquête sur l'ancienne émission de télévision "21" où il avait gagné $129,000, Van Doren a révélé que le réalisateur Albert Freedman lui avait fourni des questions et certaines réponses avant chaque émission.

"J'ai déçu des amis et j'en avais des millions", a-t-il dit, l'oeil sec et l'air sombre.

Un professeur d'anglais à l'université Columbia, âgé de 33 ans, a commencé son témoignage en lisant, d'une voix basse mais régulière, un texte sur son expérience de l'émission "21". Environ 600 personnes emplissaient la salle d'audience.

Il a dit qu'un ami lui avait d'abord suggéré de paraitre à l'émission "Tic Tac Dough", semblable à "Vingt et un" et réalisée par Dan Enright et Jack Barry. Après avoir facilement passé le premier test d'acceptation, j'en ai passé un second qui était plus long et plus difficile. La semaine suivante, a-t-il ajouté, j'ai été appelé pour concourir à l'émission "21", ce qui était censé être un honneur.

Van Doren croit que c'est Dan Enrgiht qui l'a mis au courant des règles du jeu, et il a dit que Freedman l'avait fait venir à son appartement avant l'émission, où ils avaient eu une conversation concernant le champion d'alors, Herb Stembel.

Van Doran a également admis s'être parjuré l'an dernier devant le Grand Jury de l'Etat de New York faisant enquête sur les programmes-questionnaires.

Il a déclaré à un sous-comité d'enquête du Congrès "qu'il avait été le jouet d'une grotesque supercherie" lors de son apparition à la TV, il y a trois ans".

Van Doran a nommé Albert Freedman, réalisateur de programme "Vingt-et-Un", comme étant l'homme qui l'a invité à participer au "montage" du spectacle et qui lui a fait répéter son rôle.

"L'un des arguments-massue qu'il a employé à mon endroit", a déclaré Van Doren, "était que j'appartiens à une famille célèbre d'écrivains, que je suis membre enseignant de l'Université Columbia et que "j'aiderais à rehausser le niveau intellectuel américain" et celui de l'enseignement", si je consentais à "farder le spectacle".

DECLARATION

Il a déclaré également que Freedman lui avait dit que "tout cela avait pour but d'amuser le public" et que les séances de répétition n'étaient que de la routine.

"Peut-être ai-je voulu le croire malgré moi", a déclaré Van Doren au comité d'enquête. "C'est à tort et par pure folie que je me suis persuadé que tout était vral."

Van Doren a témoigné devant un auditoire nombreux, et des foules de gens n'ayant pu être admis attendaient à l'extérieur. Cette fois-ci pouhtant ses questions et ses réponses n'étaient pas télévisées.

Van Doren commença son témoignage par la lecture d'un texte préparé à l'avance, et dans lequel il disait comment on lui avait confié les reponses aux questionnaires et comment ou les lui avait fait répéter. Il admit ensuite s'être parjuré lors de sa parution devant le Grand Jury de l'Etat de New York.

Van Doren déclara s'être tenue prêt, pendant des semaines, à paraître au programme "Vingt-et-Un" mais sans qu'on fasse appel toutefois à "ses services". Finalement, dit-il, Freedman me mena à son appartement.

Le réalisateur lui aurait dit, de continuer Van Doren, que Herbert Stemple, alors "Champion" du programme "Vingt-et-Un", était imbattable mais qu'il n'était pas un concurrent "agréable" aux yeux du public. Freedman lui aurait également demandé "de consentir à un

(Suite à la page 29, 6e col.)

Le vicomte parlait, le cheval hennissait

Woodford, Angleterre 2 (PA) — On a dû éloigner un cheval irrespectueux qui ne cessait d'interrompre le feld-maréchal vicomte Montgomery pendant qu'il prononçait, avec grand apparat, une allocution de circonstance à l'occasion du dévoilement d'une statue de sir Winston Churchill.

Au grand amusement de M. Churchill d'abord, et de toute la foule ensuite, l'animal, sans doute bien intentionné, a henni à neuf reprises durant le discours. L'irascible vicomte, lui, n'a pas du tout prisé la chose.

Au moment où la foule faisait silence afin de prêter l'oreille au feld-maréchal qui venait de sortir les notes de son discours, le cheval surprit toute l'assistance en faisait entendre un hennissement des plus perçants.

N'y prêtant guère attention, le maréchal Montgomery se tourna vers sir Winston et commença:

"Rappelons aux générations futures comment sir Winston Churchill emploigna la tyrannie par la gorge et bannit l'emprise qu'elle avait sur la liberté".

Le cheval se mit à hennir de nouveau.

Après quelques instants, l'orateur reprit: "Les générations futures auront non seulement le besoin, mais aussi le désir de voir à qui ressemblait sir Winston Churchill".

"Hiiiii! . . ." fit le cheval.

UN SOURIRE

Sir Winston afficha un sourire débonnaire. Le maréchal jeta un coup d'oeil en direction de l'animal, mais poursuivit son allocution: "Personne ne sait mieux qu'un soldat britannique que la paix repose sur une Grande-Bretagne forte et un esprit britannique vigoureux".

Comme pour marquer son approbation, le cheval se fit entendre une autre fois.

A ce moment, le vicomte ne put s'empêcher de passer une remarque: "C'est plutôt une bonne chose que d'avoir fait venir un cheval pour cette cérémonie!"

"Hiiii! . . ." recommença l'animal.

Le fou rire s'empara de l'assistance et le cheval reprit ses amusants hennissements de plus belle.

C'est à ce moment-là qu'un sergent du département de la police municipale ordonna au constable qui montait l'animal grossier de conduire sa monture plus loin afin qu'elle cesse d'importuner le maréchal dans son discours.

Castro n'est qu'un pion communiste (Batista)

Funchal, Madère, 2. (UPI) Fulgencio Batista, ancien dictateur cubain en exil, a qualifié Fidel Castro de pion communiste qui "a toujours détesté les Etats-Unis, et qui démasque aujourd'hui ses batteries."

Batista, pimpant et alerte, a expliqué que Castro ne fait que montrer son vrai caractère quand il accuse les Etats-Unis d'avoir récemment bombardé Cuba de pamphlets.

L'homme fort de Cuba disait: "Avez-vous déjà remarqué comme il accuse toujours les Etats-Unis, mais jamais la Russie? Je ne parviens pas à comprendre que les Etats-Unis l'aient toléré. Il s'en prenait sans cesse aux intérêts commerciaux des Américains; il a toujours sympathisé avec les communistes, dont il s'est toujours entouré. Il continue à le faire même aujourd'hui."

A l'encontre des rapports, Batista, âgé de 58 ans, n'est pas surveillé par des gardes du corps, dans sa petite île fleurie de l'Atlantique. Regardant par sa fenêtre d'hôtel, qui donne sur le village etle port, Batista sourit et dit: "Pourquoi eurais-je peur d'être tué? Ma vie est en danger depuis l'âge de 25 ans. Il faudra bien que je meurs un jour. Ce pourrait être à la suite de n'importe quoi, du cancer, de la fièvre jaune, et qui sait encore?"

Batista reçoit toutes ses nouvelles de l'extérieur au moyen d'un puissant appareil à ondes courtes.

Il a déclaré: "Malgré les nouvelles que j'ai entendues dernièrement, je ne crois pas que Castro tente d'expulser la marine américaine hors de Cuba.

Mais il ajouta vivement qu'il n'y a pas moin de prévoir ce que fera Castro. L'ex-dictateur insista violemment: "Castro est un fou; c'est un boucher! Il aime tuer. N'a-t-il pas tué trois garçons alors qu'il était encore au collège.

Paul Martin réclame une session parlementaire pour discuter de la situation financière du pays

Toronto, 2. (UPI) L'ancien ministre du cabinet fédéral, Paul Martin, maintenant représentant libéral d'Essex-est, a demandé au gouvernement fédéral de tenir une session parlementaire immédiate pour discuter de la situation financière du pays.

Il a porté l'accusation dans un discours prononcé à Toronto samedi soir que le gouvernement Diefenbaker a plongé l'économie du Canada dans le pétrin et a ajouté qu'il ne pouvait pas "échapper à la responsabilité de cette situation".

M. Martin a reproché au premier ministre John Diefenbaker d'avoir déclaré ne pas être au courant de la situation. Il a déclaré à l'Association libérale de Parkdale: "La Banque du Canada ne peut pas être blâmée pusiqu'elle relève du gouvernement".

Il a accusé Diefenbaker de ne pas considérer les promesses comme sacrées.

M. Martin a ajouté que le premier ministre avait promis d'étudier la politique de restriction monétaire, mais qu'il briserait sa promesse comme en 1957 et 1958 sur le problème du chômage.

M. Martin a rappelé que lorsque les libéraux étaient au pouvoir, ils ont pris des mesures sévères pour combattre l'inflation, mais ils n'ont pas cherché à en blâmer le fonctionnarisme et ont accepté leur responsabilité.

Il a ajouté que le nombre de 300,000 chômeurs au Canada est devenu un problème sérieux.

Aux Nations unies

L'assemblée générale se bute au choix d'un nouveau nombre

Nations Unies, N. Y., 2. (UPI) — L'Assemblée générale des Nations Unies retourne aujourd'hui à l'épineux problème de choisir un membre du Conseil de Sécurité entre la Turquie, appuyée par l'Occident, et la Pologne, appuyée par la Russie communiste. Et on ne prévoit pas encore de solution.

La procédure pour le remplacement des trois membres du Conseil de Sécurité dont le terme de deux ans expirait cette anée, a commencé le 12 octobre. Les membres de l'Assemblée générale ont rapidement choisi l'Equateur pour succéder à Panama et le Ceylan pour succéder au Canada.

Mais c'est sur le choix du dernier membre que l'entente n'a pu être réalisée. La Russie, alléguant un accord tacite survenu en 1946, qui accordait ce siège à un pays de l'Europe orientale, a proposé la Pologne. Pour leur part, les Etats-Unis ont accordé leur appui à la Turquie, parce qu'à leur avis, l'accord ne valait que pour un an.

Au premier tour de scrutin, la Pologne a reçu 46 voix et la Turquie 36, alors qu'une majorité des deux tiers est nécessaire pour être élu, ce qui représente 54 voix. Trei-

(Suite à la page 29, 7e col.)

LÉVIS St-Romuald Charny

RIVE-SUD

LAUZON Bienville St-David

Des accidents de la rue

Quelques accidents de la circulation se sont produits sur la rive sud, en fin de semaine. A Lauzon, le constable Hughes Drouin a fait enquête sur une collision entre deux automobiles survenue à l'angle des rues St-Anne et St-Laurent, à 4 h., samedi après-midi.

Trois véhicules furent impliqués dans une collision qui eut lieu, vers 8 h. 15, samedi soir, dans la côte du Passage, à Lévis. Les constables Jean-Marie Genest et Gérard Hains, de la police municipale de Lévis, ont fait les constatations.

Présumé voleur mis à l'ombre

Les constables municipaux Richard Dorval et Gilles Ancil, de Lévis, ont appréhendé, vers 2:45 hr., hier matin, un individu que l'on soupçonne être l'auteur d'un vol qui venait de se commettre dans l'épicerie-boucherie de M. Roger Dorval, 105, rue Wolfe, Lévis. Après avoir pénétré avec effraction dans cet établissement, on avait emporté un radio du tabac et des cigarettes. Le jeune homme tentait d'écouler la marchandise lorsqu'il fut surpris par la police.

Quatre prévenus sont condamnés

Quatre prévenus ont comparu, samedi matin, devant le juge de la Cour municipale de Lauzon. Trois répondaient à des accusations d'ivresse et de vagabondage et le quatrième était accusé d'avoir enfreint un règlement de la circulation. Ce dernier plaida coupable et il fut condamné à l'amende et aux frais. Les trois autres furent également condamnés à l'amende et aux frais, mais comme ils n'avaient pas d'argent pour payer, ils prirent le chemin de la prison où ils demeureront 15 jours.

Discours plutôt sympathique de "K" à l'endroit de l'Ouest

Moscou (Reuters) — Lors d'un important discours sur la politique étrangère qu'il a prononcé samedi, M. Nikita Khrouchtchev s'est montré sympathique à l'Occident et il a même préfiguré l'avènement de relations plus amicales encore entre l'Est et l'Ouest.

Le premier ministre soviétique a déclaré en effet que le baromètre des relations internationales était passé "d'orageux et incertain à beau".

Il a même montré une certaine impatience à participer à une conférence au sommet en disant que le changement de "température ne s'est pas effectué aussi rapidement que nous l'aurions désiré".

Le discours de près de deux heures qu'il a prononcé à l'issue des assises de cinq jours du Soviet Suprême, qui constitue le Parlement en Russie soviétique, était complètement dépourvu des critiques qu'il lançait généralement à l'adresse des chefs occidentaux en cette occasion.

Il a dit "regretter" les incidents de frontière mettant aux prises la Chine communiste et l'Inde et il a laissé percer la possibilité de concessions soviétiques dans les négociations projetées sur le désarmement.

SURVEILLANCE

Si les autres nations hésitent à endosser le projet soviétique préconisant le désarmement total, a-t-il dit, la Russie, serait prête à étudier sa mise en oeuvre de façon graduelle.

Pour ce qui est de la question du contrôle, M. Khrouchtchev a déclaré: "Nous proposons pour chaque stade du désarmement le mode de surveillance qui s'impose...

"Les personnes chargées d'exercer cette surveillance dans les différents Etats seront sur les lieux dès le début de la mise à exécution de ce projet et y demeureront même après son parachèvement afin qu'aucun Etat ne puisse se préparer secrètement à la guerre".

Quelque 1,300 membres des deux Chambres du Soviet Suprême et diplomates étrangers, qui emplissaient les galeries, ont fait une ovation à M. Khrouchtchev au terme de son discours.

Après avoir parlé du "relâchement notable de la tension". M. Khrouchtchev a lancé un appel en faveur "de la coexistence pacifique sur une base raisonnable". Les perspectives d'une paix mondiale "sont plus favorables que par le passé", a-t-il ajouté.

CONFERENCE AU SOMMET

Il a renouvelé l'appel de la Russie en faveur de la tenue prochaine d'une conférence au sommet entre l'Est et l'Ouest en précisant qu'elle contribuerait à raffermir l'actuelle détermination des puissances du monde de ne pas recourir à la guerre.

Le désarmement pourrait faire le principal sujet de discussion de cette conférence, a-t-il dit, et la Russie est prête à faire preuve de souplesse à ce sujet.

Parlant des entretiens qu'il a eus en septembre dernier avec le président des Etats-Unis, M. Eisenhower, le leader soviétique les a décrits comme " une contribution notable à la cause de la paix mondiale".

Le voyage que le premier ministre britannique, M. Macmillan, avait fait à Moscou au début du printemps dernier a joué un "rôle important dans l'amélioration tant des relations anglo-soviétiques que de la situation internationale en général".

DES REGRETS

Dans un passage important de son discours, M. Khrouchtchev a déclaré que les Russes "regrettent profondément" les incidents survenus à la frontière sino-indienne.

"Nous souhaiterions qu'il n'arrive plus d'incidents de ce genre et que les présentes disputes soient réglées par la voie de négociations amicales".

Dans une autre allusion à la Chine, M. Khrouchtchev a réaffirmé l'appui soviétique à la demande de la Chine populaire au sujet de la réintégration de Formose dans la Chine continentale.

Il a déclaré que l'appui américain à la Chine nationaliste contribue à accroître la tension internationale et il s'est dit convaincu que Formose deviendra partie intégrante de la Chine.

Il a reproché à l'Occident de vouloir reléguer la Chine au rang de puissance secondaire alors que personne ne saurait nier le fait qu'elle est une puissance de première grandeur.

Prenant la parole à la suite de M. Khrouchtchev, le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andrei Gromiko, a déclaré que la visite du président du Conseil soviétique aux Etats-Unis marquait le début d'une ère nouvelle dans les relations internationales.

Une assemblée créditiste a rejeté le projet de la loi "Droit au Travail"

Vancouver, 2. (PC) Le congrès provincial du Crédit social a rejeté samedi, en dépit d'un fort courant d'approbation, une résolution recommandant l'adoption par le gouvernement de la Colombie-Britannique d'une loi dite de "droit de travail".

Cette question a suscité l'un des débats les plus animés de ces assises de deux jours au cours desquelles les 330 délégués ont présenté pas moins de 94 résolutions, dont la majeure partie à la dernière journée.

Le ministre du Travail, M. Lyle Wicks, a réglé l'avis de la majorité sur la résolution du droit de travail lorsqu'il a déclaré qu'il est trop tôt pour évaluer les effets que pourrait avoir sur le vote des travailleurs l'appui de la Fédération des travailleurs de la Colombie-Britannique au parti social-démocratique.

"J'ai la conviction qu'il existe un fort courant de mécontentement au sujet de cette alliance impie — car c'est bien comment j'appelle l'alliance entre le PSD et les leaders politiques du monde ouvrier de la province", a déclaré M. Wicks.

La résolution demandait au gouvernement "d'instituer une loi en vertu de laquelle toute personne pourrait accepter un emploi sans crainte d'être importunée ou de se faire dicter sa ligne de conduite par le syndicat".

Le cardinal Tedeschini est décédé

Cité du Vatican, 2. (PA) Son Eminence le cardinal Federico Tedeschini, archiprêtre de la basilique St-Pierre, est décédé tôt ce matin. Il était âgé de 86 ans.



Les premiers rapports disent que la mort est due à une maladie intestinale pour laquelle le cardinal a subi une intervention chirurgicale récemment.

Il était l'un des membres les plus anciens du Sacré Collège. Il a été nommé prince de l'Eglise par Pie XI en 1933.

Sa mort réduit à 71 le nombre des cardinaux. Le pape Jean XXIII a porté à 74 la représentation au Sacré Collège. Il y a un an. La limite était de 70 depuis près de 400 ans.

Grand, de belle apparence, portant droit, le cardinal Tedeschini s'est particulièrement signalé comme nonce papal en Espagne de 1921 à 1933, une période au cours de laquelle la monarchie espagnole a été renversée, suivie d'une campagne contre l'Eglise, de la part du gouvernement républicain arrivé au pouvoir plus tard. Son élévation à la pourpre cardinalice reconnaissait en quelque sorte le travail qu'il avait accompli en Espagne.

Le cardinal Tedeschini était né à Antrodoco, un hameau montagneux du centre de l'Italie. Il fut ordonné prêtre en 1896, et peu après il était appelé au Vatican.

Mikoyan à Mexico

Moscou 2 (UPI) — Anastas Mikoyan, premier vice-premier ministre de l'URSS, inaugurera l'Exposition soviétique de sciences, de technologie et de culture qui aura lieu à Mexico du 22 novembre au 15 décembre.

Pour des résultats rapides, servez-vous des annonces classées du Soleil, quel que soit le message que vous désiriez communiquer à nos lecteurs.

RIVE-SUD

NOUVELLES —

PIERRE BELLEAU, 111, Côte du Passage, Lévis, Terminus 7-6086.

ANNONCES CLASSEES —

PHARMACIE AUGER, 1 rue Guénette, Lévis, TE 7-4863

J.-E. PARE, 237 St-Joseph, Lauzon, Terminus 7-1801.

ABONNEMENT —

GASTON TURGEON, 5 rue Bégin, Lauzon, TE 7-5936

Bureau de 8 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.

Samedi 8 h. 30 à 12.00

★★★ ★★★ ★★★ ★★★ ★★★ ★★★ ★★★ ★★★

PAUL MASSON

le BRANDY

★ ★ ★

le plus populaire au Québec !



VOTRE CHOIX "TROIS ÉTOILES"

★ 10 OZ.
★ 25 OZ.
★ 40 OZ.

L'échevin Moisan réaffirme des irrégularités dans des achats faits pour la ville

En réponse à la lettre adressée par la compagnie Henry-A. Cantin à Son Honneur le maire Wilfrid Hamel, relativement à l'achat de 610 boulons et écrous par la cité de Québec, pour la somme de $2,475.98, l'échevin Gérard Moisan nous remet le communiqué suivant :

"Je tiens à répéter ce que j'ai dit à la séance du comité administratif de mardi dernier, le 20 octobre 1959, que la cité de Québec aurait pu économiser un montant de près de $2,000.000 si, tel que le prescrit la charte de la cité de Québec, l'on avait demandé des soumissions publiques pour l'achat de ces 610 écrous et boulons. J'ai en mains des soumissions dûment signées par des représentants de deux de nos principales maisons de commerce de Québec, et, dans un cas, la ville aurait pu se procurer cette même quantité d'écrous et de boulons pour la somme de $393.70. L'autre maison d'affaires pouvait le faire moyennant un montant de $490.62 et cela après avoir fait bénéficier la ville d'un escompte variant de 35% à 40%."

"J'ai subséquemment pris l'initiative de faire analyser, par un expert en la matière, un ingénieur professionnel, un échantillon des boulons achetés par la ville ainsi qu'un boulon fourni par l'une des deux firmes locales que j'ai consultées, et les conclusions de cette analyse ont été à l'effet que les boulons qui auraient pu être fournis pour le prix de $490.62 étaient d'environ 30% plus durs et plus forts sur la tige que ceux achetés de la maison Cantin, pour le prix de $2,475.98".

"J'en viens maintenant à la procédure suivie par certains chefs de l'administration municipale, quant à l'émission des réquisitions à l'endroit de la firme H.-A. Cantin."

"Comme je le mentionne plus haut, la charte de la cité de Québec stipule **que des soumissions publiques doivent être demandées pour tout achat supérieur à un montant de $1,000**. Or, j'ai en mains les photostats des diverses réquisitions émises par la ville, et dont voici les détails :

Réquisition No	Date	Quantité		Prix
S 82,824	16 juin 1959	95	U.S.S. Bolts 1¼ x 7"	381.75
S 82,825	16 juin 1959	70	S.A.E. Bolts 1¼ x 7"	281.29
S 82,826	16 juin 1959	100	U.S.S. Bolts 1⅛ x 5½"	232.55
		100	U.S.S. Nuts 1⅛"	33.44
S 82,848	18 juin 1959	90	U.S.S. Bolts 1¼ x 6½"	361.66
S 82,849	18 juin 1959	35	S.A.E. Bolts 1¼ x 6½"	140.64
		20	U.S.S. Bolts 1¼ x 7½"	97.12
		7	U.S.S. Nuts 1¼"	3.43
S 82,850	18 juin 1959	100	S.A.E. Bolts 1¼ x 7½"	485.59
S 82,851	18 juin 1959	100	S.A.E. Bolts 1⅛ x 5½"	
		100	S.A.E. Nuts 1⅛"	262.65
S 82,871	22 juin 1959	100	Nuts S.A.E. 1⅛"	48.60
S 82,897	26 juin 1959	137	Nuts U.S.S. 1¼"	66.58
		61	Nuts U.S.S. 1¼"	29.65
S 84,804	2 juil. 1959	105	Nuts S.A.E. 1¼"	51.03
		TOTAL		$2,475.98

Nommé conseiller au ministère du Travail

L'hon. Antonio Barrette ministre provincial du Travail, a annoncé en fin de semaine, la nomination de M. Amédée Lavoie, journaliste, au poste de conseiller technique, attaché au Bureau des Recherches économiques du ministère.

M. Lavoie qui est échevin à Giffard, a été à l'emploi du journal "L'Action Catholique" durant de nombreuses années. Il y a rempli les fonctions de rédacteur financier durant une vingtaine d'années.

A remarquer que dans un cas, trois réquisitions portant des numéros consécutifs furent émises à la même date, soit le 16 juin 1959, et cela pour un montant inférieur à $1,000, c'est-à-dire $929.03; ce truc exemptait de demander des soumissions publiques ! Dans un deuxième cas, quatre autres réquisitions, portant encore des numéros consécutifs, furent émises le même jour, soit le 18 juin 1959, pour un montant total de $1,351.09, montant que l'on jugea à propos de subdiviser par tranches, probablement pour ne pas être obligé de se conformer à la charte municipale et demander des soumissions publiques.

J'ai essayé d'obtenir des précisions pour connaître le responsable de cette dépense que je croyais exagérée et injustifiée, et, jusqu'à date je n'ai eu que des renseignements évasifs.

J'ai bien l'intention de continuer à signaler les irrégularités qui pourront se commettre dans l'administration municipale, et cela, en vue d'assurer une administration saine et honnête à l'avantage des contribuables de la cité de Québec et de mes électeurs-propriétaires du quartier St-Roch.

G.-A. MOISAN, échevin,
Quartier Saint-Roch,
Siège No 1

Tragique accident de chasse à Saint-Prime

St-Félicien (DNC) — Un tragique accident de chasse a coûté la vie à un jeune homme de St-Prime, au cours de la matinée de samedi. Louis-Joseph Gagnon, 18 ans, a reçu la décharge d'un fusil de calibre 20 en pleine figure.

Le jeune homme était parti à la chasse avec son frère Gérald Gagnon, 16 ans. Tous deux s'étaient donné rendez-vous à une tente montée non loin de leur demeure, et partirent chasser le lièvre et la perdrix. Revenant à la tente, le plus jeune des deux aperçut une perdrix qui alla s'arrêter juste devant la tente. Le jeune Gérald Gagnon tira. Juste à ce moment, Louis-Joseph sortit la tête de la tente et se trouva dans la trajectoire de la balle.

Le malheureux chasseur succombait quelques instants plus tard, sous les yeux horrifiés de son jeune frère.

Une enquête a été ouverte par la Sûreté provinciale du district de Roberval, sous la direction de M. Yvan Lavallée, désigné par l'officier en charge. Le coroner du district, le Dr Wilfrid Boudreault, de Chambord, a conclu à un cas de recherches.

Les funérailles auront lieu mardi matin à 10 heures, en l'église de St-Prime.

A la famille éprouvée, nos plus vives condoléances.

Trois véhicules impliqués dans un accident

Quelques accidents de la circulation se sont produits sur la rive sud, en fin de semaine. A Lauzon, le constable Hughes Drouin a fait enquête sur une collision entre deux automobiles survenue à l'angle des rues Ste-Anne et St-Laurent, à 4 h., samedi après-midi.

Trois véhicules furent impliqués dans une collision qui eut lieu, vers 8 h. 15, samedi soir, dans la côte du Passage, à Lévis. Les constables Jean-Marie Genest et Gérard Hains, de la police municipale de Lévis, ont fait les constatations.

Bien sûr, vous pouvez *retarder* la décision de prendre de la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs, afin de surmonter la Fatigue Nerveuse causée par des nerfs à bout, mais . . .

devriez-vous le faire?

MFSO-58F

Embrassez-vous votre femme en public?



Moi, non !

C'est plus fort que moi !

J'estime que s'embrasser en public convient aux films, aux mariages ou quand on part en voyage.

J'embrasse bien mon fils quand je pars pour le travail, mais il n'a que quatre ans. Quand il aura quatorze ans, je me contenterai de lui serrer la main.

Ce n'est pas que je ne les aime pas, mais je ne veux pas manifester mon affection de manière trop visible.

J'ai $60,000 d'assurance auprès de la Metropolitan Life. C'est très convenable, n'est-ce pas?

Cette assurance acquittera l'hypothèque et paiera tous nos comptes. Elle fournira à mon épouse et à mon fils un revenu de $300 par mois jusqu'à ce que ce dernier soit devenu grand.

On achète de l'Assurance-Vie parce qu'on aime quelqu'un. Je vois que la famille moyenne au Canada a $11,000 d'assurance.

Ces $60,000 reflètent-ils l'affection que j'éprouve pour ma femme et mon fils?

Certainement pas !

Dès que mes moyens me permettront d'acheter plus d'assurance, je verrai mon agent de la Metropolitan.

• • •

"Parce qu'on aime quelqu'un"... voilà la meilleure raison qui soit de recourir aux services de votre représentant de la Metropolitan. Il peut établir pour vous un programme de sécurité familiale que vous pourrez examiner à loisir. Ce programme tiendra compte non seulement de votre Assurance-Vie, mais de votre pension de vieillesse, de vos épargnes et de vos autres biens. Il tiendra compte aussi de vos responsabilités spéciales, soit les besoins bien particuliers de votre famille en fait de protection. Votre représentant de la Metropolitan peut vous aider à satisfaire ces besoins d'une façon qui soit avantageuse pour *vous*. Appelez votre représentant aujourd'hui même.

COPYRIGHT CANADA, 1959 — METROPOLITAN LIFE INSURANCE COMPANY

Metropolitan Life Insurance Company

(COMPAGNIE À FORME MUTUELLE)

Direction Générale au Canada, 180 rue Wellington, Ottawa 4, Ontario

District de Mercier	District de Québec	District de Laurier	District de Frontenac	District de Lévis
Roger Lehoux C.L.U., gérant	**J.-Alf. Tremblay** gérant	**Paul Simard** gérant	**J.-W. Ouellet** gérant	**J.-P. Durocher** gérant
Ch. 100	Ch. 500, Edifice Cambrai	Ch. 702	Ch. 360	13, rue St-Louis
229 Boul. Charest-Est	860, d'Youville	350, Boul. Charest-Est	265, rue de la Couronne	Lévis, Qué.
Québec, Qué.	Québec, Qué.	Québec, Qué.	Québec, Qué.	Tél. : TE 7-5107
Tél. : LA 2-2094	Tél. : LA 5-6149	Tél. : LA 2-5606	Tél. : LA 2-4793	

Le chef Brière a été exonéré de tout blâme

(par Jos.-L. Hardy)

Le chef de police Albert Brière, de Villeneuve, en banlieue de Québec, a été "exonéré de tout blâme" pour l'acte qu'il a posé dans l'exercice de ses fonctions de gardien de la paix alors qu'en légitime défense il a mortellement atteint un des trois bandits qui ont participé, vendredi soir dernier, à la tentative de vol à main armée à la Caisse Populaire de St-Thomas de Villeneuve, au sous-sol de l'église paroissiale. Le jury du coroner, à l'enquête présidée par le Dr J.-E. Raymond, coroner du comté de Québec, en est venu à cette conclusion après avoir entendu la version du chef Brière, du gérant de la banque M. J.-Maurice Fortier, du greffier de la ville M. Georges Latouche, tous deux de Villeneuve, de Mlle Marie-Paule Bergeron, 20 ans, du 670 St-Vallier est, à Québec, fiancée de la victime; le Dr Robert Poliquin, interne à l'hôpital de l'Enfant-Jésus et le capitaine J.-Alphonse Matte, de la Sûreté provinciale.



"Ils m'ont attaché les pieds . . . Ils m'ont frappé et tiré un coup de feu en ma direction". (M. Georges Latouche).

Raymond Tremblay, 29 ans, du 625 de la rue Olier, à Limoilou, Québec, est le jeune homme qui est tombé sous l'une des trois balles tirées par le chef Brière. Il a été blessé d'une balle de revolver de calibre 38 qui lui a traversé le corps de part en part. Tremblay a été atteint à l'abdomen et le projectile lui a perforé l'estomac et le foie. Suivant la version même de la Sûreté provinciale Raymond Tremblay aurait dû normalement être au pénitencier. Il devait purger jusqu'au 22 août 1960 une sentence de six ans mais il avait été libéré sous condition le 15 mai dernier.

Les deux présumés complices de la victime ont été identifiés à l'enquête comme étant Charles Bernier, 23 ans, 981¼ du Roi, Québec, originaire de Sayabec, et Bertrand Lafleur, alias Bertrand Smith, alias Roger Lépine, 30 ans, 1043, avenue Royale, Villeneuve, non loin de la banque. Suivant les témoignages rendus, Bernier était celui qui conduisait l'automobile de louage qui a servi au hold-up tandis que Lafleur est celui chez qui la tentative de vol aurait été préparée.

Le hold up de la Caisse Populaire de St-Thomas de Villeneuve était tramé depuis quelques jours déjà et il en avait été question au domicile de Bertrand Lafleur. Dans son témoignage, Mlle Bergeron a clairement démontré que le trio Tremblay-Lafleur-Bernier préparait un coup. Elle a même aperçu l'une des armes à feu. Jeudi dernier, veille du crime, les trois hommes se seraient rendus dans la Vallée de la Matapédia et ils auraient volé dans une maison déserte un revolver-automatique de fabrication allemande qui a été retrouvé en possession de Lafleur avec neuf balles dans le magasin. Mlle Bergeron — visiblement affectée — a rappelé que Mme Lafleur lui a dit: "Ils vont faire la caisse". Elle a aussi mentionné que Bertrand Lafleur a dit à Tremblay quelques minutes avant l'attentat: "Tu m'as dit que tu marcherais". Bertrand Lafleur a pris une couche et l'a placée dans le cou de Raymond Tremblay. Pour sa part Charlie Bernier aurait dit: "Il faut faire vite. Il ne nous reste plus que quelques minutes avant la fermeture".

Dans un témoignage très élaboré, le chef Albert Brière a rappelé comment il avait été mis en présence des deux bandits armés et masqués. L'un (Lafleur) portait une cagoule et l'autre (Tremblay) avait la figure cachée avec un grand morceau de linge blanc. A son arrivée le chef de police de Villeneuve a reçu instruction de lever les mains. Au lieu de se rendre aux ordres de celui qui portait la cagoule, il braqua également son arme. L'homme cria alors "ne tire pas" et il disparut par une porte de côté. Le second, celui qui avait la figure recouverte de la couche, s'approcha aussi du chef en le menaçant de son arme. "Jette ton revolver" lui dit le chef en tirant un coup en l'air. Comme le bandit faisait toujours mine de viser, l'officier de police lança deux autres coups. Le premier frappa un rouleau d'argent tandis que le dernier traversa le corps du jeune homme qui tomba sur le plancher en disant: "La voilà, l'arme".

(Suite à la page 6, 1ère col.)



"J'ai ordonné qu'il jette son arme. Il me menaçait. J'ai tiré trois coups. La troisième balle l'a atteint a l'abdomen". (Le chef Albert Brière).



"Raymond est bien trop chaud pour aller là"

Mlle MARIE-PAULE BERGERON, 20 ans, la fiancée de Raymond Tremblay, a rendu un témoignage d'une grande importance à l'enquête. On l'aperçoit ici au moment de l'assermentation par le Dr J.-E. Raymond, coroner du comté de Québec.

"Il me menaçait le revolver sous le nez"

Le gérant de la Caisse Populaire, M. J.-Maurice Fortier, explique ici à la cour du coroner comment il fut attaqué, roué de coups et forcé à deux reprises de se coucher sur le plancher par les deux bandits armés. A son côté, on reconnait Me PERCY FLYNN, c.r., substitut du procureur-général qui l'interroge. Le Dr J.-E. Raymond, coroner, préside l'enquête. Devant lui on reconnait le capitaine J.-ALPHONSE MATTE, le lieutenant ERNEST PELLETIER, l'agent judiciaire G. MARTINEAU et le Dr ROBERT POLIQUIN.



Réunion des administrateurs de la Fraternité française

Les administrateurs de la Fraternité française se sont réunis samedi. La Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec et le Conseil de la vie française étaient représentés. Le président, Me Paul Gouin, a annoncé que la souscription 1959 avait rapporté $69,000.00. Ce montant a été partagé entre une trentaine d'oeuvres culturelles françaises au Canada et aux Etats-Unis. Sur la photo on aperçoit assis de g. à d.: MM. RICHARD RIOUX, PAUL GOUIN et Mgr PAUL-E. GOSSELIN; debout: de g. à d.: MM. ROGER CYR, GASTON RONDEAU, ARTHUR RIOUX, YVES BERNIER.

Des candidatures surprises pourraient causer une lutte à trois à la mairie

(Par René Lagacé)

La rumeur court que Me Raymond Cossette, notaire et candidat à la mairie en 1953, se portera candidat contre S. H. le maire Wilfrid Hamel aux élections municipales du 16 de ce mois. Il attendrait à la dernière minute pour déposer son bulletin de présentation avant la fermeture de l'appel nominal à quatre heures, mercredi après-midi.

A moins que M. Gérard-Raymond Hamel, industriel et ex-notaire, ne se retire à la dernière minute, ceci apporterait une lutte à trois à la mairie. Il y aurait l'ancien candidat, Me Cossette qui avait obtenu 10,367 votes en 1953 contre les 10,761 du maire Hamel alors qu'il y avait quatre candidats sur les rangs. En plus, la présence d'un second candidat portant le nom de Hamel pourrait prêter à confusion parmi les voteurs.

Me Cossette avait terminé deuxième au cours des élections de 1953, laissant derrière MM. Charles-J. Bédard, qui avait laissé son siège à l'échevinage pour se porter candidat à la mairie, avec 8,789 votes, et Armand Viau, qui avait laissé son poste de commissaire industriel de la cité, avec 3,763 votes.

Ces résultats sont contenus dans le rapport des élections que le greffier de la cité, Me F.-X. Chouinard, avait préparé en date du 1er février 1954. Les résultats ci-haut mentionnés provenaient d'un décompte des suffrages par le juge de district Richard R. Alleyn.

Rejoint par téléphone, Me Cossette a refusé de commenter la rumeur. A que question directe, à savoir s'il niait ce qui se se dit présentement, il a répliqué qu'il n'était pas prêt à offrir une négation.

Lors des élections de 1953, Me Cossette avait obtenu 22.5% des suffrages alors que le maire Hamel en obtenait 23.5%. MM. Bédard et Viau avaient récolté 18.9% et 8%, respectivement. Seulement

(Suite à la page 6, 3e col.)

Bertrand Lafleur fera 5 ans au pénitencier - Charles Bernier détenu

(Par Claude Tessier)

Bertrand Lafleur, 29 ans, journalier, 1043, avenue Royale, Villeneuve, a été condamné à 5 ans de pénitencier, ce matin, par M. le juge Thomas Simard, en cour des Sessions de la Paix, sous une accusation de "vol à main armée à la Caisse populaire de St-Thomas de Villeneuve". Son présumé complice, Charles Bernier, 22 ans, mécanicien dentiste, de la rue Du Roi, à Québec, originaire de Sayabec, a plaidé "non coupable". Tout cautionnement lui a été refusé en attendant son enquête préliminaire fixée au 6 novembre.

Lafleur et Simard ont été accusés de complicité dans le hold-up perpétré vendredi soir dernier à la Caisse populaire de Villeneuve où Raymond Tremblay, 29 ans, de la rue Olier, a tombé sous les balles du chef Albert Brière. Au moment de sa comparution Lafleur était retenu par des menottes à deux policiers qui le flanquaient. Quant à Bernier il marchait à l'aide d'une canne à cause de blessures subies dans un accident d'automobile il y a une quinzaine de jours.

Les deux inculpés ont été accusés du vol de $508 en argent, d'une obligation de $1,000 et de cinq obligations de $100 chacune, le tout foramnt un total de $2,008.

La Couronne a représenté qu'ils étaient armés d'un revolver de calibre 22 et d'une mitraillette allemande automatique chargés de balles.

En rendant sa sentence contre Lafleur, M. le juge Simard a dit que dans le cas de ce dernier l'acte était particulièrement grave et il lui a imposé cinq années de détention.

La circulation dans Québec et la banlieue fait plus d'une vingtaine de blessés

La Sûreté provinciale ainsi que les corps de police municipaux de Québec et de la banlieue on compté une vingtaine de blessés dans des accidents de la circulation survenus en ville et sur les routes de la région au cours de la dernière fin de semaine. Sur la Trans-Canada, à St-Romuald, quatre Québécoises ont été blessées dans une triple collision d'autos qui en a engendré successivement deux autres. D'autres accidents avec blessés se sont aussi produits à Lévis, Sillery, Château Richer, Petite Rivière, Donnacona, à St-Henri. A Québec même, le service municipal de la circulation a enregistré une garantaine d'accidents avec seulement quelques blessés.

QUATRE BLESSES A ST-ROMUALD

Un spectaculaire accident survenu sur la route Trans-Canada, en face des motels Castle, à St-Romuald, en a entraîné deux autres aux petites heures de la nuit d'hier. Quatre Québécoises ont subi des blessures heureusement sans gravité dans la première collision. Une quatrième voiture a surgi ensuite et a heurté deux des trois automobiles accidentées. Enfin, une voiture dans laquelle se trouvait une des blessés a été frappée par l'arrière alors même qu'elle était en route vers le poste de police.

L'agent J.-Médard Labrie, du poste de Lévis, a été appelé à faire enquête sur ces accidents successifs. Il a fait rapport que, lors de la triple collision, les autos impliquées sont celles de M. Marcel Fillion, 56 Desjardins, Lévis; de M. Claude Gauvin, 236 Lafayette, Québec et de Mlle Yolande Auger, 408 rue Bouffard.

Dans le second accident, l'auto de M. Jules Bélanger, 474 St-Cyrille-ouest, a heurté les autos de M. Gauvin et de Mlle Auger. Enfin, l'automobile de M. Rol. Bolduc, 77, 8e rue-est, St-Rodrigue, a été heurtée par l'arrière par celle de M. Rol. Cauchon, 37-A Commerciale, Lévis, au moment ou M. Bolduc conduisait une blessée.

Les blessées sont: Mlle Yolan-

(Suite à la page 6, 4e col.)

Seuls les faits qui se sont produits après la réconciliation peuvent être invoqués dans le cas d'une séparation

Une épouse de Beauport vient de se voir refuser la confirmation de sa séparation de corps en Cour d'Appel parce qu'elle invoquait des faits qui s'étaient produits avant une réconciliation avec son mari et que les faits invoqués après la réconciliation ne justifiaient pas une telle mesure.

En effet, une réconciliation entre deux époux qui sont devant les tribunaux pour obtenir une séparation de corps fait tomber les procédures en cours. Seuls des faits qui se sont produits après la réconciliation peuvent être invoqués pour demander une séparation. C'est ce qui met en lumière un jugement majoritaire que vient de rendre la Cour du Banc de la Reine, juridiction d'appel. La décision majoritaire fut rendue par les hon. juges Antonin Galipeault, Bernard Bissonnette et Garon Pratte. Les hon. juges P. C. Casey et J. G. Owen inscrivirent leur dissidence.

Voici les faits: Au cours d'avril 1955, la demanderesse a intenté une action en séparation de corps faisant valoir comme moyens: l'adultère de son mari, des excès, sévices et injures graves dont il se serait rendu coupable. Le 18 décembre suivant, grâce aux bons offices d'un prêtre, la demanderesse consentait à reprendre la vie conjugale. Quelques jours plus tard elle était hospitalisée et un mois plus tard, au lieu de retourner au foyer, elle se rendit au domicile de ses parents. En avril suivant, elle prit une seconde action fondée sur les mêmes motifs que la première, auxquels elle ajoutait des allégations de sévices survenus au cours des quelque 12 jours de leur cohabitation du mois de décembre précédent.

Le mari a plaidé qu'il y avait eu réconciliation et que la preuve de nouveaux sévices était insuffisante pour lui permettre de faire usage des anciennes causes pour appuyer sa demande. Tout en rejetant l'accusation d'adultère, la Cour Supérieure a accueilli l'action au motif que des sévices suffisamment graves avaient été prouvés. Quant à la réconciliation, la Cour Supérieure l'a tenue pour établie.

En appel, la demanderesse combat encore cette défense de son mari, et elle soutient qu'il faille exiger la preuve d'une réconciliation formelle.

Les trois juges majoritaires rejettent cette prétention et regardent la réconciliation comme avenue. La demanderesse ne pouvait donc réussir sur son action que si elle établissait des sévices nouveaux ou des récidives graves survenus après la réconciliation. Or elle n'a pas réussi sur ce point. C'est pourquoi les hon. Galipeault, Bissonnette et Pratte accueillent l'appel du mari et ordonnent à la femme de retourner au foyer dans les 15 jours. Me Gabriel Mercier agissait comme procureur du mari.

FOURNIER & MONAST
AVOCATS
Geo.-René Fournier, C.R.
André Monast, LL.L.
Edifice Price — Tél.: LA 2-1531
65 rue Ste-Anne, Québec

PHOTO
APPAREILS ET ACCESSOIRES PHOTOGRAPHIQUES
Au Royaume de la CAMERA INC.
1195 RUE ST-JEAN, Québec

SPECIAL DE LA SEMAINE
Pour un nettoyage supérieur à bas prix et garanti.
PALETOS LÉGERS
$2.19
TEINTURERIE MATHIEU LTEE
700, RUE ST-ALBERT
LA 2-3833 — LA 2-8997
LEVIS: TE 7-1984

PRETS
de $100 à $5000
accordés en un jour contre votre signature
Période de remboursement de 36 mois pour les prêts importants.
Pour tous renseignements appeler:
Georges Leclerc
LA 9-4571
466 de la Couronne, Room 100
COMMUNITY FINANCE CORP.
Compagnie entièrement canadienne

AUX REPAS

l'ami de votre foie c'est...
VICHY CELESTINS FRANCE
l'eau qui fait... du bien
MÉFIEZ-VOUS DES IMITATIONS, EXIGEZ CELESTINS

EXAMEN DE LA VUE
OPTOMETRISTE
ANDRÉ DORION, O. D.
Tél.: LA 4-1140
656 Est rue St-Joseph, Québec

MAISONS
COMPTANT $500.00 ET PLUS
OCCUPATION IMMEDIATE
CENTRE RESIDENTIEL DE CHOIX.
STE-FOY ET CHARLESBOURG
LA 7-3554 — J.-ADRIEN BOIVIN LTEE — MU 1-3527

GARAGES ABRI-AUTOS
EN CONTRE-PLAQUE ENTIEREMENT DEMONTABLES
100% FINANCE
CONTINENTAL INC.
LA 3-9356

AUTOMOBILISTES
Nous garantissons cotation la plus basse
LEO FAGUY
ASSURANCES GENERALES
466 DE LA COURONNE — CHAMBRE 308
Bureau LA 4-6863 — Rés.: MA 3-2743

Cet automne
SONGEZ A REDUIRE vos FRAIS de CHAUFFAGE
Faites nettoyer votre système de chauffage par les spécialistes de
BELKO INC.
1655 rue d'Assise
LA 2-1291, Québec

Docteur REMY BEAULIEU o.d.
OPTOMETRISTE
Toujours au même endroit vis-à-vis du carré Jacques-Cartier
363 de la Couronne — Tél.: LA 4-2413
Jour 9h. a.m. à 5h. 30 p.m. — Soir, sur rendez-vous.
Samedi 9 h. a.m. à 12h. 30 p.m.
Examen de la vue — Lunettes — Rééducation visuelle

LE SOLEIL

"Fais ce que dois"

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des nouvelles publiées dans le même journal. Tous droits de reproduction des dépêches spéciales sont aussi réservés. (Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe) Ministère des Postes, Ottawa

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée.

★ *Québec, lundi 2 novembre 1959*

Plus de français au Collège militaire de Saint-Jean

Les Canadiens français ont jusqu'à maintenant fait preuve de réticences assez marquées vis-à-vis de la carrière militaire. Plusieurs raisons peuvent expliquer cet état de chose : la totale démilitarisation qu'on a imposée à un peuple qui jusqu'en 1760 était tenu en constante alerte, contre les Indiens et contre les colonies anglaises de la Nouvelle-Angleterre ; la guerre impopulaire des Boers (où il s'agissait d'écraser un petit peuple qui luttait pour sa survie); les conflits de 1914 et 1939 où la participation canadienne nous semblait surtout dictée par de la servilité vis-à-vis de la Grande-Bretagne ; enfin, pour les Canadiens-français l'armée est toujours apparue comme un milieu étranger où la langue et le commandement anglais prévalaient.

Après la seconde grande guerre, le gouvernement fédéral a tenté de remédier à la situation par la création du Collège militaire royal de Saint-Jean, en 1952, où l'on se proposait de former des officiers de langue française. Mais, selon la Société Saint-Jean-Baptiste, il resterait des progrès à faire en ce domaine pour atteindre le but qu'on s'est proposé. Dans un mémoire soumis au ministère de la Défense, notre société nationale demande entre autres : de préciser la légalité du statut bilingue du collège de Saint-Jean ; de maintenir à 65% le nombre des cadets de langue française ; d'affilier l'institution à l'Université de Montréal ; d'instaurer le cours militaire complet à Saint-Jean ; de libérer le collège de la tutelle du collège militaire de Kingston.

L'inquiétude de la Société Saint-Jean-Baptiste n'est peut-être pas sans fondement, comme en témoignent les remarques du leader parlementaire du P.S.D., M. Hazen Argue. Celui-ci vient de déclarer que "le régime des collèges militaires paraît conçu expressément pour angliciser les jeunes Canadiens de langue française". A l'instar de la Saint-Jean-Baptiste, il demande l'autonomie du collège de Saint-Jean vis-à-vis de celui de Kingston, en condamnant cette politique d'une année préparatoire à Saint-Jean et de là fin du cours à Kingston. Cette façon d'agir, selon M. Argue, contraint les Canadiens français à entrer dans le moule de l'éducation anglo-saxonne. On peut donc penser, avec le leader parlementaire du P.S.D., que ce n'est qu'en étendant à quatre ans le cours du collège de Saint-Jean qu'entière justice sera faite aux Canadiens français.

Un exemple qui pourrait corroborer ces quelques inquiétudes est celui du prospectus du collège de Saint-Jean pour l'année 1959-1960. Les cours y semblent excellents et les professeurs de langue française sont nombreux. Mais, pourquoi faire parvenir aux journaux de langue française un prospectus rédigé en anglais et intitulé "Calendar"? Est-ce qu'il n'y a pas de prospectus français ? Si tel est le cas, que penser de l'administration d'un collège militaire dont le but premier est de former des officiers canadiens français ?

Le ministre associé de la Défense, M. Sévigny, a promis certaines réformes, dont celle de faciliter l'enseignement du français aux militaires canadiens-français affectés aux diverses bases canadiennes. C'est une réforme souhaitable. Ne serait-il pas également souhaitable que le Collège militaire de Saint-Jean soit affilié à l'Université de Montréal et qu'au moins les élèves de ce collège puissent terminer leur cours à Saint-Jean, s'il est impossible, comme l'a affirmé M. Sévigny, que le collège soit complètement autonome de celui de Kingston.

Le mémoire de la Société Saint-Jean-Baptiste fait écho à une situation qui demande amélioration. La prise de position ferme de M. Hazen Argue est à cet égard encourageante ; elle démontre que les intérêts des Canadiens français ne sont pas seulement considérés par eux, mais également par des compatriotes de langue anglaise. Il ne s'agit pas de nier les avantages d'un collège militaire destiné aux recrues de langue française, mais d'accroître les services que peut rendre ce collège.

La coopération, formule de bonne entente, bénéficie à la société

Formule de bonne entente entre les individus et parfois les peuples, et tout à fait démocratique, la coopération est un instrument efficace de production, de distribution et de consommation. Elle assure la protection et l'élévation du niveau de vie de tout un groupe ou de plusieurs nations. Elle peut servir de correctif à une trop grande concentration de richesses entre les mains d'un petit groupe d'individus qui savent quand même s'assurer la coopération d'un grand nombre d'employés et de gens pour maintenir leur force financière et économique, puissance qui peut devenir outrancière si l'on n'adopte d'autres moyens de coopération pour la combattre ou lui faire une concurrence efficace. C'est en se groupant que de petits pays ont pu ou peuvent vaincre une nation devenue trop puissante et dont l'ambition démesurée consiste à dominer le monde.

La coopération peut prendre diverses formes. Adaptée à la production, à la consommation, au crédit, elle s'est considérablement développée par l'institution de sociétés ou associations coopératives, dont les membres se proposent de réaliser une oeuvre en commun et de répartir équitablement entre eux les bénéfices. Les coopératives ouvrières créées il y a plus d'un siècle avaient pour objectif l'exercice en commun de la profession des associés pour l'entreprise de travaux, la vente d'objets fabriqués ou produits par leur exploitation. En les fondant, ces travailleurs pensaient pouvoir se passer des capitalistes, diriger eux-mêmes leurs entreprises et réaliser leur émancipation économique par une forme d'association qui élèverait les travailleurs au rang de patrons associés. Les premières expériences, pour la plupart, ont abouti à des échecs.

Ce n'est qu'à la fin du XIXe siècle que les coopératives ont pris un certain essor. Il arrive que la coopérative de production est formée par une coopérative de consommation dont elle n'est que la filiale, ou elle se crée directement par le groupement de capitaux des futurs adhérents. Les coopératives agricoles ont pour but la production et la vente en commun, par les agriculteurs d'une région, des produits provenant de leurs exploitations. Les coopératives de consommation ont pour objet l'achat direct en gros chez le producteur et la suppression des intermédiaires. Les coopératives d'habitation cherchent à construire en commun des maisons ou encore à acheter et utiliser des terrains et des matériaux et à obtenir les crédits nécessaires à leur construction. Les coopératives de crédit, elles, songent à contracter des emprunts pour augmenter leur fonds de roulement, faire avec leurs associés ou avec d'autres coopératives des opérations d'escompte, d'avances, de transport de créances ou d'encaissement ; elles consentent des ouvertures de crédit et des prêts à courts ou longs termes.

On ne peut pas dire, même de nos jours, que les coopératives si nécessaires qu'elles puissent être dans plusieurs régions, ont réussi à faire une très forte concurrence à la production dite capitaliste. Il se peut que l'on puisse attribuer cela à un manque de capitaux, et probablement aussi à une absence de direction éclairée, dynamique. La hiérarchie nécessaire n'est peut-être pas non plus volontairement acceptée. Tous les membres d'une coopérative ne peuvent fournir également un travail efficace, producteur, et, par conséquent, n'ont droit qu'à une part réduite dans les bénéfices, ce qui peut déplaire et faire croire à plusieurs qu'ils pourraient faire mieux en dehors de la coopérative. Rien n'empêche que la coopérative, le travail et la mise de capitaux en commun, peuvent être la planche de salut des minorités, des peuples plus ou moins pauvres mais qui veulent travailler à leur émancipation économique. C'est un outil de libération qui, dans certains cas, peut faire des merveilles. Pendant la semaine de la coopération il importe de trouver les véritables causes des échecs passés, de prendre des mesures pour assurer une meilleure collaboration à tous les échelons.

La Biennale des jeunes artistes

Les Biennales des arts se sont multipliées ces dernières années. Après Venise, Sao Paulo, etc . . ., voici maintenant la Biennale internationale de Paris réservée à des artistes de moins de 35 ans. Cette manifestation qui a lieu au Musée d'art moderne, transformé pour la circonstance, groupe 600 oeuvres de jeunes peintres et sculpteurs, oeuvres dans lesquelles domine l'art abstrait. Les envois ont été sélectionnés par des comités dans chacun des 42 pays représentés.

Dix prix comportant un séjour de 6 mois en France, ont été décernés par un jury international à des peintres, sculpteurs et graveurs étrangers, et six récompenses à de jeunes artistes français ou étrangers résidant en France.

Signalons dans le cadre de la Biennale une intéressante exposition "Jeunesse des Maîtres", qui groupe certaines des premières oeuvres de Bonnard, Matisse, Rouault, Vuillard, Marquet, Villon et Gromaire. Enfin, des concerts qui auront lieu en fin d'après-midi présenteront la musique de jeunes compositeurs.

Vous allez vous faire cogner sur les doigts



quand notre député apprendra ça !

Les idées et les livres

Les révélations de J. Hébert appellent un démenti officiel ou une enquête à Bordeaux

(Par Gilles BOYER)

Si toutes les horreurs que Jacques Hébert décrit dans son dernier livre (1) sont réelles, une enquête immédiate s'impose sur le régime de nos prisons, particulièrement à Bordeaux. Hébert pose d'ailleurs parfaitement bien la conclusion qui ressort logiquement de ce livre lorsqu'il écrit: "De deux choses l'une: ou je suis un menteur et les autorités provinciales auraient raison de me censurer avec la dernière vigueur; ou je dis la vérité et alors rien de moins qu'une enquête royale ne devrait satisfaire l'opinion publique".

Mais de quoi s'agit-il exactement? Deux faits sont surtout à retenir: la situation tragique d'un adolescent qui attend depuis près de trois ans son procès sans avoir comparu à la cour; la description des conditions inacceptables qui règnent à Bordeaux.

L'enfant illégitime

Pierre Dupont — c'est le nom fictif que Jacques Hébert donne à l'adolescent en question — est un enfant illégitime, élevé à la "crèche". Entre 12 et 18 ans, le jeune homme est placé successivement dans huit familles de cultivateurs, où il est tantôt traité d'une façon passable, tantôt avec dureté. Du fait de sa condition affective et intellectuelle sous-developpee, du peu de goût qu'il ressent pour le travail de la terre et de l'incompréhension de son entourage, son existence n'est pas facile. D'autant plus qu'il ressent cruellement sa situation d'enfant illégitime et le mépris qu'elle inspire le plus souvent. Cela l'amène à prendre en mains sa propre défense et un bon jour il blesse d'une balle de carabine un employeur particulièrement dur et inhumain. C'est un acte criminel qui méritait un procès et la peine prévue pour une offense de ce genre. Mais c'est justement ici que commence le "scandale à Bordeaux".

Bien qu'il soit illégal de détenir un citoyen en prison plus de 24 heures sans le traduire devant les tribunaux, Pierre Dupont a attendu six mois son premier procès. Ce dernier lui a valu la délivrance — puisqu'effectivement c'en était une — d'une sentence de deux ans au pénitencier fédéral de Saint-Vincent-de-Paul. Sorti de prison, le jeune homme en quête de travail prit rendez-vous avec le travailleur social, qui l'avait auparavant placé chez des familles de cultivateurs, afin de se trouver un gagne-pain. Pour une raison ou pour une autre, le garçon aurait menacé le travailleur social, qui a porté plainte. Depuis ce temps Pierre Dupont attend à Bordeaux depuis près de trois ans un procès qui ne vient pas. Cela sous une accusation d'intimidation, qui n'aurait même pas été prouvée et qui, si elle l'était, entraînerait au maximum une peine de six mois d'emprisonnement et de $500 d'amende. Jacques Hébert affirme au surplus que l'examen mental qu'on a fait subir au jeune homme est plus que sommaire et que la pièce la plus incriminante déposée au dossier provient précisément de l'accusateur, le travailleur social. Ainsi pour une vague tentative d'intimidation, le jeune homme risque de finir ses jours dans l'enfer de Bordeaux.

L'inculpé croupit en prison sous le prétexte qu'il n'est pas en état de subir son procès. N'est-il pas vraiment sain d'esprit comme l'affirme le médecin-chef de Bordeaux qui lui a fait subir un rapide examen mental? Hébert, qui a été mis en possession du dossier complet à la suite de "circonstances exceptionnelles", comme il le note, qui a visité le jeune homme à la suite de circonstances non moins exceptionnelles et qui a obtenu le témoignage de quelques gardes, affirme le contraire. Il cite même mot à mot le rapport de l'examen mental du médecin-chef. Il n'est pas difficile de reconnaître avec l'auteur qu'il s'agit d'un véritable charabia: "il s'est fait poigner à dormir sur l'ouvrage", "il prétend que c'est le boss qui aurait dû être en tort", etc.

La prison de Bordeaux

Le plus grave de l'affaire n'est pas l'histoire de ce cas individuel, mais l'état incroyable dans lequel serait plongée la prison de Bordeaux. Faut-il s'étonner que le psychiatre qui a examiné Pierre Dupont l'ait fait sommairement puisqu'en 1956, selon Hébert, on ne comptait à l'hôpital de Bordeaux que quatre ou cinq médecins, dont un ou deux employés à plein temps, pour soigner 960 malades. A l'hôpital, comme à la prison d'ailleurs, le vice serait généralisé, selon l'auteur, et les adolescents y seraient en contact avec les adultes.

A travers la détention du jeune homme, Jacques Hébert nous fait assister aux conditions qui prévalent dans l'aile des détenus. Selon l'auteur, la moitié de ces derniers ne travaillent pas et doivent passer les sept jours de la semaine dans une cellule de cinq pieds par huit. Ils n'ont droit, ni à la radio, encore moins à la télévision, ni à la lecture des journaux, ni d'écrire. Sur la foi d'anciens détenus, Hébert note que dans ces cellules il n'y a aucun calorifère et que la chaleur n'y pénètre l'hiver que par les interstices entre la porte de fer et le plancher, ainsi que par un judas grand comme une pièce de 25 cents. Est-il alors étonnant, comme Hébert le rapporte, que dans ces cellules la température varie souvent l'hiver entre 30 et 50 degrés, alors que les prisonniers n'ont qu'un minimum de vêtements. Ce genre de cellules dans le langage des prisonniers c'est le **drum**. Il y aurait pire: le **trou**.

Toujours d'après les révélations de l'auteur, un détenu sur lequel on trouverait, par exemple, une mine de crayon serait sujet à une détention encore plus dure: le **trou**. Ici laissons à Hébert le soin de rapporter le témoignage d'un ancien détenu : "J'oubliais les rats! Ça, c'est le pire, me disait un ex-détenu qui a fait seulement un jour de **trou**. Le reste, ça s'endure. Mais se battre contre un rat, dans l'obscurité totale, quand on est enchaîné au mur et qu'on n'a même pas de bottines .. On nous les enlève avant de nous mettre dans le **trou**. Alors, on se bat comme on peut. On se blesse les mains à force de frapper le plancher et les murs. Et quand on réussit à capturer la sale bête on l'égorge entre ses doigts ensanglantés avec l'énergie du désespoir. On dit que plusieurs détenus sont devenus fous après s'être ainsi battus contre des rats pendant des heures".

Comment s'étonner dès lors qu'un garçon condamné pour une première fois, à l'âge de 13 ans, à deux ans d'emprisonnement à Bordeaux, se soit suicidé à une seconde condamnation, 24 heures après son internement. Jacques Hébert cite également le cas des quatre suicides qui se sont produits à cette prison au printemps de 1957. Comment s'étonner encore, comme le signale Jacques Hébert, qu'il arrive souvent que des individus condamnés à six mois d'emprisonnement à Bordeaux supplient les juges de leur imposer une condamnation de deux ans, afin de purger plutôt leur sentence à St-Vincent-de-Paul, où les conditions seraient plus humaines.

Dans une telle atmosphère la situation morale des détenus est pitoyable. Autant à l'hôpital qu'à l'aile des détenus l'homosexualité prolifère, souvent avec la complicité des gardes, affirme Jacques Hébert. Faut-il s'étonner de cette complicité intéressée, lorsqu'on sait que le salaire des gardes se chiffre à $2,200 par année?

Inaction déplorable

Après avoir pris connaissance de ce témoignage accablant, on peut difficilement ne pas croire avec l'auteur, si ses affirmations sont exactes, que Bordeaux est une prison moyennâgeuse, qu'on n'y manifeste aucun souci de la réhabilitation, mais qu'on semble, au contraire, s'appliquer à diminuer, physiquement et moralement, les détenus. Que penser alors de l'inaction déplorable du gouvernement provincial en ce domaine et de l'affirmation de l'ancien premier ministre Duplessis qui déclarait en pleine Chambre en 1957 que: "La prison de Bordeaux est infiniment mieux administrée que n'importe quelle prison ou pénitencier au Canada et aux Etats-Unis."

Le livre de Jacques Hébert se lit tout d'un trait, tant le style de l'auteur est vivant et incisif. On y sent le feu d'une juste révolte contre une situation intenable, impensable, dans une société qui se veut civilisée. Les affirmations de l'auteur ne sont pas lancées à la légère; elles s'appuient sur des documents et des témoignages qui paraissent authentiques.

A la suite de ce livre, Bordeaux ne doit plus rester ce château fort soigneusement gardé contre toute indiscrétion extérieure. Les accusations sont assez graves pour justifier une enquête. L'opinion publique de la province doit l'exiger. Si la situation existe bien telle qu'elle est décrite, il y a là un déshonneur pour notre province, une calamité pour les malheureux qui la subissent. Si tel est le cas, il est plus que temps que cela prenne fin.

1) Jacques Hébert, Scandale à Bordeaux, Les Editions de l'homme, Montréal, 1959.

Note de la rédaction : Au cours de la semaine dernière, le ministre de la Santé, l'hon. Leclerc a donné une réponse partielle aux questions qui découlent du livre de M. J. Hébert, en disant que d'ici quelques mois, on aura déménagé et logé dans des milieux plus convenables les malades détenus à l'infirmerie de la prison de Bordeaux, grâce à l'ouverture de vastes institutions pour les malades mentaux. La situation se trouvera donc corrigée.

L'Opinion du lecteur

Indépendance

Québec le 23 octobre 1959

Monsieur le Directeur,

Me permettriez-vous de répondre à M. Gaston Esnouf qui s'est élevé injustement contre le mouvement laurentien dirigé par M. Raymond Barbeau ?

J'estime que vos lecteurs aimeraient avoir certaines précisions sur l'Alliance Laurentienne et de ses clubs affiliés.

M. Esnouf qualifie partiellement les idées laurentiennes "d'idées fausses, saugrenues qui ne mènent à rien". Erreur ! M. Esnouf. Ces idées laurentiennes sont basées sur les exigences du Droit international.

1. En effet, pour qu'un peuple puisse devenir indépendant, il faut qu'il représente au moins 70 pour cent de la population d'un territoire déterminé. Or, nous, Canadiens-français, représentons plus de 85 pour cent de la population de l'Etat français du Québec. C'est beaucoup plus que ce qu'exige le Droit international. (1ère exigence satisfaite);

2. Il faut que ce peuple parle la même langue, professe la même religion, ait les mêmes coutumes, traditions, etc. Or, nous, Canadiens-français, parlons la même langue en ce pays laurentien, professons la même religion, avons les mêmes coutumes, traditions, etc., de plus, nous avons un code civil bien à nous. (2e exigence satisfaite);

3. Que ce peuple possède le territoire, le sol qu'il occupe de même que le sous-sol. D'après l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, chaque Etat canadien est maître de son territoire, sol et sous-sol. Donc, nous Canadiens-français de l'Etat français du Québec sommes maîtres de notre territoire, de notre sol et de notre sous-sol. (3e exigence satisfaite);

4. Le Droit international reconnaît à tout peuple le DROIT de disposer de lui-même. Nous avons donc CE DROIT en tant que nation canadienne-française de l'Etat français du Québec. Nous pouvons disposer de nous-mêmes et nous déclarer indépendants. (4e exigence satisfaite);

5. Il faut que ce peuple manifeste ou ait manifesté son vouloir-vivre collectif d'exister comme peuple. Or, nous, Canadiens-français, avons maintes et maintes fois manifesté et manifestons encore aujourd'hui NOTRE VOULOIR-VIVRE COLLECTIF D'EXISTER COMME PEUPLE. Que nous rappellent 1775 - 1791 - 1837-38 - 1867? Et encore de nos jours, nous tenons mordicus à notre autonomie nationale et politique. Si nous n'avions pas eu ce vouloir-vivre collectif d'exister comme peuple distinct, il y a longtemps que nous serions disparus comme groupe ethnique et religieux. (5e exigence satisfaite.).

Puisque nous satisfaisons aux exigences du Droit international pour pouvoir devenir un Etat catholique et français, souverain et indépendant, *nous avons donc* DROIT, nous, Canadiens-français, à notre entière émancipation, *à notre indépendance politique totale.*

CONCLUSION: Les idées laurentiennes ne sont donc pas fausses ni saugrenues, puisqu'elles sont basées sur le Droit international.

De plus, elles mènent à quelque chose: A NOTRE INDEPENDANCE TOTALE; elles mènent à notre Droit à un Etat autonome bien à nous, Etat laurentien dont nous serons maîtres et fiers; elles mènent à un Etat qui aura toutes les prérogatives d'un pays indépendant: ambassades, consulats; relations internationales, diplomatiques; monnaie, aviation, marine, armée laurentiennes. L'Etat laurentien a déjà son drapeau national, le fleurdelysé et il aura aussi son hymne national.

M. Esnouf, lisez la revue LAURENTIE. Lisez NOTRE QUESTION NATIONALE (1) NOS DROITS A L'INDEPENDANCE POLITIQUE (2) NOTRE AVENIR POLITIQUE (3) DIRECTIVES (4) et LA PATRIE LAURENTIENNE (5). Renseignez-vous donc et cela vous évitera de dire des sottises.

Veuillez agréer, monsieur le directeur, mes remerciements anticipés.

MARIO D'AOUST

(1) Richard Arès, s.j. (en 3 volumes)

(2) Abbé Wilfrid Morin

(3) Abbé Arthur Robert (1922)

(4) Chanoine Lionel Groulx (nouvelle édition)

(5) Dans revue LAURENTIE, no 106, p. 364

Echos de l'opinion publique : Sous cette rubrique, Le Soleil publie les lettres qui traitent de sujets d'actualité et d'intérêt public. Il ne peut accepter les lettres qui contiennent des attaques contre des personnes, qui constituent de la propagande en faveur d'une idée ou d'un parti politique ou qui sont de nature à provoquer des polémiques. Nous désirons avant tout des expressions d'opinions personnelles dans le but d'aider à la solution des problèmes d'intérêt public. Nous demandons à ceux qui nous écrivent de se limiter à environ 500 mots. Il nous est impossible de publier de trop longues lettres. De plus — détail important — toutes les communications de ce genre doivent porter le nom et l'adresse de leur auteur.

La cadette des villes allemandes

Le gouvernement de Rhénanie-Westphalie vient de décerner ces jours-ci ses «lettres de noblesse urbaine» à l'agglomération d'Espelkamp qui devient ainsi la plus jeune ville de l'Allemagne occidentale.

Située dans l'arrondissement de Lübbecke, non loin du canal reliant le Rhin à l'Elbe, la commune d'Espelkamp fut fondée le 4 octobre 1949 par l'Oeuvre de Secours protestante et le Land de Rhénanie-Westphalie sur l'initiative du pasteur suédois Birger Forell qui désirait donner de nouveaux foyers à des expulsés allemands de l'Est. Cette idée était venue au pasteur suédois dans les années 1945 et 1946 au cours de conversations qu'il eut avec des prisonniers de guerre déracinés dans certains camps britanniques. Il réussit ensuite à faire affecter à des réfugiés allemands les terrains de l'ancienne usine de munitions d'Espelkamp-Mittwald, alors sous administration des autorités d'occupation britanniques.

En l'espace de dix ans, une agglomération florissante est née en pleine forêt, sur une superficie de 250 hectares (près d'un mille carré). Elle compte une population de 10,000 âmes, et elle est conçue pour pouvoir accueillir de 20,000 à 25,000 habitants.



Le froid et la neige ruinent les récoltes dans l'ouest du pays

Meadow Lake, Sask. (PC) La neige a recouvert quelque 124,000,000 de boisseaux de grains non encore récolté dans la province de la Saskatchewan. Tous s'accordent pour dire cependant que c'est la région de Meadow Lake qui fut la plus durement éprouvée.

Il est tombé une trentaine de pouces de neige dans cette région au moment où les fermiers s'apprêtaient à faire leurs récoltes.

Des tempêtes de neige hâtives se sont abattues presque partout dans les provinces des Prairies au début d'octobre. Il en est tombé d'autres par la suite à certains endroits et la semaine dernière plusieurs agriculteurs devaient avouer que leurs récoltes étaient complètement ruinées. Le temps froid a fait des ravages dans le nord de l'Alberta; mais la situation est encore moins rose au Manitoba. C'est en Saskatchewan, dans le nord plus précisément, que les pertes sont les plus lourdes.

LA RECOLTE

Selon les chiffres officiels, il restait à engranger 117,300,000 de boisseaux de blé, plus 85,000,000 de boisseaux d'avoine, 63,000,000 de boisseaux d'orge et 10,000,000 de boisseaux de lin.

Les cultivateurs de la région de Meadow Lake, localité située à 125 milles au nord-ouest de Prince-Albert, n'ont d'autres sources de revenu que l'agriculture et la coupe du bois.

Les fermiers de l'Ouest voient surgir devant eux deux spectres: l'un est la pénurie de fourrage pour nourrir les animaux durant la saison morte, l'autre est le manque de moyens financiers pour ensemencer au printemps prochain.

Ce qui fait du "Soleil" un journal populaire, c'est son information variée et son abondante illustration.

MAURICE Pollack LIMITÉE

OFFRE GRATUITE!

Avec chaque achat d'une valeur de $7.50 de n'importe quel produit du comptoir des cosmétiques, vous recevrez gratuitement un flacon du nouveau parfum "Vert et Blanc" de Carven d'une valeur de $5.00

★ Pour une semaine seulement, du 2 au 7 nov. au rez-de-chaussée





AVIS GRATUIT D'UNE EXPERTE SUR LA COLORATION DE VOS CHEVEUX!

Mlle. Blanche Couture

spécialiste bien connue de TIZ en soins capillaires sera à notre comptoir spécial de cosmétiques au rez-de-chaussée, du 2 au 7 novembre inclusivement.

tiz est merveilleux!

RINCAGE-CREME colorant

Rend aux cheveux un éclat et un lustre flatteurs!

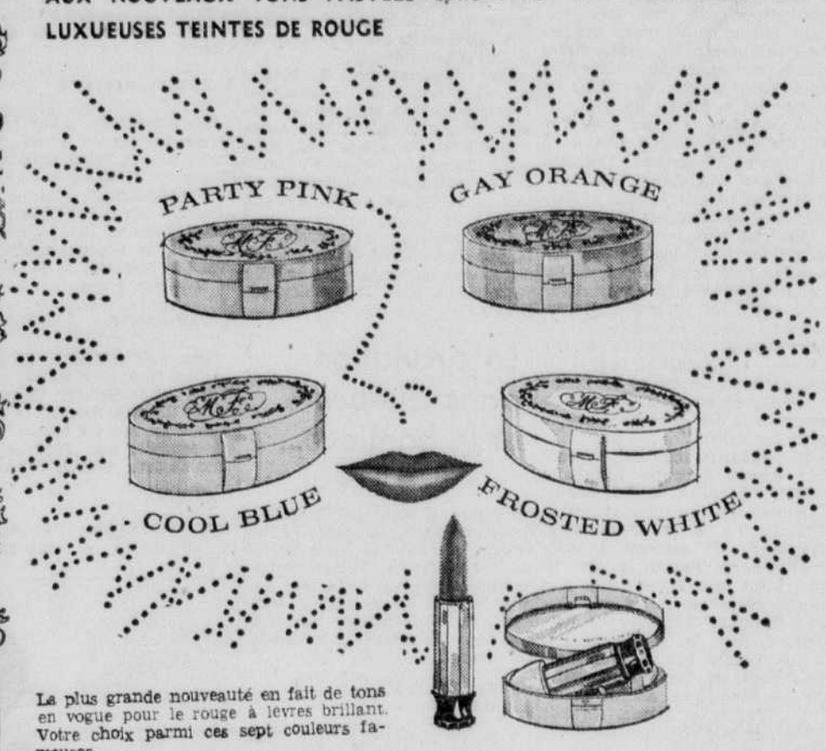


PAS UNE TEINTURE!

$1.95

IDEAL POUR EMBELLIR LES CHEVEUX SECS ET TERNES!

LES ETUIS HI-SOCIETY DE MAX FACTOR AUX NOUVEAUX TONS PASTELS GAIS AVEC LES NOUVELLES ET LUXUEUSES TEINTES DE ROUGE



La plus grande nouveauté en fait de tons en vogue pour le rouge à lèvres brillant. Votre choix parmi ces sept couleurs fameuses.

Essence of Pearl-Apricot Frost-Petal Frost-Flamingo Pearl-Orchard Pearl-Dessert Pearl-Gorden Frost

Ensemble de bâton de rouge brillant et d'étui de teinte pastelle 2.25

Bâton-rechange 1.25

VENEZ, ECRIVEZ C.P. 1277, TEL. LA 9-2561



Economisez sur le Fond de Teint liquide Hi-Fi de MAX FACTOR!

Donnez à votre visage l'apparence de la vraie perfection! et profitez de l'avantage de ce spécial. Le fond de teint liquide Hi-Fi de Max Factor est extraordinairement doux. Il s'applique facilement et adhère parfaitement. Vous est présenté dans le nouveau flacon "Boudoir", pour ajouter du charme à votre table de toilette. 2 oz — Rég. $2.75 1.75

VENEZ, ECRIVEZ C.P. 1277, TEL. LA 9-2561



Lotion spéciale pour la peau sèche seulement 1.25

Dorothy Gray

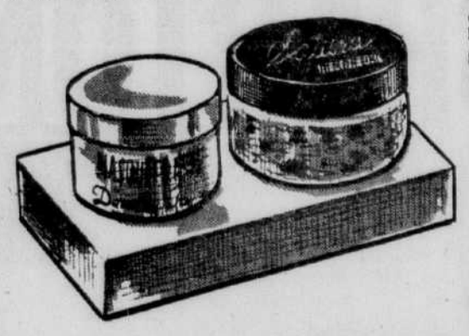
Habituellement $2.50

UNE NOUVELLE FORMULE PLUS EPAISSE, PLUS RICHE, NON GRAISSEUSE Contient Allentoin, Hexechlorophène, Lanoline. Pour les mains, le corps, comme base pour la poudre.

Masque Frappé et Satura

Offre spéciale de Dorothy Gray Ensemble de Satura (2 oz) et Masque Frappé. Avec Vitamine A et Hormones.

Spécial l'ensemble 4.75



VENEZ, ECRIVEZ C.P. 1277, TEL. LA 9-2561



Premier rinçage qui favorise la mise en plis. L'ondulation tient sans qu'aucune laque vienne ternir vos cheveux. Employez-le pour rincer et mettre vos cheveux en plis dès le prochain shampooing.

RINÇAGE Rinse'n Set Richard Hudnut

Prix courant $1.25 seulement 89¢



VENEZ ECRIVEZ C.P. 1277 TELEPHONEZ: LA 9-2561



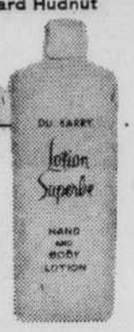
DuBARRY Lotion Superbe

CRÈME ULTRA-RICHE POUR LES MAINS ET APRÈS LE BAIN

par Richard Hudnut

GRAND FORMAT DE 10 OZ. À PRIX SPÉCIAL... seulement 1.50 VALANT $2.50

additionnée de silicones elle combat l'action des détersifs





DEUX FORMULES:
- POUR CHEVEUX SECS
- TYPE NORMAL OU GRAS

VENEZ, ECRIVEZ C.P. 1277. TEL. LA 9-2561



ÉPARGNEZ 3.75

OFFRE SPÉCIALE SKIN DEW

Helena Rubinstein

Oui, vous pouvez avoir le teint plus jeune ... plus frais ... plus ravissant, tout en économisant! Pour quelque temps, avec l'achat de l'émulsion liquide Skin Dew Helena Rubinstein, vous recevez gratuitement la crème Skin Dew, d'une valeur de 3.75. Ce duo de beauté de 24 heures fournit à votre épiderme les ingrédients essentiels qui lui rendront son éclat jeune et frais.

L'ÉMULSION LIQUIDE SKIN DEW forme une pellicule humide, invisible sous le maquillage. L'épiderme absorbe chaque goutte de ce mélange d'humidité, d'émollients et de ferments lactiques exclusifs. Vous retrouvez instantanément un teint plus jeune.

La CRÈME SKIN DEW contient des émollients ultra-riches qui envahissent l'épiderme pendant la nuit. La sécheresse tenace et les rides disparaissent.

Procurez sans tarder ce traitement de beauté à votre épiderme ... et économisez 3.75.

Ord. 9.75, maintenant 6.00

ÉPARGNEZ 3.75

Emulsion liquide Skin Dew, ord. 6.00

Crème Skin Dew, ord. 3.75

Ord. 9.75

les deux 6.00

durée limitée



HR-4659F

VENEZ, ECRIVEZ C.P. 1277, TEL. LA 9-2561



offre Spécial!

DuBARRY

POUDRE POUR LE VISAGE—VALANT $1.50 et ROUGE À LÉVRES MOIST-GLO ... VALANT $1.50

LES DEUX POUR $2.00

VENEZ, ECRIVEZ C.P. 1277, TEL. LA 9-2561

Pollack — COSMETIQUES — Rez-de-chaussée



Vous raffolerez de... 'TIGER LILY' ...le rouge à la mode pour les cheveux!

DU BARRY COLOR GLO

Ce rouge flamme de fleur sauvage ... vibrant ... provocant ... DuBarry vous l'apporte avec le Color Glo "Tiger Lily" ... la mousse colorante qui maquille les cheveux et résiste ... même aux shampooings!

$1.75



VENEZ, ECRIVEZ C.P. 1277, TEL. LA 9-2561

CES DAMES AVISÉES EN SONT ENCHANTÉES!



PAS DE shampooing! PAS DE mélange! PAS d'odeur!

La permanente à domicile

Fashion 'Quick' de RICHARD HUDNUT a fait ces preuves dans les salons de coiffure

Elle contient le neutralisant exclusif "Clean Curl"... l'étonnant shampooing incorporé à la permanente! Pas besoin de se donner un shampooing ni avant ni après la permanente! Pas de mélange à préparer! Pas d'odeur de permanente! Efficacité et longue durée *garanties!* $2.50



VENEZ, ECRIVEZ C.P. 1277, TEL. LA 9-2561

Pollack — COSMETIQUES — Rez-de-chaussée

Vous êtes invitées à la revue de mode mettant en vedette les vêtements de ski, aujourd'hui à vendredi inclusivement, à 2.00 p.m. au deuxième. Entrée libre - Prix de présence

Le chef Brière a été exonéré de tout blâme

(Suite de la page 3)

Pour leur part le gérant de la caisse, M. J.-Maurice Fortier, et le greffier de la ville, M. Georges Latouche, ont rappelé le mode d'opération des bandits et comment ils avaient été molestés, frappés à coups de pieds et forcés de se coucher sur le plancher avant d'être dirigés vers la voûte avec M. l'échevin Arthur Tremblay et le surintendant Héliodore Langevin.

Le Dr J.-E. Raymond a présidé l'enquête tandis que Me Percy Flynn, c.r., substitut du procureur-général en dirigeait la marche. La capitaine J.-Alphonse Matte était présent avec le lieutenant Ernest Pelletier, les agents-judiciaires Gérard Martineau et Antoine Gaudreau. Tous quatre ont participé étroitement avec de nombreux autres policiers, — détectives, gendarmes et agents de la route — aux recherches qui ont amené une solution rapide à cette dramatique tentative de vol. Moins de cinq heures après le coup, les deux présumés complices de Tremblay étaient retracés à leurs domiciles respectifs. Le jury se composait de cinq citoyens de la côte de Beaupré, notamment MM. Daniel Maheux ainsi que les professeurs Alex. Labbé Rodolphe Labbé, Robert Beaumont et Grégoire Couture.

RAPPORT DE L'AUTOPSIE

Au début de l'enquête, le Dr Raymond a donné lecture du rapport du Dr Gustave Desrochers, médecin légiste, qui a pratiqué l'autopsie sur le corps de Raymond Tremblay. "L'autopsie a révélé" écrivait le Dr Desrochers "qu'il y a une plaie par arme à feu. Le projectile a pénétré dans la région abdominale supérieure droite et est sorti à la région lombaire gauche. Dans son trajet la balle — apparemment de calibre 38 — a perforé le foie et l'estomac ainsi que les vaisseaux du rein gauche. Il en est résulté une hémorragie abdominale massive et un reflux du sang contenu dans l'estomac dans les voies respiratoires: ce qui a entraîné la mort".

BALLE TROUVEE

Le Dr Robert Poliquin, interne à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, a rappelé avoir reçu vendredi soir dernier, un jeune homme qu'il a identifié par la suite comme étant Raymond Tremblay. A l'examen physique, la victime était inconsciente, en état de choc et la tension était nulle. Toutes les mesures nécessaires furent prises pour le ranimer. Le médecin fut aussi à même de constater qu'il y avait un orifice à trois pouces en haut du foie et qu'il y en avait un autre dans la région lombaire. Une heure plus tard environ l'homme succombait à une hémorragie interne.

Le Dr Poliquin a aussi remarqué que l'homme était ganté et il a déclaré que l'un des gants qu'on lui présentait était identique à celui qu'il avait vu. Enfin il a rappelé que garde Pettigrew avait ramassé sur le parquet une balle qui était tombée des vêtements de Tremblay après son arrivée à l'hôpital.

LE GERANT MOLESTE...

M. Jules Fortier, gérant de la Caisse Populaire de St-Thomas de Villeneuve depuis 5 ans, a rappelé en détails tous les agissements des deux bandits. Il a reconnu le petit revolver noir de calibre 22, la couche blanche, la casquette que portait Raymond Tremblay. Il a aussi mentionné que le deuxième intru tenait une arme plutôt longue et qu'il était coiffé d'une cagoule. M. Fortier a dit que son agresseur a sauté par-dessus le comptoir après qu'il lui eut fermé la porte. Il a rappelé aussi avoir été molesté, frappé à coups de poings dans le dos, forcé de se coucher sur le plancher à deux reprises. Il rappela aussi avoir voulu tromper le voleur en lui faisant visiter deux voûtes. Finalement l'apache s'empara de $508 dans le tiroir caisse et de quelques obligations d'une valeur de $1,500. Quelques rouleaux d'argent disparurent aussi. M. Fortier a retrouvé tout cet argent et les obligations chez le capitaine Matte au quartier général de la Sûreté. Le gérant de la caisse mentionne aussi que plusieurs fois le voleur au linge blanc l'a menacé de son arme. En dernier essor, le bandit l'a forcé à se coucher auprès de MM. l'échevin Tremblay, le greffier Latouche et le surintendant Langevin. Un peu plus tard il était aussi conduit avec les trois autres citoyens jusque dans la voûte où le bandit chercha à les enfermer. A ce moment-là le chef de police se présenta. En sortant de la voûte, après avoir entendu deux coups de feu, il aperçut l'homme étendu et presque sans vie sur le plancher avec l'argent dans son veston.

ATTACHE AUX PIEDS

M. Georges Latouche, greffier-comptable de la ville de Villeneuve, domicilié au 1043 boulevard des Chutes, a dit qu'il a vite réalisé ce qui se passait après avoir aperçu des bouts d'armes à feu. "Un des apaches est venu dans ma direction tandis que l'autre s'est dirigé vers la caisse" dit-il. "A mon agresseur qui me demandait de l'argent et répétait "Money, Money" j'ai dit de parler français. Il m'a ordonné de me coucher sur le plancher, finalement j'ai dû me rendre à ses ordres. Il m'a ensuite attaché par les pieds avec de la ficelle. Ca allait mal. La corde se cassait cependant. Finalement l'un d'eux m'a donné un coup de pied et a tiré un coup de 22 à mes pieds. M. Latouche rappela aussi que lui et ses compagnons ont été fouillés mais que les voleurs n'ont pas trouvé l'argent qu'ils portaient sur eux.

"JETTE TON ARME..."

Le chef Brière a déclaré qu'il avait tiré deux coups en direction de Tremblay après lui avoir ordonné de jeter son arme. "Comme il me menaçait toujours, j'ai tiré deux balles. La dernière lui a traversé le corps. Il est tombé. En trébuchant il a dit: "La voilà l'arme".

Le chef de police de Villeneuve a dit avoir été averti par l'un des deux professeurs, MM. Jean-Marc Fournier et Félix Guérard, qui travaillaient à l'arrière de la salle. A son arrivée, en compagnie de M. Frs Michaud, il croyait que les deux "gars" étaient partis. L'un d'eux — celui à la cagoule — se tenait au pied de l'escalier. L'homme tenait une arme. C'était un gros revolver. Au lieu de me rendre à ses ordres j'ai tiré mon arme et je lui ai fait face. Il m'a dit: "Ne tires pas" et il a pris la fuite. Quant à mon compagnon, M. Michaud, il avait levé les mains et fut obligé d'aller rejoindre M. Fortier et les autres dans la voûte", explique le chef Brière.

Le chef Brière explique encore qu'il a eu connaissance que l'autre bandit cherchait à enfermer les cinq hommes. "Je me suis retiré un peu à l'écart et j'ai attendu le jeune homme qui est finalement venu vers moi. Je lui ai dit de jeter son arme et j'ai tiré un premier coup en l'air. Comme il pointait toujours son revolver en ma direction j'ai fait feu sur lui à deux reprises.

Le chef de police Brière était armé d'un revolver de marque "Colt" de calibre 38.

ARMES CHARGEES

Le capitaine J.-Alphonse Matte a ensuite déclaré que le revolver de calibre 22 que portait Raymond Tremblay était chargé de 3 cartouches vides et de trois cartouches pleines. L'autre revolver de marque allemande, saisi chez Lafleur était chargé de neuf balles.

RAYMOND ETAIT CHAUD

Mlle Marie-Paule Bergeron, 20 ans, domiciliée dans la côte d'Abraham et au 670 de la rue St-Vallier-est, était l'amie de Raymond Tremblay. Elle était même sa fiancée. Lorsqu'elle fut amenée devant la cour accompagnée d'une matrone elle avait peine à se soutenir. On dut la faire asseoir et attendre les réponses qu'elle donnait après hésitation.

Mlle Bergeron rappelle avoir vu Raymond Tremblay pour la dernière fois vendredi soir, au domicile de Bertrand Lafleur, sur l'avenue Royale, à Villeneuve. Elle mentionne aussi que son ami arrivait d'un voyage au Nouveau-Brunswick, où il serait aller porter une caisse en compagnie de Bertrand Lafleur et de Charlie Bernier. Elle dit aussi que son ami ne lui avait pas parlé de revolver ni d'un vol à la Caisse Populaire de Villeneuve.

Mlle Bergeron explique aussi que lorsque Raymond Tremblay est parti pour se rendre en voyage elle se trouvait chez Mme Tremblay, rue Olier. Bernier était au volant d'une automobile de marque "Chevrolet". C'est Mme Lafleur qui a appelé pour que les deux compagnons se rendent chez elle. A leur retour, vendredi après-midi, vers 4 heures, Mlle Bergeron a reçu un téléphone de son ami. Plus tard dans la soirée, vers 8 h. 30, elle se rendit chez Lafleur, à Villeneuve. Raymond Tremblay arriva une demi-heure plus tard. Il était en boisson. Lafleur et Bernier l'ont descendu de l'auto.

"Un peu plus tard", poursuivit Mlle Bergeron, "Mme Lafleur m'a dit: Ils vont faire la caisse. J'ai dit: Raymond est bien trop chaud pour cela. J'ai suggéré qu'on les retarde jusqu'à 10 heures. J'ai alors aperçu les armes à feu. Charlie a finalement quitté la maison avec Lafleur et Raymond Tremblay en disant qu'il allait les conduire à Ste-Anne de Beaupré pour des bijoux."

Mlle Bergeron dit aussi qu'avant leur départ Bertrand Lafleur a réveillé Tremblay en lui disant: "Tu ma's dit que tu marcherais. Viens-tu ou ne viens-tu pas?" Tremblay s'est endormi de nouveau. Charlie Bernier a dit: "Il faut faire vite. Il ne reste plus qu'une demi-heure." Ils ont soulevé Raymond Tremblay et Bertrand Lafleur lui a mis dans le cou la couche que Mme Lafleur avait échangée. Un peu plus tard, Charlie Bernier est revenu en disant: "Je les ai laissés. Je suis "t'imé". Je vais retourner les chercher."

VERDICT RENDU

Séance tenant les jurés ont rendu un verdict de mort accidentelle et ils ont exonéré le chef Albert Brière de tout blâme en déclarant qu'il était dans l'exercice de ses fonctions et en état de légitime défense.

Des archevêques et évêques se réunissent

Ottawa (PC) Un groupe d'archevêques et d'évêques canadiens ont rencontré samedi, à Ottawa, le délégué apostolique au Canada afin de préparer la conférence qui doit avoir lieu cette semaine, à Washington, avec des représentants de la hiérarchie catholique des Etats-Unis et d'Amérique latine.

La conférence doit s'ouvrir aujourd'hui dans la capitale américaine et se prolonger jusqu'à mercredi.

Mgr Sébastiano Baggio, représentant du Saint-Siège au Canada, a présidé la réunion à laquelle ont pris part les archevêques et évêques de six diocèses canadiens.

M. R.-E. Samson élu président à N.-D. du Chemin

M. Rosario-E. Samson a été élu à la présidence de la section de Notre-Dame du Chemin de la Société Saint-Jean-Baptiste. Les élections ont eu lieu à l'occasion de l'assemblée annuelle du groupe en fin de semaine. Le pasteur de la paroisse, M. l'abbé Lucien Gariépy, a accepté de prêter son concours en qualité d'aumônier.

Les autres membres du bureau de direction pour le prochain exexrcice seront Mlle Eliane Lacasse, vice-présidente; Mlle Aurélie Grenier, secrétaire; M. Bernard Mongrain, trésorier; Mme Joseph Bélanger, M. Charles Bernier et M. Ulysse Fortin, conseillers.

M. Ernest Guimont participait à la réunion en qualité de délégué du conseil diocésain. Une joyeuse réception a suivi l'assemblée générale.

La circulation dans Québec et la banlieue...

(Suite de la page 3)

de Auger, 30 ans, 408 Bouffard; Suzanne Picard, 22 ans, 363 St-Sauveur; Louisette Grégoire, 22 ans, 61 Marie de l'Incarnation et une quatrième non identifiée. Les ambulanciers de la maison Marcoux, de St-Romuald, ont conduit les trois premières à l'hôpital de Charny.

TROIS BLESSES A SILLERY

Trois personnes ont été blessées dans deux accidents survenus dans les limites de Sillery. Mlle Gemma Barrette, 35 ans, 2181 boulevard Laurier, a été renversée par une automobile vendredi soir dernier. Les blessures de Mlle Barette seraient graves. Dans la nuit de samedi, sur le boulevard Laurier également, à l'angle de la rue Maguire, deux autos sont entrées en collision. Mme Thérèse Leclerc, 20 ans, 450 de Tracy, Charlesbourg, et M. Claude Gaboury, 21 ans, 2622 chemin du Foulon, ont subi des blessures qui ont nécessité leur transport à l'hôpital St-Sacrement. Les agents Fréchette et Audet ont fait enquête sur ces accidents avec le sergent Sirois.

AUTRE BLESSEE SUR LA RIVE SUD

Mme J.-Emile Forgues, 40 ans, 65 rue Déziel, Lévis, a dû être hospitalisée, aux petites heures, dimanche matin, à la suite d'une collision d'automobiles survenue sur la route Trans-Canada, à Lévis. Les agents de la route Allen et Turgeon ont alors fait enquête sur cet accident.

TROIS BLESSES A ST-HENRI, LEVIS

Trois jeunes gens de Ste-Germaine, Dorchester, ont subi des blessures dans une triple collision d'automobiles, samedi après-midi, à St-Henri de Lévis. Ce sont MM. Lucien Vachon, 23 ans, Lucien Gagnon, 22 ans et Florent Bernard, 26 ans. Le Dr Roberge leur a prodigué les premiers soins pendant que les agents de la route Nolin et Carrier faisaient les constatations nécessaires.

A CHATEAU-RICHER

Raymond Huot, 20 ans, du 7802 avenue Royale, Château-Richer, a été blessé vers 4 heures, hier matin, quand sa motocyclette a fait une embardée à proximité de la demeure de ses parents. Les ambulanciers de la maison Bouchard et Fils l'ont conduit à l'hôpital de l'Enfant-Jésus souffrant de fractures.

A PETITE-RIVIERE

Une automobile a fait une embardée aux petites heures, dimanche matin, à Petite-Rivière-Nord. M. Marcel Mathieu, le conducteur de l'automobile, a subi des blessures qui ont nécessité son transport à l'hôpital par les ambulanciers de la maison Bouchard et Fils. Les blessures de M. Mathieu ne sont pas graves.

A CAP-SANTE

Deux automobiles se sont heurtées de face, hier matin, à Cap-Santé. MM. Gaston Trottief, 25 ans et Herman Bernier, 19 ans, de Donnacona ont été blessés. Ils ont été conduits aux hôpitaux à la suite de cette violente collision.

A QUEBEC

Une quarantaine d'accidents de la circulation se sont produits dans les limites de la ville en fin de semaine. Les blessés dont il est fait mention sont M. Henri Baribeau, 48 De Guyenne, M. Paul Côté, 181, route Nationale, à Ste-Monique, Mlle Georgette Gervais, 10 côte du Palais.

M. Côté a été blessé quand son automobile a été heurtée par l'arrière par une voiture de louage conduite par M. Gilles Tremblay, 390 chemin St-Louis. L'accident s'est produit sur le boulevard St-Sacrement, à la voie ferrée du CPR.

M. Baribeau a été conduit à l'hôpital de l'Enfant-Jésus à la suite d'une collision survenue sur la rue de la Couronne à l'angle de la rue Gignac, vers 6 heures 45, samedi soir.

Mlle Gervais a été légèrement blessée sur la rue St-Jean, près de l'intersection de la rue St-Augustin, samedi soir, vers 6 heures 30. Mlle Gervais se hâtait de traverser la rue lorsqu'elle a fait une chute et fut atteinte par une auto qui approchait.

Service des signaux

EN MONTANT

Belle Isle, 734 — 23.00-30 D.O.T. 76, 14.30-1 Vaxholm.
Cape Gaspé, 362 — 08.00-2 Elmbranch.
Riv-au-Renard, 340 — 22.00-1 Helmwood, 22.10-1 Michigan, 08.15-2 British Flag 15 E.
Baie Comeau, 196 — Cairgwan due 22.30-31.
(Pte au Père), 158 — 01.25-2 Manchester Mariner, 21.30-1 Forrandoc, 04.-08-2 Transatlantic, 04.35-2 Lingenfjord, 05.45-2 Luciana, 00.20-2 Turcoman, 01.-40-2 Cis Brovig, 07.40-2 Domfront, 01.-10-2 Luksefjell, 04.10-2 Hudson Point, 02.55-2 Imperial Québec, Cornwood due 16.00-2, Wabana due 11.00-2, Robert Bornhoffen due 12.00-2, Perth due 14.-30-2, Konsul Sartori due 13.00-2, Lakonia due 12.00-4, Clyde Chivalry due 20.30-2, Manchester Prospector due 16.-00-3, Scott Misener due 13.30-2, Saxonia due 1.30-2.
St-Jean, 14 — 09.00-2 Dashwood, 07.-30-2 McMichael.
Québec, 0 — Arr: 07.00-2 North Shore, 08.30-2 D. O. T. 78, 02.30-1 Marstenen, 04.00-1 C.G.S. Sir William Gilbert & Tow D.O.T. 54, 04.50-1 D.O.T. 53, 13.-00-1 Sunrose, 03.40-31 Vestvard, 04.30-31 R. A. McInnis, 09.00-31 Frank J. Humphrey. Anc: 06.25-2 Norvest. Dep: 06.-30-2 Firbranch, 15.00-1 Marstenen, 17.-00-1 North Gaspé, 01.00-31 Coteaudoc, 18.00-31 Annika, 14.30-31 B. A. Peerless, 16.00-30 Empress of England, 17.30-30 North Pioneer.
St. Nicolas, 13 — 07.45-2 North Coaster, 07.10-2 Beaverdell.
Grondines, 41 — 08.55-2 Birchton.
Batiscan, 51 — 04.05-2 Ravnefjell.
Trois-Rivières, 66 — 08.50-2 Santa Mercedes.
Sorel, 100 — 00.15-2 Solviken, 04.-05-2 Hoperidge, 01.50-2 Thunder Bay, 02.10-2 Cydonia, 02.45-2 Sea Transport. Arr: 00.15-2 Napoli, 04.15-2 L'Etoile de la Mer.
Cap St-Michel, 125 — 06.55-2 Transcape, 03.10-2 North Gaspé, 03.50-2 Cape Breton, 00.20-2 Cornwall, 07.20-2 New Zealand Star, 02.50-2 Marstenen, 02.-55-2 Solviken.
Montréal, 139 — 00.25-2 Princess Irene, 02.50-2 Francisca Morazan, 00.15-2 Lévisienne.

EN-DESCENDANT

Montréal, 139 — 07.00-2 Missouri.
Sorel, 100 — 06.05-2 Texaco Warrior, 08.35-2 Kingdoc.
Trois-Rivières, 66 — Arr. 02.45-2 Bayshell. Pass. 07.55-2 Rockcliffe Hall.
Québec — Arr. 07.00-2 Metis, 03.25-1 Irvingwood, 22.30-1 Firbranch, 16.00-31 Irvinglake, 07.10-31 Mormacmail, 09.30-31 CGS Ernest Lapointe, 15.40-30 North Voyageur, 07.30-30 B. A. Peerless, Dept 11.00-1 Irvinglake, 05.00-1 CGS Montcalm, 25.30-30 Hudson Point, 19.00-31 Mormacmail, 19.00-30 Lica Mearsk. Pass. 08.40-2 Norderhoim.
St-Jean, 14 — 07.25-2 Monica Smith, 08.05-2 Belle Isle II.
Pointe au Père, 158 — 01.55-2 Rheinhaussen, 03.05-2 Buccaneer, 03.20-2 Irplnia — 05.10-2 Alcoa Puritan, 05.35-2 Jane Stove, Arr. 03.35-2 Irvinglake.
Rivière au Renard, 340 — 23.35-1 Maplebranch.

OUEST DE MONTREAL

Hornes Point, 192 — Jackson Princess due 12.00-2, 11.45-1 Duivendrecht.
Iroquois, 98 — 07.30-2 Crystal Diamond.
Snell Lock, 72 — 07.30-2 Hoegh Silvercrest, 03.15-2 Col. R. R. McCormick, 08.35-2 Ganadoc.
Beauharnois, 27 — 00.30-2 Keybar, 06.20-2 Anni Nubel, 06.20-2 Coalfax, 20.45-1 Starmount.
St-Lambert — 07.00-2 Amal, 10.20-1 Richard De Larrinaga, 14.25-1 Prins Frederik Hendrik, 13.05-1 Southcliffe Hall, 16.25-1 Manitoulin, 23.10-1 Falkenger.

VOUS SENTEZ-VOUS VIEILLIR PARCE QUE VOUS DEVEZ VOUS LEVER LA NUIT?

Des millions de personnes constatent qu'en combattant les irritations ordinaires des Reins ou de la Vessie, elles se sentent mieux et plus fortes. Ces irritations, fréquentes après 35 ans, peuvent causer de la tension et de la nervosité résultant d'une urination trop fréquente, avec brûlements et démangeaisons, le jour et la nuit. Vous pouvez en perdre le sommeil, souffrir de Maux de Tête, Maux de Dos, si vous sentir vieux, fatigué, déprimé. OYSTEX procure vite du soulagement, car il enraye les germes irritants de l'urine forte et acide, et soulage la douleur. Sans danger pour jeunes ou vieux. Procurez-vous OYSTEX chez votre pharmacien. Sentez-vous vite mieux.

Ann.



Agent général pour le Canada: J. Alfred Ouimet, Montréal

VOTRE ENFANT EST-IL GRIPPÉ?



L'EMPLÂTRE MOUTARDE RIGOLLOT SAIT SE FAIRE DOUX POUR LES PEAUX DÉLICATES

Une grippe, un bon rhume, un petit coup de froid sont choses banales chez les enfants: il suffit de les arrêter à temps. C'est l'affaire de l'emplâtre moutarde RIGOLLOT grâce à son action révulsive.

Pour les "peaux sensibles", il existe deux procédés adoucissants:

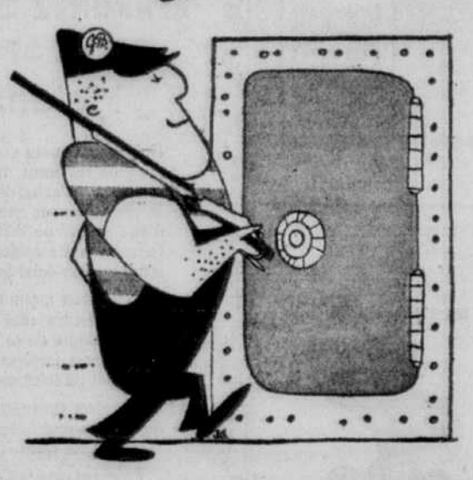
1°) Interposez, entre l'emplâtre moutarde et la peau un linge très fin ou une feuille de papier de soie simple ou double préalablement mouillée.

2°) Attendre plus de 5 minutes avant d'appliquer sur la peau le RIGOLLOT humide.

L'un ou l'autre de ces procédés permet de soulager rapidement toux, rhumes et grippes chez les personnes délicates . . . (ou les maris douillets!)
(chez votre pharmacien)

TREMPEZ-APPLIQUEZ
RIGOLLOT
LE VRAI Rigollot FAIBLE RESTE!

Confiez-le à J.B....



entreposage

Les entrepôts de J.B. comptent parmi les plus vastes au pays. Des voûtes spéciales y sont aménagées pour protéger vos tapis, meubles, marchandises ou vos objets précieux. Tout ce que vous confiez à J.B. est entreposé dans les meilleures conditions qui soient et à une température idéale. Une désinfection périodique en assure la conservation jusqu'à demande.



LA PROPRETÉ D'UN HÔPITAL...
LA SÉCURITÉ D'UNE FORTERESSE!
60e ANNIVERSAIRE 1899 - 1959
J.B. Baillargeon Express
LAFONTAINE 2-2737
2030 RUE DE LA COURONNE QUÉBEC

Des candidatures surprises pourraient causer une lutte...

(Suite de la page 3)

73.1% des 46,264 voteurs inscrits avaient rempli leur devoir d'électeur le jour de la votation.

APPEL NOMINAL

L'appel nominal se fera jeudi à 4h. p.m. Mais déjà la majorité des candidats ont déposé leurs bulletins de présentation et les sommes requises pour les rendre éligibles. A l'échevinage, le dépôt est de $200, tandis qu'à la mairie il est de $500. Les deux Hamel ont rempli les conditions requises.

Ce matin, M. Emilien Boissinot a déposé son bulletin, lequel comprend 2,450 noms alors qu'il y a 6,182 voteurs au siège des locataires dans le quartier St-Jean-Baptiste. Parmi les échevins il ne reste que M. Gérard Moisan qui n'a pas déposé son bulletin. Les 14 autres ont rempli toutes les conditions requises alors qu'un seizième membre du conseil, M. A.-H. Légaré, a démissionné il y a quelques semaines.

A 4 h., p.m le bureau du greffier cessera de cevoir des nominations. Alors, tous les condidats se rendront sur le palier de l'hôtel de ville, à porte faisant face au monument Louis Hébert, et seront présentes individuellement à la foule. Chacun aura une couple de minutes pour faire son boniment.

LES CANDIDATS

A la mairie: le maire Hamel vs M. Gérard Raymond Hamel (et peut-être Me Raymond Cossette).

A l'échevinage:

Champlain — M. David Burns, sans opposition à date, représentant des propriétaires; M. Paul Mecteau, représentant des locataires, qui aura probablement comme adversaire M. Albert Dion, lequel n'a pas encore déposé son bulletin;

St-Jean-Baptiste — M. Ulderic Bédard, propriétaires, vs M. Roméo Robitaille, entrepreneur-plombier qui a été défait déjà dans le passé; M. Emilien Boissinot, locataires, vs M. Gérard Guay, ex-député provincial et ex-échevin;

Montcalm — Me Henri Beaupré, propriétaires, et M. Henri Gagnon, locataires, qui n'ont aucune opposition à date;

St-Roch — M. Gérard Moisan, propriétaires, vs M. Philias Baker, garagiste; M. Jos. Matte, locataires, doyen des échevins qui n'a pas d'opposition à date;

St-Sauveur-Est — M. Jules Morency, propriétaires, vs M. Georges-Edouard Zicat, manufacturier de chaussures; M. Jos. Conseiller, locataires, vs M. Marcel Laroche, cordonnier;

St-Sauveur-Ouest — M. Gaston Flibotte, propriétaires, vs M. Emile Ratté, tavernier; M. Damase Blais, locataires, qui n'a aucun adversaire à date;

Limoilou-Ouest — M. Arthur Juneau, propriétaire, vs M. Isidore Deschesnes, professeur; M. Médéric Robichaud, entrepreneur-général, vs M. Léopold St-Gelais, épicier; il s'agit du siège laissé vacant par l'ex-échevin A.-H. Légaré; M. Adrien Pelletier devait se présenter lui aussi mais il a décidé de se retirer de la lutte;

Limoilou-Est — M. Jean-Marie Lafleur, propriétaires, vs Me Paul Dion, avocat, et M. Paul-Henri Lafond, entrepreneur-général; M. Gérard Hamel, locataires, vs M. Maurice Ratté, photographe; M. Gérard Gauvin, a pris son bulletin de présentation mais il ne l'a pas déposé à date.

SPARTON

STÉRÉO HI-FI SPARTON

Voici le son qui a une nouvelle dimension, dans un appareil Hi-Fi Stéréo Sparton en un seul meuble, alliant de façon parfaite le style oriental au style occidental. La superbe ébénisterie loge le remarquable système Sparton de haut-parleurs à phases contrôlées, indispensable à la réalisation complète de l'effet Stéréo. Alors que d'autres modèles peuvent atténuer la beauté et le brio du véritable effet Stéréo, le système Sparton de haut-parleurs à phases contrôlées crée pour vous le son à dimension-dans-l'espace auquel vous vous attendez. De pair avec ce nouveau son, les circuits du radio AM et FM ont été mis au point avec un soin minutieux pour qu'ils s'assortissent au système Sparton de haut-parleurs à phases contrôlées. Ces réalisations font maintenant partie de votre nouvel appareil Stéréo Hi-Fi Sparton pour augmenter encore plus votre agrément d'écoute et votre satisfaction. Voyez la gamme complète d'appareils de TV, Stéréo Hi-Fi, Radios, Tourne-Disques et Disques Sparton chez le marchand qui exige ce qu'il y a de mieux . . . chez le Marchand Sparton le plus proche de chez vous.

Conception et fabrication par SPARTON of Canada, Limited à London.

POUR UNE TONALITÉ ET UNE APPARENCE HORS PAIR, VOYEZ CES MARCHANDS SPARTON

QUEBEC
AU MEUBLE MODERNE, 188 rue St-Jean
LUCIEN GOULET, 89 Est, rue St-Joseph
J.-B. LALIBERTE, 595 Est, rue St-Joseph
GEO.-M. LATOUR, 1640 - 3ième Avenue
LA CIE PAQUET, 575 rue St-Joseph
MARQUETTE ELECTRIQUE, 132 rue St-Jean
RADIO DISC., 301 de la Canardière
SYNDICAT DE QUEBEC, 225 rue St-Joseph
SILLERY
MAGUIRE ELECTRIQUE, 1930 Avenue Maguire
LAUZON
ARMAND HAMELIN, 1 rue St-Joseph, Lauzon
LEVIS
NOREAU ELECTRIQUE, 44, rue St-Louis, Lévis
LORETTEVILLE
CLAUDE SIOUI ENR., Village des Hurons
DISTRIBUTEURS
CHICOUTIMI, LAC ST-JEAN
POTVIN & TREMBLAY, 251 rue Ste-Anne
RIMOUSKI
CHINIC HARDWARE, 257 rue St-Germain
TERRITOIRES DISPONIBLE COMMUNIQUEZ
M. R. RIEL, 60 De La Ronde, Québec Tél.: MO 1-1575



Votre travail à l'aiguille

par

Laura Wheeler

★

972

Mesdames, voyez quelque chose de nouveau ! Ce sont des cadres ayant comme motifs des animaux en parade. Ajoutez de la gaieté dans la chambre des enfants avec ces magnifiques cadres.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:
SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Prix: 50¢

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervvalle de 15 à 20 jours.

Un homme d'affaires canadien tenu de payer l'impôt sur un salaire de $25,000 par année

Ottawa (PC) Le ministère du Revenu a gagné un procès contre l'ancien président d'une société qui a reçu en salaire $75,000 durant une période de trois ans, mais n'a pas travaillé pour gagner cet argent.

Le président en question, dont le nom n'est pas mentionné dans un verdict de la Commission d'appel de l'impôt sur le revenu publié le 30, soutenait que cet argent constituait une partie des termes de l'acte de vente de la majorité de ses titres dans la compagnie. Les produits des ventes de valeurs de bourses sont exempts d'impôt.

Le juge Maurice Boisvert de la Commission a déclaré que, par cet acte de vente, le président devait se trouver comme "conseiller" de la société, laquelle l'a payé $25,000 par année durant trois ans, après qu'il eut vendu ses titres en 1953.

A la demande du contribuable, la cause fut entendue privément; c'est pour cette raison qu'aucun nom n'apparaissait sur le verdict. Le total des impôts que la personne en question devait payer pour les années '53, '54, '55 se chiffrait par $92,339.

Il a été révélé au cours du procès que, à la suite d'une querelle avec les autres sociétaires, le président de la compagnie décida de vendre ses titres $2,156,400 à trois autres personnes à la condition qu'il soit employé par la compagnie au salaire annuel de $25,000, qu'il reçoive une pension de retraite de $15,000 par année toute sa vie durant et que, pendant un an, il ait l'usufruit d'une automobile appartenant à la compagnie et que cette dernière lui paie une secrétaire ainsi qu'un chauffeur.

L'ancien président a affirmé devant la commission qu'il n'a pas travaillé pour la compagnie au cours de ces trois années et qu'il n'en aurait rien fait même si on le lui avait demandé. Il a expliqué que les trois acheteurs en étaient parfaitement au courant.

Le juge Boisvert a déclaré que la Commission d'appel ne pouvait accepter cette affirmation comme telle parce qu'elle manifestait une intention différente de ce qui avait été écrit dans l'acte de vente.

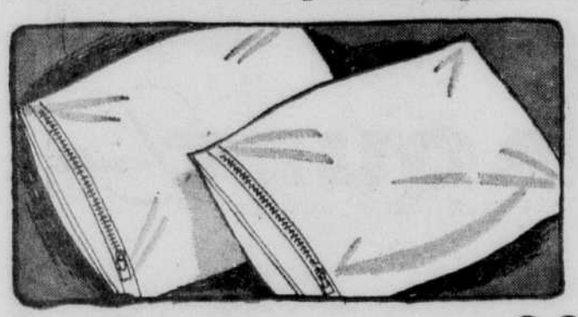
J. Laplante accusé

Ottawa, (PC) — John Laplante, 27 ans, d'Ottawa, a été envoyé à son procès hier sous une accusation de négligence criminelle à la suite de la mort de M. John Conlon, 82 ans, d'Ottawa, tué le 28 septembre dans un accident de la circulation. M. Conlon est mort à la suite de la collision entre l'automobile de Laplante et une autre automobile dans laquelle la victime avait pris place. A la fin de l'enquête préliminaire, hier, Laplante a avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir conduit sans permis et a été condamné à $15 d'amende. Une troisième accusation, celle de ne pas avoir effectué un arrêt, a été retirée et incorporée à l'accusation de négligence criminelle.

La Compagnie PAQUET Limitée
PREMIER À QUÉBEC

VENTE d'articles en PLASTIQUE A 88c
ou 6 pour 5.00

Un choix de plastiques indispensables au foyer!



1 - Couvre-oreillers

en plastique Vinyl durable, à l'épreuve de l'eau, de la poussière; parfaitement lavable, il se pose facilement grâce à une fermeture éclair à la largeur. 21" x 27" 2 pour..... .88



2 - Tapis-cabaret

pour recevoir les couvre-chaussures. Très pratique dans une entrée . . . protège tapis et prélarts. Fabrication en polythène de qualité très pesante à motif losange..... .88



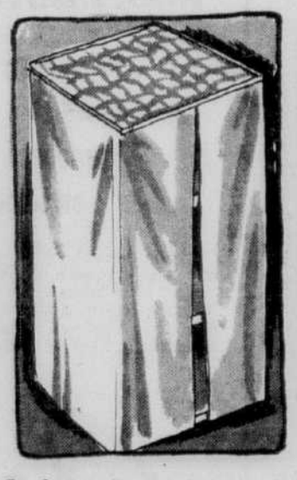
3 - Housse pour lessiveuse

Bonne fabrication de plastique aux divers motifs qui ne craquèle pas et conserve sa couleur. Choix de turquoise ou rose avec dessins dorés. Chacune .88



4 - Sac à caoutchoucs

très utiles à l'écolier! Fabrication en plastique pesant au fini cuirette se fermant avec forte corde. Compartiment pour identification. Brun, noir, bleu marine..... .88



5 - Couvre-caisse

d'oranges si souvent utilisée comme table de nuit, etc. Plastique opaque genre matelassé dans les tons de bleu ou rose. Deux pour ..... .88



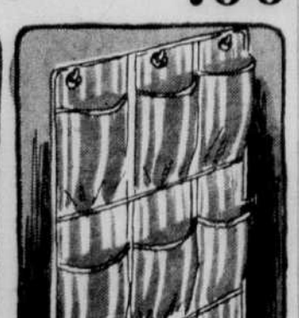
6 - Housse pour chaises

2 pièces pour siège et dossier, en plastique transparent. Facile d'installation et d'entretien, elle protégera vos chaises plus longtemps .88



7 - Enveloppes

pour manteau ou complet. Modèles individuels en plastique: le premier opaque, le second transparent avec fermeture éclair. Chacune ..... .88



8 - Sac à souliers

en coton résistant de diverses couleurs et motifs, contenant six paires de chaussures. Un moyen facile et propre de remiser et retrouver les chaussures. Chacun..... .88

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE rue St-Joseph, Québec.
Veuillez m'expédier

Quantité	Description	Prix

Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Comté .....
Comptant ..... Entrée ..... C.O.D. .....
Taxe prov. 2%

COMMANDEZ PAR LA POSTE
ET PAR TELEPHONE LA 9-4501

Rayon du Plastique
Rez-de-chaussée

La Compagnie PAQUET Limitée
PREMIER À QUÉBEC

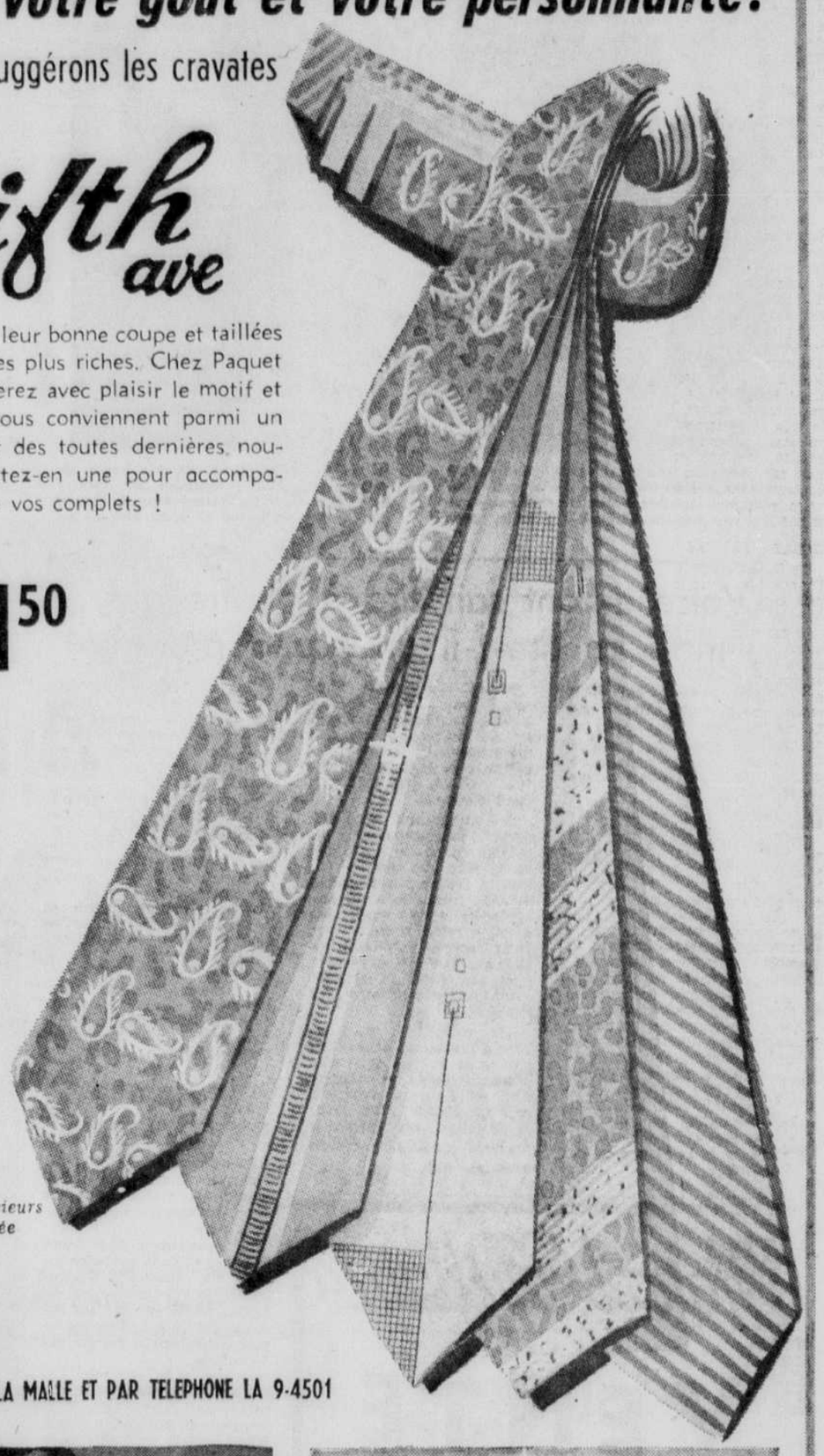
Ayons l'oeil sur la cravate de monsieur cette semaine... et toute la saison! choisissez-la avec soin... c'est elle qui révèle votre goût et votre personnalité!

Nous vous suggérons les cravates

Fifth ave

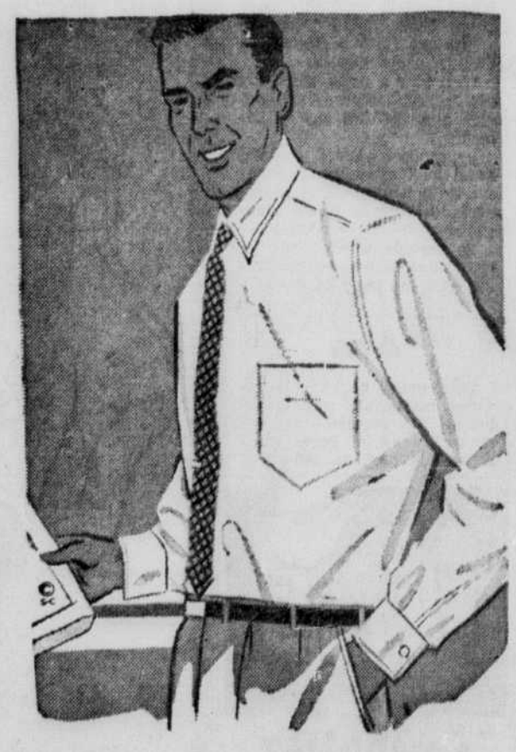
reconnues pour leur bonne coupe et taillées dans les soies les plus riches. Chez Paquet vous sélectionnerez avec plaisir le motif et la teinte qui vous conviennent parmi un choix abondant des toutes dernières nouveautés. Achetez-en une pour accompagner chacun de vos complets !

1.00 et 1.50



Articles pour messieurs
Rez-de-chaussée

COMMANDEZ PAR LA MALLE ET PAR TELEPHONE LA 9-4501





Quatre marques réputées:
Arrow – Tooke – Forsyth – B.V.D.

Chemises blanches toutes confectionnées de broadcloth de coton de première qualité. Modèle régulier à poignet simple ou double et petit collet court. Pointures: 13½ à 17. Chacune..... 5.00

Chic ensemble cravate et bas

D'un goût sûr et de qualité parfaite, cet ensemble ajoutera une note distinctive et personnelle à votre nouveau complet. Cravate de soie avec motif se retrouvant aux bas; ce dernier est en nylon extensible sans pointure. Tons de brun, bleu ou gris fumée. L'ensemble 2.95

Magnifiques mariages de fourrure, de lainage et de broché



Costumes fabuleux présentés par Dina Merrill dans une collection extraordinaire où les ensembles sont tous des exemplaires uniques qui ont spécialement été dessinés par les meilleurs couturiers. La fourrure, les lainages ou les brochés font les mariages les plus inattendus et les plus somptueux.



A droite : Costume du soir noir en brocard de soie suisse, création de Ben Zuckerman. Une robe sans manches à encolure carrée se porte sous une jaquette décollée à la taille, avec col de chinchilla fermé par une boucle de velours. Ci-dessus : Ensemble de jersey beige et de léopard. Justeaucorps de léopard jupe étroite en jersey et veste doublée de fourrure.

Votre enfant sait lire à quatre ans, mais en tire-t-il un grand profit ?

A quel âge faut-il apprendre à lire ? C'est une question que l'on pourrait croire réglée, si l'on considère l'organisation même de l'école primaire où les enfants sont admis à l'âge de six ans.

Cependant, un certain nombre d'enfants arrivent dans la première classe primaire, déjà bien "débrouillés", soit par les parents, soit par l'école maternelle.

Ce qu'il faut noter, c'est que les éducateurs, il n'y a pas si longtemps, considéraient que l'apprentissage à l'âge de quatre ou cinq ans de la lecture était prématurée, que l'enfant avait assez à faire à apprendre les choses, pour qu'on n'interpose pas, prématurément, entre le monde et lui, les signes de l'écriture qui nuiraient à son développement mental, même s'il devait acquérir une petite avance apparente dans le domaine de la lecture ou de l'écriture.

Il semble, que cette règle, souvent rappelée par des circulaires aux écoles maternelles, de ne pas aborder prématurément les exercices abstraits de lecture et d'écriture, ne soit que médiocrement observée.

Des instituteurs font état de résultats obtenus, par des enfants de quatre à six ans, en matière de lecture. Ces maîtres semblent penser que, de l'âge de quatre à six ans, apprendre à lire n'impose pas à des enfants normaux une surcharge extraordinaire, mais que, par contre, l'avance prise, permettrai de redonner à tout le cycle primaire une efficacité.

Elle permettrait aussi, selon un instituteur d'accomplir plus jeune le cycle des études primaires et de le prolonger d'un an au cours supérieur, sans que l'enfant ainsi subisse de retard pour aborder la première classe du cours secondaire.

Les maîtres qui préconisent l'apprentissage très précoce de la lecture ajoutent ordinairement ce correctif, que ce système est bon pour les enfants "doués" ou d'un âge mental suffisant.

Que des résultats proprement "scolaires" puissent être obtenus d'un enfant avant l'âge de six ans, ce n'est guère douteux, qu'il y ait profit à chercher un tel résultat, nous ne le croyons pas.

Nous croyons qu'un travail scolaire prématuré risque, au contraire, de nuire à l'intelligence même de l'enfant qui doit se nourrir d'abord de notions concrètes, à son équilibre mental, à sa santé même et à sa joie de vivre, ce qui nous semble une considération primordiale.

La cigarette enfume l'esprit ?

Edimbourg, Ecosse (UPI) — Pourquoi fumez-vous tellement? Les chances sont que vous êtes tout simplement terre à terre.

Le département de la Santé publique et de la médecine sociale de l'université d'Edimbourg vient de publier les résultats d'une enquête qui indique que les gros fumeurs ne sont généralement pas des intellectuels.

Le rapport précise entre autre que la proportion des fumeurs par rapport aux non-fumeurs est plus élevée dans la classe sociale inférieure que parmi l'élite.

L'article reste vague sur la définition des classes.

L'enquête a aussi découvert que les non-fumeurs sont peut-être plus raffinés que les fumeurs.

Le rapport Lancet prétend aussi qu'il existe un lien entre les non-fumeurs et la respectabilité de la classe bourgeoise.

Et l'article conclut que les gros fumeurs ne sont habituellement pas les plus dévots.

Avis

Le Courrier de Mireille paraîtra dorénavant sous la rubrique "Un problème par semaine", dans les pages féminines du Soleil du samedi.

Marcel Millaire

VENTE

commençant demain mardi pour 5 jours

ROBES

Dernières nouveautés de la saison. Tissus assortis tels que lainage, crêpe, jersey, etc. Grand choix de tailles et de teintes.

Val. rég. $19.95 à $39.95 Spécial $10.

COSTUMES 1/2 PRIX

garnis ou non de fourrures

Marcel Millaire

690 rue St-Jean .... — Tél.: LA 2-3232



Combattez la FAIBLESSE

Si vous êtes pâle, faible, toujours fatiguée, sans appétit, nerveuse, endurant des malaises organiques dus à la pauvreté du sang, les bonnes PILULES ROUGES, par leur formule à base de fer, sont un tonique qu'il vous faut. Achetez aujourd'hui même les

PILULES ROUGES

AMÉLIORÉES

Elles sont peu coûteuses. Tonique à base de fer, préparé contre l'anémie. 3-59

Prends ton essor, ma jolie! dans Double Play

par warner



Bandes croisées disciplinant l'abdomen

Femme chanceuse! Vous aimerez l'effet amincissant de Double Play. Ce panneau avant de conception unique garde l'abdomen plat, en grand confort... même lorsque vous êtes assise! Essayez une gaine Double Play cette semaine et ... voyez la différence!

147: *Gaine amincissante dotée du "Sta - Up - Top(R)" qui ne roule pas. Agencement de tulle extensible, souple mais ferme et de satin élastique.*

Petite - moyenne - grande .. 10.

Aussi gaine-culotte longueur moyenne, ceinture "Sta-Up-Top". Blanc. Petite, moyenne, grande. 11.

COMMANDEZ PAR LA POSTE ET PAR TELEPHONE LA 9-4501

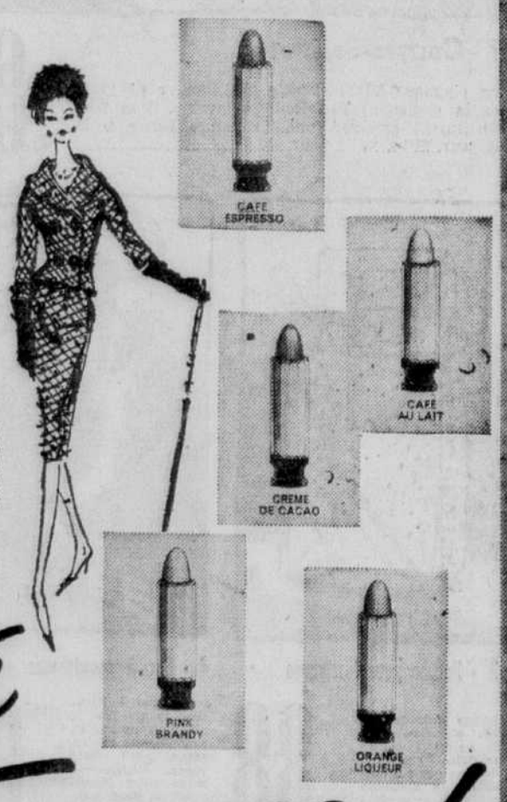
Vêtements de base — Premier

La Compagnie PAQUET Limitée PREMIER À QUÉBEC

MAX FACTOR

innove une nouvelle tendance en coloris

Une fois de plus, Max Factor a créé une tendance nouvelle de la mode ! Il a "piqué" ses roses et rouges à lèvres d'une touche de café pour offrir sa toute dernière trouvaille . . . Café Espresso !



Café Espresso!





Built-in brush... exclusive with MAX FACTOR

COLORIS DE ROUGES A LEVRES

Notez les six nouvelles teintes luxueuses de rouges à lèvres: Café Espresso, légèrement accentué de la saveur de café, liqueur orange, crème de cacao, café au lait, rose "Brandy", capucine royale. Tous les rechanges dans l'étui Hi-Society de Max Factor.

Aussi disponible dans le rouge régulier Hi-Fi — $1.50 — Hi-Society — 1.95, rechange — 1.25

Pour vos yeux, même coloris Café Espresso en liquide "Eye Liner" ! Couleurs vivantes qui ne maculent jamais, s'appliquent en quelques secondes grâce au nouvel applicateur "brosse à même" exclusif à Max Factor. 10 nuances fabuleuses à votre choix — 1.95

Cosmétiques — Rez-de-chaussée

COMMANDEZ PAR LA POSTE ET PAR TELEPHONE LA 9-4501

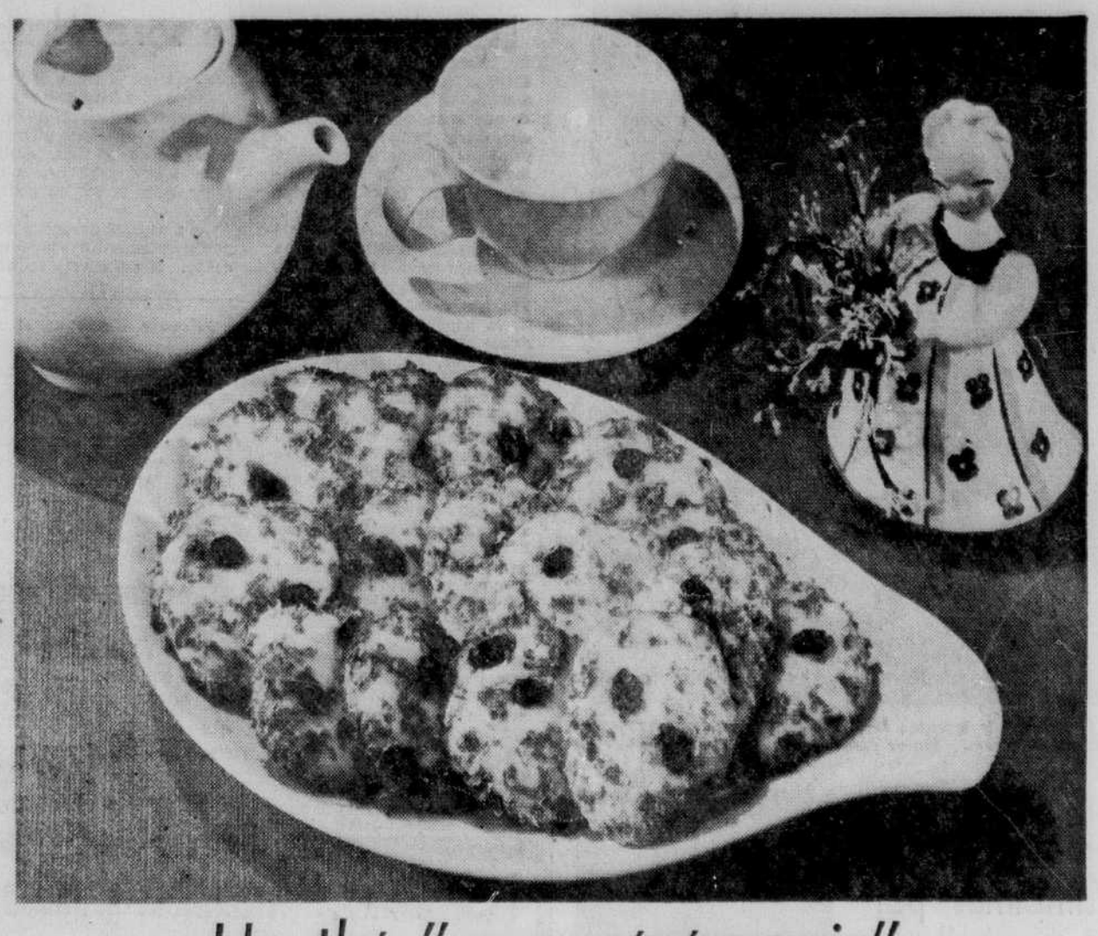
Salade Western

12½ lbs viandes froides assorties Bruns (la couper)
7½ lbs céleri
2 c. à table de sel
Mayonnaise
20 Oeufs à la coque
2 lbs cornichons sucrés hachés
2½ lbs feuilles de laitue

Mélanger les viandes en morceaux, ajouter céleri, cornichons et sel. Conserver plusieurs oeufs pour la garniture. Ajouter de reste. Ajouter la mayonnaise. Déposer sur des feuilles de laitue. Garnir de mayonnaise. Déposer sur des feuilles de laitue. Garnir de mayonnaise et de tranches d'oeufs. **(Pour 50 personnes)**

Décorative

Une salade à la fois décorative et succulente ; comme plat de base, un mélange de viande et de légume qui satisfera tous les goûts et tous les appétits. Servie avec des petits pains, des biscottes ou autres pains assortis.



Un thé "sans cérémonie"

Le thé "sans cérémonie" où l'on échange des propos distrayants, tout en dégustant des rafraichissements légers, constitue une façon agréable de recevoir qui plait autant à l'hôtesse qu'à ses invités. Lorsqu'on y sert en plus des mets délicieux, le thé devient une réunion populaire que toutes aimeront répéter souvent.

Voici une recette de biscuits pratique et savoureuse pour de semblables occasions. Les biscuits à thé au citron mêlent agréablement le goût des flocons de son au raisin sec et du citron. Servez-les et vous verrez que vos invités seront contents d'y goûter une seconde fois à votre prochaine réception.

BISCUITS A THE AU CITRON...

1½ tasse de farine tamisée
1½ c. à thé de poudre à pâte
¼ c. à thé de sel
½ tasse de beurre mou
¾ tasse de sucre
2 c. à thé de pelure d'orange râpée
2 oeufs
¼ tasse de lait
1½ tasse de flocons de son au raisin sec

Tamiser ensemble la farine, la poudre à pâte et le sel. Mélanger le beurre, le sucre et la pelure d'orange râpée; ajouter les oeufs, un à la fois, en battant bien après chaque addition. Incorporer le lait. Ajouter les ingrédients secs tamisés et bien battre. (La pâte semblera très douce). Ecraser légèrement les flocons au raisin. Rouler des c. à thé pleines de pâte dans les miettes. Placer sur des tôles à cuire graissées. Cuire à four modéré (375 d. F.) environ 12 minutes.

Environ 2½ douzaines de biscuits de 2½ pouces de diamètre.

Plus fine qu'eux



Avant de prévenir votre petit que c'est l'heure de prendre son médicament, assurez-vous bien que tout est prêt. Par exemple, dans le cas de liquide, ayez un mouchoir de papier prêt pour recueillir les gouttes et pour éponger le menton. Et souvenez-vous qu'il ne faut jamais placer une bouteille dans le rayon d'action des petits bras récalcitrants.

Japonaiseries pour les petits enfants

Par J. C. GRAHAM,
correspondant de
la Presse Canadienne

Auckland. (PC) Les Néo-Zélandais se précipitent dans les librairies pour se procurer une série de livres pour enfants venant du Japon et qui donnent une nouvelle touche aux histoires de fées remâchées des douzaines de fois et révèlent certains fait étonnants sur le règne animal.

Un des petits livres reproduit des dessins d'animaux au-dessous desquels on peut voir des explications de ce genre :

"Les singes sont les plus près des humains et ont abondamment d'esprit".

"Un léopard est l'animal le plus féroce avec des arbres grimpants adroit".

"Un ours blanc vit sur la mer froide de la zone nord. Son corps est tout blanc et très bien pour nager".

"Une girafe au long cou vit dans plaine africaine de gazon avec flottes".

"Un chameau a des bosses sur son dos et est nécessaire pour voyager sur le désert".

Et au-dessus de la photo d'un boeuf frison on lit ceci : "Une vache a deux cornes sur sa tête et est très utile pour un humain".

TROIS COCHONS PETITS

Mais l'histoire des trois petits cochons connait encore plus de popularité chez les collectionneurs. Voyons plutôt comment les conteurs japonais l'ont refondue.

"Trois petits cochons voulaient construire leurs jolies propres maisons. Le frère aîné dit : 'Pour faire une jolie maison ce n'est pas difficile'. Et il dormit d'un sommeil facile.

"L'autre frère dit : 'Faire une maison est aussi facile'. Et il chanta une chanson avec accordéon.

"Le jaune frère travailla dur pour faire une maison seul. Le premier frère était fainéant, certainement. Alors la maison qu'il construisit en était une de paille. Le frère du milieu était aussi fainéant. Alors la maison qu'il construisit était faite des flocons de planches.

"Mais le jeune frère était diligent. Alors la maison qu'il construisit était une brique de maison jolie.

"La premier et deuxième frères maison fut détruite à terre par une loup immédiatement. Le loup entra dans la cheminée et dit : 'Malheur, cela semble être ignorant de venir ici'.

"Mais la maison du jeune frère ne pouvait être détruite par le loup à terre. Se tint près du poêle et brûla du charbon de plus en plus gros. Enfin la queue du loup prit feu. Alors il se sauvit disant de l'aider du feu".

Au parlement on a demandé ce qui pouvait être fait au sujet de l'importation de ces livres "renversants" et "ignorants" pour enfants, mais le ministre des Douanes, M. Boord, dit qu'il n'a pas le pouvoir de mettre fin à ces importations. Il dit que ce sont les parents qui détiennent le remède, car eux peuvent refuser de les acheter.

Toutefois, jusqu'ici, ces éditions surprenantes connaissent une grande vogue à cause de leur nouveauté.



CONFIÉ À UNE
SPÉCIALISTE
EN ÉPILATION

Ne laissez jamais à vos poils superflus le temps de pousser au point de devenir un sujet de commentaires embarrassants à votre égard. Débarrassez-vous donc *radicalement* de ces poils.

Certainement, c'est la plus logique solution . . . surtout que maintenant la méthode Gregory System a rendu l'épilation permanente si confortable, si rapide et à la portée de toutes les bourses.

Les cliniques Gregory, réservées exclusivement aux dames, se dédient uniquement à ce service de beauté féminine. Nous possédons les plus modernes appareils d'épilation par ondes courtes. Nos techniciennes sont hautement qualifiées. Grâce à la pratique ininterrompue de l'épilation permanente, elles sont devenues des expertes. Cette "spécialisation" est définitivement un atout de plus en votre faveur. Elle vous assure entre autres: un plus grand confort durant l'épilation, moins de temps à perdre à la clinique et, surtout, le plus bas prix possible. De plus, vous avez la *garantie à vie* que nous vous épilerons gratuitement tous poils qui repousseraient ultérieurement sur les places qui ont "déjà été épilées" par nous.

Si vous avez le moindre doute sur l'épilation par ondes courtes, demandez l'avis de votre médecin. Téléphonez-nous aussitôt pour fixer votre rendez-vous d'examination et démonstration. C'est sans aucune obligation pour vous. Le numéro à signaler est : LA 9-1879.

Notre brochure explicative illustrée vous sera postée gratis, sur demande.

Gregory System ★

CLINIQUE D'EPILATION SCIENTIFIQUE

Tél.: LA 9-1879 - Suite 2, 695 est, Boul. Charest, Québec.

OUVERT : De 10 h. a.m. à 7 h. 30 p.m. — Samedis: 10 h. a.m. à 3 h. p.m.

★ LA PLUS VASTE ORGANISATION AU MONDE D'EXPERTS EN EPILATION PERMANENTE, CLINIQUES AU CANADA, ETATS-UNIS, MEXIQUE, CUBA, VENEZUELA ET PORTO RICO.

Le tiroir aux conseils

Un blanchissage à sec pourra être employé pour les vêtements "lavés-portés" et même pour les cotons traités à la résine. Le fabricant affirme que son produit n'abimera pas les couleurs lavables et ne jaunira pas les tissus.

Une nouvelle lampe pourra brûler jour et nuit durant cinq ans en entrainant une dépense d'électricité d'une valeur de trois sous ou moins par an. La lampe produit la lumière sur la surface de métal sans l'aide d'ampoules, de tubes, ou de filaments.

Une aide pour la ménagère : une brochette qu'on introduit dans la viande ou la volaille pour en accélérer la cuisson, la congélation ou la décongélation. L'aiguille est remplie d'un liquide chimique "Fréon-12", un agent qui communique la chaleur ou le froid promptement. Le manufacturier dit que les brochettes réduisent le temps de la cuisson à la moitié. Elles diminuent l'évaporation des jus naturels et elles éliminent l'arosage durant la cuisson.

Une peinture multicolore pour rafraîchir les vieux meubles

Un nouveau genre de peinture qui plait beaucoup est la peinture multicolore à la bruine. Elle peut être vaporisée, roulée ou badigeonnée, mais il y a autant de raisons de l'utiliser pour la couleur et la décoration seules. Les meubles défraichis des enfants peuvent être améliorés et enjolivés avec une couleur vivante qu'ils n'avaient jamais connue auparaant.

Le vieux coffre à l'aspect ennuyeux devient un objet décoratif; la peinture qui ne convenait pas est dissimulée sous une nouvelle peinture qui produit un contraste, infiniment préférable à un timide essai de peinture assortie.

Des petits meubles égayés de cette façon ajoutent tellement à une pièce et leur couleur est si atrayante que le décorateur amateur voudra aussi rafraichir les cadres des gravures, les stores et les autres objets, une fois qu'il aura commencé à employer la peinture multicolore.



La vaporisation peut se faire avec le vaporisateur d'un aspirateur. Un rouleau spécial est requis pour le second genre de peinture, et l'application au pinceau n'est recommandée que pour quelques petits espaces de retouches, mais elle peut être faite. De toute façon, le fini anime la surface de plusieurs couleurs à la fois, et lui donne une texture. Aux vingt combinaisons de couleurs de ce fini s'ajoute une peinture mouchetée or pouvant être utilisée avec les autres harmonies de couleurs.

De nombreuses égratignures peuvent être dissimulées par cette sorte de peinture,

Dr MARTHE PELLAND
Maladies nerveuses
Heures de consultations: 2 h. à 4 h. 30 p.m. et sur rendez-vous.
935 rue St-Jean, Tél.: LA 2-5598

Dr GUSTAVE RATTE
Chirurgien - dentiste
Edifice Banque de Commerce
1000 St-Jean.
(Autrefois 140 St-Jean, Québec)

N'êtes-vous pas ennuyés de voir des murs unis ?
LE PAPIER-TENTURE LES ÉGAYERA
Vos pièces paraitront plus meublées.
Nous avons le plus beau choix.
GAUTHIER LIMITÉE
272, St-Joseph Est. Tél.: LA 4-4625

SENSATIONNELLES *réductions*
SUR
MANTEAUX
COSTUMES
D'AUTOMNE
Chez
H. THIVIERGE LE COSTUMIER

1er groupe
MANTEAUX
COSTUMES
sans fourrure.
Valeur 69.50
pour 39.50

2e groupe
MANTEAUX
COSTUMES
Valeur 79.50
pour 45.00

3e groupe
MANTEAUX
COSTUMES
Valeur 110.00
pour 59.50

33 1/3 de réduction sur tous nos manteaux garnis de riche fourrure.

Tous ces manteaux et costumes sont confectionnés de lainage importé de toute première qualité garnis de luxueux cols de castor et de vison ranch, pastel, saphir et silver blue.

Venez faire votre choix de bonne heure.

H.THIVIERGE
461
ST-JOSEPH EST
LA 5-4961

le costumier

Paul-H. Plamondon, prop.

LE CENTRE DE LA MODE FEMININE A QUEBEC

A la française!

SALADE DE CONCOMBRES A LA LANGUE DE BOEUF

Epluchez un concombre, coupez en rondelles, faites dégorger avec du gros sel. Coupez en petits carrés des tranches de langue écarlate; mélangez avec les concombres, ajoutez des quartiers d'oeufs durs et des rondelles de cornichon. Assaisonnez d'une bonne vinaigrette. Décorez avec du persil haché.

PATE DE LIEVRE

Désossez le lièvre, coupez-le en morceaux que vous faites cuire en cocotte avec beurre, persil, ail, oignons hachés, sel, poivre, et bouquet garni. Ajoutez un verre de vin blanc et une cuillerée à soupe de cognac. Couvrez, laissez cuire trois heures à feu très doux. Retirez le lièvre, laissez réduire la sauce jusqu'à consistance de glace, dressez le pâté dans une terrine, nappez avec la sauce passée et laissez refroidir. Servez bien frais.

CHOU-FLEUR AU BEURRE-NOIR

Epluchez, lavez et faites cuire à l'eau bouillante salée et blanchie avec une pincée de farine un beau chou-fleur, coupé en morceaux. Egouttez, dressez sur un plat. Dans une poêle, faites roussir du beurre, ajoutez un filet de vinaigre et versez cette sauce sur votre chou-fleur.

SALADE DE POIRES-ANANAS

Coupez vos poires épluchées en petits dés, assaisonnez-les d'un sirop sucré et relevé de kirch, sur le dessus posez des rondelles d'ananas frais et au centre de chacune, déposez une cerise confite.

H.R. ouvert vendredi juqu'à 9.30 p.m.

SOLDE de **sacs à main**

25% à 50% de rabais

Un solde remarquable, offrant des épargnes substantielles sur des sacs à main aux formes, matériels et couleurs des plus recherchées . . une note appropriée, voici votre chance d'acheter un cadeau de Noël de haute valeur à très bon compte. Il y en a deux groupes . . .

Se vendaient 15.95 à 65.95

Sacs à main en cuir verni noir; en veau, noir, brun ou bleu marine; suède noir ou brun.

Se vendaient 75.95 à $150

Sacs à main en alligator noir or brun; également en veau dans les mêmes couleurs.

Toutes les ventes sont finales!

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9.30 P.M.



Coup de maître exclusif de H.R. . .
internationalement parlant!

Vêtements disparates assortis, d'Italie et d'Ecosse

Un incident international au succès sans conteste . . des vêtements disparates groupés de façon magistrale et absolument distinctive . . un "rapprochement" imaginatif des couleurs de la blouse de soie classique 'H.R.'s Own', d'Italie . . cardigan et pullover en laine mérino, "Morning Haze" par Munrospun d'Ecosse . . et une jupe faite au Canada en laine écossaise Munro en tons unis ou en plaids estompés . . tous assortis parfaitement en brun cuivré, vert olive, bleu malard et rouge antique.

- Cardigan, tailles 36 à 40, 19.95. Pullover, tailles 34 à 40, 17.95.
- Blouse classique 'H.R.'s Own', tailles 10 à 16, 12.95.
- Jupes étroites, tailles 10 à 16, unies 19.95 . . plaid $25.

A notre nouveau Magasin de Vêtements Sports au deuxième.

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville



Une nouvelle préparation élimine le frottage et le brossage dans le nettoyage du four. Appliquer et laisser reposer 30 minutes pour dissoudre le gras. Rincer ensuite avec une solution d'eau et de vinaigre.

Toujours plus facile

Travaux ménagers simplifiés par des aides et idées nouvelles

Des nouvelles préparations et des accessoires simplifient grandement la tâche de la ménagère moderne.

Des nouveaux produits de nettoyage et des aides-ménagères conçus de façon ingénieuse rendent les tâches domestiques de plus en plus faciles.

Le nettoyage du four, par exemple, qui était autrefois une corvée, est devenu un jeu d'enfant grâce aux nouvelles solutions qui dissolvent la graisse tenace.

Il vous faut tout juste assez d'énergie pour presser le tube et étendre la solution crémeuse sur les grilles et les surfaces du four.

Et vous pourrez vous affairer ailleurs pendant que le produit chimique s'acquitte de sa tâche, qui est de dissoudre la graisse et les parcelles de nourriture brûlée de façon si efficace qu'il vous suffira de rincer ensuite avec une solution d'eau et de vinaigre.

Presque tous les problèmes de nettoyage domestique sont résolus par une autre solution nettoyante de fabrication récente.

Il s'agit d'un liquide réunissant toutes les qualités du savon, du détergent et d'autres nettoyeurs.

Ce produit fera des merveilles sur vos tuiles, vos linoléums, sur le carrelage de la chambre de bain, les planchers, les miroirs et toute autre surface lavable.

C'est aussi un auxiliaire précieux dans la buanderie pour nettoyer les taches tenaces sur les cols et les poignets de chemises et aussi sur les vêtements de travail.

Mettez ce nettoyeur magique à l'épreuve et il fera tout disparaître, à l'exception du bébé.

DU NOUVEAU DANS LE PLACARD

On vient de mettre au point une nouvelle tringle à crochets sur billes, retenant chacun deux cintres — qui glissent le long de la tringle avec facilité. Cette nouvelle tringle a trois avantages :

1. Elle élimine la gymnastique musculaire que vous deviez pratiquer lorsqu'il s'agissait de retirer une robe placée au fin fond du placard. Un simple mouvement du bras et le vêtement glisse sur la tringle jusqu'à vous.

2. Les crochets sur billes vous permettent d'espacer les vêtements, éliminant ainsi les faux-plis qui se forment inévitablement lorsque les vêtements sont trop rapprochés.

3. Comme la tringle est fixée au-dessous de la tablette du placard, les vêtements sont suspendus plus haut, de façon que les robes du soir ne trainent pas sur le plancher.



Une nouvelle tringle à crochets sur billes retient les cintres et empêche les vêtements de se froisser dans le placard.



Un tablier cordonnier à poches multiples pour y ranger les accessoires de nettoyage évitera bien des pas à la ménagère.

POUR LE BRICOLEUR

Il existe aussi plusieurs produits pour simplifier la tâche du bricoleur.

Entre autres, une pâte qui forme, en séchant, un caoutchouc souple et élastique. Vous pouvez l'utiliser pour calfeutrer, pour isoler, pour sceller et pour imperméabiliser.

Deux autres produits nouveaux font de la peinture un jeu d'enfant.

Une de ces peintures à base de vinyle caoutchouté s'applique au moyen d'un vaporisateur et sèche en un fini moustaché multicolore à surface dure et polie.

L'autre peinture, qui se vaporise également, est un liquide noir mat qui couvre les taches de rouille sur le fer.

En plus de ces nouveaux produits, il y a aussi des idées nouvelles pour simplifier le travail.

PORTEZ VOS ACCESSOIRES DE NETTOYAGE

Vous éviterez bien des pas et éliminerez les voyages fréquents à l'armoire des produits de nettoyage en portant ce tablier du type cordonnier à poches multiples, dans lesquelles vous pourrez ranger vos torchons et accessoires. Vous pouvez aussi utiliser un carton vide de liqueurs pour y ranger vos bouteilles de nettoyeur que vous garderez près de vous.

Salade à la viande Lynn's

- 1 bte de 12 onces de viande luncheon coupée en cubes (Spork, Spam, Jambon épicé au Speef)
- 1 pqt légumes cuits congelés ou
- 1 bte légumes, égouttés
- 1½ tasse céleri haché
- ½ tasse piment vert, coupé en dés
- 2 à table cornichons sucrés, hachés
- 1 tasse macaroni cuit
- ¾ tasse assaisonnement à salade (dressing)
- Sel et poivre
- 1 tasse radis, (pour garniture)

Mélanger tous les ingrédients. Faire bien refroidir. Servir dans un bol à salade bordé de feuilles de laitue. Décorer ensuite de radis. (6 portions)

Ce qui fait du "Soleil" un journal populaire, c'est son information variée et son abondante illustration.

Le talon aiguille sera élargi au printemps

Chicago (UPI) — La femme américaine peut s'attendre à ce que la mode lui offre des chaussures plus solides le printemps prochain, mais le talon aiguille et les bouts effilés garderont la vedette pour au moins une autre saison.

Les experts qui ont assisté à l'exposition nationale de la chaussure prédisent que les nouveaux styles de souliers devraient plaire à la majorité de la population féminine en même temps qu'aux dirigeants de Mobile, Alabama qui ont décrété une loi contre les talons trop pointus.

La pointe des talons sera élargie le printemps prochain aux dimensions d'une pièce de cinq sous au lieu du talon actuel qui finit en pointe.

L'exposition a présenté plusieurs types de souliers de rue à talons plus bas et plus larges que ceux de l'an dernier. Bien qu'on peut difficilement les classer comme talons cubains, ils sont assez larges pour permettre de marcher sur les fissures des trottoirs et sur les grilles sans perdre l'équilibre.

Ils sont aussi en conformité avec la loi Mobile où un décret a été passé contre les talons aiguilles de façon à ce que les femmes portant de tels talons soient tenues personnellement responsables de tout accident qui pourrait survenir.

Les talons aiguilles ont reçu autant d'attention à l'exposition que les talons plus pratiques, mais on les destine surtout aux souliers plus habillés, pour le bal ou pour le soir.

On a accordé beaucoup d'importance aussi au soulier découpé. Il est ouvert au bout, du talon, sur les côtés, pratiquement partout.

A l'opposé de la traditionnelle sandale du soir, le nouveau soulier ouvert se prête à toutes les occasions demandant un soulier plus habillé.

La plupart des souliers fermés gardent la ligne effilée et portent le nom menaçant de "bout aiguille".

Le blanc demeure la couleur dominante pour le printemps et l'été, avec quelques tons pastels.

Fricassée d'agneau et de macaroni — Parer et couper en morceaux d'un pouce 2 livres d'agneau (poitrine, flanc, jarret, épaule). Ajouter 6 tasses d'eau, saler et poivrer. Couvrir et cuire doucement 1 heure. Ajouter 1 tasse de macaroni cru et cuire 20 minutes. Ajouter un piment vert haché et cuire 10 minutes de plus. 6 portions.

GRATIS

NOUVEAU LAIT EN POUDRE AVEC CREME

Pour recevoir gratuitement une pinte de lait en poudre avec CREME, appelez LA 2-1503.

POUR LA FEMME

LES PILULES FEMOL

À TOUS LES ÂGES

Pour dames... Attention, grandeurs de taille 25 à 40

"Confortable – Ne comprime pas" – "Souple – Ne gêne pas"

UNE TAILLE PLUS MINCE DES ANNEES DE MOINS

Ce qui importe, c'est ce qu'il y a à l'avant et à l'arrière. La gaine d'une femme élégante reflète son goût dans sa façon de s'habiller

de REDUCE-EZE AVANT APRES

TOUTE NOUVELLE

10 MANIERES DE CONTROLE

2 CEINTURES JUMELLES CROISEES

Offertes dans 8 grandeurs pour les tailles de 25 à 40

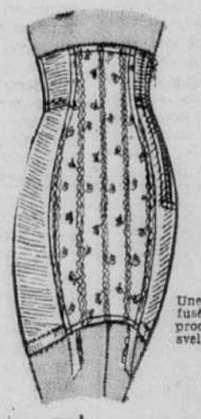
4.99

Amincit de 2 pouces

DE FACE



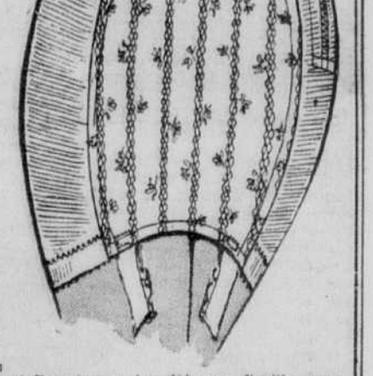
Une ceinture-avant maintient . . . affermit . . . supporte . . . moule contrôle tout le corps



DE DOS



Une ceinture arrière fusèle la taille et procure une silhouette svelte et élancée



- Fermoirs sur les côtés pour l'enfiler sans effort !
- Filet élastique qui s'é-t-i-r-e quand vous vous asseyez !
- 4 pouces de bande de taille avec de petits bouts de baleine pour empêcher l'enroulement !





Goddess Foundation Company Limited
5680 Saint-Dominique, Montréal, P.Q.

Maintenant en vente chez
Maurice Pollack Ltée
Boul. Charest, Québec, P.Q.



pour votre Foyer

SPECIAUX POUR FUTURS MARIES

MOBILIER DE CHAMBRE avec bureau double $89.50

MOBILIER DAVENPORT avec 2 fauteuils $89.50

A l'occasion de L'OUVERTURE DU NOUVEAU DEPARTEMENT DE MEUBLES au 2ème étage nous vous invitons tous et toutes à nous rendre visite au 2ème plancher.

AUCUN DEPOT - JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

	Spécial	Régulier
MOBILIER DE CHAMBRE 3 morceaux, bureau double, fini noyer.	$95.00	$179.00
MOBILIER DE CUISINE chromé	39.00	69.00
MATELAS A RESSORTS première qualité.	17.00	39.00
SOMMIER A LAMES	9.95	14.50
DAVENPORT, avec 2 fauteuils, combiné cuirette, tons nouveaux.	75.00	160.00
REFRIGERATEUR 6 pi. cu., garantie de 5 ans.	149.00	239.00
POELE ELECTRIQUE, 4 ronds, fourneau automatique.	139.00	199.00
LAMPES de table	3.95	7.50
RADIO "Westinghouse"	15.95	24.50
LESSIVEUSE avec pompe et horloge automatique.	99.50	169.00
SPECIAUX POUR FUTURS MARIES	642.35	$1100.50

LE FOYER DES LAVEUSES & MEUBLES INC.

239 ST-VALLIER OUEST — TEL.: LA 3-4638 — LA 2-6651



Un rideau de douche scénique apporte une nouvelle note d'élégance dans la salle de bain que l'on décore maintenant comme les autres pièces de la maison. La tuile ressemble au marbre, mais est faite de plastique. La table de plastique et cuivre est facile d'entretien et le banc, également de cuivre et de fibre tissée, résistera aussi à l'humidité.

L'art dans la salle de bain

La salle de bain se voit donner un nouveau rôle par les décorateurs, qui en font maintenant une salle d'habillage rappelant l'élégant cabinet de toilette des belles dames du tournant du siècle.

Les nouveaux décors proposés pour la salle de bain suivent la tendance préconisée dans la cuisine, trainant ces pièces comme toutes les autres de la maison, en employant des meubles et des tissus qui conviendraient partout ailleurs.

Le rideau de douche sert de fond de scène. Les plastiques offrent toutes le possibilités et c'est pourquoi l'on peut voir les tissus les plus luxueux apparaître dans la salle de bain, protégés par les fibres synthétiques imperméables.

La préférence va aux motifs délicats, de teintes pastel, plutôt qu'aux dessins géométriques, reflétant le raffinement recherché dans tous les decors nouveaux.

Les broderies, annoncent le retour des rideaux, des stores et même de capitonnages, luxueux.

L'art y trouve aussi sa place et si certains fantaisistes y suspendent des tableaux, à l'exemple des Japonais qui ont certainement le temps de les contempler durant leurs bains interminables, on y voit surtout des vases de fantaisie et des flacons aux formes les plus étonnantes.

Pour les non-collectionneurs, les rideaux de douche scéniques apporteront à la salle de bain une note artistique à un prix plus abordable.

Il y a meme certains meubles conçus spécialement pour cette pièce, la plupart travaillés avec du cuivre ou de la fibre pour les empêcher de ternir ou de retenir trop d'humidité.

Quand la dernière tâche ménagère au programme de la journée semble vraiment de trop, pourquoi ne pas arrêter un moment pour grignoter un morceau de fromage ? Les experts en nutrition affirment que le fromage est une excellente source d'énergie d'accumulation rapide, et le recommandent aux personnes n'aimant pas le lait. Riche en protéine, le fromage devrait paraitre sur la table au moins trois fois par semaine.

Vie familiale et confort

De bons fauteuils confortables pour les longues soirées d'hiver

La maison, pour les divers membres de la famille, est à la fois l'endroit où l'on travaille mais aussi l'endroit où l'on se détend. Il faut donc savoir aménager un cadre qui facilite l'activité intellectuelle ou ménagère, mais aussi incite à la détente et facilite les repos.

LE FAUTEUIL

Les sièges furent longtemps des meubles d'apparat, leurs formes évoluaient avec les styles, avec la largeur des robes. Mais ce n'est qu'à une époque relativement récente que l'on a pensé à étudier des sièges qui s'adaptaient au corps humain, dans ses activités ou son repos. Le dossier, sur lequel on avait appris à nos grand-mères qu'il était de bon ton de ne pas s'appuyer, est enfin devenu le support du dos.

Quant au siège lui-même, sa hauteur et sa profondeur ont été étudiées en fonction de l'usage que l'on en attendait; le fauteuil de bureau, par exemple, est différent de celui où l'on passe la soirée avec un tricot, un livre ou devant la télévision.

Si Monsieur et Madame sont très différents de taille, de poids, ne pas hésiter à choisir des sièges qui, de même forme, ne seront pas de mêmes dimensions, sinon Madame risque de se trouver enfouie entre des accoudoirs beaucoup trop hauts pour elle, alors que les avant-bras de Monsieur ne trouveront pas à s'appuyer à la hauteur qui leur convient.

AMBIANCE AGREABLE

Les fauteuils et les sièges doivent être assez nombreux pour être diversifiés; ils tiennent donc une place importante dans l'ameublement moderne, et après les avoir judicieusement choisis quant à leur forme, il faudra apporter beaucoup d'attention à la façon dont ils seront recouverts.

On sait maintenant le rôle important que joue la couleur dans le comportement humain; il faudra en tenir compte dans le choix des tissus qui les recouvriront.

Signalons à cette occasion que certains sièges sont maintenant recouverts de housses amovibles, ce qui permet de renouveler celles-ci plus facilement.

On peut même avoir plusieurs housses pour un même fauteuil, l'une s'harmonisant par exemple avec la chambre où il se trouve habituellement, et l'autre permettant de le placer dans le living-room lorsque l'on y reçoit.

Il sera mieux de toujours choisir des tissus facilement lavables, ce qui constitue un avantage certain et permet d'avoir des fauteuils toujours nets et d'aspect plaisant. D'ailleurs, cette précaution vous vaudra de vous détendre confortablement dans vos fauteuils, sans être obsédé par la crainte de les défraichir.

Pour la femme qui voit tout — une petite caméra de huit onces pour le sac à main. Elle peut tenir une pellicule qui donne 24 photos et elle est présentée dans les bourgogne, vieil or, anthracite et sarcelle.

El Greco
GALERIE D'ART
1324 ouest rue Sherbrooke
Montréal
TABLEAUX
CANADIENS et EUROPEENS

Marinade d'"automne"

Quantité : 7 chopines. Avec le cyclomate chaque 1/3 de tasse contient 15 calories - avec sucre, 62 calories.)

15 concombres moyens
4 gros oignons blancs
1 gros piment sucré
¼ de tasse de sel
2½ tasses de cidre de vinaigre
6 c. à table de solution de cyclomate, ou 120 comprimés
1 c. à table de grains de moutarde
½ c. à thé de clous de girofle.

Couper les concombres en tranches aussi minces que possible. Hacher les oignons et le piment, les mélanger aux concombres et au sel. Laisser reposer pendant 3 heures; égoutter ensuite. Mettre dans une casserole, le vinaigre, le cyclomate et les épices et faire bouillir. Ajouter le mélange de concombres et faire suffisamment réchauffer sans faire bouillir. Mettre en pots immédiatement et sceller.

Le fromage arrive toujours à-propos lorsqu'il s'agit de préparer des hors-d'oeuvre à la hâte. Entre autres vous pouvez rouler du fromage-crème en boulettes et les surmonter de moitiés de noix de Grenoble ou les enrober de cresson haché. Pour façonner des pailles au fromage en un tournemain recouvrez des lisières de pain préalablement beurré de fromage suisse canadien râpé. Un soupçon de muscade et voilà ils sont prêts à mettre au four à 350° F. pour dorer le fromage.

"Pour vos bazars de charité"... tout est meilleur avec du beurre



Gratis ! Ecrivez dès aujourd'hui pour obtenir le nouveau livret de recettes de Marie Fraser.
SERVICE DES PRODUITS DU LAIT
Fédération canadienne des producteurs de lait
180 est, boul. Dorchester, Montréal, P.Q.

Pour Vous Mesdames
(par Jean-Paul FERLAND)

GRAND-MERE FAISAIT SON NETTOYAGE A SEC

Je crois que la femme moderne doit être reconnaissante envers l'industrie du nettoyage, de ses progrès depuis le temps de sa grand-mère. Aujourd'hui, par exemple, elle reçoit du nettoyeur le complet de son mari pressé avec des plis de rasoir et sans aucune trace de saleté ; tout ce qu'elle a à faire est de le suspendre dans la garde-robe à son retour. Qu'elle compare cela à ce que sa grand-mère devait faire.



Elle envoyait rarement le complet du grand-père chez le nettoyeur ; entre chaque envoi, elle essayait de le nettoyer avec du pétrole à lampe. Elle ne réussissait pas toujours, mais elle étendait la tache dans un grand cerne, puis elle faisait chauffer le vieux fer à repasser sur le poêle et pressait un semblant de pli.

Et ça ne l'inquiétait pas trop si le tissu reluisait ni si elle fixait les taches en permanence. Son village savait au moins qu'elle prenait soin du complet.

Quand le complet était devenu trop sale, bien, grand-mère essayait de le laver à l'eau chaude. S'il rétrécissait, elle le faisait porter par l'aîné des garçons.

C'est bien différent de nos jours, avec les nouvelles méthodes de nettoyage et des établissements de nettoyage même dans les plus petites villes. Donc, si vous voulez conserver son aspect de neuf au complet de votre mari, faites-nous le nettoyer.

Qui voudrait revenir à l'ancien temps ?

Une valeur de $5.00 en nettoyage est gracieusement offerte à Mme J.-ALFRED BELANGER, 1018 FORGET. Ce coupon gratuit est à nos magasins et est valable jusqu'au 7 NOVEMBRE.

P. Ferland

P. Ferland inc.
LES MAITRES NETTOYEURS (PROCEDE SANITONE)
294 DU PONT — 721 3e AVENUE — 602 ST-JEAN
LA 4-3531

GRANDE OUVERTURE !
DU STUDIO LE PLUS SPACIEUX ET MODERNE DU QUEBEC ET DE LA REGION

Silhouette Figure Form est l'endroit par excellence pour dames et demoiselles de Québec, qui désirent obtenir l'apparence enviée de toute personne fière.

laquelle des deux est la MÈRE?



Bea Roberts âgée de 17 ans — Jewel Roberts âgée de 37 ans

Il y a une différence de 20 ans entre elles — et cependant en suivant pendant seulement 3 mois les cours de silhouette, Bea et Jewel Roberts ont obtenu une allure jeune, élégante, svelte, qui respire la santé!

Prenez dès maintenant la résolution de vous refaire une silhouette jeune !

Inscrivez-vous aujourd'hui
SEULEMENT 5.00 PAR MOIS
pour un cours spécialement étudié POUR VOUS individuellement.

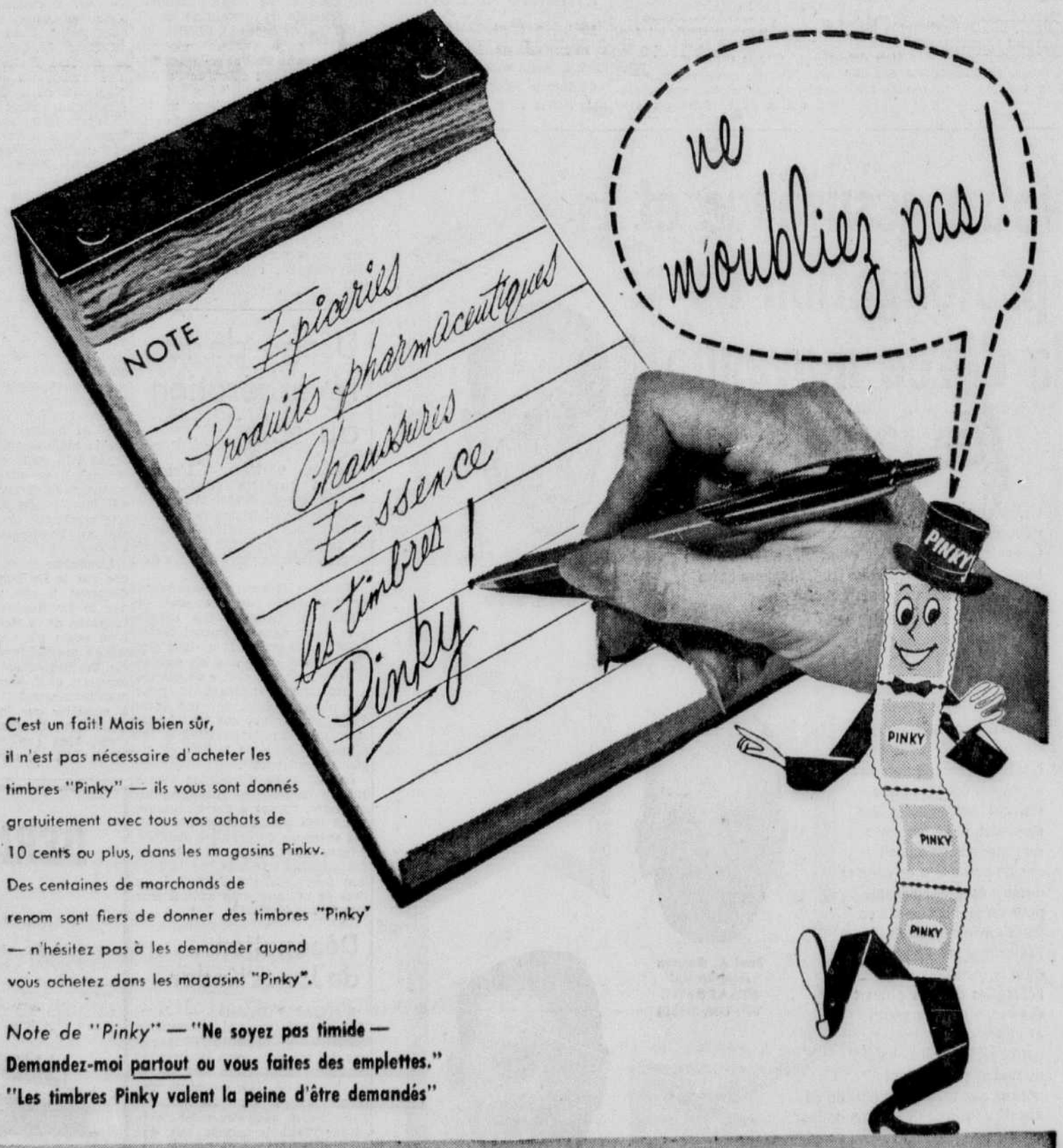
3 MOIS GRATUITS
Si en 60 jours nous n'obtenons pas les résultats suivants:
EMBONPOINT — Perte de 15 lbs
Amaigrissement de 3 pcs à la taille et aux hanches.
Amaigrissement d'1 pouce à la cheville.
POIDS NORMAL OU INFERIEUR A LA NORMALE : Gain de 2 pouces en développement du buste.
Posture et maintien améliorés.
Reproportionnement des mesures du corps.
Pas de frais supplémentaires, pour bain à la vapeur, massage mécanique.

Parce que vous êtes différente . . . GRATUIT une analyse individuelle de votre silhouette et traitement d'essai. Naturellement, il n'y a aucune obligation: POUR ESSAI GRATUIT téléphonez aujourd'hui à LA 9-1343

HEURES: de 10h. a.m. à 10h. p.m. tous les jours.
50, RUE ST-JEAN — coin de l'ave de Salaberry
2e étage, édifice Montmigny
BIENVENUE AUX VISITEURS
Téléphonez à LA 9-1343

Canadian Silhouette FIGURE-FORM
SERVICE COMPLET DE PHYSIOTHERAPIE

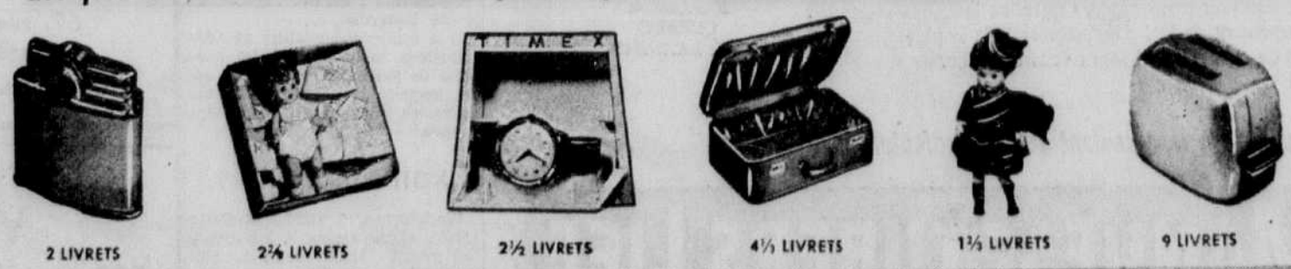
INSCRIVEZ "PINKY" SUR VOTRE LISTE D'ACHATS!



C'est un fait! Mais bien sûr, il n'est pas nécessaire d'acheter les timbres "Pinky" — ils vous sont donnés gratuitement avec tous vos achats de 10 cents ou plus, dans les magasins Pinky. Des centaines de marchands de renom sont fiers de donner des timbres "Pinky" — n'hésitez pas à les demander quand vous achetez dans les magasins "Pinky".

Note de "Pinky" — **"Ne soyez pas timide — Demandez-moi partout ou vous faites des emplettes." "Les timbres Pinky valent la peine d'être demandés"**

Quelques-uns des merveilleux cadeaux gratuits que les **TIMBRES "PINKY"** *peuvent vous procurer:*



2 LIVRETS — 2⅔ LIVRETS — 2½ LIVRETS — 4⅓ LIVRETS — 1⅓ LIVRETS — 9 LIVRETS

Washington permet l'importation du gaz naturel de l'Alberta

Washington (PC) — Par suite de la pénurie de gaz auquelle ils doivent faire face, les Etats-Unis ont enfin consenti après s'y être opposés durant quatre ans, à importer dans les riches Etats du Midwest américain la gaz naturel de l'Alberta.

Si les autorités fédérales du Canada et le gouvernement de la province de l'Alberta approuvent le projet, il est possible que la Trans-Canada Pipe Lines commence dans une douzaine de mois environ à exporter du gaz naturel de Emerson, au Manitoba, à Marshfield, dans l'Etat du Wisconsin.

Révoquant une décision prise il y a un an, la Commission fédérale américaine de l'Energie a donné l'autorisation samedi à la Midwestern Gas Transmission Co. de Houston, Texas, d'importer quotidiennement de la Trans-Canada Pipe Lines 204,000,000 pieds cubes de gaz naturel pour distribution dans les Etats du Michigan, du Minnesota, du Wisconsin et de Dakota-Nord.

AUTORISATION NECESSAIRE

La Commission, formée de cinq membres, précise qu'elle reconnait que la Trans-Canada doit obtenir au préalable l'autorisation de l'Alberta Oil et de la Commission de la Conservation des ressources de l'Alberta pour vendre des quantités supplémentaires de gaz afin de fournir aux Etats-Unis ce dont ils ont besoin. Elle a toutefois exprimé l'assurance qu'on n'écartera pas une telle requête.

De l'avis de la Commission américaine, les circonstances présentes permettent de croire que la Commission de l'Alberta accordera à la Trans-Canada d'ici peu de temps l'autorisation qu'elle a demandée.

La Trans-Canada doit également obtenir l'autorisation du gouvernement canadien ou du nouvel Office national canadien de l'énergie pour exporter du gaz du Canada. La Commission fédérale américaine prévoit que le gouvernement canadien donnera à la Trans-Canada un permis d'exportation au début de l'an prochain.

INSTALLATION

On projette d'amorcer les travaux de construction du pipe-line au printemps et de commencer l'acheminement du gaz canadien vers le mois de novembre 1960.

L'installation du pipe-line sur la distance de 504 milles qui sépare Emerson, en Alberta, de Marshfield, dans l'Etat du Wisconsin, coûtera $52,277,000.

La compagnie Michigan Wisconsin Pipe Lines de Detroit construira en même temps, au coût de $24,177,000, divers embranchements 000,000 pieds cubes de gaz qui sera pour distribuer 158,000,000 des 204,- importé par la Trans-Canada. La Commission fédérale américaine a, par ailleurs, ordonné à la Michigan Wisconsin de revendre 37,200,000 pieds cubes de gaz à une compagnie indépendante qui alimentera la péninsule supérieure du Michigan.

Oeuvre d'une Canadienne remise au Pape

Ottawa (PC) — Par l'entremise du délégué apostolique du Canada, on a remis au Saint-Père une tapisserie de laine crochetée représentant le portrait de S. S. feu le pape Pie XII.

Cette tapisserie est l'oeuvre d'une femme de l'Ile du Cap Breton, Mlle Elisabeth Lefort.

Mgr Sebastiano Baggio a fait remarquer que le pape Jean XXIII "qui apprécie les beaux arts, suspendra tout probablement ce portrait dans l'un de ses appartements personnels ou dans le musée du Vatican".

Un connaisseur des Etats-Unis a offert $10,000 à Mlle Lefort pour son portrait de Pie XII.

L'artiste a mis 11 jours pour compléter sa tapisserit qui mesure 29 pouces par 32. Elle a dû faire 200,000 crochets. Pour faire ses tapisseries, elle se sert de la laine que lui fournissent des éleveurs de moutons de la région de Port Cross, en Nouvelle-Ecosse, là où elle vit depuis sa tendre enfance.

Nominations attendues, dont celles de sénateurs et de secrétaires parlementaires

Ottawa (PC) — Le nombre des nominations, politiques et autres, qu'il faudra faire éventuellement à Ottawa ne fait qu'accroître. Quelques-unes seraient annoncées sous peu, s'il faut en croire des indications données par M. Diefenbaker lui-même, bien qu'on sache qu'il n'est pas homme à précipiter les choses en ce domaine.

Au nombre de ces nominations, on compte six sénateurs, 15 secrétaires parlementaires, un imprimeur de la Reine, un auditeur général et un directeur de la Galerie nationale du Canada.

On rapporte également que le poste de sergent d'armes à la Chambre des Communes serait vacant d'ici moins d'un an et que celui d'adjoint l'est déjà. Il en est de même du bibliothécaire parlementaire.

Les six vacances au sein du Sénat doivent être comblées par trois représentants du Québec, deux du Nouveau-Brunswick et un de Nouvelle-Ecosse. La fonction de sénateur, on se le rappelle, commande un traitement de $10,000 par année.

Avant de mettre fin à la session en juillet dernier, le Parlement avait fait le nécessaire pour faire la nomination de 16 secrétaires parlementaires. Ces postes, auxquels est attachée une rémunération additionnelle de $4,- 000 par année, sont réservés à des députés qui prêteront main forte aux ministres. Ces postes constituent généralement pour ceux qui y accèdent un tremplin pour arriver au cabinet.

POSTES ALLECHANTS

A venir jusqu'à présent, un seul secrétaire parlementaire a été nommé. Il s'agit de M. Wallace Nesbitt, député conservateur de la circonscription ontarienne d'Oxford, qui a pour tâche d'alléger le fardeau assumé par le ministre des Affaires extérieures, M. Green. Les postes encore vacants constituent un enjeu alléchant pour une longue liste d'aspirants dans les rangs conservateurs.

Le poste d'imprimeur de la Reine, commandant un traitement de $18,000, est demeuré vacant depuis le départ de M. Edmond Cloutier, qui a pris sa retraite il y a un an. La démission de M. Alan Jarvis, qui a quitté le poste de directeur de la Galerie nationale du Canada au milieu de rumeurs voulant qu'il ne s'entende pas très bien avec le gouvernement, a laissé vacante une autre position dont le traitement varie de $13,000 à $14,000.

SERGENT D'ARMES

Le poste d'auditeur général est également vacant par suite de la résignation l'été dernier de M. Watson Sellar, qui était devenu une figure légendaire en raison de l'empressement qu'il montrait à scruter les dépenses du gouvernement en vue de prévenir tout gaspillage. Ce poste donne un traitement annuel de $20,000.

Sur la colline parlementaire, on semble porté à croire que le colonel William Franklin nourrit l'espoir d'abandonner le poste de sergent d'armes, qu'il remplit depuis 1940. La rétribution est de l'ordre de $10,500 par année. Son adjoint M. Philias Jeanvenne, qui recevait la moitié de cette somme, a déjà pris sa retraite.

Il en est de même de M. F. A. Hardy, bibliothécaire parlementaire, qui a abandonné un poste lui assurant un traitement annuel de $12,500.

Entente à Berlin?

Berlin, 2 (UPI) — Walter Ulbricht, chef de l'Allemagne de l'Est, a laissé entendre hier qu'un "compromis temporaire" est possible sur la ville de Berlin.

Un jeune homme perd la vie à Laterrière

Chicoutimi — Un homme a perdu la vie dans la nuit de vendredi à samedi alors que l'automobile qu'il conduisait a capoté dans la rivière Langevin, non loin de la municipalité de Laterrière.



M. ROSAIRE VILLENEUVE

La victime est M. Rosaire Villeneuve, 23 ans, fils de M. et Mme Adélard Villeneuve, du rang St-Jean-Baptiste à Chicoutimi.

Selon les détails que nous avons pu recueillir, on ne peut déterminer à quelle heure précise dans la nuit est survenu l'accident. Samedi matin, un automobiliste de Bagotville se rendait à la chasse et aurait aperçu dans la rivière un véhicule capoté. A ce moment-là il aurait averti la police de la route et à 9 h., samedi matin, les ambulanciers de la maison Gravel & Fils, de Chicoutimi, se rendaient repêcher le corps de la victime. L'automobile, une chevrolet 1950, est une perte complète.

On se perd en conjectures sur les circonstances qui auraient pu causer cet accident, survenue exactement à trois quarts de mille de Laterrière, sur la rue Notre-Dame. Cependant, l'on croit que le conducteur aurait perdu le contrôle de son automobile alors qu'un pneu éclata.

M. Villeneuve était professeur à l'école technique d'Alma. La dépouille mortelle est exposée au salon mortuaire Gravel & Fils, de Bagotville.

Bonne nouvelle pour les Albertains

Edmonton (PC) — Les Albertains qui s'intéressent à l'exploitation du gaz naturel se réjouissent de la décision qu'a prise samedi la Commission fédérale de l'énergie, aux Etats-Unis, d'autoriser l'entrée de gaz naturel de Trans-Canada Pipe Lines dans le Centre-Nord américain.

Voici quelques commentaires :

1—M. A. G. Bailey, de Calgary, président de l'Alberta Gas Trunk Line Company, société qui fournit par pipe-line du gaz naturel à Trans-Canada, dit ce qui suit :

"C'est un événement très important pour l'industrie pétrolière. Il est également très important pour tout l'Alberta. Il l'est non seulement pour les producteurs de gaz, mais encore notamment pour les compagnies qui exploitent des pipe-lines et pour les usines à gaz".

2—M. E. C. Manning, premier ministre de l'Alberta, dit pour sa part : "Bonne nouvelle".

3—M. George W. Govier, d'Edmonton, président intérimaire de l'Office albertain de conservation du pétrole et du gaz, déclare ceci:

DECISION BIENTOT AU CANADA

"C'est la disparition de l'une des barrières sur la route de la société Trans-Canada. Il en reste deux autres. Trans-Canada ne pourra exporter son gaz tant qu'elle n'aura pas reçu de l'Office albertain et de l'Office national de l'énergie la permission de le faire. La décision de l'Office albertain sera vraisemblablement rendue avant Noël et celle de l'Office national, au début de l'année prochaine".

4—M. J. H. Brockelbank ministre des Ressources naturelles de la Saskatchewan, s'exprime en ces termes :

"C'est certainement une bonne chose. Cependant elle ne nous touche pas, vu que pour le moment la Saskatchewan n'a pas de gaz naturel à exporter. Nous ne savons pas quand nous pourrons en exporter. Les Albertains ont vraiment raison de se réjouir".

5—Un des dirigeants de la société Hudson Bay's Oil and Gas, compagnie liée à Trans-Canada par un contrat très important au point de vue financier, exprime ainsi sa vive joie :

LA NOUVELLE LA PLUS IMPORTANTE

"C'est la nouvelle la plus encourageante que nous ayons reçue depuis longtemps. C'est le pas le plus important vers l'exportation du gaz. Nous espérons que les autorités canadiennes se hâteront d'agir".

Du gaz naturel canadien est déjà utilisé aux Etats-Unis : Westcoast Transmission Company exporte de la Colombie britannique du gaz naturel dans les Etats du Nord-Ouest et la société Montana Power importe du gaz naturel qui lui parvient du sud de l'Alberta.

Usage de la réverbération du soleil

Londres, 2 (UPI) — L'agence Tass a rapporté samedi que les hommes de science russes ont utilisé la réverbération des rayons du soleil sur la lune pour ajuster les caméras du Lunik III, sur la face opposée de notre satellite naturel.

Vladimir Siforov, correspondant de l'Académie des Sciences de l'URSS, a transmis des détails à ce sujet dans le journal soviétique, la Pravda. Il a écrit que "la rotation de la station spatiale autour de son centre de gravité a été arrêtée pendant la prise des photographies, par une série d'instruments qui ont transformé les rayons directs du soleil et les rayons réfléchis de la lune en signaux électriques".

Les hommes de science russes ont pu recevoir les photographies sur terre, "grâce à des récepteurs d'une très grande sensibilité et à des antennes de première qualité". Siforov a ajouté que "la puissance des signaux transmis par la station interplanétaire s'élevait à un tiers de milliard d'un watt, à leur arrivée sur la terre".

Dénégation de Janos Kadar

Budapest, (Reuter) — Janos Kadar, chef du parti communiste hongrois, a démenti, dimanche soir, les rapports selon lesquels 150 étudiants, condamnés lors de la révolution de 1956, seraient détenus jusqu'à leur dix-huitième anniversaire, pour être ensuite exécutés. "Tout le monde sait que cette allégation est dénuée de fondement", a-t-il déclaré à un meeting du parti communiste de Budapest, et a taxé ces rapports de "provocation", déclare l'agence de presse hongroise.

Il a également qualifié de "déclarations mensongères", les rapports de journaux occidentaux selon lesquels 31 personnes ont été exécutées, de la mi-juillet à septembre.

Examens réussis

Washington, 2 (UPI) — Cette année, 45,639 aspirants ingénieurs ont réussi leurs examens aux Etats-Unis, soit 9% de plus que l'an dernier et 69% de plus qu'en 1953-1954.

Mort tragique d'un citoyen de Baie-Comeau

(Par Réal Simard)

Baie-Comeau (DNC) — Un employé de Foundation Co. Ltd, qui travaillait près de Baie-Comeau, sur les chantiers de construction de sa chambrette vers minuit hier soir. Il s'agit de Sara Marijan, 23 ans, d'origine yougoslave; il n'était au Canada que depuis quelques mois. C'est un compagnon de travail, M. Campbell, qui a fait la macabre découverte. Ce dernier s'empressa de prévenir les constables de la Canadian British Aluminum; l'on manda aussi le Dr Georges Beaumont, du Boisvert Memorial Hospital qui se rendit à la hutte 2, chambre 24, lieu où l'on venait de découvrir le corps de marijan, suspendu au tuyau du poêle par des morceaux de draps; l'on a constaté que deux panneaux de bois contreplaqué avaient été placés sous le tuyau pour l'empêcher de s'effrondrer.

Selon le Dr Beaumont, la mort remontait à 9½ h. ou 10 hres hier soir. L'examen de la victime et de la pièce a été effectué minutieusement. Ainsi, l'on a constaté que Marijan était vêtu d'un habit civil très propre; un bandage au poignet gauche cachait une blessure d'un pouce et demi, non encore cicatrisée.

Autres indices pouvant mener à plus de lumières sur ce drame : sur la table se trouvait une lettre écrite à la main, dans une langue étrangère, et adressée à un des compagnons de travail de Marijan, qui logeait non loin de là. Les photographies de deux femmes étaient abandonnées sur les couvertures du lit.

L'enquête du coroner sera menée par le Dr Bouffard, de Baie-Comeau; il sera assisté en cela par le Dr Beaumont, qui a fait l'examen de la victime le premier. L'on saura s'il s'agit là d'un attentat prémédité ou d'un suicide (le Dr Beaumont a même laissé entendre qu'il pourrait y avoir eu empoisonnement). La police aura à enquêter sur les circonstances de la mort de Marijan, car les indices, bien que nombreux, semblent révéler la complexité du cas.

Témoins de Jéhovah mis en prison en Pologne

Varsovie 2 (PA) — Un journal de Pologne a annoncé hier que des peines d'emprisonnement s'échelonnant d'un à cinq ans avaient été imposées à 16 membres de la secte des Témoins de Jéhovah reconnus coupables d'avoir fait partie d'une société secrète et d'avoir diffusé sa propagande.

Le "Trybuna Ludu", organe du parti communiste de Pologne, a souligné que trois des accusés, MM. Lepionka, B. Bochenek et T. Kieleczewski, avaient été condamnés à des peines de cinq ans d'emprisonnement chacun.

Le journal mentionne que deux autres témoins de Jéhovah ont été condamné à quatre années de prison chacun, tandis que les autres ont reçu de sentences allant d'un à trois ans.

La Pologne ne reconnait pas la secte des Témoins de Jéhovah et considère par conséquent, ceux qui en font partie comme adhérents à une société subversive.

Plusieurs portent maintenant des
FAUSSES DENTS
avec plus de confort

FASTEETH, une agréable poudre alcaline (non acide), retient vos dentiers plus fermement. Pour manger et parler avec plus de confort, saupoudrez un peu de FASTEETH sur vos dentiers. Aucune sensation ni goût de pâte, non gommeux. Elimine "l'odeur de dentier" (haleine de denture). Procurez-vous FASTEETH à n'importe quelle pharmacie. (Ann.)



UNE ANNÉE QUI SE DISTINGUE
1883

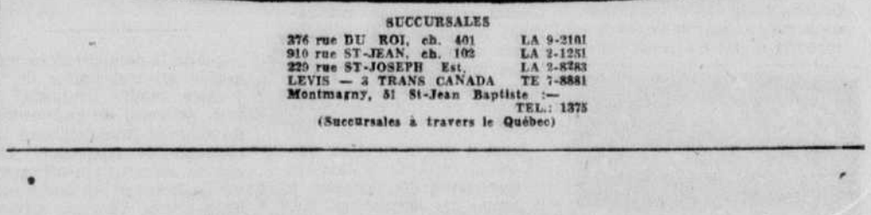


TRAMWAY ÉLECTRIQUE, ALIMENTÉ PAR LA PERCHE DE CONTACT INVENTÉE À TORONTO

UN WHISKY QUI SE DISTINGUE

Un autre événement digne de mention fut, en 1883, la mise sur le marché du fameux rye whisky canadien Seagram's "83". Depuis 1883, des générations de Canadiens ont apprécié la saveur particulière et le bouquet de cet excellent whisky et en ont fait leur favori en toute circonstance.

Seagram's "83"
Whisky canadien



SUCCURSALES
376 rue DU ROI, ch. 401 LA 9-2181
910 rue ST-JEAN, ch. 102 LA 2-1251
220 rue ST-JOSEPH Est, LA 2-8283
LEVIS — à TRANS CANADA TE 7-8881
Montmagny, 51 St-Jean Baptiste :— TEL.: 1375
(Succursales à travers le Québec)

Epargnez chaussures et argent, chez votre cordonnier!

E-t-i-r-e-z vos dépenses en chaussures avec les étonnantes semelles Cat-Tex par Cat's Paw! Demies et pleines semelles... légères—et si durables!



CAT-TEX
DEMIES SEMELLES ET COMPLÈTES
Par les fabricants des fameux talons CAT'S PAW et Cat's Paw "TIPPS"

Votre assurance et la prolongation de la durée moyenne de la vie

Grâce aux progrès de la science médicale, des mesures hygiéniques et des conditions de vie, les Canadiens peuvent maintenant espérer vivre plus longtemps. Aujourd'hui, les jeunes femmes âgées de 20 ans peuvent, en moyenne, s'attendre à vivre jusqu'à l'âge de 74 ans; les jeunes hommes du même âge jusqu'à 70 ans.

Des ces chiffres découlent d'importantes règles de conduite. A présent que la plupart des hommes dépassent 65 ans et que souvent leurs épouses leur survivent, l'assurance-vie du genre qui ne fournit qu'une protection de courte durée n'est plus suffisante pour un grand nombre de jeunes ménages. Seule l'assurance permanente offre la sécurité à vie, nécessaire dans la plupart des cas. Un autre grand avantage de l'assurance permanente, c'est sa valeur de rachat garantie qui permet aux assurés de plus de 65 ans de convertir une partie de leur assurance-vie en un revenu supplémentaire afin de jouir d'une retraite plus agréable.

Que le mot assurance soit pour vous synonyme de protection permanente. Consultez le représentant de la Manufacturers Life le plus près de chez vous; il saura vous conseiller avec compétence.



G. H. A. Martin, C.L.U.
Représentant
QUEBEC
Tél: LA. 2-6449



Paul A. Gagnon
Représentant
ST.-ARSÈNE
Tél: UN. 2-3814



J. Gignac
Représentant
QUEBEC
Tél: LA. 2-6449

Consultez le représentant de la Manufacturers

31F-59

THE MANUFACTURERS LIFE
INSURANCE COMPANY

DERNIÈRES TRAVERSÉES CUNARD
A TARIFS REDUITS DE LA "SAISON D'ECONOMIE" — DEPARTS DE MONTREAL ET DE QUEBEC

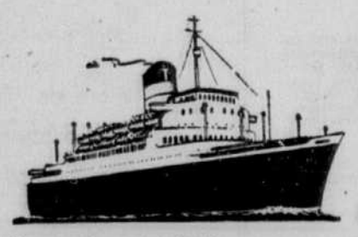
SYLVANIA	6 novembre	Greenock, Liverpool
SAXONIA	6 novembre	Le Havre, Southampton
CARINTHIA	13 novembre	Le Havre, Southampton
*SYLVANIA	27 novembre	Greenock, Liverpool
*SAXONIA	28 novembre	Le Havre, Southampton

*Croisière spéciale des Fêtes

DEPARTS DES FETES DE NEW YORK ET D'HALIFAX

	de New York	d'Halifax	
CARINTHIA	11 déc.	12 déc.	Greenock, Liverpool
IVERNIA	12 déc.	13 déc.	Cobh, Le Havre, Southampton

10% de rabais sur votre billet de retour après le 1er janvier 1960.



Voyez votre agent local — Nul ne peut mieux vous servir

67, rue St-Pierre, Québec, P.Q.
Tél. : LAfontaine 2-1241

Ligne Cunard
Succursales à : • Montréal • Halifax • Saint-Jean • Québec • Toronto • Winnipeg • Edmonton • Vancouver

Profitez de notre expérience et faites vos réservations sans frais complémentaires à
VOYAGES CLAUDE MICHEL INC.
100, carré d'Youville — Québec — Tél.: LA 5-4877

Propos médicaux

Par le Dr Walter C. Alvarez, consultant honoraire en médecine à la Clinique Mayo, professeur honoraire de médecine à la Fondation Mayo

LA VAGUE CROISSANTE DES POURSUITES EN DOMMAGES



Lors d'une réunion de la vaste Association médicale américaine, j'ai assisté à plusieurs dîners avec des personnalités de la profession médicale qui s'inquiètent de la vague croissante des poursuites injustes en dommages contre les médecins, et de l'énorme majoration des indemnités accordées aux demandeurs par les jurés. Tous les médecins prudents se tourmentent non seulement parce que chaque jour des médecins innocents sont dépouillés de leur dernier dollar, mais encore parce que la manie actuelle des jurés de ruiner les médecins modifiera vraisemblablement la pratique de la médecine en sorte que vous, pieux lecteurs, pourriez bientôt découvrir que votre médecin ou votre chirurgien ou votre anesthésiste n'osera pas instituer les mesures qu'il juge nécessaire à votre traitement, car il sait que si le hasard vous a placé parmi ces rares personnes extrêmement allergiques à la médication qu'il vous destine, il s'expose à des poursuites judiciaires qui le ruineront définitivement.

A titre d'exemple, je rappellerai qu'une personne sur peut-être 200,000 manifeste une telle allergie à la teinture utilisée pour les radiographies de l'intérieur du rein que quelques minutes après l'injection elle donnera les symptômes d'une réaction fâcheuse, voire même fatale. Cet épilogue n'est évidemment pas imputable au radiologue ou au spécialiste en hépatologie de l'hôpital, et cependant, il y a environ un an, un jury a accordé une incroyable indemnité de l'ordre de $150,000 à un homme qui possédait cette variété extrême d'allergie à la substance.

Un homme sur peut-être 200,000 sera tellement allergique à l'anesthésie rachidienne qu'après l'intervention, il demeurera paralysé en permanence des pieds à la ceinture. Malgré que l'anesthésiste ne saurait être tenu responsable le moindrement de cette tragédie, un jury pourra accorder au patient une indemnité de $100,000. Chacun sympathise profondément avec le pauvre patient paralysé, mais il reste également horrible d'assister à la ruine financière d'un anesthésiste parfaitement innocent.

J'ai appris récemment l'épisode d'un homme victime d'une hémorragie si abondante consécutive à un ulcère stomacal que son pouls était devenu imperceptible. Lorsque les transfusions se révélèrent stériles, quatre chirurgiens compétents ont été appelés en consultation. Trois se sont prononcés contre l'intervention parce que l'homme était pratiquement mort. Néanmoins, le quatrième chirurgien a expliqué : "Il ne possède qu'une chance minime de vivre ; si nous pouvons intervenir assez promptement pour pratiquer l'hémostase, et terminer l'opération assez tôt, il a une chance sur 6,000 de survivre. Je suggère de lui accorder cette chance".

Et alors, le chirurgien a pratiqué une rapide incision pour ligaturer l'artère et ensuite suturer la plaie : l'homme a survécu. Toutefois, dans la précipitation, le temps a manqué pour dénombrer les tampons, dont un est demeuré à l'intérieur. Le patient savait qu'il devait la vie au dévouement et au courage et à l'extrême habileté du chirurgien, et qu'il lui devait que toute sa gratitude et son admiration, mais ses amis lui répétaient : "Pourquoi ne pas le poursuivre, et réaliser ainsi un intéressant bénéfice ? "L'argent proviendra d'une compagnie d'assurances, et la tentative ne coûtera rien". Et ainsi l'homme a déposé sa poursuite, et le jury lui a accordé une indemnité de près de $100,000. Les jurés ont eux aussi apparemment jugé que l'imposition d'une indemnité à une compagnie d'assurances ne causerait aucun préjudice. Ils avaient oublié que la prochaine fois que ce chirurgien ou tout chirurgien judicieux des Etats-Unis qui a entendu le récit de cet incident rencontrera un homme victime d'une hémorragie fatale résultant d'un ulcère d'estomac, il déclarera : "Je renonce à l'intervention ; je ne risquerai pas mes économies pour sauver la vie d'un homme qui pourrait être un ingrat et l'un des individus les plus méprisables au monde".

Un autre aspect reste la majoration des primes d'assurances. Pour pratiquer la chirurgie dans un certain Etat de l'Ouest, le médecin doit débourser au moins $1,200 par année en assurances, et ce taux pourrait bien être doublé à brève échéance. Bientôt les spécialistes en chirurgie plastique du visage pourraient abandonner leur spécialité par suite du nombre excessif de patients qui les poursuivent pour obtenir des indemnités considérables. A l'heure actuelle, dans une seule cité des Etats-Unis, 1,200 poursuites en dommages contre des médecins sont déposées devant les tribunaux. Un avocat spécialisé dans ce domaine et qui a étudié les réclamations vient de me confier qu'à son avis, seulement peut-être 200 de ces causes comportent des allégations authentiques d'incurie imputable à une formation insuffisante, un jugement contestable ou la négligence.

Les journaux courants m'apprennent qu'une femme qui, naguère, avait été internée dans un hôpital pour malades mentaux, a réussi à convaincre un jury absolument ignare sur l'aliénation

Rêves d'ouvriers de la ligne DEW

Par John Virtue

Cambridge Bay, Territoires du Nord-Ouest (UPI) — Un ouvrier de la ligne de radar DEW, pendant les dix mois qu'il a travaillé sur un poste d'alarme préventive éloigné dans le nord, a passé tous ses loisirs à chercher, à l'aide d'une roulette miniature, le moyen infaillible de gagner à ce jeu.

Convaincu qu'il avait trouvé la réponse, il se rendit à Reno dans le Névada et perdit tout son argent à la table de roulette.

Six autres ouvriers de la ligne DEW, après un an passé là-bas, descendirent jusqu'à Acapulco au Mexique et louèrent une résidence d'été avec une piscine et y vécurent comme des millionnaires pendant deux semaines, avant de retourner dans le Nord.

Deux autres ont étudié les livres de navigation pendant un an, et à la fin de leur service sur la ligne, ils ont acheté un yacht de 2 mâts mesurant 40 pieds de long, et ils se baladent autour du monde actuellement.

Voilà quelques-uns des rêves que font les ouvriers isolés de la ligne DEW, qui montent la garde, par delà le pôle nord, contre une attaque aérienne possible.

Mais suivant J. T. (Tim) Kelley, de Fort Wayne, Indiana, qui est surintendant du secteur DEW de Cambridge Bay, la vie n'est pas aussi insupportable qu'on pourrait le penser. Il a dit que 73 pour cent des ouvriers s'enrôlent pour une seconde période de 18 mois et que 13 pour cent reviennent pour la troisième fois. La plupart sont des gens mariés qui économisent pour acheter une maison ou se lancer en affaires, ou bien des jeunes qui veulent gagner leurs études.

Il semble que l'argent et la possibilité d'économiser soit la grande fascination de la ligne DEW. Les hommes y travaillent 54 heures par semaine et reçoivent un boni d'isolement de 25 pour cent, ce qui porte le salaire moyen à $800 par mois.

Après 9 mois, on les conduit par avion dans un centre quelconque pour deux semaines de vacances payées. C'est ce que Kelley appelle "sortir du bois", pour les fanfarons qui reprennent contact avec la civilisation.

La corporation électrique fédérale de Paramus, au New Jersey, fait tout ce qu'elle peut pour garder le moral de ses 1,500 employés à la ligne DEW. Et ce possible comprend une bonne nourriture, des facilités de récréation et un magazine sur la ligne DEW, qui est envoyé aux ouvriers et à leurs familles.

(Distribuée en 1959 par The Register and Tribune Syndicate, P.O.B. 957, Des Moines 4, Iowa, U.S.A.)

Napoléon Fauteux décédé à Ottawa à l'âge de 67 ans

Ottawa, (PC) — M. Napoléon Fauteux, entrepreneur peintre bien connu d'Ottawa, est décédé le 30 à l'âge de 67 ans, après une longue maladie. Originaire de Hawkesbury, il était co-fondateur, avec son frère, de la société Fauteux et Fauteux, qui a été vendue en 1947. Par la suite, il lança sa propre entreprise. Il était célibataire.



PSORIASIS
n'est plus un problème

Les vilaines squames et dartres de PSORIASIS apparaissant sur les bras, jambes et cuir chevelu ne peuvent plus vous forcer à porter des manches longues, jupes longues et les cheveux à la Jeanne d'Arc. Comme des centaines de milliers de personnes l'ont appris, SIROIL s'applique à enlever les lésions externes de PSORIASIS. Si les lésions réapparaissent, une légère application de SIROIL vous aidera à les contrôler. SIROIL ne tache ni vêtements ni literie. Il est offert sur une période d'essai de deux semaines, satisfaction garantie ou argent remis, 26 ans de résultats excellents.

SIROIL

Ecrivez pour obtenir la brochure GRATUITE rédigée par un médecin enregistré et répondant aux 30 plus importantes questions sur le psoriasis.

SIROIL OF CANADA, LTD.
Case 488, Dépt 11, Windsor, Ont.
Veuillez m'adresser votre brochure gratuite sur le PSORIASIS.
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Province .....

DANS TOUTES LES PHARMACIES



D'après *Yves Létourneau*, les mots les plus courants chez un tabaconiste sont: "des Player's, s'il vous plaît"

"Chaque jour apporte une nouvelle preuve de la popularité des Player's," déclare Jos. "Le paquet bleu familier est toujours le plus demandé. Parlez-en à un tabaconiste. Il vous dira que la Player's est sa marque la plus populaire.

La raison?

La douceur naturelle, la fine saveur, la pleine saveur... et la garantie que chaque cigarette saura vraiment vous satisfaire."



Dites des Player's, s'il vous plaît

la cigarette la plus douce, la plus savoureuse

Salta veut conserver son Christ des Andes

Par James-R. Whelan

Salta, Argentine (UPI) — Les Saltaniens racontent volontiers une légende plutôt récente voulant que le San Bernardo se soit mis un jour à gronder et qu'il ne se soit tu qu'au moment où ils ont fait la paix avec Dieu.

Cette attachante légende remonte à 1902. Elle est devenue l'objet d'une controverse entre la population de Salta, le gouvernement de la province et l'armée.

Selon la légende, on entendit un jour de sourds grondements sortir des profondeurs de la montagne San Barnardo, l'un des pics qui dominent la ville. Les citoyens tinrent conseil et conclurent qu'il était temps d'honorer le Très Haut.

Faisant appel au deuxième régiment d'artillerie, on éleva sur le San Bernardo un imposant monument en l'honneur du Christ-Rédempteur. Et la montagne s'est tue. Depuis plus d'un demi-siècle, debout sur son piedestal, le bras droit étendu, le Christ-Rédempteur regarde la ville.

Les enfants apprennent à dire: "Quand El Senor (Notre Seigneur) de San Bernardo se coiffe, c'est le signe que nous auront de la pluie". On fait évidemment allusion aux nuages qui enveloppent la statue à ce moment-là.

Salta est une paisible petite ville de 65,000 habitants. C'est l'un des plus jolis centres d'Argentine. Des règlements de zonage très rigides lui conservent son caractère colonial. Elle est érigée dans la région semi-tropicale nord du pays, à 3,500 pieds au-dessus de la mer. Il fait bon y vivre.

Or, il y a quelques années, de lourds nuages noirs se sont amoncelés au-dessus de la tête du Christ Rédempteur du San Bernardo: nuages plus redoutables que la pluie. En 1954, le gouverneur de la province avait demandé au sculpteur Juan Carlos Iramain une statue pour remplacer celle du San Bernardo. Celle-ci devant être la plus grosse du monde: 91 pieds de haut s'élevant sur un piédestal de 65 pieds.

Iramain a maintenant terminé son chef-d'oeuvre. Celui-ci a été ciselé dans 240 pierres. L'artiste a mis trente mois à terminer son oeuvre. Sur le socle, des bas-reliefs reproduisent des scènes de la vie du Christ.

Le gouvernement provincial projetait de construire un gîte sur le flanc de la montagne et un funiculaire pour se rendre jusqu'à la statue. Un système d'éclairage devait donner les illusions que la face du Christ était suspendue dans l'espace.

Mais les autorités avaient compté sans la loyauté de la population envers son protecteur. Les protestations ne tardèrent pas à s'élever; on réclama l'ancienne statue. Le gouvernement tenta mais en vain de convaincre le peuple. "Plus la statue sera grosse plus grande sera la protection" essaya-t-on de dire. Rien n'y fit.

Le gouverneur a conféré avec l'archevêque; le maire a créé une commission consultative avec mission de débattre le problème avec l'Eglise et les autorités municipales. On propose de dresser la "Statue d'Iramain" comme on l'appelle maintenant sur le sommet d'une autre montagne.

Les Saltaniens accepteront cela. "Mais le Christ-Rédempteur demeurera" disent-ils. Ainsi, on pourra encore prévoir la pluie et la montagne ne tremblera plus. Pendant ce temps, la statue d'Iramain est remisée dans un entrepôt de l'armée et la poussière s'accumule. Les autorités de l'armée voudraient bien que le sculpteur l'enlève de là pour la transporter en d'autres lieux.

Les Black Watch arrivent au son des cornemuses dans Rotterdam

Rotterdam, Pays-Bas, 2. (Reuter) — C'est au son des cornemuses qu'une unité régimentaire canadienne, portant le kilt écossais, est arrivée à Rotterdam pendant la fin de semaine, pour assurer la relève de certains éléments des forces canadiennes de l'OTAN en Allemagne. Il s'agit de la mise en vigueur d'un nouveau programme de roulement au coût de $4,500,000.

Ces hommes, tirés des rangs du régiment des "Black Watch", sont arrivés à bord du paquebot Carinthia parti de Québec. Accompagnés de leurs épouses et de leurs enfants, il prirent le train pour Werl, Allemagne, où ils seront casernés sous le commandement du Pacte de l'Atlantique.

Cette mesure qui touche quelque 607 personnes, constitue la dernière phase d'un programme de quatre mois visant à remplacer environ les deux-tiers des 5,500 hommes de la brigade canadienne.

Commencé en septembre, le programme de roulement aura pour effet de déplacer 13,000 personnes entre le Canada et l'Europe, soit enoiron 6,000 militaires et leur famille.

Pour ce faire, le gouvernement canadien a nolisé sept océaniques qui feront chacun deux voyages aller-retour. Douze aérobus commerciaux transporteront 76 personnes au cours de 24 envolées transatlantiques. Dix sept appareils de transport de l'ARC transporteront chacun 28 personnes au cours des deux traversées que chacun accomplira.

LE BUT

Le déplacement des troupes qui a eu lieu hier s'est fait en présence de l'adjudant-général de l'armée canadienne, le major-général J. D. B. Smith, qui fait présentement un tour d'inspection européen.

Le major-général Smith a expliqué que le but du nouveau programme vise à remplacer chaque année un tiers de la brigade, au lieu de remplacer tout le contingent tous les deux ans, comme dans le passé. Le nouveau programme signifie également qu'à l'avenir le militaire accomplira, pour le service de l'OTAN, trois ans de service au lieu de deux.

"Le soldat est avant tout un être humain", a déclaré Smith.

"Et nous sommes convaincus que le déraciner ainsi que sa famille plus souvent qu'il n'est nécessaire, n'est chose bonne ni pour lui, ni pour l'armée."

Les soldats du "Black Watch" sont descendus du navire parmi le brouhaha des carrosses de bébés et des bagages. Plus de la moitié des noms sur la liste des passagers du navire étaient ceux d'enfants.

La famille la plus nombreuse était celle du sergent James Doyle, de Halifax. Lui et son épouse étaient accompagnés de leurs sept enfants.

Dès que les troupes eurent quitté le paquebot, celui-ci commença de s'emplir à nouveau des troupes retournant au Canada. Le Carinthia a repris la mer, aujourd'hui, avec 809 passagers, comprenant surtout des militaires, et leur famille, du Royal 22e régiment retournant à Québec.

Le road-e-o provincial à Arvida

Arvida — Le road-e-o provincial aura lieu à Arvida l'an prochain.

Telle est la décision prise, hier à Valleyfield, par le conseil exécutif de la fédération provinciale du Jeune Commerce et des délégués de différentes régions.

Plusieurs régions de la province avaient exercé des pressions pour obtenir que le road-e-o se tiennent chez eux, notamment l'Abitibi (Rouyn).

On sait que le congrès provincial du Jeune Commerce doit également se tenir à Arvida, en 1960.

Notre région sera donc le centre de grandes activités des Jeunes Commerces.



"Je pense que les hommes ont découvert la nourriture."

La Cour accorde gain de cause à un architecte qui réclamait $27,764. d'un client

La succursale québecoise de l'"Army and Navy Veterans Association" devra payer $27,764.57 à un architecte de la ville sinon son immeuble et ses constructions sises au 1085, Chemin Ste-Foy seront vendus à l'enchère dans 15 jours. Telle est la substance d'un jugement que vient de rendre l'hon. juge G. F. Gibsone, de la Cour Supérieure.

Ce jugement rendu par défaut, vu l'absence de comparaitre de l'Association, accorde à l'architecte en question tout ce qu'il avait demandé dans son action après qu'il eut prouvé ses allégués à la satisfaction du tribunal.

Ce dernier alléguait qu'au cours des années 1958 et 1959 la défenderesse avait requis et obtenu ses services pour préparation de plans et devis et surveillance d'une construction située au numéro civique plus haut mentionné.

Les travaux furent terminés après le 15 mars dernier et un compte de $27,764.57 fut alors adressé à la défenderesse. Celle-ci négligea ou refusa cependant de payer dans les délais légaux, d'où l'action.

Avant d'en arriver aux conclusions de son jugement le juge Gibsone a reconnu que les services professionnels rendus par l'architecte ont donné à l'immeuble en question une plus-value au moins équivalente au montant qu'il réclame. Le paiement du compte devra en plus être accompagné du paiement d'un intérêt de 6% à compter du 16 mars 1959.

Ottawa envoie M. Louis Fortin à une visite des installations militaires des Etats-Unis

Le bureau du premier ministre du Canada, M. John Diefenbaker, a informé vendredi, Me Louis Fortin, député de Montmagny-L'Islet à la Chambre des Communes, qu'il devra rejoindre le 4 novembre prochain la délégation des pays de l'OTAN, à Washington, pour accompagner un groupe de parlementaires des pays membres de cet organisme dans une tournée des installations militaires des Etats-Unis. Cette visite est organisée pour répondre à une invitation du gouvernement américain; elle conduira les parlementaires jusqu'à Cap Canaveral et Colorado Spring.

Le groupe sera composé de trois parlementaires de chaque pays membre de l'OTAN. La délégation canadienne comprendra deux députés de langue anglaise et un de langue française. A la fin de la tournée, le groupe sera de retour à Washington pour assister à l'assemblée annuelle des parlementaires de l'OTAN qui se tiendra du 16 au 21 novembre.

En invitant les pays membres de l'OTAN à visiter ses installations militaires, Washington désire tenir ses alliés au courant des plus récents développements aux Etats-Unis dans le domaine de la défense.

Ancienne ambassade américaine à Londres achetée par le Canada

Ottawa, 2 (UPI) — Le premier ministre John Diefenbaker a annoncé vendredi l'achat de la vieille ambassade américaine à Londres pour fournir de l'espace additionnel au personnel grandissant des relations diplomatiques canadiennes dans le Royaume Uni.

Le prix d'achat a été de 1,600,000 livres ($4,812,000).

La vente était par voie d'adjudication publique et l'offre du Canada a été acceptée.

Le premier ministre a précisé que la bâtisse de Grosvenor Square procurerait 91,285 pieds carrés d'espace additionnel. L'acquisition permettre de concentrer les bureaux à Londres, aujourd'hui éparpillés en 15 différents endroits, dans deux immeubles. Le siège du Haut-Commissariat demeurera à Canada House au carré Trafalgar.

Diefenbaker a noté que les améliorations pour les services canadiens à Londres étaient en projet depuis longtemps. Il a ajouté que l'achat de la bâtisse américaine coûtait environ un million de moins que la proposition de construire de nouvelles bâtisses sur du terrain que le Canada possède à Trafalgar Square.

L'ambassade américaine a déménagé récemment dans un nouvel immeuble, près de l'ancien.

Pourquoi les justes souffrent-ils?

Pourquoi voit-on parfois des méchants à qui tout réussit, alors que des innocents sont accablés d'épreuves? Un tel spectacle a de tout temps dérouté l'humanité! SÉLECTION du Reader's Digest de novembre apporte à cet éternel pourquoi une réponse des plus pertinentes. Vous y puiserez une compréhension et un courage nouveaux pour faire face à "l'injustice" en ce monde. Achetez Sélection de novembre aujourd'hui même!

campagne 1959
1 AU 7 NOV.
$725,000.



POUR VOS OEUVRES
POUR VOS FRÈRES

EMPLOIS DISPONIBLES

au service civil du Canada

STATISTICIEN SENIOR DE RECHERCHE (avec grade avancé en statistique des mathématiques et vaste expérience d'ordre supérieur en travaux statistiques pratiques de nature diverse), Bureau fédéral de la statistique, Ottawa, $11,500 - $12,500. Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du service civil, à Ottawa, et de demander la circulaire 59-2308.

DIRECTEUR (BILINGUE) DES RECHERCHES - PROGRAMMES (gradué universitaire, devant faire fonction de conseiller en ce qui concerne l'effet que produiront les principes et règles qui régissent la qualité et la nature des programmes), Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, Ottawa. Traitement initial de $11,500. Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du service civil, à Ottawa, et de demander la circulaire 59-543.

MEDECIN-EXAMINATEUR SENIOR DES PENSIONS et MEDECIN SENIOR DE LA DIVISION DES TRAITEMENTS (devant faire le nécessaire pour examiner les requérants d'une pension et pour apprécier leur degré d'invalidité, et devant diriger la Division des traitements), Commission canadienne des pensions, North Bay (Ontario), $9,060 - $10,140. Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du service civil, à Ottawa, et de demander la circulaire 59-542.

AGENT DE FINANCE (avec grade universitaire portant de préférence spécialisation en économie et science politique), Division des affaires économiques et internationales, Finances, Ottawa, $8,340 - $9,420.

INGENIEURS EN ELECTRONIQUE (avec expérience du matériel électronique en usage dans le domaine des communications), Défense nationale (Armée), poste de TSF d'Ottawa, Leitrim (Ontario), $6,840 - $7,860 et $7,500 - $8,580. Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du service civil, à Ottawa, et de demander les circulaires 59-1170 et 59-1169.

AGENT DE RECLAMATIONS — CONTRATS (avec vaste expérience dans le domaine de la construction des édifices), Travaux publics, à Ottawa, jusqu'à $7,860.

INGENIEUR EN CONSTRUCTION (à compétence professionnelle et avec assez bon nombre d'années d'expérience pertinente comportant des responsabilités), Travaux publics, Ottawa, $6,840 - $7,860. Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du service civil, à Ottawa et de demander la circulaire 59-1261.

PILOTES D'HELICOPTERE (avec plusieurs centaines d'heures de vol effectuées à titre de pilote commandant à bord d'avions à ailes fixes et environ 100 heures de vol à titre de pilote d'hélicoptère, de préférence à bord d'hélicoptères du type Bell 47), Transports, Ottawa, $6,300 - $7,020. Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du service civil, à Ottawa, et de demander la circulaire 59-548.

AGENT DES METHODES D'ECONOMAT (avec bon nombre d'années d'expérience en acquisition et distribution de pièces et accessoires pour véhicules automobiles), Défense nationale, Ottawa, $5,700 - $6,180.

ECONOMISTES (l'un devant entreprendre des études économiques dans le domaine de la commercialisation des produits agricoles, l'autre devant faire des recherches sur la commercialisation des produits agricoles), Agriculture, Ottawa, $5,580 - $6,480 et $6,360 - $7,320.

INSPECTEURS DE L'AVIATION CIVILE (avec expérience acquise récemment à titre de pilote et licence valide de pilote professionnel de 1ère classe ou de pilote de transport de ligne), Transports, divers centres. Traitements initiaux de $5,130 et $5,640. Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du service civil à Ottawa, et de demander la circulaire 59-546.

AGENT TECHNIQUE — ASTRONOMIE (devant effectuer des calculs et des réductions mathématiques en rapport avec les observations astronomiques), Observatoire fédéral, Ottawa, $5,130 - $5,730. Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du service civil, à Ottawa, et de demander la circulaire 59-395. Délai d'inscription prolongé jusqu'au 9 novembre.

TECHNICIENS EN OCEANOGRAPHIE ET EN HYDROGRAPHIE (devant être chargé du fonctionnement, de la réparation et de l'entretien des instruments mécaniques, électriques et électroniques utilisés lors des relevés du Projet d'étude sur la plateforme continentale polaire), Mines et Relevés techniques, Ottawa et Arctique, $4,350 - $4,800.

TECHNICIENS DE LABORATOIRE DE COMBUSTIBLES (devant faire des études en laboratoire sur le dessin et le perfectionnement du matériel servant à déterminer les tensions du sol dans les mines souterraines), Mines et Relevés techniques, Ottawa, $4,770 - $5,220.

ASTRONOME — ASTRONOMIE DE POSITION (avec grade universitaire obtenu à la suite d'un cours reconnu portant spécialisation en astronomie, en mathématiques ou en physique), Observatoire fédéral, Ottawa, $4,560 - $5,640. Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du service civil, à Ottawa, et de demander la circulaire 59-1851.

ECONOMISTE MENAGERE BILINGUE (avec grade universitaire et devant faire des démonstrations et des causeries sur la façon d'acheter, préparer, cuire et servir le poisson et ses produits), Pêcheries, Montréal (P.Q.), $4,290 - $4,740. Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du service civil, à Ottawa, et de demander la crculare 59-824.

INSPECTEURS DES PRODUITS VEGETAUX et CHARGES DE LA PROTECTION DES VEGETAUX (avec grade universitaire en agriculture; ceux qui obtiendront leur grade en 1960 peuvent s'inscrire), Agriculture, divers centres, $4,200 au début. Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du service civil, à Ottawa, et de demander la circulaire 60-26.

CLASSEURS DES PRODUITS DU BETAIL et PROPAGANDISTES EN INDUSTRIE ANIMALE (avec grade universitaire, de préférence en élevage des animaux; ceux qui obtiendront leur grade en 1960 peuvent s'inscrire), Agriculture, divers centres, $4,200 au début. Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du service civil, à Ottawa, et de demander la circulaire 60-29.

AIDE DENTAIRE (avec au moins deux années d'expérience pertinente), Santé nationale et Bien-être social, Ottawa, $3,270 - $3,720.

CONSTRUCTEUR DE CARTES (devant aider à fournir les données mathématiques nécessaires au tracé de projections sur les cartes de tout genre); Mines et Relevés techniques, Ottawa, $3,420 - $4,020.

INFIRMIERES-CONSEILLERES (avec diplôme ou certificat en soins infirmiers d'hygiène publique), Service de santé des fonctionnaires fédéraux, Santé nationale et Bien-être social, Ottawa, $2,820 - $3,420. Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du service civil, à Ottawa, et de demander la circulaire 59-823.

TECHNICIENS DE LABORATOIRE D'HOPITAL (devant effectuer des essais ordinaires de laboratoire), Services de santé des Indiens et du Nord, Santé nationale et Bien-être social, emplois actuellement vacants aux hôpitaux pour Indiens à Fort Qu'Appelle et à Sioux Lookout (Ontario), $2,760 - $3,360.

Sauf indication du contraire, les formules de demande et les précisions s'obtiennent aux bureaux de poste et au Service national de placement dans les grands centres, ainsi qu'aux divers bureaux de la Commission du service civil.



...le pilote d'APPELS, *conçu pour ceux qui font ou reçoivent un grand nombre d'appels*



Le pilote d'appels à 30 poussoirs permet aux secrétaires d'acheminer plus d'appels et simplifie le travail de bureau.

Voici le système de téléphone le plus perfectionné et le plus "souple" jamais offert pour les affaires.

Pour l'homme d'affaires: Le pilote d'appels, muni du nouveau dispositif d'intercommunication Bell, permet de placer et de recevoir les appels intérieurs et extérieurs sur un seul appareil. Aucun autre appareil n'encombre votre bureau; il comporte jusqu'à 18 boutons-poussoirs grâce auxquels vous pouvez:

- vous brancher sur d'autres téléphones intérieurs;
- tenir une conférence réunissant jusqu'à six personnes;
- joindre une autre personne de votre bureau à un appel de l'extérieur;
- téléphoner aux personnes de votre bureau ou de votre usine que vous avez à appeler fréquemment, simplement en pressant un bouton... et appeler les autres en composant un numéro.

Pour les secrétaires ou commis qui reçoivent les appels pour plusieurs personnes. Le pilote d'appels permet de recevoir et de retenir jusqu'à 29 appels de l'extérieur, de l'intérieur et d'intercommunication.

Belle apparence: présenté en vert, gris ou beige, avec plaque frontale de couleur différente, il s'harmonise avec n'importe quel décor.

Renseignez-vous sur les avantages — rapidité, souplesse et économie — que représenterait ce nouveau téléphone pour *votre* entreprise.

Appelez notre bureau d'affaires et demandez qu'un représentant passe vous voir, à l'heure qui vous convient... sans obligation de votre part.

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA



Prix: 50¢

Votre patron, Madame

par Anne Adams

4841

Pour l'automne, voici un pratique manteau court que vous confectionnerez en un rien de temps. Faites-vous en un en lainage ou en tweed de coton pour chaque jour et un autre pour le soir.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes: 12, 14, 16, 18, 20; 40, 42. La grandeur 16 requiert 2¼ verges d'un tissu de 54 pouces.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:
SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N. B. — Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explications en français, sont d'un usage rapide et facile.

le côté drôle de l'actualité



par Art Buchwald

La raison du "sommet"

Il est fort possible que bien des gens soient perdus à propos de la conférence au sommet qui change continuellement. De façon à éclaircir la situation nous avons discuté de la question avec des diplomates et des cercles gouvernementaux. Voici ce qui se passe.

Les Anglais veulent la conférence en décembre. La température joue un rôle important dans leur désir. Ayant manqué un été britannique parfait, gâté par le soleil, les Anglais savent que Genève avec sa promesse de pluie, de bruine et de brouillard en décembre sera un climat parfait pour les entretiens.

De plus, les Anglais sont pressés par le fait que leur allocation de voyage de 100 livres a été augmentée et qu'ils peuvent maintenant emporter des fonds illimités avec eux pour se rendre à Genève. M. Macmillan peut maintenant recevoir les Américains, les Français et les Russes comme ils sont habitués de l'être, et les diplomates britanniques craignent que si la conférence est retardée, l'allocation de 100 livres puisse être rétablie.

Les Américains veulent la conférence au sommet immédiatement parce que le président Eisenhower ne pourra se rendre en URSS que lorsque ses petits enfants seront sortis de l'école. Cela ne lui laisse aucun endroit à aller pendant l'hiver à l'exception de Augusta en Georgie. Le président aimerait bien rencontrer Khrouchtchev avant que les Russes n'envoie un homme dans l'espace, parce qu'une conférence au sommet n'est pas au sommet si quelqu'un vous regarde de là-haut.

Et il y a les Français qui ne veulent une conférence au sommet que lorsqu'ils auront réussi à faire exploser leur bombe dans le Sahara. Le "boum!" qui devait se produire lorsque le président Eisenhower a visité Paris, il y a quelques mois, a échoué. Et ce n'est pas à cause de difficultés mécaniques. C'est parce qu'à chaque fois que les Français creusent un trou pour y mettre leur bombe, ils trouvent du pétrole et doivent par ce fait trouver un autre endroit pour la faire exploser.

Les Français veulent également que Khrouchtchev visite Paris d'abord. Plusieurs théories explicatives de ce fait circulent. La principale est que le général De Gaulle croit que le premier ministre Khrouchtchev a été faussement impressionné par la démonstration de French Can-Can dont il a été témoin à Hollywood.

On croit que si Khrouchtchev voit la vrai danse, il changera d'opinion et sera peut-être prêt à faire quelques concessions à propos de cet art folklorique national.

Le général de Gaulle croit également que si Khrouchtchev voit la vraie danse, il il pourra peut-être lui trouver où loger dans un hôtel car à la maison du tourisme, la chose sera impossible.

Maintenant Khrouchtchev veut visiter Paris avant de se rendre à Genève avec la maigre espoir que De Gaulle ne se rende pas au sommet du tout et qu'il donne au premier ministre russe sa procuration.

Un autre facteur du désir de Khrouchtchev de visiter la France est qu'il ne lui reste plus beaucoup de pays où être invité. M. Khrouchtchev qui n'aimait pas voyager, en a attrapé la maladie lorsqu'il a été reçu membre honoraire du Diner's Club.

Les Russes se preparent également à lancer une autre fusée lunaire et ils ne le peuvent pas tant que M. Khrouchtchev n'arrivera pas dans un autre pays.

D'autre part Khrouchtchev est pressé d'arriver à Genève. Les diplomates étaient intrigués par cela jusqu'à ce qu'ils se souviennent de la visite du chef soviétique aux Etats-Unis. Alors, ils ont compris.

Ils se sont souvenus que lorsque Khrouchtchev a visité les Etats-Unis, il a visité une usine à Pittsburgh. Un ouvrier avait alors donné un cigare au premier ministre. En retour Khrouchtchev avait donné sa montre et les diplomates croient qu'il est pressé de se rendre en Suisse pour s'en procurer une autre.

Tout droits réservés 1959
Nem York Herald Tribune Inc.

Montréal honore une bienheureuse

Montréal, (PC) — Le maire Fournier a dévoilé hier une plaque en l'honneur de Mère Marguerite d'Youville, religieuse qui fonda en 1738 la communauté des Soeurs grises et qui a été béatifiée en mai dernier par le pape Jean XXIII.

La cérémonie a eu lieu à la maison mère de la communauté rue Guy, à Montréal. M. J.-M. Savignac, président du comité exécutif de la ville de Montréal, y assistait.

Mère d'Youville mourut en 1771. Elle était connue sous le nom de la "dame de la charité", parce qu'elle travaillait inlassablement en faveur des malades et des pauvres.

Le gouvernement et l'industrie pétrolières y trouvent leur part

Calgary, 2 (PC) — La production d'huile à bon marché, dans le nord du pays, sert les intérêts du gouvernement et ceux de l'industrie pétrolière, a déclaré vendredi M. Alvin Hamilton, ministre des Ressources naturelles, lors d'une allocution dans laquelle il donnait les grandes lignes des considérations spéciales pouvant être accordées aux modalités de développement de l'industrie dans cette partie du pays.

"Nous croyons sincèrement que le développement hâtif des ressources d'huile et de gaz des régions nordiques est un facteur de première importance pour le développement du Grand Nord et pour notre économie nationale", a déclaré M. Hamilton, lors d'une réunion de l'Association canadienne des producteurs de pétrole.

Pour permettre aux bailleurs de fonds de réaliser des bénéfices, et au gouvernement d'encourager le développement du Grand Nord pour, en définitive, en retirer des revenus, il est vital que les coûts de production soient maintenus à un très bas niveau, M. Hamilton ajouta que le gouvernement n'avait d'autre politique que de protéger l'intérêt du public et d'encourager le développement de nos richesses pétrolières.

LES RESERVES

"Si nous ne prenons pas des mesures susceptibles de maintenir le coût de l'huile à un bas niveau, il est probable que le pétrole du Grand Nord ne pourra pas être vendu sur les marchés avant plusieurs années", a déclaré M. Hamilton.

Le gouvernement est très au fait des problèmes que pose la mise en marché de l'huile dans l'Ouest canadien, où l'offre dépasse de beaucoup la demande. Le gouvernement est également au courant que les réserves mondiales de pétrole dépassent la demande des marchés.

Il a pris la défense du système de réserve de la Couronne — par le truchement duquel un gouvernement retient une partie des terrains donnés à bail pour la production du pétrole — mais il a ajouté qu'à cause de la nature géographique spéciale des îles de l'Arctique, le gouvernement devra reconsiderer la mise en application du système.

Essai d'un sérum éprouvé sur Khrouchtchev

Toronto, 2 (UPI) — Le "Toronto Telegram" rapportait samedi qu'un médecin canadien administre à trois de ses patients un sérum de jeunesse qu'on rapporte avoir redonné de la vigueur à M. Khrouchtchev.

Le journal ajoutait qu'un médecin de Vancouver traite trois de ses patients avec du H-3, un sérum que M. Khrouchtchev, 65 ans, a commencé à recevoir il y a six mois pour des malaises au foie et aux reins dus au vieil âge.

Le docteur R.J. Hanna de Burnaby en banlieue de Vancouver, a rapporté avoir administré le sérum aux patients il y a trois semaines après une longue correspondance avec le docteur Anna Aslan, directeur de l'institut de gériatrique à Bucarest.

Cela consiste en une série d'injections d'une substance nommée H-3, un sérum composé de calmant novocaine et d'un nombre d'acides inconnus.

Le docteur Hanna déclare avoir préparé le sérum à Burnaby par une série de formules données par le docteur Aslan. Il a ajouté que ses trois patients sont tous des volontaires.

Ce sont un homme de 50 ans qui souffre du mal de Parkinson, une maladie nerveuse, un homme de 32 ans et une femme de 43 ans, tous deux atteints d'arthrite rhumatismale aiguë.

Le professeur E.A. Sellers du département de pharmacologie de l'université de Toronto a déclaré que quelques médecins sont intéressés par le composé "rajeunissant".

Plan de Recette à domicile pour perdre la graisse disgracieuse

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile —et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe deux fois par jour et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas le moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne semblent pas disparaître comme par magie du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez la méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme la cellulite disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

(Ann.)

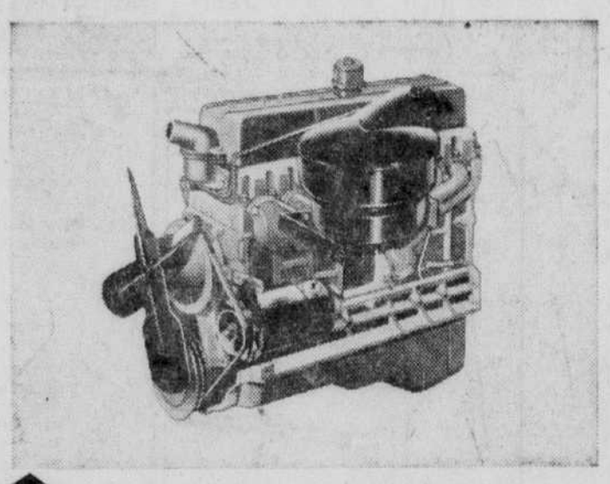


UNE VALEUR GENERAL MOTORS

L'élégant sedan sport Impala

LA BELLE DE L'ANNÉE

C'EST CHEVROLET



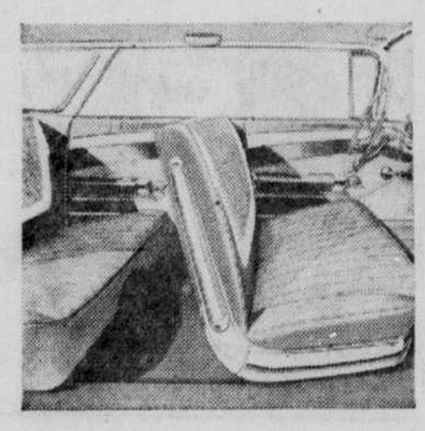
PERFORMANCE ÉBLOUISSANTE...

Chevrolet tire plus de puissance de chaque gallon d'essence. Six cylindres Hi-Thrift ou Turbo-Fire V8 économiques satisfont à la fois votre goût de puissance et votre désir d'économie. Chevrolet offre également la gamme la plus complète de moteurs V8 facultatifs. Eprouvez la performance Chevrolet aujourd'hui!



PLACE POUR TOUS LES BAGAGES...

Relevez le couvercle du coffre et vous découvrez un espace aisément accessible de trente pieds cubes. Toute la place voulue pour les bagages de toute la famille. Examinez les avantages Chevrolet aujourd'hui, vous serez convaincu.





NOUVEAU CHOIX DE MODÈLES ET COLORIS '60

Chacun des 16 modèles étincelants de la série Chevrolet vous apporte une étonnante gamme de coloris unis et deux tons. Et les éclatants coloris Chevrolet *tiendront*, sans se faner! Encore une bonne raison de choisir une Chevrolet!

INTÉRIEURS LOGEABLES ET ÉLÉGANTS...

Intérieurs aux teintes harmonieuses . . . sièges rembourrés caoutchouc-mousse . . . logeabilité insurpassable . . . et gamme complète de commodités vous disposent à la détente dès que vous montez dans une Chevrolet.

La voiture que l'on remarque le plus, que l'on accueille partout avec enthousiasme! Rien d'étonnant . . . regardez, en effet, toutes les choses merveilleuses que Chevrolet vous apporte pour 1960! Venez vite voir!

L'incomparable Chevrolet '60 . . . la voiture la plus parfaite de la catégorie à prix modique!

CHEVROLET

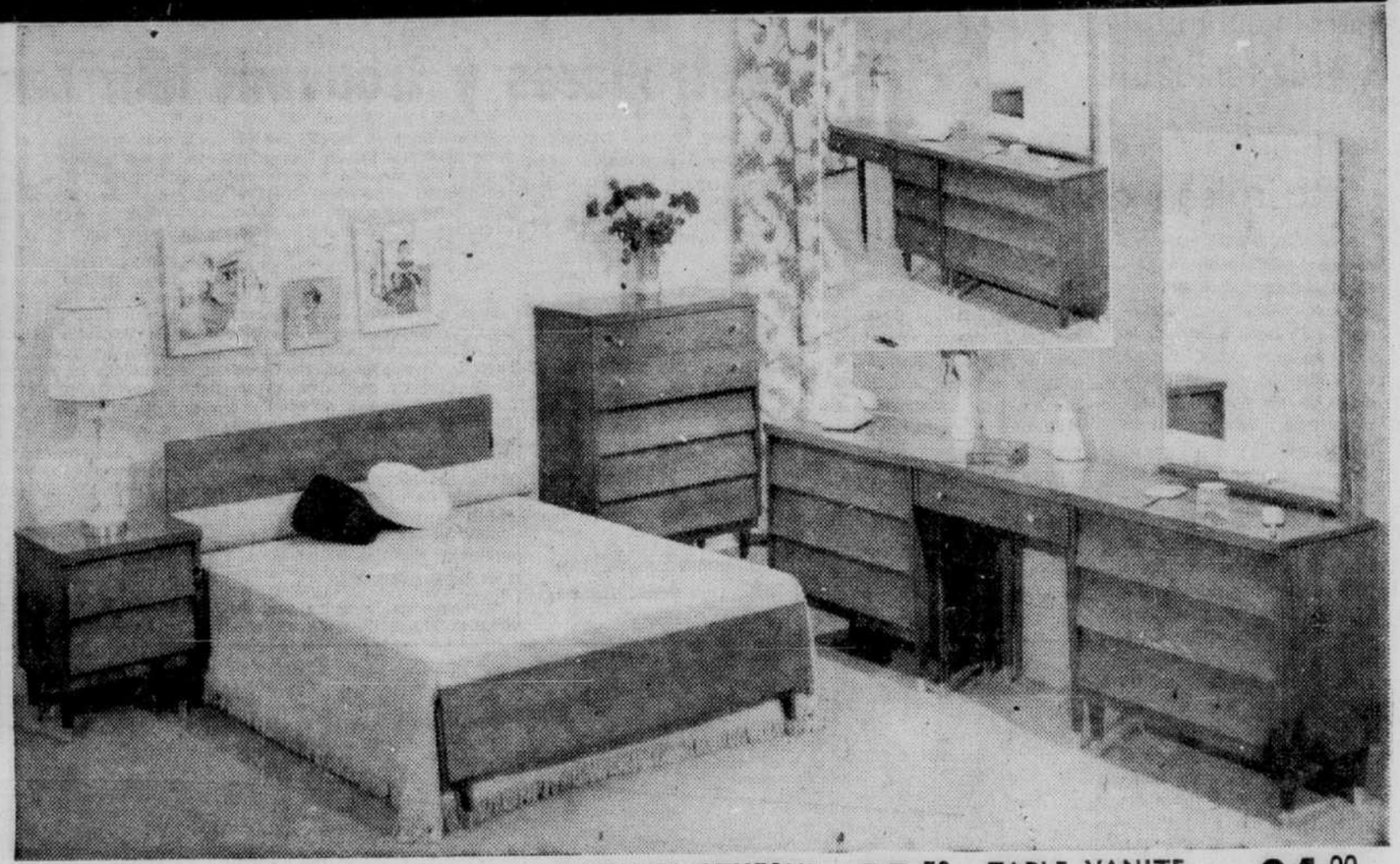
Vendeurs autorisés CHEVROLET à Québec

ALBERT BARRÉ AUTOMOBILES LTÉE
1095 de la Canardière – Québec – Tél.: LA 9-3331

LAPORTE AUTOMOBILES LTÉE
250 est Boulevard Charest – Québec – Tél.: LA 9-4561

Ne manquez pas "General Motors vous invite" à la télévision tous les lundis soir.

SPECIAUX
DE LA SEMAINE
sur
Meubles exclusifs
chez
Terreau & Racine Ltée



Très nouveau

MOBILIER de CHAMBRE

(à sections)

Choisissez les morceaux qui conviennent à votre pièce. Quantité limitée en raison de ces prix très réduits.

LIT BIBLIOTHEQUE Rég. 76.00 — Spécial **45.50** *Vous économisez 30.50*

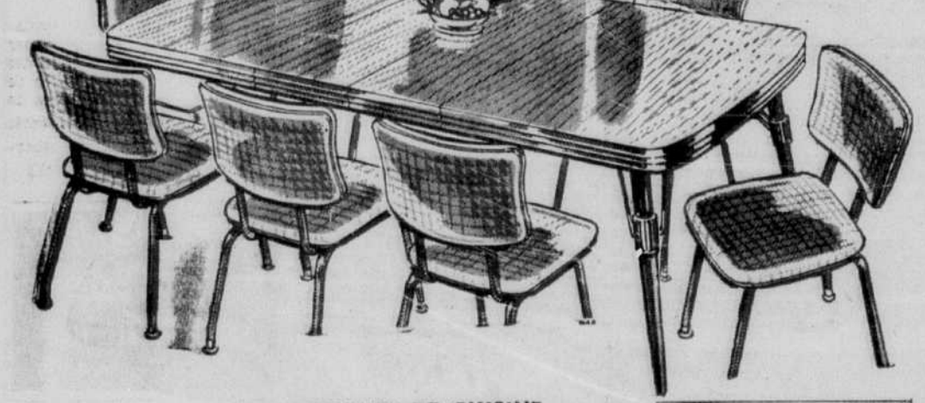
TABLE VANITE Rég. 40.00 — Spécial **24.00** *Vous économisez 16.00*

COMMODE Rég. 94.00 — Spécial **56.25** *Vous économisez 37.75*

TABLE DE NUIT Rég. 40.00 — Spécial **24.00** *Vous économisez 16.00*

BUREAU SIMPLE Rég. 64.00 — Spécial **38.25** *Vous économisez 25.75*

MIROIR (plate) 28x36 Rég. 30.00 — Spécial **18.00** *Vous économisez 12.00*



MOBILIER DE CUISINE

Dessus grené noyer. Moulure en cuivre poli anodisé. Chaises à bourrure épaisse et dossiers confortables. Table 36" x 72" — Ferme à 36" x 60" ou 36" x 48".

9 MORCEAUX
1 table, 8 chaises
SPECIAL
129.95

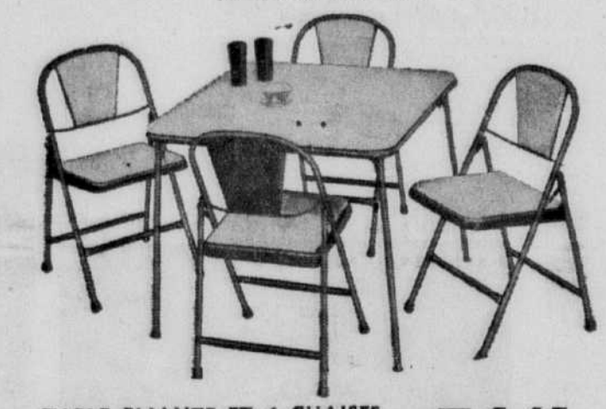


TABLE PLIANTE ET 4 CHAISES

Un bel ensemble de bridge, robuste et pratique. Dessus en vinyl lavable. Jolies couleurs. Chaises avec sièges et dossiers rembourrées. Le tout **51.65**



TABLE DE POKER ET CHAISES

Robustes - recouvertes de plastique à l'épreuve des taches. La table est pourvue de huit pochettes pour les jetons et autant pour les verres.

TABLE **$52.95**

CHAISES CH. **$7.70**



ENSEMBLE DE BRIDGE

Grande table de 38" pour quatre, confortable pour six. Facile à plier et à transporter. Sièges bourrés. Dessus en plastique. Vinyl. 1 table — 4 chaises — Spécial..... **55.20**



TABLE A CARTE ET CHAISES

Armature en acier résistant. Table pliante. Dessus recouvert en plastique facile à nettoyer. Une table aux multiples usages. La table et les quatre chaises. **24.20**



FAUTEUIL BERCANT

Fini noyer.
Matériel au choix du client.

Tout en matériel
31.00

Combiné cuirette et matériel
34.25

Très pratique

TABOURET

Confortable ! Style moderne pour votre cuisine et multiples usages ! Siège rembourré en cuirette vinyl lavable. Hauteur du siège 24". Base des pattes en plastique .

Vous apprécierez la commodité de ce tabouret dans votre cuisine ou dinette. Idéal pour les travaux de repassage, comme chaise de bébés, etc. Spécial..... **10.80**

Pour la cuisine — **Pour le comptoir** — **chaise haute Comme** — **Pour l'atelier**

Appui-pied en acier inoxydable

Facilités de paiement

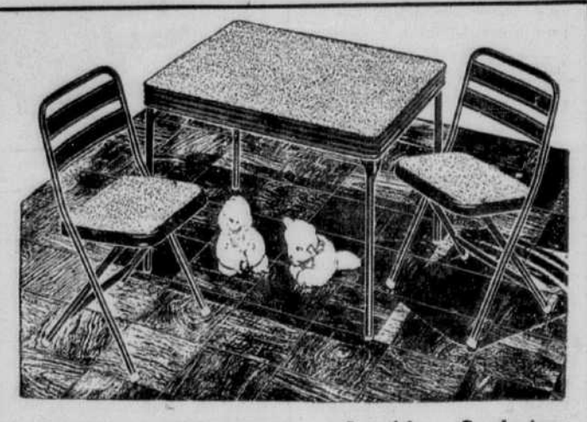


TABLE D'ENFANTS

1 table - 2 chaises **19.40**

Pour le jeux, les rafraichissements l'étude. Ces chaises se barrent et ont des sièges bourrés. Dessus de la table 24" x 30". Construction solide en acier. Une valeur extraordinaire à ce bas prix.

CHAISES BERÇANTES

pour enfants

Sûre et bien balancée. Armature finie bronze. Siège bourré en cuirette de vinyl blanc. Lavable. Idéale pour regarder la TV. **6.65**





MOBILIER DAVENPORT **$179.**

Un mobilier des plus pratiques, le divan se transforme en un lit double confortable. Matériel brun.
LES DEUX MORCEAUX — SEULEMENT.....



BANC ESCABEAU

Fini brun ou chrome, rembourré en plastique aux couleurs assorties. Un autre intéressant spécial de notre vente.

12.95

Profitez de ces bas prix pour faire l'achat de vos cadeaux des fêtes.

PLAN MISE DE COTE

STATIONNEMENT GRATUIT

Terreau & Racine LTÉE

196 ST-PAUL, QUÉBEC - TEL.: LA 4-5181

POUR OBTENIR UN RESULTAT RAPIDE
Annoncez dans "LE SOLEIL"

78e ANNEE — No 259

LE SOLEIL

QUEBEC, LUNDI 2 NOVEMBRE 1959 ★★★

"LE SOLEIL", le journal qui publie chaque jour à Québec, le plus fort volume de petites annonces, vous assure des résultats immédiats. Signalez toujours LA 5-5133 pour faire insérer une petite annonce.

Mme Diefenbaker lance le plus gros brise-glace canadien

Le président de Davie Shipbuilding s'inquiète de la rude concurrence

M. T.-R. McLagan, président de la Canada Steamship Lines, a refroidi quelque peu la joie du lancement d'un nouveau navire, le brise-glace "John A. MacDonald", samedi soir, en déclarant que la rude concurrence et le prix élevé du matériel de construction font entrevoir l'avenir sous un jour peu favorable.

Un mois plus tôt, à l'occasion d'un sondage industriel du 'Soleil", le gérant de la production, aux chantiers maritimes de la Davie Shipbuilding, M. W. Champion, nous faisait dire que la construction de navires coûte de plus en plus cher et que la concurrence qu'opposent les chantiers britanniques aux chantiers canadiens est de plus en plus dangereuse.

Pour sa part, M. McLagan ajoutait que "si les salaires continuent à augmenter au rythme actuel, le Canada ne pourra plus faire vivre ses chantiers maritimes parce que le coût de construction des nouveaux gros navire sera prohibitif, en comparaison du prix que d'autres compagnies sont en mesure d'offrir, grâce à une main-d'oeuvre moins bien rémunérée.

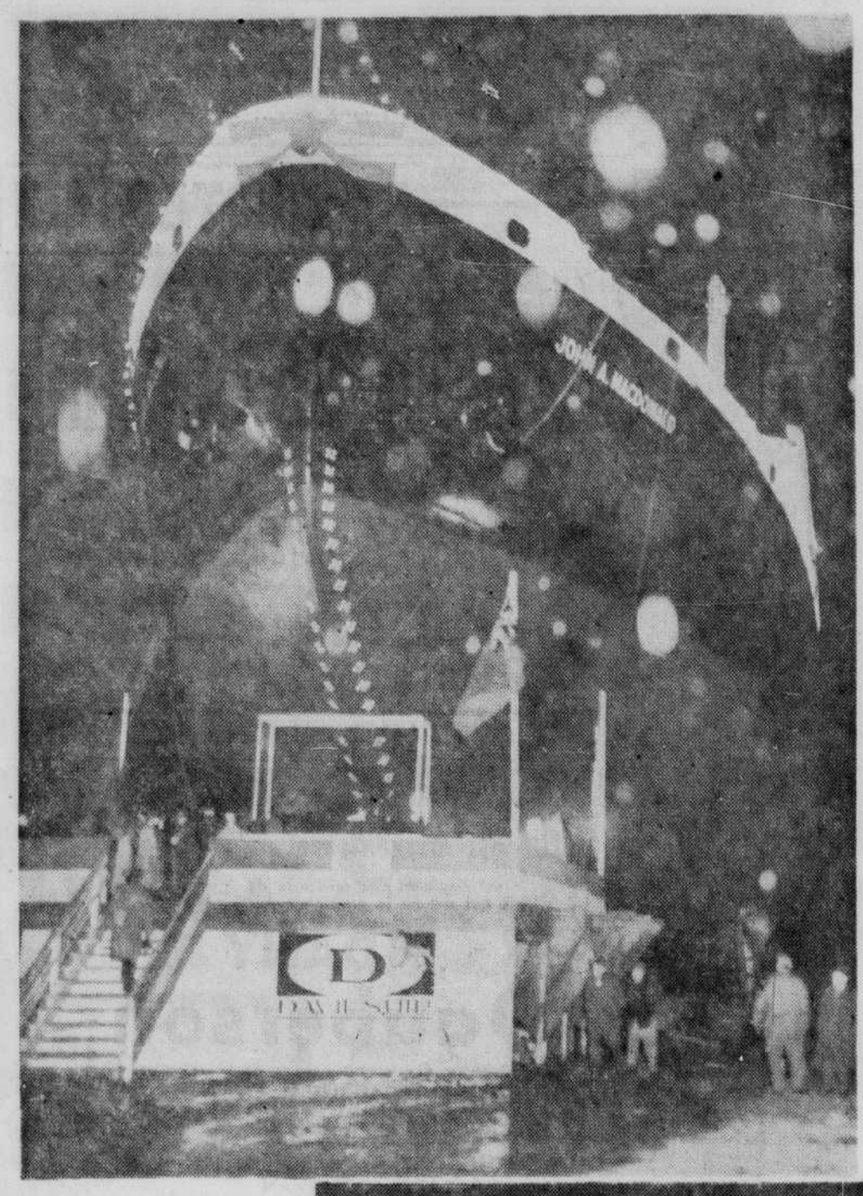
Il a précisé que les ouvriers des chantiers maritimes britanniques reçoivent moins de la moitié du salaire horaire payé pour les mêmes tâches au Canada.

Conséquemment, a-t-il dit, la courbe ascendante du prix de revient des gros navires, si elle n'est pas corrigée, peut signifier pour Lauzon et les autres villes qui dépendent de cette industrie un avenir très incertain.

CONCURRENCE JUSQU'AU PAYS

M. McLagan a révélé que des représentants des constructeurs britanniques sont déjà au Canada et sollicitent des contrats pour la construction de navires à fort tonnage. Ils invoquent nécessairement la possibilité de construire à meilleur compte, opérant avec une main-d'oeuvre moins dispendieuse.

Il a dit au ministre fédéral des Transports l'hon. George Hees, après l'avoir remercié de l'encouragement du gouvernement, que celui-ci ne peut faire vivre tout le monde, et il a suggéré de trouver une formule susceptible de favoriser la construction des navires devant être mis en service par des compagnies canadiennes dans des chantiers canadiens.



Le John A. Macdonald jouera un rôle historique dans l'Arctique

(Par Lucien Quinty)

Le ministre fédéral des Transports, M. George Hees, a décrit, samedi soir, à Lauzon, le brise-glace "John A. Macdonald" comme "un navire susceptible de jouer un rôle historique et destiné à explorer des eaux, dont certaines n'ont jamais été parcourues par l'homme".

M. Hees a fait cette déclaration quelques instants avant que Mme John Diefenbaker, marraine du plus gros brise-glace au Canada, brise la bouteille de champagne symbolique sur la coque de l'impressionnant vaisseau.

Il est permis de croire que le ministère des Transports a déjà, sur le nouveau brise-glace, des vues de grande envergure et que les principaux officiers de l'équipage ont déjà été choisis sinon officiellement, du moins officieusement.

En effet, quelques heures après le lancement, au cours d'un banquet qui a réuni plus de 300 invités, à Québec, l'épouse du premier ministre du Canada a présenté au capitaine C.-A. Caron, commandant du "d'Iberville", à son premier officier et à deux officiers du "Montcalm" la cloche du "John Macdonald".

Elle a en même temps déclaré : "Nous savons que le John A. MacDonald a été construit, non seulement pour naviguer dans les eaux intérieures du Canada et sur nos côtes, mais aussi qu'il est destiné à entreprendre des voyages d'aventures et de découverte dans le Grand Nord, poussant son sillon plus loin vers le pôle, que tout autre navire jusqu'ici."

S'adressant au capitaine Caron, à son premier officier, A. Lavoie et à MM. J. Vaillancourt et J.-S. Vézina, respectivement officier en second et troisième officier de pont du brise-glace "Montcalm", Mme Diefenbaker poursuit : "J'ai l'agréable devoir de présenter, par votre entremise, à ceux qui deviendront les officiers et l'équipage, cette cloche où je lis mon nom et qui m'accorde le droit de réclamer une part dans les voyages et les aventures de ce magnifique navire. Ce privilège me sera toujours très précieux".

M. HEES

Pendant son allocution qui a précédé le lancement du brise-glace, M. Hees estime, entre autres, que cette cérémonie marque une autre étape importante dans la mise en valeur des régions septentrionales du Canada. "Nous espérons, dit-il, que ce brise-glace, secondé par les autres, plus petits que nous avons maintenant en service, servira à assurer, durant la saison de navigation, une route permettant de ravitailler nos postes éloignés de l'Arctique occidental en empruntant le fameux passage du Nord-Ouest.

"Il convient qu'un navire susceptible de jouer un rôle historique et destiné à explorer des eaux, dont certaines n'ont jamais été parcourues par l'homme, porte le nom d'un des plus célèbres Canadiens, sir John A. MacDonald, père de la Confédération et premier Premier Ministre du Canada".

MISE EN VALEUR DU NORD

M. Hees souligne que le "John A. Macdonald" "peut nous aider à étendre notre connaissance de l'Arctique à des régions plus au nord, parce que nous estimons que les connaissances qui seront ainsi acquises, sont une partie essentielle de la grande entreprise de mise en valeur du Nord que nous poursuivons aujourd'hui".

Rappelant que sir John MacDonald s'était rendu compte jadis que les moyens de transport devaient jouer un rôle essentiel à l'expansion du pays, il souligne : "Aujourd'hui, nous constatons un besoin encore plus grand de moyens de transport permettant d'atteindre des richesses connues et de les exploiter. La différence, c'est qu'à l'époque de sir John MacDonald, les programmes de mise en valeur étaient dirigés de l'est vers l'ouest, tandis qu'aujourd'hui, nous regardons du sud au nord. De nos jours, en raison de l'amélioration du transport par eau, comme en atteste ce navire, les conditions qui règnent dans l'Arctique ne sont plus un obstacle infranchissable.

DES CHIFFRES

Le ministre, citant des statistiques précédentes, fait remarquer que l'été dernier, le ministère des Transports exploitait une flotte de 18 navires de l'Etat, 19 navires de charge et navires-citernes affrétés et plus de 130 péniches de débar-

(Suite à la page 30, 4e col.)

PLOMB.-ELECT.-COUV.
ALPHONSE MORENCY ltée
MEUBLES et ACC. ELEC.
210, rue Lee — LA 2-3846

Maison lourdement endommagée

Le sous-sol d'une maison située au 510 de la rue Allard, à Ste-Foy, a été lourdement endommagé par les flammes, samedi, vers 4 h. L'incendie a éclaté dans une pièce où il y avait des récipients de peinture. On présume qu'il est le résultat de la combustion spontanée.

Il s'agit d'une maison uni-familiale habitée par la famille de M. Charles-Henri Nadeau. Lorsque les sapeurs sont arrivés sur les lieux, la maison et le sous-sol étaient déjà remplis de fumée et la famille Nadeau avait dû évacuer les lieux. Comme il n'y avait aucune fenêtre donnant sur le sous-sol, les pompiers durent pratiquer une brèche dans le plancher de la salle à diner pour atteindre le foyer des flammes.

On était à faire des travaux de réfection dans le sous-sol et la pièce dans laquelle le feu a pris naissance a été complètement calcinée. Le logis lui-même a été endommagé par l'eau et la fumée. Les sapeurs furent dirigés pendant les opérations par le chef Marcel Villeneuve et le sergent R. Lapointe.

Les Saints

L'Eglise célébrera demain la fête de saint Hubert, patron des chasseurs.

Soleil et marée

Le soleil — Lever : 5 h. 44; coucher : 5 h. 24. Longueur du jour: 11 h. 40.

La marée — Haute marée : 6 h. 51 et 7 h. 08; basse marée : 2 h. 19 et 2 h. 29.

La langue française mieux servie...

COU — COL.

Col, au sens de "cou", est une forme euphorique qui sort peu à peu de l'usage. Il s'emploie encore dans le langage poétique et surtout par ironie : On lui trancha le col. Appréhender quelqu'un au col (Acad.).

On dit encore le col d'une bouteille, d'un vase, etc.

(Extrait Larousse)

Problème de l'emploi au Japon

Tokyo (PA) — L'accroissement naturel marqué de la population de même qu'une diminution réduite du taux de mortalité posent un grave problème d'emploi au Japon, selon un relevé gouvernemental.

La population du Japon, qui était de 92,420,000 à la fin de mars dernier doit atteindre 93,400,000 l'an prochain et 96,400,000 en 1965. Elle devrait être de 96,400,000 en 1970 et de 102,700,000 en 1975.

La moyenne annuelle de l'augmentation était de 960,000 avant la seconde guerre mondiale.

Le taux de la natalité, qui avait tendance à grimper de 1947 à 1949, descend continuellement depuis 1950. Par 1,000 de population, le taux pour 1950-52 fut de 25.6, de 18.5 pour 1956 et de 17.9 pour 1958. Ces chiffres montrent que le taux de natalité au Japon est à peu près le même que celui de la France et de l'Italie.



JEAN-MARIE
LAFLEUR
CANDIDAT AU SIEGE
No 1 LIMOILOU-EST

COMITÉS

326, de la Canardière, Tél.: LA 9-3497
1546, 4ième Avenue, Tél.: LA 9-3290
1172, de la Canardière, Tél.: LA 4-5735
350 Maufils, Tél.: MO 1-5727

Au lancement

Mme John Diefenbaker a brisé la bouteille de champagne symbolique sur la coque du brise-glace "John A. Macdonald" à l'occasion du lancement du navire, samedi soir, aux chantiers maritimes de Lauzon. L'épouse du premier ministre apparait sur la photo ci-contre en compagnie du capitaine C.-A. Caron, commandant du "d'Iberville" à gauche et de l'hon. George Hees, ministre des Transports, à droite. Ci-dessus, la coque du nouveau brise-glace, le plus gros au Canada.



L'équipage du John A. Macdonald ne serait nommé qu'au printemps

Le ministre fédéral des Transports, M. George Hees, nous a laissé entendre que le capitaine, les officiers et l'équipage du "John A. MacDonald" ne seraient nommés qu'au printemps.

"D'ailleurs, nous en avons le temps, a-t-il ajouté, puisque le brise-glace ne sera pas complété avant un an et demi".

Toutefois, quelques personnes liées directement ou indirectement à la construction du navire, croient que le capitaine Caron sera nommé commandant. Interrogé sur cette éventualité, des contremaitres attachés à la surveillance des travaux de construction, sont d'avis que l'assignation du capitaine Caron ne fait pas de doute et qu'elle n'est qu'une question de nomination officielle.

Le capitaine Caron a paru lui-même mystérieux et a tenté à plusieurs reprises de changer le cours de la conversation. Le vaillant commandant du "d'Iberville" qui comptera 35 ans de service dans 18 mois et a bien à son actif plus d'une trentaine de voyages dans l'Arctique a souri lorsqu'on lui a demandé s'il serait prêt à prendre le commandement du "John A. Macdonald", mais n'a rien répondu que : "Je sais qu'après 35 ans, je dois normalement me préparer à ma retraite..."

Avant le banquet, toutefois, il s'est entretenu longuement avec Mme Diefenbaker et M. Hees.

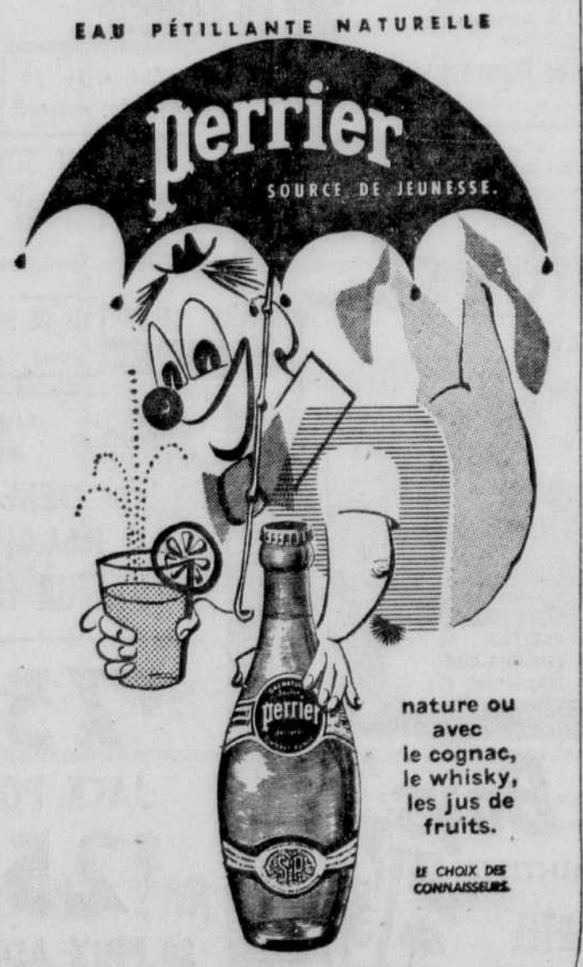
M. Maxime Bélanger, gérant de banque, se rétablit lentement

M. Maxime Bélanger, gérant de la succursale St-Sauveur de la Banque Canadienne Nationale, est toujours hospitalisé à l'hôpital St-François d'Assise, à la suite du malheureux accident dont il a été victime, vendredi dernier, à son bureau. M. Bélanger a été atteint d'une balle de revolver tirée accidentellement par un jeune employé qui aurait pressé sur la gachette alors même qu'il ne savait pas que l'arme était chargée. M. Bélanger a été atteint au thorax dans la région du coeur.

L'accident s'est produit alors que M. Bélanger et les membres de son personnel étaient à examiner l'arme qui venait de leur être livrée par le bureau chef pour la protection de la succursale. Après enquête, le chef-adjoint Guillemette a déclaré qu'il s'agit d'un "pur accident".

Bien que l'état de M. Bélanger reste grave on nous informe qu'il est en voie de rétablissement. Le gérant a été soumis à de délicates interventions chirurgicales. M. Bélanger avait succédé, il y a huit ans, à M. J.-E. Pouliot dont il est le gendre.

EAU PÉTILLANTE NATURELLE



nature ou avec le cognac, le whisky, les jus de fruits.

LE CHOIX DES CONNAISSEURS

EN VENTE CHEZ
EAU PERRIER - Détaillants
Québec:
BARDOU & FILS LTEE, 108, avenue Cartier
A. GRENIER LIMITEE, 18 rue St-Stanislas
EPICERIE CREMAZIE ENR., 208, rue Crémazie
E. DIONNE, 1292 ouest, rue Maguire
W. BRUNET & CIE, 605, rue St-Joseph-Est
J.-E. LIVERNOIS LTEE, 1200, rue St-Jean

LE CHAMPAGNE DES EAUX DE TABLE
IMPORTE DE FRANCE



FRANÇOIS NOLIN LTÉE
ajoute
A SES AUTRES SERVICES
UN TRANSPORT REGULIER
de
QUEBEC ET FORESTVILLE
A BAIE COMEAU
(y compris points intermédiaires entre Forestville et Baie Comeau)
Pour informations appelez : LA 2-4018
"Un demi-siècle d'expérience au service du public"

ENFIN....
elle commence
JEUDI MATIN
LA FAMEUSE
VENTE
ST-GEORGES!
LA PLUS GROSSE VENTE DE L'ANNEE!

SURVEILLEZ NOTRE
CIRCULAIRE GEANTE DE 12 PAGES
présentement en distribution dans toute la ville et la banlieue !



J.-B. LALIBERTÉ LIMITÉE
LE MAGASIN DU JUSTE MILIEU!

ECONOMIES FORMIDABLES ET CONCOURS SENSATIONNEL
$1000.00
A GAGNER !



Voici un des gamins du film des "Quatre cents coups". Ce film qui a connu les plus grands éloges de la critique est une réalisation de François Truffaut, lui-même un ancien critique de cinéma dont la plume sévère et exigeante était très connue en France et à l'étranger.

Marathon reposant

Allentown, Pensylvanie (U PI) Un nouveau marathon qui semble tout indiqué pour les vétérans épuisés des dancothons, marchothon, éveillothons, etc., vient de s'ouvrir à Allentown.

Il s'agit d'un dormothon, et tout ce que vous avez à faire, c'est de vous allonger en fait, vous êtes obligés de le faire.

Les quatre concurrents se sont allongés dans des lits, exposés dans la montre d'un magasin à rayons de la cité, pour une période de neuf jours au cours de laquelle sera déterminé lequel peut dormir le plus longtemps. Ils ont le droit de s'éveiller, mais ne recevront aucun crédit pour le temps passé les yeux ouverts.

On ne tolérera aucun ronflement, ont averti les commanditaires. Les concurrents qui ronflent seront réveillés.

"Avec la tension qui existe dans le monde d'aujourd'hui", a dit le marchand Max Hess, promoteur du premier dormothon, "des événements sportifs de cette nature devraient être encouragés, car ils sont un remède efficace contre la tension".

Le petit écran est populaire chez les Russes

Le ministre des Communications soviétique, Nikolai Psurtsev a déclaré au Soviet suprême (le parlement) qu'il y a 71 postes de télévision présentement en opération en Russie, et que 13 nouveaux postes seront inaugurés avant le 1er janvier, apportant la télévision dans toutes les grandes villes du pays.

Psurtsev a ajouté qu'on accordait une "grande attention" au développement de la TV en couleurs et que des émissions expérimentales avaient même débuté à Moscou.

De Gaulle se vend bien

Paris, (UPI) — Le troisième volume des mémoires du président Charles de Gaulle, "Le Salut" a été mis en circulation jeudi, et on annonce que 70,000 copies avaient été vendues vendredi.

Echange de vue

Moscou, (UPI) Un écrivain américain, Erskine Caldwell a suggéré qu'une pièce sur le mode de vie en Russie, tel que décrit par un auteur soviétique, devrait être jouée aux Etats-Unis. Caldwell, qui a écrit "Tobacco Road", prétend que les écrivains devraient voyager plus que les diplomates.

Landori et Winslow exposent à Montréal

Eva Landori, dont on a vu les oeuvres dans les galeries les plus renommées d'Europe, des Etats-Unis et du Canada, et Marjorie Winslow, sculpteur Montréalais bien connu sont les deux artistes présentés à la deuxième des expositions de la Galerie XII, du Musée des Beaux Arts de Montréal, du 30 octobre au 15 novembre.

On pourra voir cette exposition conjointe de peintures, dessins et sculptures dans la galerie Norton, où se tiennent les expositions de la Galerie XII.

'Geoge Sanders et Corinne Calvet joueront les rôles importants dans "Bluebeard's Ten Honeymoons" pour Allied Artists.

IMPERIAL

"Western" musical, en couleurs, de haute fantaisie . . . bagarres, danses spectaculaires . . .

'SERENADE AU TEXAS'

LUIS MARIANO, BOURVIL, GERMAINE DAMAR.

Film policier :

"L'ANGE ET LE MAUVAIS GARÇON"

JANE MANSFIELD & DAN DURYEA.

PRINCESSE

En couleurs : "TOUS EN SCENE" : Fred Astaire & Cyd Charisse. "LES TRAFIQUANTS DES BLANCHES" : Françoise Arnoul & George Rivière. Commençant demain :

"THE FLESH AND THE SPUR"

JOHN AGAR & MARLA ENGLISH.

"I WAS TEENAGE FRANKENSTEIN"

ROBERT BURTON & SANDRA HARRISON.

"THE SHE-CREATURE"

Chester MORRIS & Tom CONWAY.

VICTORIA — 4 derniers jours aux deux cinémas — **SILLERY**

Ava Gardner, Stewart Granger et David Niven dans "LA PETITE HUTTE" en couleurs.

Aussi

Robert Lamoureux dans "LES AVENTURES ARSENE LUPIN" en couleurs.

Prenez le Temps de Vivre... Allez au Cinéma ! !

AU BAL TABARIN



L'incomparable

★ tommy Desmond

chanteur de couleur vraiment sensationnel. Interprète formidable des succès de "Nat King Cole", vedette de la TV et des disques.

★ MARY JANE MANGLER

ravissante chanteuse et danseuse, élue "Miss Philadelphia"

Jeudi soir à 9h. LES TALENTS DE CHEZ-NOUS ★ Guy Denis populaire chanteur

PAS DE : charge de couvert, de minimum et de prix d'entrée sur semaine.

RES.: LA 4-6200 - LA 4-0216

AU CORONET

• MARCEL GUINDON m.c.

vous présente cette semaine



★ LES TearDrops

formidables chanteurs, vedettes des disques "Fleurs de LYS", de la radio et de la TV.

★SHIRLEY CARR

charmante danseuse étoile du Radio City Music Hall

AUCUNE CHARGE DE COUVERT, DE MINIMUM ET D'ADMISSION SUR SEMAINE

RES.: LA 3-2107

JOUISSEZ PLUS DE LA VIE... SORTEZ ET ALLEZ AU CINEMA !

Horaires des cinémas

CAPITOL : — Représentations complètes cet après-midi à 12.45 et 3.00: "North by North West" (137 min.) à 12.45 et 3.25. Ce soir à 8.30: Championnat Poids-Plume sur la scène. Demain: représentation continue de 12.45 à 11 hrs; "North by North West" à 12.45, 3.25, 6.00, 8.40 hrs.

CARTIER : — Chéri fais-moi Peur : 1.00, 4.20, 7.40 hrs. Nouvelles : 2.20, 5.40, 9.00 hrs. Incognito : 2.50, 6.10, 9.30 hrs. Fin : 11.05 hrs.

CINEMA DE PARIS : — L'Auberge Fleurie: 12.10, 3.30, 6.35, 10.00 hrs. Rapt au 2e Bureau: 1.40, 5.05, 8.35 hres. Actualités: 3.20, 8.25 hres.

CLASSIC : — Soif du Mal : 1.15, 4.25, 7.45 hrs. La Marque du Faucon : 3.00, 6.10, 9.30 hrs. Fin : 11.00 hrs.

EMPIRE : — Nouvelles : 1.00, 3.30, 6.05, 8.35 hrs. It's Tough Life : 1.05, 3.40, 6.15, 8.45 hrs. T-Bone for two (cartoons) : 1.15, 3.50, 6.25, 8.55 hrs. Previews : 1.25, 3.55, 9.00 hrs. This Earth is Mine : 1.30, 4.00, 6.00, 9.05 hrs. Continu de 1.00 à 11.10 hrs.

IMPERIAL : — Sérénade au Texas : 12.50, 3.48, 6.46, 9.44 hrs. Sujet : 2.20, 5.18, 8.16 hrs. L'Ange et le Mauvais Garçon : 2.22, 5.20, 8.18 hrs.

LAIRET : — Chéri fais-moi Peur : 1.00, 4.20, 7.40 hrs. Nouvelles: 2.20, 5.40, 9.00 hrs. Incognito : 2.50, 6.10, 9.30 hrs. Fin : 11.05 hrs.

LAURIER : — L'Aigle Solitaire : 12.30, 4.15, 7.40 hrs. Nouvelles et sujet court : 2.20, 9.30 hrs. La Roulotte du Plaisir : 2.40, 6.05, 9.50 hrs. Fin : 11.25 hrs.

PIGALLE : — Une Nuit au Moulin Rouge: 12.30, 3.46, 6.39, 9.55 hrs. Dolorès la Femme Errante: 1.59, 5.15, 8.31 hrs. Actualités: 337, 8.21 hres.

PRINCESSE : — Sujet : 1.00, 4.29, 7.48 hrs. Les Trafiquants des Blanches : 1.16, 4.35, 7.54 hrs. Tous en Scene : 2.41, 6.00, 9.19 hrs.

RIALTO : — La Toile de l'Araignée : 3.05, 7.05 hrs. Nouvelles et sujet court: 1.00, 4.55, 8.55 hrs. Ivanhoe : 1.20, 5.20, 9.20 hrs. Fin : 11.05 hrs.

VICTORIA : — Les Aventures d'Arsene Lupin (couleurs): 1.15, 4.30, 7.45 hrs. La Petite Hutte (couleurs): 3.00, 6.10, 9.35 hrs. Continuel de 1.15 à 11.00 hrs.

SILLERY : — La Petite Hutte (couleurs): 6.30, 9.45 hrs. Les Aventures d'Arsène Lupin (couleurs): 8.00 hrs. Fin: 11.10 hrs.

BIENVILLE : — Homme et Loup : 6.15, 9.50 hrs. Nouvelles : 7.55 hrs. Une Affaire Ultra-Secrète : 8.10 hrs. Fin: 11.30 hres.

CINEMA DE LEVIS : — L'Ascenseur pour l'Echafaud : 6.15, 9.30 hrs. Actualités: 7.45 hrs. Brisants Humains (couleurs) : 8.00 hres.

ETCHEMIN : — Cauchemar de Dracula (couleurs): 7.30 hres. Orage au Paradis (couleurs): 9.15 hres.

CLASSIC

4 DERNIERS JOURS

Charlton Heston et Janet Leigh dans

"SOIF DU MAL"

Aussi

Eartha Kitt dans

"LA MARQUE DU FAUCON"

en couleurs.

LAURIER JUSQU'A MARDI

Lucille BALL, Desi ARNAZ

"LA ROULOTTE DU PLAISIR"

en Technicolor

AUSSI en couleurs

Alan LADD, Marisa PAVAN

"L'AIGLE SOLITAIRE"

RIALTO JUSQU'A MERCREDI

Elizabeth TAYLOR, Robert TAYLOR

"IVANHOE"

Version française en couleurs !

Aussi

"LA TOILE DE L'ARAIGNEE"

(Cobweb) CinemaScope & Couleurs. Richard Widmark, Lauren Bacall, Charles Boyer, Gloria Grahame.

EMPIRE

jusqu'à mercredi soir



à 1.30, 4.00, 6.30 et 9.05. Dernier spectacle complet à 8.35 p.m.

JUSQU'A VENDREDI SOIR (Sauf ce soir)

Cet après-midi : représentations complètes à 12h.45 et 3h.; ce soir à 8h.30 : championnat de boxe poids-plume sur la scène. Demain : représentation continue de 12h.45 à 11h.; "NORTH BY NORTHWEST" à 12h.45, 3h.25, 6h., 8h.40.

Le maitre du suspense se surpasse !

CARY GRANT
EVA MARIE SAINT
JAMES MASON

in ALFRED HITCHCOCK'S NORTH BY NORTHWEST TECHNICOLOR

Capitol — A FAMOUS PLAYERS THEATRE

Matinées : 65c; Soirs : 85c; Ecoliers 16-17 ans : 50c; Etudiants : 75c soirs.

PIGALLE — A L'AFFICHE

UN SPECTACLE GRANDIOSE !!



AU MEME PROGRAMME

LA CÉLÈBRE IMPERIO ARGENTINA

DOLORES LA FEMME ERRANTE

CINEMA PARIS — A L'AFFICHE

VOIR LA VIE EN ROSE avec Rudy HIRIGOYEN



avec Geneviève KERVINE

en programme double

Frank VILLARD

RAPT au 2ème Bureau

DANIELLE GODET et la chanteuse DALIDA

DANSE TOUS LES SOIRS au Château Frontenac

Excepté le dimanche

A LA

SALLE JACQUES-CARTIER

GILBERT DARISSE et son orchestre

Sur semaine à 10h. — Le samedi à 9h.30

aussi

SALLE TERRASSE

(au niveau de la Terrasse)

De 9 h. à minuit tous les soirs. Atmosphère agréable et intime. Musique populaire par le trio

RAYMOND FORTIN

AU LOUIS XIV

36 rue Notre-Dame

Le "Rock'n Roll à son meilleur avec

THE Wonders

dynamique groupe de chanteurs de couleur, vedettes du disque de la scène et de la TV

aussi

★ BILLY & ELEANOR BYRD

fameux couple de danseurs de couleur directement de N.Y.

• Monique PAQUET

chanteuse et m.c. en 3e semaine



Jean-Yves Hamel et ses musiciens

PAS DE MINIMUM - RES.: LA 9-3721

Elle est merveilleuse!

Telle est l'opinion des centaines de clients qui ont eu le plaisir de voir

à la porte ST-JEAN

★ DANY Dauberson

Profitez des premiers jours de la semaine, afin de voir cette artiste incomparable.

en plus les danseurs

• RAOUL DAY • MARC CANTIN • CAROL DONAVAN

Au 2e plancher

• CLAUDE VINCENT
• LINE ROBITAILLE
• ROGER RAMADIER
• CECILE COULOMBE

Wlad Ferrari SON PIANO SA GAITE

Une suggestion Essayez notre excellente cuisine et profitez de nos DINERS SPECIAUX sans charge de couvert

Tous les samedis après-midi à 4h. "Thé-Spectacle"

RES. : LA 9-4144



Grande première ce soir avec

Chez Gérard

la ravissante chanteuse française

★ PAULETTE POUPART

Une artiste de la catégorie de Marjane, Lucienne Boyer, etc.

aussi

LA TROUPE DE DANSEUSES

la plus en demande à la télévision canadienne et américaine

"Les Dorothy Kramer Dancers"

• Paul Lemieux m.c. • Gloria et ses musiciens

PAS DE MINIMUM RES.: LA 4-0549

Au Baril d'Huitres

Triomphe en 2e semaine avec



"Lecuona Cuban Boys"

★ CHANTEURS - DANSEURS - INSTRUMENTISTES

Mettant en vedette:

★ ROSIN RAMIREZ chanteuse et danseuse
★ ALVA & FRANK couple de danseurs
★ JOHN & JULIANA acte de nouveauté
★ RAUL MARTEL chanteur
★ SILVESTRE MENDEZ joueur de bongo

En plus au programme

MERCREDI SOIR à 9h. "CONCOURS-AMATEURS"

$1000.00 EN PRIX

Invitation aux personnes qui ont du talent comme instrumentistes, chanteurs, danseurs, sifleurs, etc. etc. à faire application au Baril d'Huitres.

• Paul-Emile Roussel, m.c. • Claude Paquet et son orchestre

SEULEMENT: $1.00 D'ENTREE — AUCUN MINIMUM — LA 5-7101

3 DERNIERS JOURS





CARTIER et LAIRET AIR CLIMATISÉ

Chez EMILE

Venez rire aux larmes avec l'incomparable comédienne



Armande

qui vous épatera avec son numéro de chant et de comédie. Artiste autrefois de "Claude et Armande"

en plus

La jolie et aguichante chanteuse et danseuse de l'Amerique Latine

DORITA LOPEZ

La si dynamique danseuse

DENISE PAYETTE

★ GASTON BOILEAU animateur

SPECTACLE A 3h. 30 tous les Dimanches après-midi

DEMAIN SOIR à 8 h. 30

Soirée d'Amateurs

$2 500. seront distribués durant la saison. 10 AMATEURS AU PROGRAMME

PAS DE MINIMUM LA 4-0091 excepté le samedi

Soirée "Anniversaire"

DEMAIN SOIR AU PALAIS MONTCALM

VALEUR TOTALE EN PRIX

DE

$750.00

JACK POT FOTO NITE

$250.00

20 PRIX ADDITIONNELS DE

$10 $25 $50 $75

De nombreux prix de présence seront attribués à l'occasion de ce 1er Anniversaire de Foto Nite au Palais Montcalm.

NE MANQUEZ PAS CE GALA ANNIVERSAIRE D'AGREABLES SURPRISES VOUS ATTENDENT.

BILLETS ET CARTES DE PRESENCE EN VENTE A LA TOUR ET AU PALAIS MONTCALM $1.00

AUBAINES POUR TOUTE LA FAMILLE

A l'occasion de notre 20e ANNIVERSAIRE

Vente de Reconnaissance!

Attention! Pour une semaine seulement profitez de cette occasion unique pour vous procurer les chaussures que vous aurez besoin pour la prochaine saison à des prix extrêmement bas. Réalisez de réelles économies.

N.B... PRIX EN VIGUEUR DU 2 AU 7 NOVEMBRE

POUR FILLETTES



EN PLASTIQUE BLANC

POINTURES 6 A 10 11 A 3

SPECIAL $1.49

POUR DAMES



POINTURES 4 A 10 BRUN NOIR

EN NYLON LEGER

SPECIAL $2.99

COUVRE-CHAUSSURES POUR TOUS

EN caoutchouc BRUN STRAP POUR AJUSTEMENT



COLLET INTERIEUR DE MOUTON

RÉDUIT

SPECIAL

PTS: 6 A 10 ENFANTS $2.69

PTS: 11 A 3 FILLES $2.99

PTS: 1 A 5 GARÇONS $3.69

POUR GARÇONS



POINTURES 1 - 2 - 4 2 BOUBLES

EN CASHMERE de LAINE

SPECIAL $1.49

POUR GARÇONS



POINTURES 1 A 5

En CAOUTCHOUC BRUN

SPECIAL $3.99

POUR DAMES



POINTURES 4 A 10

DOUBLURE DE RAYONNE

EN CAOUTCHOUC BRUN

SPECIAL $3.49

POUR DAMES



POINTURES 4 A 9

DOUBLURE DE LAINE

En CAOUTCHOUC BRUN

SPECIAL $4.99

POUR HOMMES



POINTURES 6 A 10

En CAOUTCHOUC NOIR

SPECIAL $2.99

POUR HOMMES



POINTURES 6 A 10

EN NYLON NOIR

SPECIAL $4.49

POUR MÊME QUALITÉ JAMAIS VU CES PRIX À QUÉBEC

POUR GRANDES FILLES



4 A 10 DOUBLURE DE LAINE

BOTTE

EN CUIR - NOIR - BRUN - BLANC

SPECIAL $6.95

POUR HOMMES



POINTURES 5 A 10

Claque basse

SPECIAL $1.69

COUVRE-CHAUSSURES POUR LA FAMILLE

EN CAOUTCHOUC BRUN AVEC ZIPPER

SPECIAL

PTS: 6 A 12 $2.99



PTS 13 A 3 $3.99

DOUBLURE DE LAINE. COLLET DE MOUTON

SPECIAL

PTS: 4 A 9 $4.99

Pour garçons et hommes



EN CAOUTCHOUC NOIR

PTS: 1 A 5 — PTS: 6 A 10

$3.69 $4.49

POUR HOMMES



POINTURES 6 A 10 BRUN

SPECIAL $4.49

POUR HOMMES



POINTURES 6 A 10

CLAQUE EN NYLON

SPECIAL $2.49

POUR HOMMES



POINTURES 6 A 10

CLAQUE ORDINAIRE

SPECIAL $1.49

POUR DAMES OU GRANDES FILLETTES...

COUVRE-CHAUSSURE EN NYLON GARNI DE FOURRURE

SPECIAL $4.99



VALEURS JUSQU'A $9.95

BRUN - NOIR GRIS POINTURES: 4 A 9

SPECIAL $4.99

POUR HOMMES



POINTURES 6 A 10

Pardessus en Caoutchouc Noir

SPECIAL $4.49

Pour garçons et hommes



BOTTE SEMELLE ROUGE SPÉCIAL

PTS: 1 A 5 $2.99

PTS: 6 A 10 $3.49

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

COMMANDEZ PAR MALLE

N.B. AJOUTEZ .25 PAR PAIRE PLUS 2% DE TAXE.

INCLURE BON DE POSTE.

(PAS DE CHEQUE ET DE C.O.D.)

GAGNON & FRÈRE ENR.

A NOS 4 MAGASINS

260 ST-JOSEPH E. — 896 ST-JOSEPH E.

179 ST-VALLIER O. — 568, 3e AVENUE

LES PLUS GRANDS DÉTAILLANTS DE CHAUSSURES À QUÉBEC

Les filiales canadiennes des firmes américaines doivent se plier à la mentalité canadienne

New York. — Un ancien citoyen américain, maintenant président d'une compagnie canadienne de produits chimiques, a déclaré vendredi que diriger une filiale canadienne d'une société américaine en véritable compagnie canadienne profite à la fois aux deux compagnies et au Canada.

M. Herbert H. Lank, de Montréal, président de Du Pont of Canada Limited, qui s'adressait à la Canadian Society de New York, a souligné que la discussion de la contribution des Etats-Unis aux rapides progrès du Canada, est parfois trop abstraite ou trop influencée par des sentiments, ajoutant que selon son expérience personnelle une juste appréciation des intérêts canadiens peut être avantageuse, non seulement pour la filiale canadienne, mais aussi pour la compagnie.

"Les filiales canadiennes, tout comme les immigrants, assument en acceptant la citoyenneté canadienne, les possibilités et la protection qui en découlent, des responsabilités implicites aussi bien que des responsabilités formelles, dit-il. L'obtention d'une charte canadienne par une compagnie est comparable à celle d'un passeport canadien pour un nouveau citoyen".

M. Lank est d'avis qu'une telle filiale doit être dirigée par des Canadiens, avoir une politique et des méthodes convenant au Canada, faire le plus grand nombre possible d'opérations au Canada, y faire ses recherches, acheter ses fournitures autant que possible au Canada, mettre ses actions sur le marché canadien des valeurs et avoir une représentation canadienne appréciable à son conseil d'administration.

Reconnaissant le rôle énorme joué par la technique et les capitaux américains dans le développement économique du Canada, il a noté cependant qu'un grand nombre de filiales canadiennes de compagnies américaines appartiennent encore entièrement à celles-ci et continuent à être dirigées selon la ligne de conduite et les méthodes de leurs compagnies-mères des Etats-Unis qui souvent ne tiennent que fort peu compte de situations spécifiquement canadiennes.

"Il existe une raison bien simple mais excellente d'employer des Canadiens aux échelons supérieurs de la direction des filiales canadiennes. Le simple bon sens, en effet, nous dit que des Canadiens parfaitement au fait des coutumes et des besoins du pays sont mieux préparés à résoudre les problèmes posés par la pratique des affaires au Canada que des étrangers qui ne peuvent faire autrement que d'envisager ces problèmes à la lumière de leur propre éducation et de leur propre expérience".

M. Lank a dit que dans bien des cas, une recherche canadienne distincte est une nécessité. Certaines industries, telles que celle des pâtes et papiers, ont une plus grande importance au Canada qu'aux Etats-Unis. Egalement, l'accessibilité, le volume et les combinaisons possibles de certaines ressources telles que l'énergie hydroélectrique, les métaux communs, les matières fissiles, le gaz naturel, le pétrole et la cellulose, peuvent présenter au Canada des possibilités uniques, donc tout à fait différentes de celles qu'elles offrent aux Etats-Unis.

"Il existe d'excellents arguments en faveur de l'accession des Canadiens à la propriété des actions, dit-il. C'est en effet le moyen pour eux de participer à la mise en valeur des ressources de leur pays et, soyez-en certains, ils attachent une grande importance à cet avantage, à ce droit. Grâce à cette participation, les Canadiens prendront un intérêt direct au progrès financier de la compagnie, intérêt stimulé, chez les actionnaires ainsi que dans le grand public, par les rapports réguliers de celle-ci".

"Cet intérêt peut facilement se traduire par une plus grande considération de ce grand public et de ses représentants élus pour la compagnie et par un meilleur accueil pour ses produits ou ses services".

D'après M. Lank, il est particulièrement important d'utiliser au maximum les talents canadiens au niveau du conseil d'administration. Les administrateurs membres de la direction de la filiale, y apportent une connaissance quotidienne et approfondie des opérations de la compagnie; les administrateurs canadiens venant de l'extérieur apportent une expérience acquise dans d'autres secteurs de l'industrie et du commerce et sont indépendants de la compagnie-mère; enfin, les administrateurs venant de la compagnie-mère apportent l'expérience de diverses disciplines et un vif intérêt, tant personnel que financier, pour la sauvegarde de l'activité courante et la croissance de l'entreprise.

"Il est très souvent arrivé au Canada que des décisions malheureuses à propos de problèmes canadiens aient été prises par une direction étrangère commandant à distance. Dans la plupart des cas, ces décisions étaient motivées par l'intérêt immédiat de la compagnie-mère alors qu'une connaissance raisonnable de la situation canadienne aurait dicté une conduite tout à fait différente.

"De telles décisions malheureuses stimulent les réclamations pour une plus grande participation à la fois à la propriété et à la direction des filiales canadiennes. Cette attitude est peut-être le corollaire dans le domaine économique du principe de l'auto-détermination locale que les Etats-Unis ont appliqué si vigoureusement et si admirablement en politique étrangère".

Le marché des obligations à courte échéance accuse une faiblesse inusitée

Le marché des obligations à courtes échéances a renversé, au cours de la semaine dernière, la tendance qu'il affichait depuis déjà sept semaines consécutives, et la plupart des émissions de ce secteur ont fléchi.

Les obligations à 5½ pour cent de 1960 ont baissé de 25 cents, tandis que les obligations à 5½ pour cent de 1962 reculaient de 20 cents. Les obligations à 3 pour cent échéant en décembre 1960 du gouvernement canadien ont été les seules à résister à ce mouvement de baisse, alors qu'elles ont avancé de 15 cents.

La position liquide des banques à charte s'est maintenue à un niveau supérieur à la normale. Toutes ces institutions, sauf deux, voient leur année fiscale se terminer le 31 octobre.

Les prêts d'accommodation s'obtenaient au taux d'environ 4½ pour cent lundi et mardi, mais ils ont été restreints d'une façon drastique mercredi et jeudi. Plusieurs courtiers faisant affaire sur le marché monétaire ont été forcés d'emprunter directement de la Banque du Canada au taux d'escompte de cette dernière.

Vendredi, cependant, l'argent était de nouveau disponible au taux de 4¼ pour cent. Les chiffres de mercredi publiés par la Banque du Canada montrent que les courtiers ont emprunté plus de $17,000,000. Les pertes d'accommodation aux banques à charte se sont élevés à $123,000,000, reflétant l'augmentation des inventaires des courtiers particulièrement en billets du Trésor et en obligations des deux plus courtes échéances du gouvernement canadien.

La situation sur le marché des prêts d'accommodation, ajoutée à la hausse des inventaires, ont contribué à faire monter le rendement moyen des billets du Trésor. Les billets à 91 jours ont atteint un rendement moyen de 5.02 pour cent au regard de 4.93 la semaine précédente, et les billets à 6 mois se sont élevés à 5.53 pour cent contre 5.36 précédemment.

Le volume des prêts ordinaires des banques à charte a de nouveau fléchi de $39,000,000. L'approvisionnement total d'argent a également baissé de $21,000,000, touchant ainsi son plus bas niveau depuis septembre 1958.

Les émissions de l'emprunt de conversion ont faibli sur un marché limité. Les obligations à 3¾ pour cent de 1965 étaient offertes à $90.25, les 4½ pour cent de 1972, à $89, et les 4½ pour cent de 1983, à $86.

Les récentes émissions à 6 pour cent de l'Hydro-Québec et de l'Hydro-Ontario ont faibli au cours de la semaine, mais elles ont fermé sur une note plus ferme, toutes se transigeant à prime au regard du prix de leur mise en marché.

La ville de Montréal a vendu avec succès à New York, au prix de $100, une émission de $20,000,000 d'obligatitons à 5⅝ pour cent. On a aussi signalé le placement privé à New York de $4,000,000 d'obligations à 5⅝ pour cent de l'Ile du Prince-Edouard, devant rapporter 5.80 pour cent, ainsi que d'une émission de $20,000,000 d'obligations à 5¼ pour cent du Manitoba, devant rapporter 5.37 pour cent.

Le secteur des corporations est demeuré calme et a terminé la semaine généralement inchangé. Les récentes émissions convertibles, telles celles de B.C. Electric, de Simpsons et de Shawinigan, ont toutes avancé de plus d'un point.

Dans le secteur municipal, on ne signalait sur le marché qu'une seule émission de quelque importance. La ville de Saskatoon a vendu une émission de $1,393,000 de débentures à 6½ pour cent en diverses échéances de son fonds d'amortissement, lesquelles ont un rendement moyen de 6.63 pour cent.

Les marchés des produits agricoles

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du beurre, des oeufs, des volailles et des pommes de terre sur le marché de Québec.

PRIX DU BEURRE

Québec 92 points en solide	64
Québec No 1 moule d'une livre	66

PRIX DES OEUFS

Catégorie grosseur

	A	B	C	D	E
A-ex-g.	42-43	-53	60-61	-65	56
A-gros	42-43	-52½	53½-60	61-65	54
A-moy.	33-34	38-39	45-46	58-60	43½
A-petit	23-24	28-30	39-40	43-44	34½
B	27-28	33-34	42-43	45-46	37
C	12-15	19-20	24-25	30-35	20

A—Prix aux producteurs
B—Prix aux postes enregistrés.
C—Prix aux détaillants
D—Prix aux consommateurs
E—Prix de la Bourse Canadienne des denrées à Montréal.
N.-B.—Les prix dans les colonnes A B et D sont ceux en vigueur le 27 octobre.

Les prix des oeufs aux détaillants et aux consommateurs représentent les prix à la douzaine et en cartons.

TABLEAU DES VOLAILLES

Prix aux producteurs
poids vivants

POULETS A GRILLER

3 à 4 livres	19-19½

POULETS A ROTIR

4 à 5 livres	20-22
5 à 6 livres	23-25
6 livres et plus	28-30

POULES

3 à 4 livres	6- 8
4 à 5 livres	8-10
5 livres et plus	10-15

DINDONS

Moins de 9 lbs	25-26
9 à 16 livres	25-26
16 livres et plus	21-22

PRIX AUX DETAILLANTS
(Sujets abattus)

POULETS A GRILLER

Catégorie	3 à 4 lbs
A	34-35
B	32-33

A ROTIR

	4-5 livres	5-6 livres	6 livres
A	35-36	38-39	42-44
B	32-33	36-37	40-43

POULES

	3 à 4 livres	4 à 5 livres	5 lbs livres
Catégorie "A"	21-23	23-24	25-28
"B"	19-20	21-22	23-25

DINDONS
(Sujets évacués) A B

Moins de 9 lbs	42-45	40-41
de 9 à 16 lbs	42-45	40-41
16 lbs et plus	37-39	35-37

PRIX DES POMMES DE TERRE

SAC SECOND	
Locales, nouvelles, 75 lbs	$1.55-1.65

MARCHE DE QUEBEC

Le marché des oeufs demeure ferme au début de la semaine et les arrivages s'écoulent normalement sur les marchés locaux et environnants, souligne le service fédéral des marchés.

MARCHE DE MONTREAL

Montréal, (PC) — A l'ouverture de la Bourse canadienne des Denrées, le beurre du Québec, 92 points et sur place se totait à 63½ cents la livre (prix offerts).

On offrait les prix suivants pour les oeufs de l'est sujets à l'inspection de l'acheteur: catégorie "A" extra-gros, 55 cents la douzaine; gros 54; moyens, 43½; petits, 34½; catégorie "B", 37; catégorie "C" 20.

Montréal, (PC) — Voici les prix des denrées tels que fournis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

OEUFS. — Prix de gros des commerçants aux points de la campagne en caisses de bois: A-extra-gros, 55 cents la douzaine; gros, 53½-54; moyens, 39-40; petits, 33; B, 36; C, 20. Arrivages: 70 caisses.

BEURRE. — Arrivages courants prix admissible, 63¼ cents; prix non admissible 63. Beurre frais de beurrerie, enveloppe de première qualité, 64-65 cents. Frais prix de gros, prix admissible, 64 cents; non admissible 63½ cents.

FROMAGE. — Livré à Montréal, non ciré, arrivages courants, blanc du Québec, 35; coloré, 35. Prix de gros pour le blanc du Québec, 36; pour le coloré, 36¼. Arrivages courants F.A.B., point de classement; blanc de l'Ontario, 39-42 7-16 cents; coloré de l'Ontario, 38¾-41 11-16 cents. Prix de gros, coloré et blanc de l'Ontario, aucun prix disponible.

POMMES DE TERRE. — Québec, 75 lbs, $1.85-2.00. Nouveau-Brunswick, 75 lbs, $1.85-2.10; 50 lbs, $1.35-1.40; 10 lbs, $0.32-0.33. Ile du Prince-Edouard, 75 lbs, $2.50.

Montréal, (PC) — Les prix des oeufs étaient inchangés ou modérément à la hausse hier sur les marchés de gros des produits agricoles. L'offre était suffisante pour une demande stable. Le beurre se vendait aux mêmes prix.

Fléchissement des dépôts du gouvernement

Ottawa, (PC) — Les dépôts du gouvernement canadien ont fléchi de $8,572,000 à $21,068,000 au cours de la semaine qui s'est terminée le 29 octobre, selon le rapport hebdomadaire de la Banque du Canada.

Les dépôts des banques à charte se sont accrus de $14,067,000 à $642,959,000, tandis que les billets en circulation ont baissé de $9,506,000 à $1,970,763,000.

Prix domestiques pour les métaux

Montréal, (PC) — Voici les prix de gros des métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 livres F.A.B. Montréal.

Lots formant une tonne : — Etain, $107.00; plomb, $12.25; zinc prime western, $14.25; zinc de haute qualité, $14.85; zinc de qualité speciale, $15.25; antimoine de haute qualité 99.6 pour cent $25.00; cuivre en lingots prix nominal, $32.25.

Lots formant cinq tonnes : — Etain, $104.00; antimoine de haute qualité, 99.6 pour cent $24.25.

Lots d'un wagon : — Plomb $10.75; zinc prime western, $12.75; de haute qualité, $13.35; de qualité spéciale, $13.75; aluminium en lingots, 99.5 pour cent $22.50; cuivre, prix nominal, $30.00.

Mines hors-liste

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
132 rue St-Pierre, Québec. LA 2-7006

Séance du 2 novembre 1959

	Off.	Dem.
Aconic	32	40
Amal. Kirk	2	3
Am. Chib.	12	16
Annamaque		3
Area Dev.	6	8
Bald Min.	5	9
Beacon	5	7
Bracemac	8	11
Bronsan	6	
Can. Radium	8	11
Cdn. Jav.	11¾	12¾
Chesbar	45	52
Cons. Vauze	60	80
Dauphine	13	16
Gibson Chib.	8	10
Glencona	½	1½
Hazeur		10
Hubert Lake	8	12
Hucamp	9	16
Hull Iron	150	170
Imp. Chem.	7	7½
Laduboro		75
Lake Expanse	11	13
Main Oka	55	65
Martin Bird	4	6
Mate Yellowk.	8½	8
Murray Mining	27	32
New Aug.	4½	6
Norbeau	75	85
North Mattag.	18	21
Paige Pete	10	12
Pascalis	15	18
Quejo	1	3
Raglan	11	13
Rand Malartic	4	6
Richgroup	4½	5½
Rugged	2	3
Russet	4½	6
Starlight	2	3
Titanium		35
Tower	2	4
Wesley	5	10
Young David	14	15

Seul le journal peut vous apporter l'histoire complete aussitôt que votre curiosité est éveillée, rapidement, sans retard.

Cours de 12h. 30

Bourse de Montréal

Cours fournis par la Presse Canadienne et L.-G. Beaubien & Cie, Limitée
10, rue St-Pierre, Québec. Tél: LA 9-1771
Correspondants de L.-G. Beaubien & Cie membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne

Séance du 2 novembre 1959

Abitibi	27¼
Algoma Steel	27¼
Aluminum Ltd. (z))	30¼
Alcan 2e pr.	42½
Anglo-Cdn. T. pr. $2.90	48¼
Argus $2.50, pr. (z)	43½
Asbestos	27¾
Atlas Steels	27¼
Bk. of Mtl. (z)	55
Banque C. Nle	82
Banque Prov.	38
Bell	40¾
Bowater C. 5%, pr.	40½
Bowater Paper	9
Brasilian (z)	8½
B. A. Oil	34
B. C. El 4¾, pr.	81½
B. C. Power	34½
B. C. Telephone	40
Bruck 'A'	12
Calgary Power	97
Can. Cement	28¾
Can. Cement, pr.	26¾
Can. Iron	28¼
Can. Steamship	42
Cdn. B. of Com. (z)	57¾
Cdn. Breweries	36
Cdn. Br. Alum 'A' (z)	13½
C. I. L.	15½
Cdn. Int. Pow. (z)	16
C.P.R. (z)	20¼
Cdn. Vickers (z)	15
Cons. Smelters (z)	10¾
Dist.-Seagrams	31
Dom. Steel	15
Dom. Stores	53
Dom. Tar (z)	16½
Dom. Textile	9⅛
Eddy Match	29
Enamel 'B'	8½
Foundation (z)	12
French Pete	6
G. L. Paper	38½
Home Oil 'A'	14
Home Oil 'B'	13
Hudson Bay	32½
Imp. Bank	62
Imp. Oil	36½
Imp. Tobacco (z)	12¼
Ind. Acc.	36
Int. Nickel (z)	93¼
Int. Paper	123½
Int. Utilities	35
Interprov. Pipe	67½
Jamaica	28
Jamaica 7%, pr. (z)	103
Labatt	27
Loeb	99
MacMillan 'B'	37¾
Massey-Ferg.	12¾
Massey-Ferg. pr. 8½%	101
Noranda	47
N. S. Light (z)	17
Do droits	22
Pacific Pete	13¾
Page-Hersey	27¼
Powell River	16½
Price Bros.	43½
Reynolds 4¾ pr (z))	80
Roe, A. V. (z)	8¾
Royal Bank (Ex.-D.)	78¾
Royalite	7.10
St. Law. Corp.	16
St. Maurice-Horsey	10½
Shawinigan	27¾
Sicard	7
Standard Struc. Steel	17
Steel Co.	80¼
Steinberg's 'A'	27½
Texaco	53
Trans-Canada	28¼
Triad Oil	3.96
Walker-Gooderh	38
W. Kootenay, pr.	130

(z) — Lots incomplets

Bourse Canadienne

Cours fournis par la Presse Canadienne et L.-G. Beaubien & Cie, Limitée
10, rue St-Pierre, Québec. Tél: LA 9-1771
Correspondants de L.-G. Beaubien & Cie membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne

Séance du 2 novembre 1959

Abitca	32
Anglo-Nfld. Dev.	7½
C. & D. Sugar	22
Can. Dredge	17½
C. Westinghouse	40
Cons. Paper	38
Daifems	1.60
Kelly Douglas	7½
Moore Corp.	39¼
Newfd. L. & P.	80½
Que. Telep.	20
Traders Fin. 'A'	38¼
Trans Mountain	10¾
Un. Princ. Prop.	2.40

MINES & HUILES (en cents)

Algom	13¾
Aiscope	11
Augustus	31
Bailey Selb. 'A'	815
Bateman	43
Bellechasse	81
Bornite	7
Bouzan	60
Campbell Chib	640
Canalask	4
Canorama	44
Cent. Del Rio	600
Chib Copper	24
Chiboug Jacilet	57
Copper Rand	180
Coulee Lead	32
Fab	16
Fano	7
Frobisher	185
Fundy Bay	7
Futurity	40
Kerr-Addison	$19¾
Lake Dufault	70
Merrill Island	116
Mid-Chiboug (Z)	27
Montgary	67
Nama Creek	17
New Formaque	16
New Mylamaque	113
New W. Amulet	70
Obaljski (Z)	16
Opemiska Expl	32
Opemiska Copper	815
Orchan	109
Provo	270
Que. Chibougamau	30
Quemont	19¾
Bayrock	25
St. Lawrence	920
Steep Rock	$11¾
Tazin	13
Titan	35
United Asbestos	800
Wendell	5
Willroy	130

(Z) — Lots incomplets.

Bourse de Londres

Séance du 2 novembre 1959
Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ferm
Aluminium Ltd	$58¼
Anglo Am of so Africa	200s 7½d
Anglo Nfld Dev	85s
Assd Elec Ind	65s 3d
Assd News	35s 7½d
Babcock & Wilcox	45s 7½d
Bivvoors	30s 9d
Borax Holdings Ltd	18s 3d
Bowater Paper Corp Ltd	82s 6d
Bristol Aero	12s 4½d
Brit Am Tob	67s 9d
Brit Petrol Co Ltd	56s 6d
Burmah Oil	49s 3d
Can Pac	$48
Cent Mtg	9½ 10½d
Consol Golds	9½ 11½d
Courtaulds	52s 7½d
Daggafontein	27s
Daily Mirror	29s
De Beers Dfd	19½ 3d
De Havilland	15s 11½d
Decca	43s 3d
Decca "A"	44s 11½d
Distillers	34s 11½d
Dunlop	28s 6d
Elec. & M Ind	62s 3d
Ford	100s 6d
Free St Geduld	18½ 10½d
Gen Elec	44s
Gt Univ Strs	62s 3d
Hawker Siddeley	29s 7½d
Hudson's Bay	220s
Imp Chem	84s 9d
Imp Tob	70s 3d
Metal Box	74s
Mex Eagle	14s 9d
Monsanto Chem	21s 6d
Mt Isa Mines	59s
Rand Mines	10s 4½d
Rhodesian Anglo Am	93s 9d
Rhokana Corp	78s
Rolls Royce	44s 10½d
Shell T & T	149s 3d
Steel Co of Wales	44s 10½d
Stewart and Lloyd	53s 3d
Tanganyika Concessions Ltd	62s 6d
Tube Investments Ltd	117s
Unilever Ltd	128s 1½d
United Corp	79s 7½d
United Molasses	43s 4½d
United Steel Corp	69s 7½d
United Sua Betong	9s 9d
Vickers	31s 10½d
West Driefontein	186s 3d
West Holdings	166s 3d
West Reefs	29s 6d
Woolworth	62s

OBLIGATIONS

Brit 2½% Consols	£52 3-16
Brit 3½% War Loans	£87½
Brit Fundings 4% 1960-90	£92½
Brit Transports 3% 1978-88	£69 11-16
Intl Bank 3½% 1966-71	£84
Jap 5% 1907	£264
Consol	£77⅛
Fundings	£88 13-16
Victory	£95 9-16
Conversion	£87⅞
Treasury	£98⅞
Redemption	£68
Brit Savings 1955-65	£92⅝
Brit Savings 1960-70	£81 13-16
Brit Savings 1965-75	£78

Bourse de Toronto

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
132 rue St-Pierre, Québec. LA 2-7006

Séance du 2 novembre 1959

Algom	13⅜
Am. Leduc	10
Arcadia Nickel	46
Aumacho	10
Bailey Selburn	800
Belchey	80
Bibis Yukon	9
Bouzan	60
Calgary & Edmonton	22
Campbell Chib	640
Canada Southern Pete	350
Cand. Devonian	445
Cand. Homestead	112
Cand. Oil	24
Calalta	55
Can-Erin	128
Central Del Rio	595
Charter	130
Chesterville	42
Cochenour Willan	310
Conlagas	41
Cons. Denison	12¾
Cons. Northland	30½
Cons. Sudbury	57
Copper Rand	191
Cusco	6½
D'Aragon	35
D'Eldona	14½
Dome	17¾
Elder	147
Falconbridge	27½
Frobisher	185
Granduc	135
Gunnar	11⅜
Hollinger	30
Home Oil "A"	14
Home Oil "B"	13
Inland Nat. Gas	6¼
Jacobus	139
Kerr-Addison	19⅛
Labrador	27¾
MacDonald	28
Madsen	288
Maritimes	126
Martin-McNeely	40
Midcon	81
Moneta	70
Nama	17½
Nesbitt Labine	19
New Hosco	83
Newlund	19½
New Mylamaque	112
Normetal	360
North Cand.	265
North Star	19⅜
Norvalie	11
Opemiska	816
Pacific Pete	13½
Paymaster	22
Petrol Oil	121
Quemont	11
Security Freehold	415
Sherritt	265
Silver-Miller	39
Stanwell	58
Steep Rock	11⅞
Sylvanite	106
Triad	390
United Oils	205
Upper Canada	110
Violamac	175
Waite Amulet	685
Willroy	130
Yankee Canuck	6

Bourse de New York

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
132 rue St-Pierre, Québec. LA 2-7006

Séance du 2 novembre 1959

Am. Motors	82⅛
Am. Tel. & T.	78½
Anaconda Copper	63
Atchison Railway	25⅜
Bethlehem Steel	55⅜
Boeing Aircraft	30⅛
Curtis Wright	30⅜
Douglas Aircraft	38⅝
Dow	86⅛
Ford	82⅜
General Electric	81
General Motors	52⅞
Gulf Oil	116¼
Int. Paper	130½
Int. Tel. & T.	37⅜
Kaiser Aluminum	47¼
Kennecott	94¼
Lockheed	28
N. Y. Central	31
Penn. R. R.	16⅛
Socony Vacuum	41⅝
South. Pacific	70¼
Stand. Oil of N. J.	49¼
Studebaker	24⅜
Union Pacific	31½
United Aircraft	37¾
U. S. Rubber	61¼
U. S. Steel	100¼

Le cuivre monte

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du cuivre à la Bourse des métaux de Londres. Les chiffres sont exprimés en livres sterling par tonne longue.

CUIVRE	Ferm.	Ferm. Préc.
Prix courants	258A-260	258A-259
Marché à terme	246A-246½	245A-245½

Ventes: 2,050 tonnes.

AVIS

Avis est par les présentes donné que la Ville de Québec-Ouest s'adressera à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour demander l'adoption d'une loi aux fins suivantes:

1. Obtenir le droit de faire la liste électorale suivant les numéros civiques;
2. Obtenir le droit de remorquer les véhicules illégalement stationnés;
3. Définir le sens du mot "nuisances";
4. Obtenir le droit que le rôle d'évaluation soit fait sur des fiches;
5. Annexer une certaine partie de territoire de la ville de Québec;
6. Obtenir le pouvoir d'emprunter $100,000.00 par année, pendant trois ans, pour travaux permanents et urgents et dépenses urgentes, sans autre approbation que celles de la Commission municipale et du ministre des Affaires municipales.

Québec-Ouest, 30 octobre 1959.
ROBERT PERRON
Procureur de la pétitionnaire.

Revue des marchés mobiliers

Les pétroles et les pipe-lines en vedette sur les marchés de Montréal et de Toronto — Tendance à la hausse à New York.

A MONTREAL

Montréal (PC) — Les pipelines et les pétroles ont commencé la semaine sur une note optimiste alors que les autres sections du marché étaient indécises à l'ouverture calme de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, ce matin.

Trans-Canada Pipe Lines a progressé de 2 à 29, pour marquer la hausse la plus substantielle. Parmi les pétroles de l'Ouest, Home A a monté de 3-4 à 13 3-4, et Pacific Pete a grimpé de 1-4 à 13 1-4. Les raffineries ont progressé. BA a avancé de 1-4 à 34.

Les services publics ont été à la hausse et Bell et Jamaica ont avancé.

Parmi les entreprises financières, Industrial Acceptance a monté de 3-4 à 35 3-4, la Banque de Montréal a baissé de 1-2 à 55, et la Banque Royale a fléchi d'une fraction.

Les titres miniers et les pétroles ont été inactifs.

A NEW YORK

New York (PA) — Les électroniques et d'autres valeurs ont progressé alors que les prix ont affiché une tendance à la hausse, à l'ouverture active de la Bourse de New York ce matin.

American Motors, en hausse de plus de deux points et Studebaker-Packard en hausse d'environ un point, ont continué à progresser. Zenith qui a encaissé un gain de 10 1-2 vendredi dernier a grimpé de plus de trois. Motorola a ajouté environ deux points.

En hausse d'environ un point: Radio Corp., Ampex et Varian Associates.

U. S. Steel a monté d'une fraction et les autres valeurs sidérurgiques ont progressé un peu. Les chemins de fer ont été mixtes.

General Motors et Ford sont été fermes. Chrysler a ajouté une fraction et les titres de cuivre ont été à la hausse. Les pétroles ont affiché une tenue irrégulière et les produits chimiques ont été mixtes.

A TORONTO

Toronto (PC) — Les entreprises de gaz naturel ont affiché une hausse substantielle, aujourd'hui, à l'ouverture active de la Bourse de Toronto.

La course effrénée dans l'achat de ces actions est le résultat de la déclaration de la Commission fédérale de l'énergie des Etats-Unis, samedi dernier, qui permet l'importation de gaz naturel canadien dans quatre Etats du Nord-ouest américain.

Trans-Canada Pipe Lines, qui transportera le gaz aux Etats-Unis, si les gouvernements de l'Alberta et fédéral acceptent les exportations qui ont été proposées, a progressé de 1 1-4 à 29.

Tous les autres pipe-lines ont réalisé des gains fractionnaires.

Les pétroles de l'Ouest, spécialement ceux qui s'occupent de gaz naturel, ont grimpé.

Des gains fractionnaires ont été enregistrés par les valeurs haut cotées, tandis que Bailey Selburn a monté de 30 cents à $8.30.

Quant aux autres sections du marché, elles ont été mixtes ou en hausse. Les changements ont été fractionnaires.

Le revenu de la main-d'oeuvre s'est accru

Ottawa. — Le revenu de la main-d'oeuvre canadienne s'est accru de près de 8 pour cent au cours des sept premiers mois de l'année courante, au regard de la période correspondante de l'année dernière.

Il a grimpé à $11,638,500,000 comparativement à $10,785,400,000 pour les sept premiers mois de 1958, a révélé hier le Bureau fédéral de la statistique. Dans le Québec, il est passé de $2,762,000,000 à $2,955,000,000.

Les dépôts du

Valeurs étrangères à New York

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
132 rue St-Pierre, Québec. LA 2-7006

Séance du 2 novembre 1959

Titres	Off.	Dem.
Australie 3½% 1966	89¾	91.
Bolivie 2½% 1993	17	17⅛
Bolivie 7% 1958	21	
Brésil 3¾% 1979 (série 1)	96	
Brésil 3¾% 1979 (série 2)	95	
Brésil 3¾% 1979 (série 3)	97	
Brésil 3¾% 1979 (série 4)	96	
Brésil 3¾% 1979 (série 5)	96	
Brésil 4¾% 1979 (série 11 à 30)	96	
Brésil 3⅜% 1978 (nouvelles)	74½	78½
Brésil 3⅜% 1979 (anciennes)	74½	78½
Chili 3% 1990	44	48
Colombie 3% 1970	62¼	63
Cundinamarca 6½% 1959	96	
Italie 1 à 3% 1977	68¼	69½
Medellin 3% 1978	48	
Milan 6½% 1952	139	
Parana 7% 1958 Stamped	58	
Pérou 3½% 1997	44½	47½
Rome 6½% 1952	139	

DONOHUE BROTHERS LIMITED

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de $0.15 sur les actions ordinaires de la Compagnie a été déclaré.

Le dit dividende sera payable le 1er décembre 1959 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 16 novembre 1959.

Par ordre du Conseil d'Administration.

PERCY AUGER, C.A.,
Secrétaire.

— AVIS PUBLIC —

L'UNION CANADIENNE COMPAGNIE D'ASSURANCES
THE CANADIAN UNION ASSURANCE COMPANY

AVIS est par les présentes donné que L'UNION CANADIENNE COMPAGNIE D'ASSURANCES — THE CANADIAN UNION INSURANCE COMPANY, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine Session, pour l'adoption d'une loi aux fins suivantes:

1. Pour augmenter le capital-actions autorisé de la Compagnie de un million de dollars ($1,000,000.00) à deux millions de dollars ($2,000,000.00), de façon à ce que le capital-actions de la Compagnie se compose à l'avenir de quatre-vingt mille (80,000) actions d'une valeur au pair de vingt-cinq dollars ($25.00) chacune;
2. Pour augmenter les pouvoirs de la Compagnie et lui accorder particulièrement le pouvoir de réaliser des opérations relatives à des contrats d'assurance et de réassurance de personnes et à des contrats d'annuité et de rente de toute espèce;
3. Pour déterminer les droits et pouvoirs respectifs des actionnaires et des détenteurs de contrats participants, ainsi que certains points relatifs à l'administration de la compagnie;
4. Pour refondre la charte de la compagnie;
5. Et pour toutes autres fins.

Québec, le 2 octobre 1959.
LAPLANTE, GAGNE, TROTIER, LETARTE & BROWN,
les procureurs de la pétitionnaire.

DOMINION



DIVIDENDE No 111

Avis est donné par la présente qu'un dividende de trente et un et un quart cents (31¼)

Fidel Castro ne semble pas à la fin de ses déboires

La Havane (PA) — Alors que prenait fin, hier, le mois d'octobre, au cours duquel le premier ministre cubain, M. Fidel Castro, a connu toutes sortes de déboires, on n'entrevoyait aucun espoir immédiat d'une amélioration de la situation interne de ce pays ni de ses relations avec les Etats-Unis.

La perte apparente dans un accident aérien, mercredi, du chef de l'armée cubaine, le major Camilo Cienfuegos, a été le point culminent de toute une série d'incidents enregistrés au cours du mois d'octobre. Le tout a débuté le 10 octobre, date de l'arrestation du major Hubert Matos à Camaguey après qu'il eut tenté de résigner ses fonctions en raison de ce qu'il a appelé l'influence grandissante du communisme au sein du régime Castro.

La perte de collaborateurs de l'envergure de Cienfuegos et Matos — prisonnier au quartier-général militaire en attendant de comparaître devant une Cour martiale sur une accusation de trahison — laisse Castro dangereusement à court de chefs militaires réellement qualifiés.

REACTION EN CHAINE

Voici les autres événements survenus en octobre à la suite de la démission et de l'arrestation du major Matos : Un ancien chef de l'aviation de Castro, M. Pedro Luis Diaz Lanz, a effectué, le 21 octobre, un raid au-dessus de La Havane au cours duquel il a inondé la capitale de littérature anti-gouvernementale. En plus de provoquer de l'excitation, cette manoeuvre a fait deux morts et près de 50 blessés, qui auraient été victimes de la retombée dans les rues de balles et d'obus anti-avions. Castro a accusé Lanz d'avoir bombardé et mitraillé la capitale. Lors d'un message à la nation par le truchement de la télévision, Castro s'est lancé dans une violente diatribe contre les Etats-Unis, les accusant d'avoir permis à ses ennemis politiques d'attaquer Cuba en partant des bases de Floride.

Il est revenu à la charge lors d'une assemblée monstre, lundi dernier, alors que, de concert avec quelques-uns de ses collaborateurs, campagne contre Cuba.

Les Etats-Unis ont fait connaître leur réponse dans une note diplomatique déclarant en termes clairs que le gouvernement de Castro tente délibérément de rompre les liens traditionnels d'amitié entre les deux pays.

REPRESAILLES?

Le gouvernement Castro a promulgué une nouvelle loi sur les ressources minérales qui, au dire de certains industriels, a vraisemblablement pour but d'acculer à la faillite des entreprises américaines telles que la Mao Bay Mining Company, qui a investi $75 millions pour l'exploitation de gisements de manganèse cobaltifère à Cuba. Cette loi impose en effet un droit de 25 pour cent sur toutes les exportations de minerais cubains.

Des représentants du gouvernement cubain ont envahi vendredi les bureaux des sociétés américaines et autres faisant l'exploitation du pétrole et ont apposé les scellés sur leurs fichiers comme mesure préliminaire à la préparation d'une nouvelle mesure législative sur le pétrole. Des personnages en autorité prédisent que cette nouvelle réglementation sera aussi rigoureuse que la loi sur les minerais à l'égard des investisseurs étrangers.

Des informateurs locaux affirment que la réponse officielle de Cuba à la note du secrétariat d'Etat américain constituera un complet démenti aux affirmations américaines.

Cependant, d'aucuns croient que les présentes difficultés ne sont que passagères et que la situation aura tôt fait de se tasser.

Heures de bureau



"Il faudra que vous vous passiez de déjeuner. Il manque déjà trente sous dans la petite caisse et elle a sept bons d'emprunts."

9e groupe de Milice établi à Sherbrooke

Montréal (PC) — Le neuvième groupe de la Milice canadienne, actuellement posté dans la métropole, aura désormais ses quartiers à Sherbrooke. C'est ce qu'a annoncé samedi le major-général J.-M. Rockingham, commandant de la région militaire du Québec.

C'est le colonel J.-P. Gauthier qui commandera le groupe à Sherbrooke. Jusqu'à sa nouvelle nomination, le colonel Gauthier commandait le 11e groupe de la Milice, à Montréal.

Ce transfert du neuvième groupe de Milice dans la reine des Cantons de l'Est doit se faire incessamment.

Session en Colombie-Britannique

Vancouver (PC) — La législature de Colombie britannique se réunira de nouveau le 28 janvier, a annoncé M. W.-A. Bennett, premier ministre. Ce sera la quatrième session de la 25e législature de cette province. La situation actuelle des partis est la suivante: crédit social, 38; CCF, 10; libéraux, 2; travaillistes, 1 et indépendant, 1.

La participation à la construction de la maison sert de 1er paiement

Ottawa (PC) - Beaucoup de Canadiens semblent vouloir diminuer le paiement initial de leurs nouvelles maisons en participant eux-mêmes aux travaux de construction.

A Sault Ste-Marie, un entrepreneur a imaginé un nouveau plan selon lequel l'acheteur d'une nouvelle maison n'a rien à débourser en paiement initial.

Un porte-parole de la Société centrale d'hypothèques et de logements du Canada a fait savoir, que l'entrepreneur ontarien avait 40 terrains à Sudbury et 10 autres à Jamestown, et qu'il construisait des maisons en utilisant des prêts consentis par le gouvernement fédéral en vertu de la Loi nationale sur l'habitation.

La Société a fixé le prix de vente des maisons de l'entrepreneur à environ $11,000 chacune.

Selon le plan de l'entrepreneur, l'acheteur doit consentir à travailler pendant 120 jours à sa nouvelle maison pour se dispenser de débourser $1,250 en paiement initial, A raison de huit heures de travail par jour, il travaille donc pour $1.30 de l'heure.

Le porte-parole de la Société d'hypothèques et de logements a souligné que cette facon d'agir de la part de l'entrepreneur de Sault Ste-Marie était parfaitement légale et conforme aux prescriptions de la Loi nationale sur l'habitation.

Selon la loi, le paiement initial déboursé sur une nouvelle maison peut aussi bien se faire en espèces, en terrains ou en travail. Mais la loi spécifie que le montant maximum d'un prêt consenti par le gouvernement pour les nouvelles habitations est de $12,800.

Pour arriver dans ses calculs, l'entrepreneur se doit donc de trouver un terrain à bon marché.

La Société n'a aucune idée sur le nombre d'acheteurs de nouvelles maisons qui sauvent ainsi de l'argent en participant eux-mêmes aux travaux de construction.

Le cas de l'entrepreneur de Sault Ste-Marie semble unique au Canada.

Depuis plusieurs années, les coopératives de constructeurs d'habitations considèrent la valeur du travail consenti par les acheteurs de nouvelles maisons lorsqu'elles établissent le montant du paiement initial d'une propriété.

Blé canadien pour les Sud-Africains

Ottawa (PC) — Un porte-parole des bureaux du haut-commissaire del'Afrique du Sud au Canada a déclaré hier que, ce pays venait d'acheter 4,480,000 boisseaux de blé canadien qui seront livrés l'an prochain.

C'est la deuxième année consécutive que l'Afrique du Sud place une telle commande auprès de la Commission canadienne du Blé, à Winnipeg. L'achat de l'an dernier avait coûté environ $8,000,000.

On ne sait pas encore ce que l'Afrique du Sud devra débourser cette année pour le blé qu'elle vient de se procurer au pays, mais ce sera le prix en vigueur au moment de l'expédition. Ce prix est établi par les conventions internationales sur cette denrée.

Vétéran malade

Houston, Texas, 2 (UPI) — Walter Williams, qui aura 117 ans le 14 novembre et qui est le seul survivant de la guerre de Sécession, se remet d'une troisième attaque de pneumonie en moins de trois mois.

Nouveau parti politique réclamé

Niagara Falls, Ont. (PC) — La commission d'action politique de la Fédération des travailleurs ontariens a approuvé à l'unanimité dimanche, à Niagara Falls, Ontario, une résolution dans laquelle elle se prononce en faveur de la création d'un nouveau parti politique canadien qui remplacerait le CCF.

Le chef du CCF ontarien, M. Donald MacDonald, a dit à la réunion de la commission que le nouveau parti devra comprendre non seulement des syndiqués, mais encore des agriculteurs, des hommes d'affaires et des hommes de professions libérales.

M. MacDonald a reproché aux journaux canadiens de s'opposer à la formation d'un nouveau parti.

La résolution de la commission sera soumise au congrès de la Fédération des travailleurs ontariens, congrès qui débute aujourd'hui à Niagara Falls et durera trois jours. Quelque 800 délégués doivent y assister.

Le ministère de la Défense annonce que le "Chaudière" sera armé à Halifax, le 14

Le ministère de la Défense nationale annonce que le destroyer-escorteur "Chaudière", le septième de la classe du "Restigouche", sera armé dans la Marine royale du Canada, le 14 novembre prochain, au "Halifax Shipyards Limited".

Le "Chaudière" recevra son armement une semaine après son navire-jumeau, le "Columbia". Tous deux feront désormais partie de la 5ième escadre canadienne d'escorte, qui se compose de destroyeurs-escorteurs de la classe du "Restigouche".

Tout comme ses navires-jumeaux, le "Chaudière" est doté d'équipement ainsi que d'armes très modernes pour la détection et la destruction des sous-marins. Plus particulièrement, son sonar plus considérable que ses prédécesseurs, à la suite d'études et d'épreuves approfondies.

Le navire de guerre sera armé pour faire la chasse aux sous-marins. Deux installations de mortiers pouvant lancer simultanément trois obus explosifs avec grande précision, font partie des armes principales. Au surplus, le "Chaudière" récélera des torpilles autoguidées perfectionnées qui peuvent changer de direction en poursuivant une cible fuyante, tant en surface qu'en plongée.

Les autres armes comportent un canon jumelé d'un calibre de 3p. 70 à l'avant et un canon d'un calibre de 3p. 50 à l'arrière, d'une efficacité reconnue dans les combats de surface.

Le "Chaudière" est le second navire du nom dans la Marine royale canadienne, le premier s'étant particulièrement signalé au cours de la dernière guerre dans l'Atlantique. Avec d'autres navires notamment, il avait envoyé par le fond le sous-marin allemand U-621, au large de LaRochelle, en France. A son successeur il a laissé les décorations suivantes: Atlantique 1944, Normandie 1944 et Biscaye 1944.

SPECIAL POUR CETTE SEMAINE SEULEMENT

Fauteuil berçant



Un meuble de très belle construction, très confortable. Plusieurs couleurs au choix. Siège à ressorts et coussin-mousse. Bois, fini noyer.

32.85

comme suggestions de cadeaux de Noël

PROFITEZ de NOTRE PLAN 'MISE-DE-COTE'

SENSATIONNELLE OFFRE COMBINEE

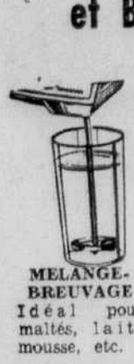


ACHETEZ LE FAMEUX MIXMASTER Sunbeam MELANGEUR PORTATIF

ET OBTENEZ COMME CADEAU-BONI ADDITIONNEL

CES ACCESSOIRES MELANGE BREUVAGE et BATTEUR

- MOTEUR PUISSANT
- BATTEURS PLUS AVANTAGEUX
- EJECTEURS DES BATTEURS DU BOUT DU POUCE
- EN BLANC, CHROME, ROSE, TURQUOISE ET JAUNE



MELANGE-BREUVAGE Idéal pour malts, lait-mousse, etc.



BATTEUR Excellent pour battre les oeufs et faire des sauces.

LES ACCESSOIRES LE MELANGEUR ET POUR SEULEMENT 18.40

ACHETEZ MAINTENANT ! Offre pour un temps limité seulement

POUR VOUS OU POUR DONNER EN CADEAU

Toujours d'intéressants spéciaux chez:

TURCOTTE & LETOURNEAU LTEE



Nouvelle adresse :

330 de la Couronne, Québec

Tél.: LA 2-5647

Load-Lifter

SERIE "700"

Palan électrique

de

1,000 à 30,000 lbs

disponible chez



TEL.: LA 5-6121

Roberge INC.

241 - 245 ST-VALLIER EST — QUEBEC 2

Vente et réparation d'équipement électrique.

REPARATIONS LESSIVEUSE et SECHEUSE automatiques



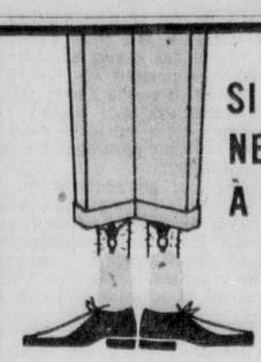
BENDIX CONNOR INGLIS THOR, etc.

Travail fait par des EXPERTS

QUEBEC SERVICE de LAVEUSES Inc.

351 Blvd Charest E.

LA 8-4727 LA 8-9784



SI VOTRE FILERIE NE RÉPOND PLUS À VOS BESOINS...

Vous pouvez obtenir une entrée électrique HOUSEPOWER pour $4.92 par mois

S'il vous est impossible de brancher de nouveaux appareils électriques et que parfois les fusibles sautent, c'est que le moment est venu pour vous d'acquérir une entrée électrique du type "HOUSEPOWER 20". Cette entrée à 230 volts, 100 ampères et 20 circuits est assez forte pour satisfaire les besoins d'énergie de tous vos appareils actuels et futurs.

Votre compagnie d'électricité, Quebec Power Company, se charge maintenant de financer l'installation HOUSEPOWER que vous rembourserez sans vous en rendre compte, en ajoutant $4.92 par mois à votre facture d'électricité.

Élevez vos standards électriques en faisant installer dès maintenant une entrée Housepower par le maître-électricien de votre choix. Ou encore renseignez-vous auprès de votre compagnie d'électricité.

HOUSEPOWER LE STANDARD MODERNE DE FILERIE

QUEBEC POWER COMPANY

VENTE ANNIVERSAIRE

JUSQU'AU 15 NOVEMBRE



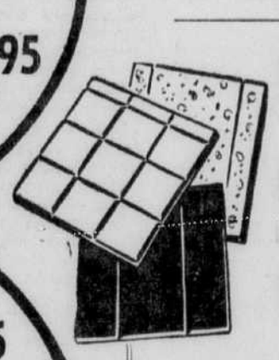
ARBORITE 4 x 8

Spécial: $12.95 et $13.95 la feuille

TUILES A PLANCHER

en vynil amiante ou caoutchouc. Spécial ..... .16 la tuile



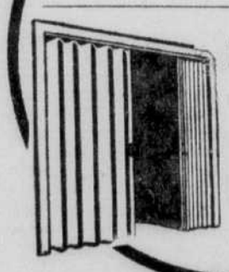


MASONITE 1/8, 4 x 8. Spécial ..... LA FEUILLE $1.65

MASONITE Carrauté pour plafonds 4 x 4. Spécial ..... LA FEUILLE $1.60

MASONITE WALNUT OU CHENE LA FEUILLE $4.00

PORTE EN ACAJOU 1 3/8, 1ère qualité, toutes les grandeurs. Spécial $5.95



PORTES PLIANTES Space Master ou en bois A PARTIR DE $19.95

PEINTURE $8.00 et $9.00 le gallon POUR $3.95

QUINCAILLERIE

OUTILS à SABLEUSE .89 $20.00



Jig Saw $22.00

CONTRE-PLAQUÉ



ACAJOU 1/4" 4 x 8 SPECIAL la feuille $4.80

MERISIER 3/16" 4 x 7 SPECIAL la feuille $3.00

PEUPLIER 1/4" 4 x 4 SPECIAL la feuille $1.50

PEUPLIER 1/4" 4 x 8 SPECIAL la feuille $3.50

AUSSI D'AUTRES SPECIAUX DANS LE CONTRE-PLAQUE

Vous avez une salle de jeux, une annexe ou une amélioration d'une pièce à votre maison . . . pourquoi ne pas profiter de ces spéciaux, vous y gagnerez beaucoup en le faisant dès maintenant.

LOUIS CANAC-MARQUIS LTEE

25 RUE MARIE DE L'INCARNATION — TEL.: MU 3-3628

Les organismes ne sont pas d'accord pour que la télévision soit à 55 pour cent canadienne

Ottama 2 (PC) — Une querelle prend forme aujourd'hui pour savoir qui est responsable, et dans quelle proportion, du maintien et de l'expansion de "l'identité nationale" du Canada, alors que le Bureau des gouverneurs de la radio-télévision commence ses audiences sur les règlements proposés pour la télévision.

Des organismes, qui ont appuyé oralement les mémoires soumis aux gouverneurs, sont diamétralement opposés sur la question la plus épineuse : la suggestion des gouverneurs que la programmation hebdomadaire de chaque poste canadien de télévision soit canadienne dans la proportion de 55 pour cent.

Le Congrès du travail du Canada, la Ligue canadienne de la radiodiffusion, et Toronto International Film Studios Limited, appuient la suggestion. La Metropolitan Educational Television Association, de Toronto, est d'avis que cette réglementation est très désirable pour les postes commerciaux mais que les postes de TV éducationnelle devraient être exemptés.

OPPOSITION

L'Association canadienne des radiodiffuseurs, l'Association des annonceurs canadiens et l'Association canadienne et l'Association canadienne des agences de publicité, qui ont soumis un mémoire conjoint de la 20th Century-Fox Corporation Limited, se sont opposées, en général, à cette réglementation.

La Société St-Jean-Baptiste de Montréal a fait tenir aux gouverneurs des copies du mémoire qu'elle soumettait en 1956 à la Commission royale Fowler, sur la radiodiffusion, dans lequelle est suggéré entre autres choses, un code d'éthique professionnelle pour les diffuseurs.

Ces neuf groupements ont été les premiers à comparaître devant les gouverneurs qui siégeront deux jours. Treize autres organisations, dont Radio-Canada, comparaîtront demain. Le Bureau a reçu quelque 60 mémoires et lettres sur les règlements proposés mais il ne rend publiques que les communications qui seront appuyées oralement aux audiences.

Une rédaction finale des règlements sera publiée le 15 novembre. Ils entreraient en vigueur l'an prochain, lorsque les deuxièmes postes de télévision seront en ondes dans les réglements.

LES RADIODIFFUSEURS

L'Association canadienne des radiodiffuseurs, qui s'oppose catégoriquement à cette proposition sur la proportion canadienne dans la programmation hebdomadaire, admet que ce règlement pourra favoriser l'identité canadienne, mais ajoute qu'une part disproportionnée du fardeau retombera sur l'industrie de la radiodiffusion privée.

Les postes privés devront faire porter leurs budgets de production sur un plus grand nombre de spectacles canadiens, abaissant ainsi inévitablement la qualité des programmes. Les piètres réalisations canadiennes inciteraient plus de téléspectateurs à regarder les postes américains qui, selon l'Association, entrent actuellement dans 60 pour cent des foyers canadiens qui ont un appareil de TV. Le résultat serait que les postes canadiens perdraient des revenus de publicité.

Et au moment où cela se produirait, le Bureau des gouverneurs de la radio-télévision ne pourrait imposer aucune responsabilité aux concurrents commerciaux de la télévision canadienne: quotidiens, hebdomadaires, cinéma et revues.

Bien plus, Radio-Canada, lourdement subventionné pour accomplir sa mission de fournir plus de programmes canadiens, entrerait en concurrence avec les postes privés pour obtenir le talent créateur canadien limité et tous les acteurs de télévision disponibles.

L'Association, qui représente 41 postes privés de télévision au Canada, a suggéré que tant que cette situation existera, le Bureau des gouverneurs devrait exiger un minimum de programmation canadienne pour la Société Radio-Canada seulement, une entreprise d'Etat, et permettre aux postes privés de fonctionner à la moitié de cette proportion.

EN FAVEUR

Le Ligue canadienne de radiodiffusion, qui représente un certain nombre d'organisations canadiennes dans une grande variété de domaines, a dit que si l'intérêt du public doit être la norme, on ne peut s'en prendre avec succès aux règlements proposés.

Les arguments à l'effet que les restrictions du Bureau des gouverneurs étrangleraient l'entreprise privée et qu'il n'y a pas suffisamment de talents pour donner un tel service canadien ne doivent pas être considérés trop sérieusement, dit la Ligue. Elle ajoute :

"Pour bâtir le Canada, pour unir les Canadiens, pour échanger des idées, pour... exprimer les idéaux et les aspirations canadiennes, et pour donner une chance aux talents canadiens — pour toutes ces raisons, nous devons insister que les intérêts du pays passent avant tout intérêt commercial privé."

Les deux groupements de publicité, dans leur mémoire conjoint, disent que le règlement sur la programmation canadienne mettra les postes privés en face du "formidable problème de vendre les programmes canadiens qui se sont avérés, dans leur ensemble, impopulaires auprès des téléspectateurs canadiens."

LE CHOIX DU SPECTATEUR

Les rapports démontrent que les téléspectateurs canadiens ne regarderont pas un programme qui a été réalisé au Canada "simplement parce qu'il est canadien."

Les annonciers concèdent que la plupart des programmes 'actuels sur le réseau sont commandités malgré qu'ils n'aient pas réussi à attirer des auditoires nombreux dans les régions où les téléspectateurs ont un choix entre les canaux canadiens et américains.

Cependant, Radio-Canada, en tant que monopole, a adopté une attitude de "canadien ou prenez garde" avec les annonceurs du réseau. "Radio-Canada a établi comme politique générale l'acceptation des programmes canadiens par les annonceurs s'ils veulent importer le réseau américain ou des films."

Le contenu canadien devrait être jugé "en termes de ce que le téléspectateur choisit de voir" — non pas en termes du nombre de programmes disponibles mais qui ne retiennent pas l'intérêt du téléspectateur.

TALENTS SUFFISANTS

Le Congrès du travail du Canada, un des organismes membres de la Ligue de la radio-diffusion, dit que sans ce règlement sur le contenu canadien dans la programmation, la radio et la télévision canadienne deviendront "tout simplement des provinces reculées des Etats-Unis".

"Sans une telle règlementation, la télévision canadienne prendra certainement les choses aisément, adoptera la méthode profitable, et donnera à ses téléspectateurs une diète de ce que les riches réalisateurs des autres pays fournissent en piètre confusion".

Y a-t-il suffisamment de talents canadiens disponibles ?

"Le Congrès est convaincu qu'il y en a suffisamment, si les postes vont à leur recherche et les rémunèrent comme il convient. La preuve faite devant la Commission Fowler — sur la radiodiffusion — démontre que les postes n'ont pas fait de grands efforts".

En vertu des règlements du Bureau des gouverneurs de la radio-télévision, parmi les programmes qui compteraient comme étant 50 pour cent canadiens, il y a ceux qui viendraient des autres pays du Commonwealth ou des pays de langue française.

Le Congrès du travail du Canada a suggéré au Bureau des gouverneurs qu'on impose une limite à ces programmes importés. Autrement, il pourrait y avoir un danger que les programmes authentiquement canadiens soient enlevés de l'affiche à cause d'une part, des spectacles américains et d'autre part du matériel en provenance du Commonwealth et des pays de langue française.

L'INDUSTRIE DU FILM

Les Toronto International Film Studios Limited, de Toronto, appuient la règlementation "sans équivoque". Ils disent que tous leurs directeurs et principaux responsables sont canadiens. Ils considèrent que ce règlement est essentiel à la croissance "d'une industrie saine et vouée au succès".

Les coûts de la réalisation en direct étant constamment à la hausse, dit la compagnie, la nécessité économique obligera l'usage du film.

Twentieth Century - Fox, une filiale de la société américaine du même nom, a soumis que le règlement servira de stimulant aux sociétés étrangères ou à leurs filiales canadiennes pour réaliser des films au Canada.

La Metropolitan Educational Television Association, de Toronto — qui compte parmi ses membres le Royal Ontario Museum et l'Université de Toronto — a dit que le règlement de 55 pour cent empêchera les programmes américains d'inonder la télévision canadienne.

LA TV EDUCATIONNELLE

Elle a demandé cependant que les postes de TV éducationnelle soient exemptés du règlement. Ces postes sont plus intéressés à la qualité du materiel éducationnel qu'à leur origine.

Le groupe de Toronto a demandé en plus que le Bureau des gouverneurs consacrent un nombre adéquat de canaux à très haute fréquence — VHF — et à fréquence ultra haute — UHF — pour répondre aux besoins de la télévision éducationnelle qui "augmenteront considérablement dans un avenir rapproché".

Eventuellement, a poursuivi le groupement, chaque citoyen canadien devrait être à la portée d'au moins un canal — de préférence deux — de très haute fréquence et d'au moins deux canaux à fréquence ultra haute.

Lorsqu'il y a une pénurie de canaux à fréquence ultra haute, ajoute le mémoire, les gouverneurs de la radio - télévision devraient émettre deux permis pour un seul canal — un éducationnel, l'autre commercial, chaque permis précisant une division du temps sur les ondes

Arrestation d'un chef au Congo belge

Stanleyville, Congo belge (Reuter) La police belge a appréhendé hier M. Patrice Lumumba, chef nationaliste du Congo belge. Vendredi et samedi, il y avait eu sur ce territoire des émeutes au cours desquelles 70 personnes auraient été tuées.

Un communiqué du gouvernement ne fixe toutefois qu'à 20 le nombre des morts. C'est d'autre part de bonne source qu'on apprend que le nombre des morts s'élève à 70 et peut-être même à un peu plus. Le nombre des blessés serait de plus de 200.

Les indigènes ont combattu avec des pierres des soldats et policiers armés de fusils et de bombes lacrymogènes.

Le calme serait maintenant rétabli. La police et l'armée patrouillent les rues et empêchent tout attroupement.

La police avait tenté vainement vendredi d'appréhender M. Lumumba alors qu'il assistait à Mangoba, non loin de Stanleyville, à une rêunion du Mouvement national congolais.

C'est cette tentative qui a déclenché les émeutes.

M. Lumumba est l'avocat d'une campagne de désobéissance civile par laquelle il veut forcer la Belgique à accorder immédiatement au Congo belge l'indépendance.

Des clubs exclusifs pour chats solitaires

Par DON PEACOCK

Ottawa, 31. (PC) Si votre chat souffre de la solitude et désire ardemment la compagnie de la gente féline, vous pourriez résoudre ses problèmes d'ordre sentimental en l'inscrivant tout simplement à l'un ou l'autre des clubs de chats dont le nombre ne cesse de grandir au pays.

Si votre chat ne sait trop comment orienter son existence, il y a de fortes chances pour que l'activité sociale de son club ait de quoi occuper l'une ou l'autre de ses neuf vies.

Les activités sociales du club pourraient de même intéresser le matou qui passe trop de nuits à miauler sous la fenêtre de votre voisin.

Les propriétaires de chats de la capitale ont été les derniers à décider que ce qui était bon pour les chiens et les oiseaux, pourrait l'être également pour la gent féline.

Jeudi soir, au cours de leur seconde réunion, ils ont jeté les bases de leur charte.

Dans ce club, il n'est pas question de discrimination raciale, et il importe peu que l'individu soit de basse-gouttière ou qu'il miaule un langage "châtié".

LES OBJECTIFS

Mme Mary Disher qui, de sa résidence d'Ottawa, préside aux destinés de la "Chatterie siamoise d'Arundel", a été nommée présidente du nouvel organisme.

Au cours d'une entrevue, elle a déclaré que le club espérait tenir sa première exposition féline dès l'an prochain.

Il existe des associations nationales de chats aussi bien en Angleterre qu'aux Etats-Unis. Celles-ci ont établi des barèmes de points permettant au jury d'exposition d'exagérer sciemment leur jugement: "cinq points pour l'apparence des yeux, 10 points pour la queue ... et le reste."

Voici quelques-uns des buts que poursuit le club:

1. Promouvoir la reproduction, l'exposition et la présentation de chats pur-sang et domestiques.

2. S'unir pour "combattre efficacement toute législation antichatte ou défavorable à la gent féline".

Mme Disher a souligné qu'il existe présentement des clubs de chats à Montréal, Toronto, Calgary et Vancouver. En effet, a-t-elle dit, il y a trois clubs de chats torontois désireux de se joindre à notre organisme.

Le Canada fait une proposition aux Nations Unies

Nations Unies, N.Y., (PC) — Le Canada a déposé, devant les Nations Unies, sa proposition en vue d'une étude mondiale sur la radiation nucléaire.

Il a eu comme secondeurs huit pays en dehors du bloc soviétique. La Tchécoslovaquie communiste avait déposé une résolution semblable, mais beaucoup plus limitée, et tous les efforts qui se sont déroulés dans les coulisses pour en venir à une entente, n'ont pas réussi.

Les secondeurs de la proposition sont: l'Autriche, le Ghana, l'Irlande, l'Italie, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande et la Norvège.

ECOULEMENT... BRUYANT Toilette ?

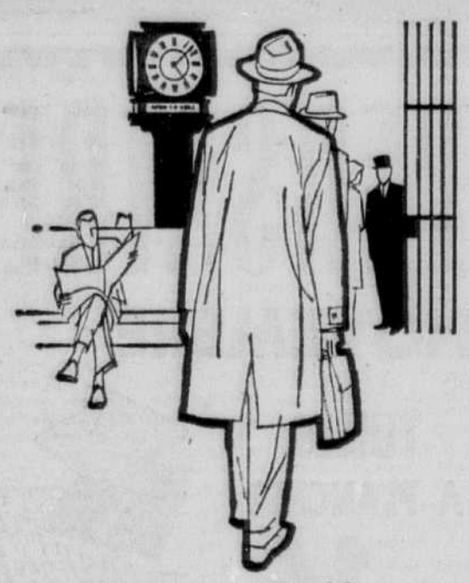


Obtenez un WATER MASTER

LA BOULE DE RESERVOIR DE TOILETTE la plus populaire de l'Amérique

Les chasses d'eau bruyantes gaspillent plus de 500 gallons d'eau pour jour. Le remarquable Water Master boule de reservoir de toilette arrête tout de suite l'écoulement de l'eau après chaque nettoiment.

98c En vente chez tous la quincailliers.



L'homme d'affaires qui se croyait condamné aux "travaux forcés"

Alors que ses collègues rentraient chez eux pour se reposer, il rentrait chez lui pour travailler à ses affaires personnelles. Cet homme, qui dirigeait une entreprise florissante, *ruinait* ainsi sa santé.

Un jour, il découvrit que les spécialistes de la société Montreal Trust étaient aussi compétents dans l'administration des biens des particuliers qu'il l'était lui-même dans l'administration de sa compagnie. Il prit rendez-vous avec un représentant du Service des plans de successions pour inventorier son actif et préparer un projet de testament. En parlant de ses problèmes, il se renseigna sur les autres services qu'offre Montreal Trust et voici comment sa situation se présente maintenant:

L'immeuble qu'il possède est administré par le Service d'immeubles de Montreal Trust. Ses placements en valeurs boursières font l'objet de l'attention constante des spécialistes du Service d'administration des placements de Montreal Trust. En fait, il a chargé Montreal Trust de gérer entièrement son portefeuille — tout comme il délègue ses pouvoirs au bureau.

Maintenant, à cinq heures, au lieu de se remettre à travailler comme un forçat, il peut jouir chez lui d'une agréable détente. Il se rend compte du fait que les spécialistes de Montreal Trust sont aussi compétents dans leurs affaires qu'il l'est lui-même dans les siennes — et, confidentiellement, il sera président de sa compagnie le mois prochain.

P.S. Prenez donc rendez-vous avec un représentant de Montreal Trust ou demandez la brochure gratuite — "SERVICES DE FIDUCIE". Elle vous renseignera sur les multiples façons dont Montreal Trust peut vous aider.

MONTREAL TRUST Company

St-Jean (T.-N.) • Charlottetown • Halifax
St-Jean (N.-B.) • Québec • Montréal
Brockville • Toronto • Winnipeg
Regina • Edmonton • Calgary
Vancouver • Victoria • Londres (Angleterre) • Nassau (Bahama)
SUCCURSALE A QUEBEC: 599 est, BOUL. CHAREST
TEL.: LA 2-8285

La St-Jean-Baptiste de Montréal réclame un code d'éthique pour radiodiffusion

Ottawa, 2 (PC) — La Société St-Jean-Baptiste de Montréal a fait tenir aux gouverneurs de la radio-télévision qui siègent actuellement à Ottawa pour entendre les opinions diverses sur les réglements proposés pour la télévision, des copies du mémoire qu'elle soumettait en 1956 à la Commission royale Fowler sur la radio et la télévision.

Dans ce mémoire, la St-Jean-Baptiste réclamait l'adoption d'un code d'éthique professionnelle auquel se soumettraient tous les postes de radio et de télévision.

Le mémoire rappelle quelques règles et principes "que nous jugeons essentiels", disait la Saint-Jean-Baptiste.

LA PUBLICITE TAPAGEUSE

Au chapitre de la publicité, le mémoire admet l'importance et le rôle de la publicité dans une économie de libre entreprise, mais ne partage pas l'opinion de ceux qui voient dans la radio et la télévision des moyens de pression sur le public consommateur.

'De nombreux abus existent dans ce domaine", continue le mémoire. "Certaines compagnies ou leurs agents de publicité manquent de jugement.

"Les annonceurs et les disques-jockeys inposent aux auditeurs des boniments interminables. Les annonces-éclairs de la radio et de la télévision — les spots pour les appeler par leur nom — tapent sur les nerfs d'un public de plus en plus exigent et de moins en moins docile aux pressions qu'on veut exercer sur lui".

Le mémoire dit que par réaction, de nombreux auditeurs se promettent de ne pas acheter les produits ainsi annoncés. Il serait temps que les commanditaires, les agents de publicité et les directeurs des postes de radio et de télévision revisent leurs anciennes notions sur l'art de vendre, suggère le mémoire.

SPECTACLES DE VARIETES

Au chapitre des spectacles de variétés à la télévision, le mémoire de la Société dit que leur popularité aux Etats-Unis et au Canada est très grande. Il serait ridicule de vouloir les supprimer. "Un réalisateur de talent, disposant d'un budget suffisant, peut présenter un programme convenable mettant en vedette des chanteurs et des chanteuses, des acrobates, des magiciens, des ventriloques, des animaux savants, etc."

"Mais les spectacles de boîtes de nuit ont-ils leur place sur l'écran familial ?" demande le mémoire. Ceux qui ont une préférence pour ce genre de divertissement n'ont qu'à se rendre au cabaret, ajoute le mémoire.

"Nous ne voyons pas pourquoi notre télévision dépenserait de grosses sommes d'argent pour faire concurrence aux clubs de nuit".

PROGRAMMES DE LUTTE

Dans le domaine des sports, le mémoire dit qu'ils ont droit de cité. "La plupart des émissions sportives sont de bonne tenue. Toutefois, nous croyons que l'horaire devrait être partagé de façon à ne pas gaver les auditeurs et les téléspectateurs de tous les sports le même soir. Et il y a la lutte télévisée! Quelques lutteurs sont de véritables athlètes: ils livrent des combats de lutte scientifique et respectent les règlements. Le public a prouvé par ses applaudissements qu'il sait apprécier ce genre de combats", dit le mémoire.

Et il ajoute: "Mais en général on invite des pachydermes à faire étalage de leur masse de chair et à se tirailler comme des chiens enragés ou affolés. Ils ont la tâche de jouer les "durs" et ont recours à des trucs grossiers pour feindre la colère et la brutalité. Spectacle dégoûtant et ridicule ! Il est urgent que la Commission athlétique intervienne. Sinon, nous ne voyons pas pourquoi les spectacles de lutte tels qu'ils sont actuellement, continueraient d'être télévisés."

Le mémoire veut rappeler que le code d'éthique professionnelle doit s'inspirer des idéaux d'une société chrétienne respectueuse de la dignité de la personne humaine, de l'autorité des parents et des valeurs fondamentales sur lesquelles s'appuie notre civilisation. "Le bien commun l'exige et les intérêts particuliers n'ont qu'à s'incliner", dit le mémoire.

LA TELEVISION C.-F.

Le mémoire signale également les progrès de la télévision canadienne-française au pays et les résultats considérables qu'elle peut maintenant montrer.

"Les Canadiens français ont fait preuve d'initiative et d'imagination créatrice", dit le mémoire. "Plusieurs programmes ont été remarqués à l'étranger et le poste CBFT est devenu l'un des principaux centres de production de la télévision mondiale. Ce succès affirme la vitalité de la culture canadienne-française et le dynamisme de ses représentants pourvu que ceux-ci aient la liberté d'agir et de se manifester comme porte-parole de la collectivité".

La Société St-Jean-Baptiste dit encore que le réseau canadien-français doit être complété le plus tôt possible. "Il faut immédiatement prévoir un réseau de télévision au service de tout le groupe culturel canadien-français."

"Nous espérons que les minorités franco-canadiennes des Maritimes, de l'Ontario et de l'Ouest n'attendront pas vingt ans avant d'avoir une télévision française. Cette initiative est nécessaire au maintien des bonnes relations entre la minorité et la majorité. Elle permettra aux Canadiens français de jouer pleinement leur rôle dans une politique dynamique de défense culturelle contre l'influence américaine."

Le mémoire conclut en disant que tout amendement aux lois ou aux règlements actuels, devraient s'inspirer des principes suivants: objectifs de la radio et de la télévision comme services publics; mise en vigueur d'un code d'éthique professionnelle; protection des droits du groupe culturel canadien-français; respect de l'autonomis provinciale.

"L'intérêt du public en général, les impératifs du dualisme culturel canadien et le bien commun l'exigent", dit le mémoire.

COMMERCE de Fourrures

situé à Granby, Qué. Voûte d'entreposage moderne et réfrigérée. Propriété avec magasin et atelier tout équipé. Aussi logement. Propriétaire anxieux de se retirer. Vendrais conditions faciles. Occasion unique pour homme de métier. Pour informations.

HUnter 6-4294 ou écrire H. Lemoine, 6692, Somerled, N.-D.-G. Montréal.

BESOIN D'ARGENT? Demandez et vous recevrez!



"Le client est roi" chez "Beneficial"

Beaucoup d'achats à faire? *Seul*-LE PLAN SPECIAL BENEFICIAL POUR ARGENT AUX FETES met à votre disposition l'argent voulu pour les emplettes de Noël ... *plus* un montant pour acquitter les comptes qui traînent .... *et* la Carte de Crédit International pour de l'argent additionnel dans plus de 1200 bureaux de prêts! Téléphonez *aujourd'hui!*

Prêts jusqu'à $750 ou plus 30 mois pour rembourser des prêts de plus de $500.

Votre prêt peut être garanti par une assurance-vie chez "Beneficial"

8 bureaux bien situés—adressez-vous au plus proche?

QUEBEC — 2 Bureaux
• Deuxième étage, 764 rue Saint-Joseph Est...LAfontaine 5-6151
• Deuxième étage, 860 rue St-Jean.....LAfontaine 5-4581
CHICOUTIMI—2ième étage, 130 rue Racine est ...Liberté 3-4421
EDMUNDSTON — 69 Rue St. Francois, 2ième étage....Tél. 1620
JONQUIERE — Deuxième étage, 102 St. Aime ....Liberté 2-4646
LEVIS — 73 Cote Du Passage.....TErminus 7-4752
THETFORD MINES — 264 Rue Notre Dame, Nord.FEderal 5-9129
VICTORIAVILLE — 43 Rue Notre Dame Est.....PLateau 2-4558

Ouvert le soir sur rendez-vous — téléphonez pour heures du soir

BENEFICIAL FINANCE CO. OF CANADA (Autrefois Personal Finance Co.)

BENEFICIAL LOANS

A LA TELEVISION

CFCM-TV, canal 4 - Québec
CKMI-TV, canal 5 - Québec
CHLT-TV, canal 7 - Sherbrooke

CFCM-TV Canal 4 - LUNDI

1.00 Mire et musique
2.00 Long métrage 'Tabor, lion de la chasse'
3.30 Femini-thé
4.00 Bobino
4.30 Boîte à surprise
5.00 Le Courrier du Roi
5.30 Le Grand Duc
6.00 Sans atout
6.30 Les nouvelles
6.40 Cinéfeuilleton
6.55 Nouvelles sportives
7.05 Les manchettes internationales
7.10 La météo
7.15 Fiesta Tropicana
7.30 Hebdomadaire sportif
7.45 Chez Clémence
8.00 Les Belles Histoires
8.30 La Poule aux oeufs d'or
9.00 Vous êtes témoin
9.30 G. M. vous invite
10.00 Histoire d'amour
10.30 Tribune Libre
11.00 Téléjournal
11.15 La météo
11.18 Parions sports
11.30 Récital
11.58 FIN DES EMISSIONS

CFCM-TV Canal 4 - MARDI

1.00 Mire et musique
2.00 Long métrage 'Tabor, lion de la chasse'
3.30 Femini-thé
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises
5.00 La vie qui bat
5.30 Radisson
6.00 Sans atout
6.30 Les nouvelles
6.40 Cinéfeuilleton
6.55 Nouvelles sportives
7.05 Les manchettes internationales
7.10 La Météo
7.15 En vedette
7.30 Chronique des quilles
7.45 Par le trou de la serrure
8.00 La Gendarmerie Royale
8.30 Joie de Vivre
9.00 C'est la vie
9.30 Pays et Merveilles
10.00 En votre âme et conscience
10.30 Panoramique "Les 90 jours"
11.00 Téléjournal
11.13 La météo
11.22 Commentaires
11.30 Conférence
11.58 FIN DES EMISSIONS

CKMI-TV Canal 5 - LUNDI

1.55 Opening
1.55 News
2.00 Chez Hélène
2.15 Nursery School
2.30 Open House
3.00 P. M. Party
3.30 Monday Matinee TBA
4.30 Let's Look
4.45 Science all Around Us
5.00 Youth '60
5.30 Famous Cowboys
6.30 Dateline Quebec
6.45 News and sport
7.01 Tabloid
7.30 Don Messer Jubilee
8.00 Decoy
8.30 River Boat
9.30 Music '60
10.30 The Town Above
11.00 CBC news
11.15 The Late Show "Angels over Broadway"
11.22 SIGN-OFF

CKMI-TV Canal 5 - MARDI

1.55 Opening
1.55 News
2.00 Chez Hélène
2.15 Nursery School
2.30 Open House
3.00 T.B.A.
3.30 Star Performance
4.00 Tea and Sympathy
4.30 Friendley Giant
4.45 Maggie Muggins
5.00 On Safari
5.30 Kartoon Korner
6.00 Jet Jackson
6.30 Dateline Quebec
6.45 News and Sport
7.01 Tabloid
7.30 Circus Boy
8.00 The Chevy Show
9.00 Front Page Challenge
9.30 Startime Dean Martin
10.30 Press conference
11.00 CBC news
11.15 Viewpoint
11.23 SIGN-OFF

CHLT-TV Canal 7 - LUNDI

12.30 CHLT-TV, aujourd'hui
12.40 CBMT News
12.50 Premiere Edition
1.00 Pot Pourri Feminin
2.00 Théâtre en Matinée "Retour à la vie"
3.30 T. V. Scrap Book
3.45 Cinéfeuilleton
4.00 Menu à la carte
4.30 Boîte à Surmprise
5.00 Courrier du Roi
5.30 Sword of Freedom
6.00 Melody ranch
6.30 Télébulletin
6.45 La météo
6.50 Edition sportive
7.00 Télé-Supplément
7.15 Disqu'O Vision
7.30 Judo à CHLT-TV
7.45 Chez Clémence
8.00 Les Belles Histoires des Pays d'en haut
8.30 La Poule aux oeufs d'or
9.00 Vous êtes témoin
9.30 G. M. vous invite
10.00 Histoire d'amour
10.30 Dans le Pétrin
11.00 Téléjournal
11.15 CHLT-TV news round-up
11.30 La lutte du Texas
12.30 SIGN-OFF

HORAIRE SUJET A CHANGEMENTS

Les souliers HANDCRAFT portent fièrement la signature

John Ritchie

John Ritchie fabrique des chaussures de grande classe depuis 80 ans ... et, avec les modèles "Handcraft", il vous offre des chefs-d'oeuvre d'élégance classique, faits de cuirs canadiens ou importés et réalisés par des artisans experts. Comme tous les souliers Ritchie, les modèles "Handcraft" sont traités au procédé exclusif Sanitized pour votre protection. Une paire de "Handcraft" complétera admirablement votre garde-robe.

L'homme élégant porte des souliers Ritchie!

THE JOHN RITCHIE COMPANY LIMITED
Québec, P.Q.

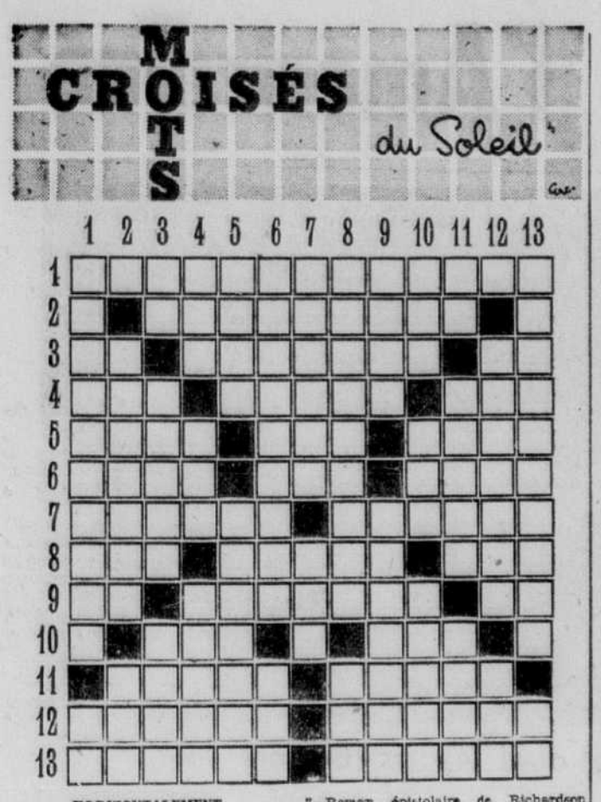


Modèle 315 (veau brun)
Modèle 316 (cuir brun importé ... environ $21.00)
Autres modèles à compter de $11.95

VENDEURS AUTORISES :

ALEX. BERROUARD, 11 Notre-Dame, Québec.
P.-H. BLANCHET, 598 rue Richelieu, Québec.
GERARD BLOUIN Enr., 215 Ouest St-Vallier, Québec.
J.-A. BLOUIN Enr. 161, Ouest St-Vallier, Québec.
LEONIDAS BLOUIN, 144 St-Paul, Québec.
MAGASIN BOIVIN Enr., 1388 Chemin Ste-Foy, Québec.
LA CIE CARMICHAEL, 1060 St-Jean, Québec.
PAUL DE BEAUMONT, 786 Est St-Joseph, Québec.
GERARD DROUIN, 3050, 1ère Avenue, Québec.
EUG. DUBOIS Enr. 833 Est St-Joseph, Québec.
EUG. DUBOIS, Enr., 199 Ouest St-Vallier, Québec.
GERARD DUMAIS, 381, 14e rue, Québec.
GAGNON & FRERE Enr. 260 Est St-Joseph, Québec.
GAGNON & FRERE Enr. 179 Ouest St-Vallier, Québec.
GAGNON & FRERE Enr. 896 Est St-Joseph, Québec.
GAGNON & FRERE Enr. 563 - 3ème avenue, Québec.
NAP. JACQUES Jr., 333 de la Couronne, Québec.
PAUL-EMILE JULIEN 314 de la Couronne, Québec.
C. LACHANCE, 855 St-Jean, Québec.
J.-B. LALIBERTE, 595 Est St-Joseph, Québec.
GEORGES LECLERC, 289 Est St-Joseph, Québec.
ROGER LEVESQUE, 359 de la Couronne, Québec.
ARTHUR MARTINEAU, 1013, 25e rue, Québec.
N.-E. PAPILLON Enr., 560 St-Jean, Québec.
JOS. PLAMONDON, 644 Est St-Joseph, Québec.
MAURICE POLLACK Ltée, 750 Est, Blvd Charest, Québec.
J.-A. ROCHETTE, 863 Est St-Joseph, Québec.
SALON DE CHAUSSURE, (A. Huot) 924, 1ère Ave. Québec
SALON DE CHAUSSURE, (J.-L. Langlois) 569 de la Canardière, Québec.
SALON DE CHAUSSURE, (André Lapointe) 1068, 13e Ave, Québec.
SYNDICAT DE QUEBEC, 415 Est St-Joseph, Québec.
J.-A. TALBOT, 849 Est, St-Joseph, Québec.
RAYMOND TALBOT, 897 Est, St-Joseph, Québec.
WOODHOUSE & Co., rue de la Couronne, Québec.
COTE & MARMEN, Lévis, Québec.
ARMAND BOUDREAU, 110 ave St-Grégoire, Montmorency, Québec.
MLLE BEATRICE PICARD, Village Huron, Loretteville Qué
CHARLES LAMBERT, 257 rue St-Joseph Lauzon, Qué
LECOURS Enr., 25 rue St-Joseph, Lauzon, Qué.
LECOURS & FRERE Enr., 62 Côte du Passage, Lévis, Qué
E.-E. LEMIEUX Inc. 20 rue St-Joseph, Lauzon, Qué.
ODINA GOSSELIN, 1177A, Commerciale, St-Romuald, Québec.

MOTS CROISÉS du Soleil



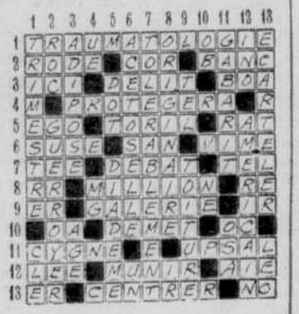
HORIZONTALEMENT

1—Composé nitré de chlorure de chaux, employé comme gaz de combat.
2—Silo à grains.
3—Sa Sainteté — Fait disparaître — Fleuve côtier de France.
4—Mesure algérienne — Font usage de: — Interj.
5—César se sentait honoré d'appartenir à cette famille — Solution — Administré.
6—Oublia — Riv. de Suisse — V. d'Espagne.
7—Ecrivain fr., ami de Flaubert (1822-1894) — Illustre physicien fr. (1775-1836).
8—Anagramme de réo — Sans vigueur — Goémon.
9—Dans la gamme — Tragédie de Sophocle — Adv. de lieu.
10—Suc dépuré de fruits confis — En deçà.
11—Mélangeas — Après.
12—Anc. mesure de capacité (pl.) — Prénom masc.
13—Amaigrissement extrême du corps — Ville du Chili.

VERTICALEMENT

1—Ecrivain latin (468-552) — Pron. pers.
2—Eau très salée — Place
3—Pron. pers. — Prénom féminin — Peintre italien (1575-1642)
4—Interj. esp. — Lettre grecque — Fils d'Hellen et roi de Thessalie.
5—Lu de nouveau — Mal fait, mal tourné.
6—Tarière — Dans la rose des vents.
7—Roman épistolaire de Richardson (1740) — Préfixe.
8—Qui se déplace pour exercer une certaine fonction — Thymus du veau.
9—Chiffre — Petite planète.
10—Plante officinale — Opérette de Planquette — Il fournit l'édredon.
11—Conjug. — Jeunes cerfs — Plante purgative.
12—Relatif aux augures — Monnaie japonaise.
13—Regarderas attentivement — Diphtongue.

(Solution du dernier problème)





Il découvre le secret de l'art

Stanley Lewis, un sculpteur de 29 ans, a déclaré qu'il avait percé le secret des techniques utilisées par Michel-Ange dans ses sculptures et peintures. L'artiste montréalais s'est rendu en Italie, il y a trois ans, pour y étudier sérieusement les instruments, les matériaux, et les oeuvres de Michel-Ange. Il a découvert que ce grand artiste a employé un système spécial pour toute son oeuvre. Avec des instruments identiques à ceux de Michel-Ange, il a réussi cette copie du bas-relief de la Madone et de l'Enfant. Cette sculpture est maintenant la possession du Musée des Beaux-Arts de Montréal.

Il découvre quelques secrets d'un des plus grands Maîtres de tous les temps

(Par Robert Rice)

Montréal, (PC) Le sculpteur Stanley Lewis dit qu'il a découvert quelques secrets d'un des plus grands artistes de tous les temps, Michel-Ange.

Le Montréalais de 29 ans se rendit en Italie, il y a trois ans, pour retracer la vie de ce maître italien de la peinture, de l'architecture et de la sculpture qui cultivait en même temps les muses de la poésie.

Il s'est promené là où Michel-Ange est né, il a visité quelques-unes des carrières où il prenait son marbre et a déambulé dans les rues de Florence, où, il y a 400 ans, le génie s'était promené lui-même sous l'empire de la contemplation artistique.

ETUDE SOIGNEE

Pouce par pouce, il a étudié les oeuvres du maître dans les musées et les églises. Il prit des photos et étudia les agrandissements de détails minuscules. Il discuta avec des tailleurs de pierre, des artistes et des directeurs de musée.

Puis il fit une découverte.

Il trouva que Michel-Ange utilisait un système spécial pour ses sculptures et ses peintures. La même touche — une série de lignes parallèles, un genre de contretaille particulière — apparaît dans toutes les oeuvres de Michel-Ange, même dans ses tableaux.

"Ce coup de pinceau ou de couteau était semblable à celui qu'ont laissé les burins dans les pavés de Florence qui ont été posés à l'époque où Michel-Ange se promenait dans les rues de cette ville", a dit M. Lewis.

L'artiste canadien décida de recréer les outils utilisés par le maître pour tailler la pierre et de reproduire par la suite un des chefs-d'oeuvre du maître. Il a fabriqué les instruments en acier lui-même, martelant le métal sur l'enclume d'une forge.

COPIE UN BAS-RELIEF

Puis il copia le "Tondo Pitti" un bas-relief représentant la Madone et l'Enfant. Le Musée des Beaux-Arts de Montréal a acquis l'oeuvre grâce à la Fondation Greenshields qui a envoyé M. Lewis en Italie pour un voyage d'étude.

Sa connaissance de la vie de Michel-Ange et des influences qui l'ont marquée, a aidé Irving Stone, auteur de la biographie de Van Gogh, "Lust for Life" (Rage de Vivre) à écrire une biographie de Michel-Ange. L'auteur et le sculpteur se sont d'abord rencontrés au Mexique, puis à Florence.

"Nous avions de longues conversations au sujet de Michel-Ange," a dit Lewis. "Je lui ai parlé de ma découverte et nous correspondons encore au sujet du livre."

Le jeune artiste travaille tous les jours dans l'atelier d'un tailleur de pierre, dans le tintamarre et la poussière des outils pneumatiques et des énormes scies à pierre, créant ses oeuvres qui l'expriment en langage moderne.

"J'étudie la pierre, et j'essaie de laisser le grain et la texture suggérer une idée. Puis je lui donne une forme, je grave et je polis." La plupart de ses oeuvres actuelles sont faites en relief plutôt qu'en ronde-bosse.

FASCINE DEPUIS L'ENFANCE

La pierre a toujours fasciné Stanley Lewis. Alors qu'il n'avait que cinq ans, il grattait son nom dans une pierre et l'enfouit, étant bien loin de se douter à l'époque que son nom paraîtrait dans la pierre des musées et des collections privées.

Après ses études il suivit les cours du Musée des Beaux-Arts et plus tard poursuivit son apprentissage au Mexique où il obtint une bourse en 1952. Là-bas il créa un énorme monument de pierre "Le Mouleur de Maïs" et l'ambassadeur canadien au Mexique a dévoilé le monument sur le parterre de l'Institut Allende, à San Miguel.

Pendant son séjour au Mexique, on expose à plusieurs reprises des dessins et des lithographies du jeune artiste dans diverres galeries de Montréal. Il revint au Canada en 1956 et quitta le pays l'année suivante, récipiendaire d'une bourse d'étude qui l'emmenait en Italie. Il demeura en Italie jusqu'au début de cette année, travaillant comme apprenti chez un des maîtres de l'heure. C'est avec cet homme que le jeune Canadien apprit à fabriquer ses propres outils.

Lewis n'a pas seulement découvert comment Michel-Ange a sculpté la pierre et les outils qu'il a utilisés, mais il a aussi trouvé quelques-unes des plus grandes influences qui aient marqué la vie du sculpteur de la Renaissance.

"Je veux retourner là-bas. Il y a encore tant à voir et à apprendre. Plus de jeunes artistes canadiens devraient aller en Europe pour voir, voir, voir. Il leur faudra regarder, regarder, regarder — et ils reviendront avec une plus grande compréhension de notre propre art canadien."

Les sept astronautes américains attendent un véhicule convenable

Rome, 2 (UPI) — Un médecin américain connu a déclaré samedi que n'importe lequel des sept astronautes américains serait prêt "demain" à se lancer dans l'espace, à condition qu'un véhicule soit disponible.

Le docteur Siegfield J. Gerathewohl a fait cette déclaration au congrès de la médecine de l'espace en commentaire à la déclaration d'un savant russe, à l'effet que les Soviets sont prêts à effectuer le lancement d'un homme dans l'espace.

Gerathewohl a dit: "Nous avons aussi un homme en condition; au fait, nous en avons sept. Dès demain, nous pourrions envoyer n'importe lequel de nos astronautes sur des envolées extra-orbitales ou de courtes envolées orbitales, si le véhicule était à notre disposition".

Gerathwohl a décrit les "courtes envolées orbitales" comme des envolées comportant "une ou deux orbites autour de la terre, pendant quelques heures dans l'espace".

Il a ajouté: "Nous savons aujourd'hui ce que l'homme peut supporter dans l'espace. Les ingénieurs devront maintenant fournir des systèmes qui permettront à l'homme de survivre".

Il a dit que les Russes avaient fourni des renseignements sur des expériences de vol à haute altitude avec des fusées transportant des animaux; ces fusées ne demeuraient en l'air que pendant quelques minutes. Ils n'ont pas divulgué les renseignements sur Laika, le chien qui est demeuré à bord du Spoutnik II "pendant des heures".

Gerathewohl continue: "Les renseignements sur Laika, que nous ne possédons pas encore, sont d'une grande importance pour nous tous".

le bridge contrat

par NOEL DUCHESNE
MAITRE BRIDGEUR

Adresser toutes communications concernant le bridge :
Le Chroniqueur du Bridge, Le Soleil, Québec.

3621 B-1722

Oeuvre utile

Même si une carte ne peut aucunement gagner une levée, elle peut encore jouer un rôle très utile. Le seul fait d'entraver le développement d'un plan envisagé par l'adversaire est déjà un demi succès. Que peut-on demander de plus d'une carte qui autrement serait sans valeur aucune?

Donneur: Ouest
Tous vulnérables

NORD
♠ A R D 10
♥ V 9 8 3
♦ 7
♣ R V 7 6

OUEST
♠ V 9 5 3
♥ A R 5
♦ A 10 9 4 2
♣ 2

EST
♠ 8 4 2
♥ 2
♦ R D V 6 3
♣ 10 9 5 3

SUD
♠ 7 6
♥ D 10 7 6 4
♦ 8 5
♣ A D 8 4

Ouest	Nord	Est	Sud
1-♠	contre	3-♦	3-♥
passe	4-♥	passe	passe
passe(2)			

(1) Venant après un contre d'appel de l'adversaire, le saut à 3-carreaux n'est pas une enchère de force mais bien plutôt une tentative de barrage.

(2) Il y a trop d'espoir de faire chuter l'adversaire pour que Ouest songe à un contrat sacrifice.

Entame : — deux de trèfle

Bien facilement le déclarant peut constater que Ouest est à la recherche d'une coupe. La main Ouest présente toutes les conditions requises pour la recherche d'une coupe. Ce joueur dispose d'un surplus d'atout, le cinq ne pouvant jouer d'autre rôle utile que la coupe. Ouest est protégé contre une attaque à l'atout de la part du déclarant. Et finalement il peut espérer accorder la main à son partenaire à la suite carreau.

Si une seule demande d'atout ne peut suffire à faire disparaître les dangers d'une coupe, le déclarant se dit que la meilleure protection consiste à rompre les communications entre les mains E-O. Poursuivant cette idée, le déclarant prend le premier trèfle de son as et joue immédiatement un pique vers l'as. Les deux adversaires fournissant trois fois à pique, Sud a pu disposer d'un carreau, mais le but n'est pas encore atteint. L'espoir estdonc de trouver Ouest avec le valet. Comme le Mort revient avec le dix de pique, jugeant qu'une coupe serait inutile, Est préfère abandonner le roi de carreau indiquant ainsi la possession de la dame. Son but ayant été atteint, le déclarant cède cette levée à Ouest préférant abandonner son dernier carreau. Vainement Ouest tente d'accorder la main à son partenaire en attaquant sous son as de carreau; tout simplement il constate que le déclarant a fait un profitable échange de perdante. Le valet de carreau est coupé et le déclarant peut maintenant s'attaquer à l'atout et, devant l'impossibilité d'accorder la main à son partenaire, Ouest doit renoncer à sa coupe. Le déclarant ayant limité ses pertes à un pique et deux atouts, le contrat est réalisé.

Est n'a pas su observer le beau rôle qu'aurait pu jouer son faible deux d'atout. Si Est coupe le quatrième pique, le plan du déclarant s'écroule. Si Sud refuse de surcouper et abandonne son dernier carreau, Ouest obtient une coupe et ainsi E-O totalisant quatre levées. Si le déclarant surcoupe, il devient possible à Ouest d'accorder la main à son partenaire et ainsi Ouest obtiendra une coupe de son cinq de coeur. Ainsi, d'une manière indirecte, le crédit d'une levée aurait pu être accordé au deux de coeur.

Heures de bureau



"Et voilà la mimique du vieux bouc devant le bureau de direction hier soir..."



"Tu vois, ce n'est pas malin!"

Jusqu'à quel point les cigarettes actuelles sont-elles "sûres"?

Au dire des experts, c'est le contenu en goudrons et en nicotine dans la fumée des cigarettes qui compromet la santé.

Les cigarettes canadiennes ont subi des changements — mais quand vous achetez un paquet, impossible de savoir jusqu'à quel point ces impuretés seront retenues par le filtre. Or, voici que SÉLECTION du Reader's Digest de novembre vous fournit ces renseignements sur 17 grandes marques canadiennes, en publiant les résultats des plus récents tests effectués en laboratoire.

C'est un article passionnant — et encourageant! Ainsi, une marque de cigarettes présente actuellement un progrès de 40% dans l'élimination des goudrons... et la nicotine dans sa fumée est réduite de 40%!

Voilà un article dont on parlera d'un bout à l'autre du pays! Lisez-le dans Sélection de novembre! En vente aujourd'hui!



—mal de dos!
—fatigue!
—repos agité!

TOUTES LES ÉPOUSES À BOUT?

Quand elles souffrent de douleurs dans le dos, de cette sensation de fatigue, ou ne peuvent se reposer la nuit, beaucoup de femmes font confiance aux Pilules Dodd's pour les Reins. Ces états peuvent être causés par un excès d'acides et de déchets dans l'organisme, et les Pilules Dodd's pour les Reins stimulent les reins et les aident à fonctionner normalement et à éliminer les excès d'acides et les déchets.

Alors, la vie semble plus belle, le ménage plus facile! Pourquoi n'essayez-vous pas les Dodd's? 63F



Protection familiale de $10,000 et rente à la retraite? Consultez

le conseiller des familles de la New York Life

homme compétent et compréhensif

Demandez-lui de vous montrer la police moderne "vie entière" créée par la New York Life. Cette police garantit le paiement de $10,000 à votre famille advenant votre décès. De votre vivant, elle forme un capital qui s'accroit régulièrement et reste à votre disposition en cas de besoin, ou qui vous fournira, à compter de votre retraite, un revenu mensuel régulier jusqu'à la fin de vos jours.

Le représentant de la New York Life est un homme qu'il est utile de connaître.

Appelez-le à LA 5-4577

Paul-A. Lavergne, gérant d'agence
NEW YORK LIFE
INSURANCE COMPANY
100 d'Youville, Québec
Au service des Canadiens depuis 1858

Assurance-vie Assurance collective Assurance-accidents et maladie Frais médicaux majeurs





A Toronto... les hommes d'affaires vont au ROYAL YORK

Chambres disponibles... les réservations peuvent être confirmées par n'importe quel agent du Canadien Pacifique ou par votre agence de voyages

CHAMBRE SIMPLE: $9.50 et plus CHAMBRE DOUBLE: $13.50 et plus

Les 1,600 chambres du Royal York répondent à la question que se pose tout homme d'affaires: "Où me retirer à Toronto?" Un simple appel au bureau local du C.P.R. ou de votre agent de voyage confirmera votre réservation. Voyez les nombreuses commodités énumérées ci-contre et vous comprendrez pourquoi *les hommes d'affaires choisissent le Royal York.*

- Situé au coeur du quartier des affaires de Toronto
- Relié par tunnel à la gare de chemin de fer et au métro
- Service direct d'autobus et de limousines vers l'aéroport de Malton
- Parc de stationnement à côté de l'hôtel, ouvert 24 heures par jour
- 3 foyers richement décorés
- TV et radio dans chaque chambre
- Air conditionné
- 3 restaurants: Salle à manger "Imperial", Café "Vénitien", Café "Arcade"

Pour confirmer vos réservations:
Appelez l'agent local du Canadien Pacifique. Il se fera un plaisir de vous rendre ce service.
Téléphone: LA 2-3841
Pour les abonnés de "Telex" 02-2288

Quand vous allez à Toronto, faites du Royal York votre pied-à-terre

LE ROYAL YORK
UN HÔTEL DU CANADIEN PACIFIQUE

LE PLUS GRAND HOTEL DU COMMONWEALTH BRITANNIQUE

Titre de football au St-Patrick

par Léonce JACQUES

C'est dans la neige et la boue que le club St-Patrick, habilement dirigé par Frank James et Jab Doherty, s'est emparé samedi après-midi du championnat de la ligue Intercollegiale de football quand les Irlandais ont remporté une victoire de 7-0 aux dépens du Quebec High School sur le terrain détrempé de la rue Belvédère.

C'est la cinquième victoire consécutive du St-Patrick en autant de rencontres depuis le début de la saison et ce gain assure aux collégiens de la rue Maisonneuve leur troisième championnat consécutif du circuit et la possession du trophée "W.W. Martin", emblème du titre.

De plus, les champions de la saison 1959 ont pris une avance de 1-0 dans les parties et de 7-0 dans le pointage pour l'obtention du trophée "Carpenter", décerné à l'équipe qui conserve le meilleur record pour les parties jouées entre le St-Patrick et le Quebec High School.

La dernière joute de la saison sera disputée samedi prochain entre les deux mêmes clubs mais le Quebec High School n'a plus aucune chance mathématique de rejoindre le St-Patrick au premier rang.

Les joueurs des deux équipes furent grandement handicapés par l'état glissant du terrain et près d'un pouce de neige et de boue rendait très difficile le jeu de chacun des joueurs, tant à l'offensive qu'à la défensive et c'est ce qui explique le petit nombre de points enregistrés dans la partie. C'est le deuxième blanchissage réussi par le St-Patrick mais c'est aussi la première fois que les protégés de Frank James ne comptent pas au moins dix points dans une rencontre.

Le St-Patrick prit une avance de 1-0 vers la fin du premier quart quand Bob Doré botta le ballon derrière la ligne du Quebec High et que Mike Doherty alla plaquer le porteur du ballon pour réussir un "rouge".

Aucun point ne fut marqué dans le deuxième quart. Au dernier jeu du troisième quart, le St-Patrick compta le seul touché de la partie après une série de gains au sol qui portèrent le ballon jusqu'à une verge de la ligne du Quebec High. Au jeu suivant, Pete Ryan reçut le ballon de Chuck Pouliot pour plonger par-dessus la ligne et porter le compte à 7-0 en faveur des visiteurs.

Dans le quatrième et dernier quart, la ligne défensive du St-Patrick, avec le brillant Ed Chernis en tête, réussit à contenir les attaques du Quebec High. Les joueurs de l'instructeur Dave Blinco, dans un effort désespéré, tentèrent plusieurs passes dans les dernières minutes de jeu mais aucune ne fut complétée.

La majeure partie de la rencontre se déroula dans la zone du Quebec High et les perdants ne réussirent jamais à s'approcher dangereusement de la ligne des champions. Les échappés n'aidèrent pas la cause du Quebec High qui perdit le ballon à trois ou quatre reprises sur des bottés de troisième essai du St-Patrick.

C'est la troisième défaite encaissée par le Quebec High School contre deux victoires et le St-Patrick demeure la seule équipe à ne pas avoir subi encore la défaite depuis le début de la saison.

St-Patrick 7, Quebec High School 0

Premier Quart

1—St-Patrick: Rouge, Doherty

Deuxième Quart

Aucun point.

Troisième Quart

2—St-Patrick: Touché, Ryan.

Quatrième Quart

Aucun point.



Deux gains des As dans l'Américaine

Providence, 2 (PA) — Les As de Québec ont remporté hier soir leur quatrième victoire consécutive en défaisant les meneurs dans le classement de la ligue Américaine, les Reds de Providence, au compte de 4-3. C'était la première défaite des Reds à Providence cette saison. Obie O'Brien a marqué le but de la victoire moins de trois minutes avant la fin de la troisième période.

Même s'ils ont été déclassés dans la première période, les As ont néanmoins réussi à prendre une avance de 1-0 à la neuvième minute de jeu, grâce à un but de Bob Barlow. Ce dernier, seul près du coin droit de la cage des Reds, laissa partir un boulet après qu'un long lancer de Camille Bédard eut fait ricocher le disque sur une jambière de Don Cherry, un joueur de défense des Reds.

Les Reds prirent une avance de 2-1 dans la deuxième période, grâce à deux buts du vétéran Bo Elik. Il déjoua Al Millar sur un court lancer à 3:51 et envoya les Reds en avant à 8:27, alors que les As étaient à court d'un homme.

Alain Caron créa la deuxième égalité de la joute à 13:32, lorsqu'il compta sur un lancer d'une quinzaine de pieds.

Les As reprirent à nouveau les devants à 4:26 de la troisième période lorsqu'ils compta sur le retour d'un lancer de Jimmy Moore, mais Lorne Davis porta le compte à 3-3 avec son but enregistré à 16:03.

Springfield, Mass. 2 (Spéciale) — Bob Barlow et Jackie Leclair ont réussi chacun deux buts samedi soir pour conduire les As de Québec à une victoire de 6-4 sur les Indiens de Springfield dans une partie régulière de la ligue Américaine de hockey. Les As ont ainsi infligé aux Indiens leur première défaite de la saison sur leur propre glace. Jean-Marie Cossette et Alain Caron ont compté les deux autres buts des visiteurs tandis que Bill McCreary, avec deux buts, Bill Sweeney et Harry Pidhirny enregistraient les quatre buts des Indiens.

Les Indiens prirent une avance de 2-0 par l'entremise de McCreary et Sweeney. McCreary ouvrit le pointage après 4:23 minutes de jeu dans la première période quand il se présenta seul devant Al Millar avec Dennis Olson. Moins de deux minutes plus tard, Sweeney accepta une passe de Orland Kurtenbach près des buts des As pour déjouer Millar une fois de plus, soit après 5:41 minutes de jeu.

Mais les As répliquèrent avec trois buts consécutifs pour prendre l'avance à leur tour. Jean-Marie Cossette s'empara de la rondelle dans la zone des Indiens pour se présenter seul devant Marcel Paillé. Paillé quitta ses filets pour aller à la rencontre de Cossette mais ce dernier le contourna habilement pour lancer dans les filets en même temps qu'il tombait sur le gardien de buts des Indiens.

Puis Bob Barlow suivit avec deux buts, à 13:10 et 14:33 pour donner une avance de 3-2 aux visiteurs. Pour son premier but, il "vola" le disque dans la zone des Indiens et surprit Paillé avec un rapide lancer. Moins de deux minutes plus tard, Barlow accepta une passe de Jackie Leclair dans la propre zone des As, au cours d'une attaque en masse des Indiens, il patina rapidement vers Paillé, laissant tous les joueurs des Indiens loin derrière lui. Il déjoua Paillé facilement.

Les Indiens égalisèrent les chances 3-3 après 1:12 minute dans la deuxième période quand Harry Pidhirny déjoua Millar avec un lancer de près après avoir reçu une passe de Jimmy Anderson. Mais une fois de plus, les As ripostèrent avec deux autres buts. Leclair se présenta seul devant Paillé après avoir reçu la rondelle de Bob Robertson et compta après 8:01 minutes. Puis Alain Caron porta l'avance des As à 5-3 avec un dur lancer d'une vingtaine de pieds aidé de Leclair et Camille Bédard.

Après 5:48 minutes de jeu dans la troisième période, McCreary réduisit l'avance des As à 5-4 en faisant dévier derrière Millar un lancer de loin de Brian Kilrea.

Alors qu'il restait seulement 1:25 minute à jouer, le coach Pat Egan des Indiens retira son gardien de buts en faveur d'un sixième joueur d'attaque mais les As profitèrent de l'occasion pour marquer un sixième but quand Jackie Leclair lança dans un filet désert après 19:45 minutes pour assurer à son équipe une victoire bien méritée.

QUEBEC 6, SPRINGFIELD 4

Première période

1—Springfield: McCreary, (Olson) 4:23
2—Springfield: Sweeney, (Kurtenbach) 5:41
3—Québec: Cossette, 7:46
4—Québec: Barlow, 13:10
5—Québec: Barlow, (Leclair) 14:33
Puns: Sweeney 1:21, Roy 13:06.

Deuxième période

6—Springfield: Pidhirny, (Smith, Anderson) 1:12
7—Québec: Leclair, (Robertson) 6:05
8—Québec: Caron, (Moore, Robertson) 10:08
Puns: MacDonald 2:13, Cossette 11:37.

Troisième période

9—Springfield: McCreary, (Kilrea, Olson) 5:48
10—Québec: Leclair, 19:45
Pun: Moore 10:37.

ARRETS —

Millar	12	7	9—28
Paillé	9	9	7—25

AUTRE GAIN DES BISONS

Buffalo, 2 (PA) — Quatre buts du joueur de centre Larry Wilson ont conduit hier soir les Bisons de Buffalo à leur deuxième victoire consécutive aux dépens des Barons de Cleveland, un triomphe de 8-4.

Wilson, qui a obtenu au moins un but à chacune des périodes, a chaque fois obtenu des assists de Bob Bailey et Dick Gamble.

Les Bisons, grâce à cette victoire, ont quitté la dernière place dans le classement de la ligue Américaine. Ils ont une avance d'un point sur les Barons.

Buffalo a pris une avance de 3-0 dans la première période alors que Norm Johnson, un autre joueur de centre, a marqué deux buts avant que Wilson ne réussisse son premier. Les Barons réduisirent cependant cette avance à 3-2 grâce à des buts de Fred Glover et Greig Hicks avant la fin de la période. Bill Dineen porta le compte à 3-3 au début du deuxième engagement.

Wilson enregistra ensuite son deuxième but et les Bisons se trouvèrent en avant pour de bon. Les autres compteurs de Buffalo, dans la troisième période, ont été Billy Dea et Wally Hergesheimer. Eddie Mazur a compté le dernier but de Cleveland.

CLEVELAND — Buts: Rigazio; Défenses: Guidolin, Needham, Bouchard, McAvoy, Blair; Avants: Hoekstra, F. Glover, Dineen, Labadie, Stearns, Gosselin, Hogan, Mazur, Hicks.

BUFFALO — Buts: Edwards; Défenses: Irwin, Martin, Ingram, Mortson, Hillman; Avants: Wilson, Bailey, Gamble, Lewicki, H. Glover, Dea, Hergesheimer, Johnson, Ferguson, Kachur.

Arbitre: Jack Patterson; juges de lignes: Jack Bell et Bob Barnes.

Première période

1—Buffalo: Johnson, (Kachur, Dea) 4:30
2—Buffalo: Johnson, (Irwin, Dea) 10:40
3—Buffalo: Wilson, (Bailey, Gamble) 13:26
4—Cleveland: F. Glover, (Hoekstra, Dineen) 15:34
5—Cleveland: Hicks, (Hogan, Mazur) 18:08
Puns: Hicks 11:34, Ingram 11:34.

Deuxième période

6—Cleveland: Dineen, (F. Glover, Hoekstra) 0:17
7—Buffalo: Wilson, (Bailey, Gamble) 12:10
Pun: Hillman 7:31.

Troisième période

8—Buffalo: Dea, 8:33
9—Buffalo: Wilson, (Bailey, Gamble) 12:53
11—Buffalo: Hergesheimer, (Ferguson, Lewicki) 16:20
12—Cleveland: Mazur, (Hicks, Hogan) 16:33
Puns: Bouchard 3:03, 15:02, McAvoy 6:27, Ferguson 19:18.

ARRETS —

Rigazio	10	7	12—29
Edwards	2	6	10—18

GAIN DU ROCHESTER

Rochester, 2, (PA) — Stan Smrke a marqué deux buts hier soir pour conduire les Americans de Rochester à une victoire de 3-2 sur les Bears de Hershey, dans une joute de la ligue Américaine. La partie a été cousue de punitions.

La victoire des Americans était leur sixième d'affilée à domicile depuis le début de la saison. En fait, les Americans n'ont pas connu la défaite chez eux depuis le 16 janvier dernier. Depuis cette date, ils ont remporté 19 victoires et livré deux parties nulles.

Les vainqueurs ont pris les devants pour la première fois avec le deuxième but de Smrke, à 3:38 de la troisième période, alors que Frank Mathers, le joueur-instructeur des Bears, était au banc des punitions.

Les Bears avaient pris une avance de 1-0 à 10:25 de la première période lorsque Brian Smith, une recrue, déjoua Ed Chadwick sur un lancer de revers. Smrke égalisa le pointage à 2:44 de la deuxième période, encore avec un homme de Hershey au banc des punitions, mais les Bears reprirent les devants grâce à un but de Larry Zeidel, à 12:13. Pat Hannigan remit encore les Americans sur un pied d'égalité à 16:52.

HERSHEY — Buts: Perreault; Défenses: Hollingworth, Zeidel, Price, Malbers; Avants: Marshall, Duff, Lalande, Hurst, Solinger, Nykoluk, Kinasewich, Smith, Laforge.

ROCHESTER — Buts: Chadwick; Défenses: Young, Mattiussi, Krafticheck, Labrosse; Avants: Migay, Hannigan, Van Impe, Hoekstra, Rousseau, Collins, Nevin, Creighton, Smrke, Fleming, Saunders.

Arbitre: Dalton McArthur; juges de lignes: Ed House et Norm Wooley.

Première période

1—Hershey: Smith, (Nykoluk) 10:25
Puns: Young 2:08, 16:01, Duff, Krafticheck 2:39, Price 8:07, Hurst 12:27, 17:09

Deuxième période

2—Rochester: Smrke, (Krafticheck, Nevin) 2:44
3—Hershey: Zeidel, (Nykoluk, Kinasewich) 12:13
4—Rochester: Hannigan, (Migay, Van Impe) 16:52
Puns: Zeidel 0:57, Young 3:03, Hollingworth Krafticheck 4:31, Lalande 8:32, Mathers 10:13.

Troisième période

5—Rochester: Smrke, (Nevin, Saunders) 3:38
Puns: Mathers, Hollingworth (mauv. cond.) 2:07, Young 5:15, Krafticheck 7:24, Zeidel 9:52, Perreault (servie par Hurst) 14:44, Hurst, Labrosse 18:03.

ARRETS —

Perreault	9	16	6—31
Chadwick	8	4	9—21

Hockey



HIER

Ligue Nationale
Canadiens 3, New York 1
Toronto 3, Boston 6
Chicago 1, Detroit 2
Ligue Américaine
Cleveland 4, Buffalo 8
Québec 4, Providence 3
Hershey 2, Rochester 3
Ligue de l'Est
Kingston 4, Trois-Rivières 4
Sault Ste-Marie 3, Hull-Ottawa 3
Sudbury 0, Montréal 3
Ligue Intermédiaire
St-Jean-Baptiste 3, St-Sauveur 4
St-Pascal 5, 2e Coln. Intendance 4
Ligue Junior Québec
As 3, Ancienne-Lorette 5
Lévis 3, Montcalm 2

SAMEDI

Ligue Nationale
Detroit 2, Canadiens 2
Boston 3, Toronto 4
Ligue Américaine
Buffalo 8, Cleveland 5
Providence 2, Hershey 3
Québec 6, Springfield 4
Ligue de l'Est
Trois-Rivières 3, Kingston 3
Ligue de l'Ouest
Victoria 1, Spokane 2
Edmonton 2, Calgary 6
Ligue Senior "A" OHA
Chatham 5, Belleville 2
Kitchener-Waterloo 5, Whitby 3

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Aucune partie.
Ligue Américaine
Aucune partie.
Ligue de l'Est
Aucune partie.

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	13	8	2	3	40	29	19
Detroit	11	6	2	3	26	15	15
Toronto	10	5	3	2	26	24	12
Boston	11	5	5	1	34	37	11
New York	11	2	7	2	30	38	6
Chicago	10	1	8	1	16	28	3

LIGUE AMERICAINE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Providence	12	8	4	0	42	30	16
Rochester	8	6	2	0	30	16	12
Springfield	9	6	3	0	45	28	12
Québec	15	6	9	0	38	55	12
Hershey	12	5	6	1	26	28	11
Buffalo	10	4	6	0	31	41	8
Cleveland	12	3	8	1	39	52	7

LIGUE DE L'EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Royal	10	6	2	2	38	27	14
Hull-Ottawa	12	6	4	2	42	41	14
Sudbury	11	6	4	1	46	41	13
S. Ste-Marie	11	5	3	3	38	33	13
Trois-Rivières	11	2	7	2	30	39	6
Kingston	11	2	7	2	31	50	6

LIGUE JUNIOR

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Anc.-Lorette	1	1	0	0	5	2	2
Lévis	1	1	0	0	3	2	2
Montcalm	1	0	1	0	2	3	0
As	1	0	1	0	3	5	0

Agenda

BOXE

Théâtre Capitol: A 8.30 p.m. programme de boxe avec deux combats de championnat.

HOCKEY

Ligue St-Pascal: A 8 p.m. au Collège St-Pascal, réunion de la ligue intermédiaire "C".



Dans le duel As jrs - Castors hier

Sous la forte pression de l'assaut des Castors, le cerbère CLAUDE LAPIERRE sauve une fois de plus la situation tout en surveillant de près un joueur des Castors à l'entrée de sa cage. A l'extrême droite, l'arbitre LEN CORRIVEAU surveille la scène avec trois joueurs des As venant prêter main forte à Lapierre.

Québécois en vedette au badminton

Les joueurs de badminton de la Vieille Capitale ont prouvé encore une fois qu'ils pouvaient se signaler à l'étranger et les centaines de personnes qui ont suivi les rencontres du grand tournoi "Invitation" qui se déroula, au Manège de Trois-Rivières en ont eu la preuve.

Sur les 25 joueurs locaux inscrits six ramassèrent les honneurs de cette compétition qui remporta un vif succès tant par la qualité du jeu fourni que par l'organisation du tournoi. M. Gauvin et Denise Rousseau gagnèrent le double féminin. Pauline Cazeau gagna le simple féminin; Jean-Claude Laprise, le simple masculin; Faby Corbin (Trois-Rivières) et Mac Tessier, le double mixte; Jean-Claude et Paul-Henri Laprise, le double masculin.

Pauline Cazeau afficha une tenue remarquable pour remporter une éclatante victoire sur Denise Rousseau au compte de 11-8, 11-7. Le vétéran Mac Tessier fit appel à Faby Corbin pour sortir vainqueur de Pauline Cazeau et Jean-Paul Havard en deux sets, 15-8, 15-11.

Les deux frères Laprise ont continué leur série de victoires dans le double masculin en battant Blaise Bédard et Yvan Dufour qui se signalèrent en semi-finale et en quart de finale en disposant de deux bonnes équipes. La joute se termina, 15-8, 17-14. Dans le deuxième set, les vainqueurs menaient par 14-9 pour se faire égaliser le pointage 14-14 mais les Laprise redoublèrent d'ardeur pour gagner par 3 à 1.

La rencontre du double féminin fut très intéressante et Denise Rousseau et Marguerite Gauvin jouèrent avec finesse pour triompher de Pauline Cazeau et Dolorès Bilodeau, 18-15, 15-11.

Plus de 150 joueurs étaient sur les rangs pour cette compétition. Jean-Claude Laprise l'emporta sur son adversaire de toujours, Raymond Corbin, en deux sets, 15-4, 15-8.

Voici les résultats des joueurs de Québec :

Simple masculin

Jean-Yves Mathieu défait Serge Veilleux, 15-7, 15-3.
Martin Yelle défait André Doré, 15-6, 15-11.
Jacques Blouin défait Toni Delatri, 15-13, 3-15, 15-12.
Florent Trudel défait Don Peach, 15-11, 15-2.
Jean-Marc Pelletier défait Vilmont Bimard, 15-13, 15-8.
G. Fréchette défait R. Suchkling, 6-15, 15-2, 18-17.
Rémi Grenier défait Bob Cockayne, 15-8, 15-6.
J.-Claude Laprise défait J.-Yves Mathieu, 15-6, 15-8.
Martin Yelle défait Blaise Bédard, 17-16, 15-9.
P.-H. Laprise défait J.-P. Giguere, 15-4, 15-2.
G. Fréchette défait Suckling, 15-1, 13-15, 15-5.
J.-M. Doré défait P. Bergeron, 15-7, 15-7.
R. Corbin défait P. Grenier, 18-15, 15-1.
J.-Claude Laprise défait M. Yelle, 15-6, 15-8.
P.-Henri Laprise défait G. Fréchette, 16-18, 15-5, 18-13.
R. Corbin défait Jean-Marc Doré, 15-14, 15-1.
R. Corbin défait P.-H. Laprise, 15-6, 15-1.
J.-C. Laprise défait J.-M. Pelletier, 15-2, 15-4.

Simple féminin

Pauline Cazeau défait Mimi Drolet, 11-0, 11-5.
Debbie Watts défait Dolorès Bilodeau, 11-1, 11-7.
Lise Cossette défait El. Gauvin, 11-9, 11-9.
Denise Rousseau défait Nancy Moon, 11-2, 11-3.
Marguerite Gauvin défait Debbie Watts, 10-12, 11-8, 11-8.
P. Cazeau défait M. Gauvin, 11-2, 11-8.
D. Rousseau défait Lise Cossette, 11-2, 11-8.

Double masculin

G. Tessier et Jean-Paul Havard défont P. Martin et R. St-Cyr, 15-8, 15-3.
D. Jacobsen et P. Beauséjour défont Gilles Noel et Y. Paris, 15-2, 15-3.
F. Trudel et R. Grenier défont B. Cochayne et Taylor, 15-0, 15-6.
G. Tessier et J.-P. Havard défont J. Blouin et J.-Y. Mathieu, 15-2, 15-7.
M. Tessier et G. Fréchette défont P. Bergeron et J.-P. Houle, 15-6, 15-3.
R. Bédard et Y. Dufour défont C. Stuart et J. Lechensky, 15-10, 15-11.
J.-M. et André Doré défont D. Peach et M. Lafrenière, 15-4, 15-4.
T. Delatri et R. Corbin défont V. Simard et J. Lecomte, 15-11, 15-10.
G. Tessier et J.-P. Havard défont J.-M. Pelletier et M. Yelle, 8-15, 15-1, 15-13.
R. Bédard et Y. Dufour défont M. Tessier et G. Fréchette, 11-15, 15-7, 18-14.
T. Delatri et R. Corbin défont J.-M. et André Doré, 17-14, 15-7.
Jean-Claude et Paul-Henri Laprise défont F. Trudel et R. Grenier, 15-6, 18-1.
Jean-Claude et Paul-Henri Laprise défont G. Tessier et J.-P. Havard 15-7, 15-4.

DOUBLE FEMININ

D. Bilodeau et Pauline Cazeau défont Lise Cossette et Mimi Drolet, 15-10, 15-5.
M. Rouleau et S. MacDonald défont M. Dombrowski et L. Havard, 15-8, 15-3.
E. Dombrowski et Nicole Morin défont L. Bergeron et G. Ritchie, 15-4, 15-12.
M. Ness et Mme McKenzie défont E. Dombrowski et Nicole Morin, 18-14, 15-6.
D. Rousseau et M. Gauvin défont M. Lajoie et H. Panneton, 15-1, 15-3.
D. Rousseau et M. Gauvin défont D. Waltz et M. Moon, 15-12, 15-6.
D. Bilodeau et P. Cazeau défont M. Ness et Mme McKenzie, 15-8, 15-5, 15-3.

DOUBLE MIXTE

P. Cazeau et J.-P. Havard défont D. Watts et P. Jacobsen, 15-8, 15-6.
M. Drolet (Shaw) et G. Fréchette défont E. Lechinsky et J. Lechinsky, 15-7, 15-10.
Lise Cossette (Shawinigan) et J.-C. Laprise défont M. MacKenzie et M. Lafrenière, 13-3, 15-5.
Faby Corbin (Trois-Rivières) et Mac Tessier défont M. Gauvin et F. Trudel, 15-10, 15-11.
D. Bilodeau et J.-M. Doré défont M. Ness et D. Peach, 15-4, 15-9.
D. Rousseau et Yvan Dufour défont M. Dombrowski et G. Tessier, 15-3, 15-8.
D. Rousseau et Y. Dufour défont N. Noon et Beauséjour, 15-0, 15-6.
D. Rousseau et Y. Dufour défont M. Rouleau et T. Delatri, 15-10, 15-10.
Faby Corbin et M. Tessier défont D. Bilodeau et J.-M. Doré, 15-5, 15-5.
Lise Cossette et J.-C. Laprise défont M. Drolet et G. Fréchette, 15-8, 15-7.
P. Cazeau et J.-P. Havard défont L. Bergeron et P. Martin, 15-2, 15-3.
P. Cazeau et J.-P. Havard défont L. Cossette et J.-C. Laprise, 15-12, 15-8.
F. Corbin et M. Tessier défont D. Rousseau et Y. Dufour, 14-17, 15-14, 15-7.

Boxe

LUNDI — New York (Academy): Chico Rollins vs Steve Hayward; Montréal: Rory Calhoun vs Joey White; Nouvelle-Orléans: Holly Mims vs Rudell Stitch; Dallas, Tex.: Don Fleeman vs Buddy Turman; San Jose, Calif.: Duke Sabedong vs Willie Richardson; Chicago: Gene Gresman vs Joey Reynolds; Mobile, Ala.: Ray Lancaster vs Guy Sumlin.

MARDI — Fresno, Calif.: Paddy DeMarco vs Ben Medina; Bankok, Thailand: Del Flanagan vs Samart Sandeng; Miami Beach: Gomeo Brennan vs Jimmy Martinez.

MERCREDI — Cleveland: Joey Giardello vs Dick Tiger.

JEUDI — Osaka, Japon: Pascual Perez vs Sadao Yaoita; Los Angeles: Alvaro Gutierrez vs Pat Lowry; Philadelphie: Bobby Gordon vs Jimmy Beecham; Boise, Idaho: Hurricane Jackson vs Howard King.

VENDREDI — Syracuse, N.Y.: Mike Dejohn vs Charley Powell.

ÉLIMINEZ LES PERTES DE PUISSANCE

exigez

Prest-o-lite

hi-level

À L'ÉPREUVE DE LA VIBRATION



CHARGÉE À SEC— FRAÎCHE AU MOMENT DE L'ACHAT

La nouvelle Prest-O-Lite HI-LEVEL à l'épreuve de la vibration élimine deux pannes électriques sur trois survenant en service rigoureux! Fabriquée pour tenir le coup au service le plus rigoureux, elle fournit toujours toute la puissance nécessaire au démarrage. La Prest-O-Lite à l'épreuve de la vibration a pu être fabriquée grâce à une grande et nouvelle réalisation au domaine de la technique des batteries qui *élimine la défaillance des plaques causée par la vibration*, qui est la cause principale des pannes de batteries.

GARANTIE 50 MOIS*

*dans une auto employée normalement.

Distributeur

GENERAL EQUIPMENT LTD.
EQUIPEMENT GENERAL LTEE
855 EST, BOUL. CHAREST, Québec 2 (Case Postale 1935), Tél.: LA 2-6878
19, BOULEVARD LEVESQUE, St-Félicien, Cté Roberval (C.P. 430), Tél.: 539
Equipement de Garages — Accessoires d'Automobiles — Explosifs
Automotive Wholesaler — Explosives

Vendeurs autorisés

RATTE TIRE SHOP INC.
103, 3ième AVE Qué.
TEL.: LA 9-5378

Marcel Rochette Ltée
772 St-François
Tél.: LA 2-1244



Aquascutum à l'avant-garde
OF LONDON
avec le nouveau paletot plus court... en laine

Le paletot plus court lancé par Aquascutum s'est acquis une vogue immense et on en voit partout, de ce temps-ci. Les hommes aiment la *liberté de mouvements* qu'il laisse pour la marche, la conduite automobile, le voyage. On apprécie ses lignes sobres, sa coupe soignée, toujours de mise à la ville comme à la campagne. Cet Aquascutum se fait dans la plupart des riches tissus provenant des Iles britanniques; armures et couleurs très variées. On le voit ici en un superbe tweed pied-de-poule. Prix à partir d'environ $65.00.

Pour avoir le nom du marchand le plus proche, écrire à Aquascutum (Canada) Ltd., 4217, rue Iberville, Montréal 34, P.Q.

Un gain et une nulle pour les Canadiens



Au duel Red Wings vs Canadien samedi soir

ALBERT LANGLOIS (19 des Canadiens) fait tous les efforts possibles pour déblayer. Mais JIM MORRISON (18) ainsi que JERRY MELNICK se sont amenés pour annihiler tout effort devant la cage de Sawchuck. On sait que le tout se termina par 2-2.

Rangers battus 3-1. – Hawks renversés 2-1. – Maple Leafs battus 6-3 par les Bruins

New York, 2 (UPI) - Jacques Plante, portant un masque protecteur après avoir subi une coupure au visage dans les premières minutes de jeu, a brillé dans les filets hier soir alors que les Canadiens de Montréal ont prolongé leur série invincible à huit parties avec une victoire de 3-1 sur les Rangers de New York.

Plante est devenu le premier gradien de buts à porter un tel masque protecteur dans une joute régulière de la ligue Nationale après avoir subi une entaille d'un pouce et demie de long après 3:06 minutes dans la première période. Le cerbère tout-étoile des Canadiens a ensuite repoussé un total de vingt-sept lancers, allouant le seul but des Rangers quand Camille Henry saisit un retour à 10:36 minutes dans la dernière période.

Le cinquième but de la saison par Dickie Moore devait donner l'avance au Tricolore à 19:09 minutes dans la première période et André Pronovost et Bernard Geoffrion ont ensuite compté dans la seconde reprise pour aider les Canadiens à décrocher leur sixième victoire dans leurs huit dernières parties. Les Canadiens avaient égalé les deux autres joutes.

Le gradien de buts Lorne Worsley des Canadiens a effectué trente arrêts et a connu une tâche plus facile que Plante mais les coéquipiers de ce dernier l'ont néanmoins bombardé dans la dernière session.

Plante a réussi environ une dizaine de lancers passablement difficiles et ne semblait pas handicapé du moins par son masque de plastique spécial qui lui recouvre tout le visage.

Plante fut blessé quand il fut atteint au visage par un dur lancer d'Andy Bathgate à environ une dizaine de pieds devant les filets. Il tomba sur la glace et le sang lui coulait abondamment du nez et fut transporté à la clinique où le Dr K. Yanagisawa du Garden qui a dû lui faire sept points de suture pour refermer la plaie.

Le médecin a déclaré que Plante n'a pas fait allusion à l'effet qu'il ne reprenne pas son poste dans les buts.

"Avant même que j'ai pu l'examiner sur la table" dit-il, "Plante examinait sa blessure dans le miroir".

Cette défaite infligée aux Rangers immobilisait ainsi leur série victorieuse de trois joutes, et les Rangers doivent maintenant disputer trois parties d'affilée sur la route avant de retourner à leur domicile.

MONTREAL — Buts: Plante; Défenses: Harvey, Langlois, Johnson, Talbot, Tremblay. Avants: Béliveau, Geoffrion, Bonin, H. Richard, Hicke, M. Richard, Moore, Provost, McDonald, Pronovost, Goyette, Marshall.

NEW YORK — Buts: Worsley; Défenses: Cushenan, Gadsby, Howell, Hanna, Fontinato, Price, Spencer; Avants: Cullen, Bathgate, Prentice, Shack, Sullivan, Ingarfield, Hebenton, Popein, Schinkel, Henry, Bartlett.

Arbitre: Powers; juges de lignes: Hayes et Frampton.

Première période

1—Boston: Gendron, (McKenney, Mohns) 4:31

2—Boston: Horvath, (Toppazzini, Stasiuk) 7:35

3—Toronto: Duff, (Regan, G. Armstrong) 10:39

4—Toronto: Brewer, (Wilson) 13:34

Puns: Olmstead 6:42, Gendron 9:53, Boivin 11:38.

Deuxième période

5—Boston: Stasiuk, (Horvath, Flaman) 0:06

Pun: Aucune.

Troisième période

6—Boston: Horvath, (Toppazzini, Stasiuk) 4:02

7—Boston: Gendron, (Leach, Flaman) 6:39

8—Boston: Gendron, (McKenney, Labine) 11:02

9—Toronto: Wilson, (Pulford, Stanley) 17:21

Puns: Labine 7:28, Burns (maj., min. et mauv. cond.) 15:29, Mackell (maj.) 15:29, Baun (maj.) 15:29, Olmstead (maj.) 15:29, Erickson 18:20.

ARRETS —

Bower	10	13	10—33
Simmons	7	10	9—26

Detroit, 2 (UPI) — Alex Delvecchio a réussi un but avec seulement quatorze secondes de jeu à jouer dans la dernière période hier soir pour donner une victoire de 2- aux Red Wings de Detroit sur les Black Hawks de Chicago.

Le but de la victoire fut compté sur un jeu parfait de Barry Cullen alors que deux joueurs des Wings se présentèrent devant un seul joueur de défense des Hawks. Delvecchio décocha un lancer qui passa outre le cerbère Glenn Hall à une distance d'une trentaine de pieds environ.

Le seul but des Black Hawks fut compté sur un jeu passablement controversé dans la deuxième période seulement trente-cinq secondes après que les Wings eurent marqué leur premier but. Le gardien de buts Terry Sawchuk des Wings est tombé sur la rondelle après avoir effectué un arrêt.

Il pensait apparemment que le jeu avait été arrêté par un coup de sifflet de l'arbitre quand Phil Maloney s'empara de la rondelle derrière lui pour la pousser dans les filets. L'arbitre Vern Buffey a déclaré que le but était bon en dépit des protestations de Sawchuk.

CHICAGO — Buts: Hall; Défenses: Arbour, Evans, Pilote, St-Laurent, Vasko; Avants: Lindsay, Skov, Balfour, Hay, Sloan, Murphy, Litzenberger, Nesterenko, Hull, Wharram, Maloney, Mikita.

DETROIT — Buts: Sawchuk; Défenses: Kelly, Morrison, Goegan, Pronovost, Godfrey, Marcon; Avants: Ullman, Cullen, Delvecchio, Howe, Lunde, Aldcorn, Melnyk, McKenzie, Kennedy, McIntyre, Fonteyne.

Arbitre: Vern Buffey; juges de lignes: Armstrong et Morrison.

Première période

Aucun but.
Puns: Marcon 1:54, Lindsay 9:02, Vasko 15:09.

Deuxième période

1—Detroit: Melnyk, (Lunde, Kelly) 12:10

2—Chicago: Maloney, (Hull, Arbour) 12:48

Pun: McKenzie 17:33.

Troisième période

3—Detroit: Delvecchio, (Cullen, Marson) 0:14

Puns: Ullman 2:05, Pilote 2:50, Arbour (min. et mauv. cond.) 6:55.

ARRETS —

Hall	7	5	5—17
Sawchuk	8	11	12—28

BRUINS 6, LEAFS 3

Boston 2 (UPI) — Jean-Guy Gendron a réussi le "tour du chapeau" et Bronco Horvath a consolidé son emprise en tête des compteurs de la N.H.L. avec ses neuvième et dixième buts de la saison hier soir quand les Bruins de Boston ont vaincu les Maple Leafs de Toronto par 6-3 au Garden.

Une bagarre a éclaté dans les dernières minutes et l'arbitre Frank Udvari a distribué vingt-sept minutes en punitions à quatre joueurs, dont vingt-deux au joueur de centre Charlie Burns des Bruins.

Gendron, qui n'avait compté qu'un seul but avant le début de la joute, a réussi le premier but des Bruins dans la première période et en a récolté deux autres dans la dernière session pour exécuter son deuxième tour du chapeau dans la Nationale.

Horvath, qui s'avère l'un des plus dangereux compteurs du circuit à vingt-neuf ans, a obtenu son neuvième but à sa onzième partie en faisant dévier un lancer de quarante pieds de Jerry Topazzini dans la première période avec Bert Olmstead purgeant une punition pour avoir pointé. Horvath a fait ricocher le lancer de Topazzini sur la pointe pour compter alors que le joueur de défense Carl Brewer des Leafs était au pénitencier dans la dernière période.

Horvath a également récolté un assist pour porter son total à quinze points. Il domine Bernard Geoffrion des Canadiens dans les buts comptés par dix contre sept, puisque Geoffrion n'a obtenu qu'un but hier soir à New York.

Baun, Olmstead et MacKell écopèrent chacun de majeures de cinq minutes tandis que Burns s'en tirait avec une mineure de deux minutes en plus de majeures chacun pour avoir porté leurs bâtons trop élevés et s'être battus et une mauvaise conduite automatique de dix minutes qui suit automatiquement deux majeures.

TORONTO — Buts: Bower; Défenses: Horton, Stanley, Reaume, Brewer, MacNeil, Baun; Avants: Pulford, Stewart, Olmstead, Harris, Ehman, Mahovlich, Regan, G. Armstrong, Duff, Hampson, Simmundson, Wilson.

BOSTON — Buts: Simmons; Défenses: Flaman, Boivin, R. Armstrong, Mohns, Ereickson, Ward; Avants: Burns, Toppazzini, Mackell, Horvath, Stasiuk, Bucyk, McKenney, Labine, Mickoski, Gendron, Leach, Meissner.

Arbitre: Frank Udvari; juges de lignes: John Ashley et Bob Barry.

Première période

1—Boston: Gendron, (McKenney, Mohns) 4:31

2—Boston: Horvath, (Toppazzini, Stasiuk) 7:35

3—Toronto: Duff, (Regan, G. Armstrong) 10:39

4—Toronto: Brewer, (Wilson) 13:34

Puns: Olmstead 6:42, Gendron 9:53, Boivin 11:38.

Deuxième période

5—Boston: Stasiuk, (Horvath, Flaman) 0:06

Pun: Aucune.

Troisième période

6—Boston: Horvath, (Toppazzini, Stasiuk) 4:02

7—Boston: Gendron, (Leach, Flaman) 6:39

8—Boston: Gendron, (McKenney, Labine) 11:02

9—Toronto: Wilson, (Pulford, Stanley) 17:21

Puns: Labine 7:28, Burns (maj., min. et mauv. cond.) 15:29, Mackell (maj.) 15:29, Baun (maj.) 15:29, Olmstead (maj.) 15:29, Erickson 18:20.

ARRETS —

Bower	10	13	10—33
Simmons	7	10	9—26

Fin de saison des courses sous le harnais à la piste locale

HIER APRES-MIDI

COURSE No 1

Golden Spark, Arthur Giard, 5.10, 3.10, 2.90; Alice Carr, C. Denault, 3.50, 3.60; Lucy Grattan Riggs, Joseph Guenette, 6.30.

Ont aussi couru : Earl Adam, Bobby Hal Scott, Baker's Bunny, Midnight Dean, Joseph Johnson.

Temps : 2:26.

COURSE No 2

Jeff Protector, Guy Beauchemin, 10.40, 8.80, 4.70; Doctor Baker Jr., Alex. Page, 4.20, 3.60; Betty Direct, R. Fillion, 4.40.

Ont aussi couru : Dave Express, Marquise L., Royal Will, Baker Direct, Royal Direct, Royal Peter Glen S, PT.

Temps : 2:24.

Pari double : 4-2 — Golden Spark et Jeff Protector, $60.80.

COURSE No 3

Ampoule Hanover, Jos. Breton, 18.50, 14.60, 7.10; Dynamic Pick, B. Gervais, 14.80, 6.70; Prince Darnley, A. St-Onge, 8.20.

Ont aussi couru : Sandra Worthy, Newport Champ, Leading Lady L., Lenart Hanover, Michigan.

COURSE No 4

Aunt Judy, Ph. Giroux, 32.10, 14.90, 6.80; Miss Minton, Paul Grenier, 6.80, 5.00; Ohio Mack, C. Denault, 4.70.

Ont aussi couru : Spencer's Majesty, Jerry L, Grattan, Gay Counsel, Milton H. Bars, Miss Royal Volo.

Temps : 2:26.3.

COURSE No 5

Adlaiwin, J.-G. Martineau, 16.80, 11.20, 4.40; Little Majesty Can, M. Goguen, 26.60, 8.00; Medley G. Direct, M. Cournoyer, 3.80.

Ont aussi couru : Joan Mite, Harvet's Dream, Red Surprise, Volo Elkington, Blitzworthy.

Temps : 2:24.

Quinella : 1-8 — Adlaiwin et Little Majesty Can, $264.10.

COURSE No 6

Jill Herbert, Jos. Blouin, 6.90, 3.80, 2.80; Mighty Ike, J.-A. Verret, 4.30, 2.80; Wayfort, Y. Gamache, 3.20.

Ont aussi couru : Graphite, Dorothy Miller, Herman Hanover, Dyke Hanover.

Temps : 2:27.

COURSE No 7

Trellis Volo Jr., Bruno Ferron, 8.10, 5.50, 3.50; Countess Hoot, J.-A. Verret, 6.40, 3.80; Scot's Janet, A. Blouin, 3.60.

Ont aussi couru : Addie's Boy, The Arab, Spencer Van.

Temps : 2:27.

Quinlia : 7-4 — Trellis Volo Jr et Countess Hoot, $32.90.

COURSE No 8

Dennis Widower, Charles Poulin, 10.40, 5.70, 5.20; Pronto Dudley, R. Fillion, 4.00, 3.70; July The Fourth, R. Bruyère, 7.60.

Ont aussi couru : Tackle Me, Professor Mc., McKinney Edward, Deana King.

Temps : 2:25.9.

COURSE No 9

Cash Bohemia, Henri Fillion, 28.90, 7.70, 3.90; Lusty Tom, Didace Marois, 3.40, 2.90; Albert Dean, L. Peichat, 2.70.

Ont aussi couru : Betty's Lady, King Fitz, Lyndon Abbot, Maine Song, Mighty Pronto.

Temps : 2:23.

COURSE No 10

The Moor, Eugène Catellier, 10.70, 7.30, 5.20; Scotch Spencer, R. Bruyère, 7.50, 5.20; Daynie's Baker, J.-J. Martineau, 13.30.

Ont aussi couru : Mozzelle, Yankee Chief, Sallie Direct, Todd Handover.

Temps : 2:23.3.

Quinella : 2-3 — The Moor et Scotch Spencer, $29.80.

SAMEDI SOIR

COURSE No 1

My Son's Sparkle, Alex. Page, 17.00, 12.10, 6.30; Flying Easy, Maurice Falardeau, 28.00, 25.70; Mighty Lucky, Paul Grenier, 7.90.

Ont aussi couru : Super Chief, Roan Prince, Carmen Scott, Mighty Red, Jessie's Princess.

COURSE No 2

Dale Oaks, Henri Fillion, 6.00, 3.50, 2.90; Success Orphn, Arthur Giard, 3.60, 2.90; Dark Town Chief, C. Denault, 3.20.

Ont aussi couru : Baker's Bunny, Bob Teller, Liz Girl, Battle Baker, Sandy B. Hal, acc.

Temps : 2:27.

Pari double : 5-1 — My Son's Sparkle et Dale Oaks, $70.50.

COURSE No 3

Royal Comet, Y. Gamache, 5.40, 3.60, 3.30; Volo Colby, Lucien Peichat, 13.50, 10.60; Dynamic Pick, Albert St-Onge, 4.10.

Ont aussi couru : King Carrol, Sir Arthur Volo, Emmett Hanover, Blackwell.

Temps : 2:27.

COURSE No 4

Eric's Boy, Jules Giguère, 6.60, 3.80, 2.50; Forward Lock, H. Bruyère, 3.20, 2.40; Oro G. Ket, C. Wannamaker, 2.20.

Ont aussi couru : Breeze Hal, Roaney H.

Temps : 2:19.

COURSE No 5

Blue Sky, Arthur Giard, 14.20, 4.50, 2.80; Ohio Rene, C. Denault, 4.50, 3.40; Flashy Hal, C. Wannamaker, 3.20.

Ont aussi couru : Rochester, Todd Elkington, Famous Pick, Miss Tornado Chief Limestone.

Temps : 2:22.3.

Quinella : 4-1 — Blue Sky et Ohio Rene, $35.30.

COURSE No 6

J.B. Hal, C. Wannamaker, 8.80, 4.50, 3.30; William A., J.-J. Martineau, 4.40, 3.30; Hoosier Pick, Alex. Page, 4.60.

Ont aussi couru : Professor Mc, L.R. Azoff, Cardinal Kelly, Hal's Maid, Mary Harmony.

Temps : 2:22.2.

COURSE No 7

Volo Bud, Meddy Goguen, 8.30, 3.80, 2.80; Mighty Dream, Paul Grenier, 4.00, 3.20; My Gun, George Blackburn, 4.30.

Ont aussi couru : Tony Song, Woody Regent, Spencer Rapid, Lynntown.

Temps : 2:23.3.

Quinella : 4-6 — Volo Bud et Mighty Dream, $15.50.

COURSE No 8

Grattan Prince, Henri Fillion, 11.20, 4.00, 3.50; Dan Mighty, Arthur Giard, 2.70, 2.50; Arnold Direct, D. Beauchemin, 4.90.

Ont aussi couru : Rocky Castle, Easter Majesty, Vernon E. Hal, Adio Avret, Jay Bumpas.

Temps : 2:25.

La Métropolitaine

Montréal, 2 (PC) — Les Maple Leafs de Verdun ont écrasé hier les Ponsards de Snowdon au compte de 10-0, dans une joute de la ligue de hockey Métropolitaine junior. La ligue formée de Bosco Bourcier, Ernie Chiasson et Jacques Avril a recueilli un total de 15 points. Pour André Turenne, gardien de buts de Verdun, c'était son premier blanchissage de la saison.

Chiasson et Bourcier ont recueilli chacun deux buts et quatre assists, cependant que Avril a marqué deux buts et fourni un assist. Les autres compteurs de Verdun ont été Andy Benoit, Réal Bourcier, Charley Poxon et G. Bourgeois.

Montréal (PC) — Gilles St-Onge et Réal Doré ont marqué chacun deux buts hier après-midi alors que les Maroons de Lachine ont défait le Pointe-aux-Trembles 6-2 dans une joute de la ligue de hockey Métropolitaine junior. Yvon Lacroix et John Taylor ont marqué les autres buts des Maroons. Les compteurs de Pointe-aux-Trembles ont été G. Masse et C. Beauchamp.

St-Jérôme, 2 (PC) — Les Canadiens junior de Brockville l'ont emporté hier au compte de 8-3 sur les Alouettes de St-Jérôme, dans une joute de la ligue Métropolitaine junior. Germain Munger et André Drolet ont compté chacun deux buts pour Brockville, cependant que Harols White, Serge Filion, Bob Rousseau et Norm Dennis en ont enregistré un chacun.

Pour St-Jérôme, Norman Jemus a compté deux fois, Claude Duguay une fois.

Sorel, 2 (PC) — Claude Generest a marqué trois buts hier après-midi pour conduire les Royaux de Sorel à une victoire de 8-2 sur les Flyers de Lakeshore, dans une joute de la ligue de hockey Métropolitaine junior. André Lesieur et Clément Simard ont marqué chacun deux buts pour Sorel. Yvon Laviolette un. Les compteurs des Flyers ont été Roger Thauvette et Y. Falx.

COURSE No 9

Miss Titan, J.-A. Verret, 7.80, 3.80, 2.60; Teresina Hanover, Wilfrid Lépine, 6.10, 3.60; Abe Hanover, Y. Gamache, 2.70.

Ont aussi couru : Hickory Dean, Foster Morris, Success Dawn.

Temps : 2:27.4.

COURSE No 10

Victor Pick, Lucien Dionne, 7.80, 4.20, 3.00; Speedy Signal, Jos. Guenette, 4.60, 3.60; Star Attorney B. M. Cournoyer, 4.60.

Ont aussi couru : Jet Byrd, Lady Lee Bars, Miller Brook Dean.

Temps : 2:23.2.

Quinella : 7-6 — Victor Pick et Speedy Signal, $18.70.

1896

Football

SAMEDI

Big Four
Ottawa 31, Toronto 21
Hamilton 14, Montréal 15

Ligue Interuniversitaire
Western 7, Toronto 13
McGill 1, Queen's 6

BIG FOUR

(Classement final)

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Hamilton	14	10	4	0	398	162	20
Ottawa	14	8	6	0	275	217	16
Montréal	14	6	8	0	193	305	12
Toronto	14	4	10	0	192	274	8

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Western	5	4	1	0	66	34	8
Toronto	5	4	1	0	72	30	8
Queen's	5	2	3	0	36	47	4
McGill	5	0	5	0	22	52	0

LIGUE INTERCOLLEGIALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Patrick	5	5	0	0	138	24	10
St-Jean-Eudes	6	2	4	0	78	133	4
Séminaire	6	2	4	0	49	108	4
Que. High Sch.	5	2	3	0	41	41	4

COLISEE
— Tél.: LA 5-5129 —
LIGUE AMERICAINE
MARDI et JEUDI à 8h.30
★ BUFFALO ★
— VS —
★ AS de QUEBEC ★
• RES.: Loges $3.00
Mezz. (4 Prem. R.) $2.50
(4 Dern. R.) $2.00
Balcon $1.00
• ADM. GEN: "Millionnaires" Adul. $1.00 — Enf. 50c
• DEBOUT: Loges $2.50
Mezz. $2.00
(Taxe & Ch. de Service Incl.)
Billets de SAISON et Billets LIBRES dans Dépôts suivants jusqu'à 1 h. MARDI et JEUDI au COLISEE jusqu'à 5h. Contrôle ouvert à 7h. précedent les joutes.
— Pharmacie Guertin, 1400, de Rue
— Tabagie Gravel, Angle 3e Ave & de Rue
— Henri Gagnon, 56, Côte du Palais
— Tabagie Bourlamaque, 1180, Bourlamaque
— Citadel Sporting Goods, 313, Ste-Thérèse
— Pharmacie Soucy, 369, de la Couronne
— Côté Sporting Goods Inc, 878 est, St-Joseph
— Buffet L.-P. Demers, 901 O. St-Cyrille
— Tabagie Charlesbourg, 73, 1ère Avenue
— Marcel Daigle, 190, Marie de l'Incarnation
— Traverse de Lévis, Marché Champlain

ATTENTION ATTENTION
AUTOMOBILISTES
Du nouveau à Québec!
FLEET -- FLEET -- FLEET -- FLEET
POUR AUSSI PEU QUE:

3.25 PAR SEMAINE
AUCUN COMPTANT
Vous pouvez avoir la performance d'un nouveau moteur sans les GROS paiements mensuels d'une voiture neuve.
Quelques exemples :

DODGE '46-'54, 6 cyl.	$243.04
DODGE '55-'58, 6 cyl.	$259.84
FORD '49-'54, 8 cyl.	$254.24
MERCURY '49-'53, 8 cyl.	$254.24
MONARCH '49-'53, 8 cyl.	$254.24
PONTIAC '55-'58, 6 cyl.	$246.40

UN SEUL PRIX COMPREND TOUT:
• LE MOTEUR
• LES JOINTS (gaskets)
• L'INSTALLATION COMPLETE
• HUILE A MOTEUR
INSTALLE EN UN JOUR
GARANTIE ECRITE
4 mois ou 5,000 milles
Tune-Up gratuit à 500 milles
TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES COMPLETEMENT REMANUFACTUREES pour aussi peu que $2.00 PAR SEMAINE
FLEET ENGINE REPLACEMENT CO.
OUVERT TOUS LES SOIRS ET LE SAMEDI
201 - 3e AVE - QUEBEC - TEL.: LA 2-5645

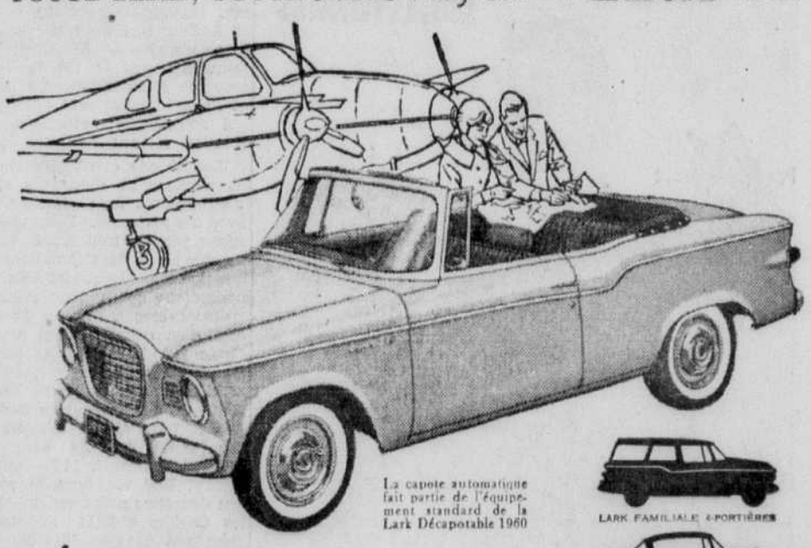
POSTE DE COMMERCE A LOUER
Gare Centrale d'Autobus
14 x 17
$50.00 PAR MOIS
Information :
MU 3-8274

Pour nous faire attendre plus patiemment, ils devraient nous offrir "un p'tit coup d'coeur"

...le gin de Kuyper
évidemment!
Blended Gin — Distilled in Canada

l'homme bien préfère
YARDLEY

Lotion après la barbe
$1.25 et $2.00

TOUTE BELLE, TOUTE NEUVE, CETTE LARK 1960!

La capote automatique fait partie de l'équipement standard de la Lark Décapotable 1960
DÉCAPOTABLE
La seule décapotable de dimensions raisonnables ➤ Son air alerte et désinvolte porte la marque d'une qualité inespérée à ce bas prix ➤ Luxueux rembourrage en cuir naturel, accessoires de choix, et tous les servo-mécanismes facultatifs ➤ Une auto jeune pour les esprits modernes.
La première et la *seule* série complète d'autos à nouvelles dimensions.

LARK FAMILIALE 4-PORTIÈRES
LARK TOIT RIGIDE 2-PORTIÈRES
LARK SEDAN 4-PORTIÈRES
LARK FAMILIALE 2-PORTIÈRES
LARK SEDAN 2-PORTIÈRES
filez doux, filez bien DANS UNE LARK DE STUDEBAKER V8 OU 6
Vendeurs autorisés
BARMA AUTOMOBILES INC.
GARAGE ST-JEAN
190 RUE ST-JEAN TEL.: LA 4-3591
GARAGE EUGÈNE BÉGIN
563 rue Commerciale, St-David de Lévis —:— Tél.: TE 7-5017
CHARLESBOURG Autos
7925, Blvd Henri-Bourassa
TEL.: MA 3-9843



Honneur à qui de droit...

Pour avoir vu son coursier choisi logiquement et justement "le cheval de l'année" par la Confrérie Sportive locale avec "Forward Look" Mme Emilien Blondeau son propriétaire devait recevoir des mains de Louis Fusk le président de ce groupement hier après-midi à la piste locale le trophée emblématique du championnat de l'année 1959. De gauche à droite lors de cette présentation dans le "cercle des vainqueurs" LOUIS FUSK, Mme BLONDEAU et M. JACQUES J. GRAVEL le président du Club de Courses Sous Harnais de Québec.

Jeu mouvementé mais de fort calibre chez nos Juniors "A"

(Par JACQUES ARTEAU)

La nouvelle ligue Junior "A" de Québec a entamé ses opérations 59-60 hier après-midi au Colisée devant une foule de 2,300 spectateurs qui a été témoin des débuts retentissants et très prometteurs de ce nouveau circuit junior. Du jeu excitant, deux parties enlevantes et interrompues par de nombreuses altercations ont marqué ce premier programme double de la saison disputé hier. Les Castors l'emportent 5-3 sur les As jrs. Le Montcalm supplanté 3-2 par les Optimistes de Lévis. Un lancer de punition.

Comme début de saison, ce nouveau circuit junior lancé à Québec il y a à peine deux semaines a connu une entrée en scène des plus improvisées hier après-midi au Colisée. En effet, pour le moins que l'on s'attendait d'abord de cette ligue, les quatre clubs qui ont inauguré leurs opérations hier ont causé une impression plutôt inattendue.

GAIN DES CASTORS

Dès l'ouverture officielle du calendrier de la ligue, le premier duel As jrs-Castors (Ancienne Lorette) fournit des sensations et des moments tout aussi imprévus que dans la deuxième rencontre. Du jeu rapide et serré a dominé cette joute initiale du programme double hier et dans cette victoire des Castors par 5-3, plusieurs escarmouches ont éclaté successivement dans les trois périodes. Les trois buts de la première période, furent enfilés en moins de deux minutes avant la toute fin de l'engagement. Denis Larose (18 ans) a ouvert le pointage à 18.16 pour les Castors sur des aides de Dubois et Lachance sur des aides de Dubois et Lachance sur un lancer au-dessus de l'épaule du cerbère Claude Lapierre des As. Cependant, une minute plus tard Yvon Paquet, anciennement du Baronet jr, égalisa les chances 1-1 en déjouant seul Jean Falardeau qui fut incapable de contrôler le disque en sa possession. La première dispute de cet engagement était survenue à peine cinq minutes auparavant à 15.36 minutes entre Jacques Farrell des As et Jean-Claude Bégin des Castors qui s'échangèrent quelques coups pour écoper chacun d'une mineure. Environ vingt secondes après le but de Paquet, alors qu'il restait seulement 21 secondes avant la fin, Michel Roy (17 ans) s'échappa seul de la ligne bleue des Castors pour aller déjouer Claude Lapierre et donner l'avance 2-1 aux siens alors que Bégin purgeait une mineure sur le banc.

La deuxième période n'en céda en rien à l'engagement précédent. Encore là, du jeu très agressif provoqua deux échauffourées. André Pichette avait marqué le troisième but des Castors à 3.46 minutes et Serge Noël répliquait pour les As à 4.05 minutes avec l'aide d'Yvon Paquet avant que les deux disputes éclatent. Avec le compte 3-2 en faveur des Castors et quatre minutes à jouer, Gilles Bureau des Castors et Jean-Yves Lafleur des As en vinrent aux coups. Dans cette échauffourée, Bureau écopa d'une majeure et Lafleur une mauvaise conduite et une majeure. Seulement deux minutes avant la fin, ce fut au tour de René Desnoyers des As et Jean-Guy Lapierre des Castors qui soulevèrent l'attention générale en sortant de leurs gonds.

Une dispute quasi générale faillit exploser et Desnoyers et Lapierre furent tous deux chassés avec des majeures. Dans une troisième période tout aussi mouvementée les Castors ajoutèrent 2 autres points tandis que les As n'en réussissaient qu'un pour subir leur premier revers. Denis Larose y alla d'un deuxième but pour les Castors à 9.13 minutes sur une assistance de Lapierre pour consolider l'emprise 4-2 pour les Castors. Cinq minutes plus tard, Bob Régis comptait le troisième et dernier but des As avec l'aide d'Henri Savard à 14.55 minutes. Michel Roy vint ensuite récolter son deuxième point également pour les Castors à 19.14 minutes en comptant dans un filet désert. Le cerbère Claude Lapierre des As avait d'abord été retiré de ses filets à la faveur d'un sixième joueur pour égaliser les chances mais Roy saisit une rondelle perdue dans sa zone et sur un coup de revers, enfila la rondelle du centre dans les filets des As pour clore le compte 5-3 alors que Lapierre s'acheminait vers le banc des siens. Trois autres disputes ont marqué cette dernière période où sept mineures furent distribuées, portant ainsi à dix-sept le nombre d'infractions commises dans cette joute.

LEVIS 3 MONTCALM 2

Dans cette deuxième rencontre marquée d'un rarissime événement vu depuis nombre d'années au hockey à Québec, les Optimistes de Lévis ont scellé l'issue 3-2 sur un lancer de punition 3 minutes avant la fin. Après qu'un joueur du Montcalm eut immobilisé la rondelle devant ses propres filets en se couchant sur le disque, alors que le cerbère André Pouliot était hors de sa cage, un lancer de punition fut décrété pour cette infraction. Avec le pointage égal 2-2, Jean Thomas Gagnon, un produit de l'Islet, alla déjouer habilement le cerbère du Montcalm pour briser l'égalité à 17.34 minutes et donner la victoire aux Optimistes. Ces derniers avaient d'abord démarré dès la première période en prenant les devants 2-0. Yvon Paquet, réussit le premier but sur des aides de Létourneau et Gagnon à 12.03 minutes en l'absence de Desruisseaux du Montcalm au pénalty et Gilles Létourneau porta l'avance du Lévis à 2-0 à 16.16 minutes avec l'aide de Paquet. Quatre mineures furent distribuées dans cette période initiale tout comme dans la seconde reprise où aucun but ne fut compté. Après une deuxième période assez corsée de part et d'autre, Gaston Noël et Jacques Gilbert égalisaient les chances à cinq minutes d'intervalles. Noël réduisit le compte 2-1 à 11.44 avec Couture et Dubé et dans une montée individuelle Gilbert prenait Lepire du Levis en défaut à 16.33 minutes. Cependant un minute plus tard, Gagnon brisait l'égalité de 2-2 sur le lancer de punition qui lui fut crédité, un fait survenu semble-t-il pour la première fois au Colisée. Lepire effectua 28 arrêts contre 19 par Pouliot dans les filets du Montcalm.

AS 3, ANCIENNE-LORETTE 5

AS — Buts: Lapierre; Défenses: Grenier, Delaney, Doré, Desnoyers; Avants: Régis, Noël, Pageau, Paquet, Lafleur, Renaud, Madden, Savard, Descoteaux, Dufour, Farrell.

ANC.-LORETTE — Buts: Falardeau; Défenses: St-Hilaire, Lapierre, Renaud, Bégin; Avants: Larose, Bilodeau, Lachance, Roy, Barrette, Dubois, Bureau, Ratté, Pichette, Borne.

Arbitre: Len Corriveau; juges de lignes: Grenier et Mercier.

Première période

1—Castors: Larose, (Dubois, Lachance) 18:16
2—As: Paquet, 19:03
3—Castors: Roy, 19:39
Puns: Roy 9:06, Lafleur 12:35, Farrell 15:36, Bégin 18:36.

Deuxième période

4—Castors: Pichette, (Bilodeau, Bureau) 3:46
5—As: Noël, (Paquet) 4:05
Puns: Bureau (maj.) 16:32, Lafleur (maj. et mauv. cond.) 16:32, Lapierre (maj.) 18:12, Desnoyers (maj.) 18:12.

Troisième période

6—Castors: Larose, (Dubois) 9:13
7—As: Régis, (Savard) 15:55
8—Castors: Roy, 19:14
Puns: Savard (maj.) 4:12, Doré (maj.) 4:12, Ratté (maj.) 4:12, Bégin (maj.) 4:12, Delaney 12:15, Lapierre 16:50, Paquet 16:50.

LEVIS 3, MONTCALM 2

LEVIS — Buts: Lepire; Défenses: Michaud, Ouellet, Gosselin, Poitras; Avants: Blanchet, Létourneau, Lefebvre, Robitaille, Deviller, Gagnon, Blouin, Paquet, Lebel, Demers, Couture.

MONTCALM — Buts: Pouliot; Défenses: Gilbert, Nadeau, Laliberté, Pouliot; Avants: Beaulieu, Dolbec, Doré, Lavoie, Lachance, J. Beaulieu, Desruisseaux, Fontaine, Couture, Lebel, Dubé, Noël.

Arbitre: Marcel Côté; juges de lignes: Guay et Grenier.

Première période

1—Lévis: Paquet, (Gagnon, Létourneau) 12:03
2—Lévis: Létourneau, (Paquet) 16:16
Puns: Desruisseaux 9:15, Lefebvre 13:06, Gosselin 17:05, Blanchet 18:40.

Deuxième période

Aucun but.
Puns: Robitaille 1:32, 15:41, Fontaine 11:40, 18:53.

Troisième période

4—Montcalm: Noël, (Couture, Dubé) 11:44
5—Montcalm: Gilbert, 16:33
6—Lévis: Gagnon, (lanc. pun.) 17:34
Puns: Beaulieu 4:55, Deviller 19:08.

Football

Montréal, 2 (PC) — Les Alouettes de Montréal sont entrés dans les éliminatoires du Big Four par la porte d'en avant lorsque Sam Etcheverry a botté un simple facile de la ligne d'une verge des buts adversaires, au dernier jeu de la partie, pour vaincre samedi les Tiger-Cats de Hamilton au compte de 15-14.

L'enlevante partie, qui a fait passer la foule de 21,327 personnes par toute la gamme des émotions, a été disputée dans la boue et sous une bruine glaciale.

Deux interceptions de passes ont joué un rôle important dans cette victoire des Alouettes. Une, par Milt Campbell, a été suivie d'un jeu de passes et d'une course de 67 verges par Tommy Moran et a mis le ballon à trois verges des buts de Hamilton. Puis Etcheverry s'est ensuite faufilé par-dessus la ligne des buts au deuxième essai. L'autre interception, par Wes Gideon, a conduit au simple important d'Etcheverry, après que les Cats eurent réussi à sortir de leur zone un ballon qui y avait été botté.

Contre Ottawa

Les Alouettes, grâce à cette victoire, ont réussi à décrocher, le dernier jour de la saison régulière dans le Big Four, la troisième place dans le classement. Samedi, dans une partie à finir, ils iront rencontrer les Rough Riders à Ottawa en semi-finale. Le gagnant de cette joute de samedi passera à la finale de deux joutes au total des points avec les Tiger-Cats. Ces derniers ont fini la saison en première place dans le classement. Les Rough Riders ont fini deuxième.

Une bonne partie de l'élément dramatique de la joute de samedi a été fourni par le doute que l'on entretenait sur l'issue de la joute qui se disputait à Toronto, entre les Argonauts et les Riders. Les Alouettes, pendant presque toute la partie, traînèrent de l'arrière. A Toronto, les Argonauts réussirent, à un moment donné, à prendre les devants.

Une défaite pour les Alouettes et une victoire pour les Argos aurait signifié l'élimination de l'équipe montréalaise.

Toronto 2 (PC) — Une autre saison de football, qui avait si bien commencé pour les Argonauts de Toronto, a fini dans le marasme samedi. Les infortunés porte-couleurs de la Ville-Reine ont subi une défaite de 31-21 aux mains des Rough Riders d'Ottawa pour finir une autre saison dans la cave du Big Four.

Pour les étonnants Riders, cette victoire était leur huitième dans leurs neuf dernières joutes. Pour les Argos, que certains considéraient au début de la saison comme de sérieux aspirants à la coupe Grey, ce fut une autre année de désappointement et de frustation. C'était la quatrième année de suite que les Argonauts échouaient dans leurs tentatives de prendre part aux éliminatoires.

Dave Thelen, joueur de centre-arrière d'Ottawa, a compté deux touchés et a abaissé un record du Big Four comme porteur de ballon à la victoire. Samedi après-midi, Thelen a porté le ballon 20 fois pour des gains de 99 verges. Au cours de la saison, Thelen a réalisé au sol des gains de 1,339 verges, abaissant le record de 1,248 établi par Pat Abbruzzi en 1956, alors qu'il jouait pour les Alouettes de Montréal.

Toronto 2 (PC) — Les Argonauts de Toronto ont vaincu les Rough Riders d'Ottawa 31-21 dans un match de football du Big Four joué devant 20,000 spectateurs au stade Varsity. Les Argos ont ainsi remporté leur huitième victoire en neuf parties et ont terminé la saison régulière en première place du classement. Les Riders ont fini deuxième.

Ce match a vu les Argos reprendre leur aplomb après un début chancelant pour livrer aux Riders une vive lutte sur un terrain boueux et glissant. Traînant de l'arrière par 17-0 à la fin du premier quart, les Argos ont remonté la côte et ont pris une avance de 21-17 dans la troisième période.











Léo Labine à l'action

LABINE (16) des Bruins de Boston s'est emparé du retour donné par son cerbere LUMLEY au moment où FRANK MAHOVLICH allait tenter de faire la même chose. Comme Labine exécutait son geste son coéquipier BOB ARMSTRONG arrivait à la rescousse pour éviter tout dommage.

Dans la ligue de l'Est

Trois-Rivières, 2 (PC) — Un but de Stan Maxwell à 19:21 de la troisième période alors que les Lions étaient à court d'un homme a permi aux Frontenacs de Kingston de faire match nul 4-4 avec les Lions dimanche soir dans une joute régulière de la ligue professionnelle de hockey de l'est.

Première période

1—Trois-Rivières : Denis, (Sabourin, Hodgson) 3:18
2—Trois-Rivières : Denis, (Thibault, Sabourin) 18:43
3—Kingston : Krake, (Benoit, Boone) 19:36
PUN. : O'Ree 12:30.

Deuxième période

4—Kingston : Benoit, (Maxwell, Creasman) 8:23
5—Trois-Rivières : Thibault, (Denis, Sabourin) 11:16
6—Kingston : Teal, (Boone) 17:48
PUNS : Rochefort (maj.) 12:12, O'Ree (maj.) 12:12, Roggeveen 19:37.

Troisième période

7—Trois-Rivières : Chevrier, (Rochefort) 16:04
8—Kingston : Maxwell, (Gardner, Boone) 19:21
PUNS : Gardner 4:24, 18:06, Balon 17:34.

SAMEDI

TROIS-RIVIERES 3, KINGSTON 3

Première période

1—Kingston : Boone, (Teal) 3:58
2—Kingston : O'Ree, (Ashbee, Maxwell) 7:07
3—T.-Rivières : Balon, (Rochefort) 7:47
Puns : Westfall 11:09, Robinson 13:22, Sabourin 17:08

Deuxième période

4—T.-Rivières : Pearson, (Rochefort, Balon) 18:10
Puns : Teal 3:40, Teal (mauv. cond. et Maxwell 4:42, Maxwell (min. et maj.), Balon (min. et maj.) 6:57, Martin 8:10, Bullock 13:38.

Troisième période

5—T.-Rivières : Denis, (Pearson) 10:56
6—Kingston : Ouellette, (Gardner, Tessier) 17:54
Puns : Anderson 8:56, Ouellette et Rochefort 11:27, Gardner 18:10.

Montréal, 2, (PC). — Charlie Hodge a enregistré hier son troisième blanchissage en dix joutes. Hodge est venu bien près de perdre son blanchissage cinq minutes avant la fin de la joute lorsqu'il a réussi des arrêts quasi impossibles sur des lancers de Sam Bettio et de Clelland Mortson.

Le Royal partage maintenant la première place du classement avec les Canadiens. Chaque équipe a 14 points. Les Wolves et Sault Ste-Marie sont égaux en troisième place, avec 13 points chacun.

SUDBURY 0, ROYAL 3

Première période

1—Montreal : Clune, (Denis, Sutherland) 15:31
Puns : Burton 2:37, Clune 5:40, Guimond 7:35, 14:45, Burnett 9:54, Bartoll 13:28, Mantha 16:20.

Deuxième période

2—Montréal : Denis, (Burnett) 15:43
Puns : Hendrikson 4:45, Mantha 11:34, Dupuis 15:27.

Troisième période

3—Montréal : Locas, (Burnett, Denis) 17:41
Pun : Aucune.

ARRETS —

Boisvert	10	14	8—33
Hodge	10	8	9—27

Hull, Qué., 2, (PC). — Un but de Bill Carter avec 65 secondes à faire a donné hier aux Canadiens d'Ottawa-Hull une joute nulle de 3-3 avec les Thunderbirds de Sault Ste-Marie, dans une partie de la dernière période, traversant toute ligue de hockey professionnelle de l'est. Les Canadiens, grâce à cette partie nulle, sont montés en première place dans le classement, sur un pied d'égalité avec le Royal de Montréal, qui a blanchi les Wolves de Sudbury 3-0 hier après-midi.

Une foule de 3,456 personnes a donné libre cours à son enthousiasme lorsque Carter a déjoué Denis Dejordy, le gardien de buts des Thunderbirds, sur un lancer de 15 pieds. Carter, le plus prolifique joueur de centre de la ligue, avait ouvert le pointage à 1:23 de la première période, sur un lancer de revers.

Fred Hilts porta le compte à 1-1 vers le milieu de la même période, mais John Annable redonnait l'avance aux Canadiens avec un but compté 23 secondes après celui de Hilts. Le compte redevint égal à 14:12 de la deuxième période lorsque Matt Ravelich prit Ken Walters en défaut avec un haut lancer qui pénétra dans le coin droit de la cage.

Gray, un ancien joueur des Canadiens, a compté à 3:50 de la dernière période, traversant toute l'équipe adversaire pour aller déjouer Walters sans aide.

Le nouveau circuit, avec du calibre de jeu du genre de celui présenté hier après-midi, ne peut que connaitre des succès à sa première saison. Les spectateurs ont été sur le qui-vive du commencement à la fin de la partie et le but de Carter, vers la fin de la joute, a donné lieu à une des plus bruyantes manifestations jamais vue ici.

SAULT STE-MARIE 3, H.-OTTAWA 3

Première période

1—Hull-Ottawa : Carter, (Courcy, Hamilton) 1:23
2—S. Ste-Marie : Hilts, (Hicks, Marcetta) 11:58
3—Hull-Ottawa : Annable, (Gauthier) 12:22
Puns : Lund 4:33, Hamilton 18:55.

Deuxième période

4—S. Ste-Marie : Ravlich, (Bradley) 14:12
Puns : Duncan 7:44, Clark 10:20, Marcetta 11:04, Picard 11:04, Hicks 11:39, 18:36, Courcy 18:03

Troisième période

5—S. Ste-Marie : Gray, (Lund, Bradley) 3:50
6—Hull-Ottawa : Carter, 18:55
Puns : Mahoney 8:33, Black 3:50.

ARRETS —

Dejordy	10	11	12—33
Walters	11	6	7—24

épargne et sécurité par l'assurance-vie
Alliance
compagnie mutuelle d'assurance-vie

Deux titres pour la ville de Québec ce soir . . . . . ?

Pour la première fois dans l'histoire de la boxe à Québec, deux championnats canadiens seront disputés au cours de la même soirée alors que la couronne des poids-coqs et celle des poids-plumes seront à l'enjeu, ce soir, dans le ring installé sur la scène du théâtre Capitol, où le promoteur Georges Trudel présentera un gala pugilistique inédit qui réservera sans nul doute au public de nombreuses sensations.

Sur les huit boxeurs qui franchiront tour à tour les câbles de l'arène, quatre d'entre eux, dont deux Québécois, enfileront les gants pour disputer l'un des plus importants combats de leur carrière professionnelle.

La première bataille d'importance opposera le bouillant et fougueux Marcel Gendron au champion des Maritimes Johnny Devison qui, pendant douze rondes, tenteront de s'imposer dans le but de s'approprier le titre national des poids-coqs abandonné sans lutte par Pat Supple.

Sachant que l'issue de leur combat représente une valeur inestimable pour l'avenir, les deux aspirants ne manqueront pas de se livrer une lutte de tous les instants en libérant toute leur énergie dans les moindres échanges, et particulièrement dans les corps à corps. On établit généralement Marcel Gendron comme favori à 3 contre 1 malgré le fait qu'il disputera sa première bataille après un repos d'un an. Ses partisans misent surtout sur sa grande vitesse d'exécution, sa fougue, et l'efficacité de ses poings qui ont déjà plusieurs victoires rapides à leur actif. Une inquiétude cependant : Gendron a le nez très sensible et une série de coups bien placés de la part de Devison pourrait provoquer une hémorragie fatale . . .

Hilton veut se venger . . .

Si Dave Hilton ne parvient pas à "liquider" Buddy Daye dans les cinq premières reprises du second grand combat de la soirée, il y a de fortes chances pour qu'il éprouve par la suite d'immenses difficultés à retenir les élans de son rival qui est le seul boxeur ayant réussi à vaincre le protégé du capitaine Bouchard. Hilton a surtout concentré son entrainement sur les attaques au corps afin de faire jeu égal avec Buddy Daye qui excelle dans ce genre d'offensive. La constitution physique de Hilton s'est sensiblement améliorée au cours des derniers mois et sa puissance de frappe devrait logiquement en bénéficier.

Comme on s'en doute, le boxeur québécois est nettement favori pour conserver son titre mais, vu sa récente défaite contre son adversaire de ce soir, le doute subsistera jusqu'au terme de la rencontre qui risque d'être marquée par un ou plusieurs coups de théâtres . . .

Les deux autres combats

Le lever de rideau de cet intéressant gala de boxe aura lieu à 8 h. 30 avec le combat qui mettra aux prises André Caze à Jacques Desrosiers. Immédiatement après, Marcel Gendron et Johnny Devison entameront le premier combat de championnat, soit vers 9 heures. Le programme se poursuivra par le match entre Dave Hilton et Buddy Daye pour se clôturer par la rencontre qui opposera Fernand Simard, l'intrépide boxeur de St-Malo, à Marcel Leblond, de Montréal. Le capitaine Bouchard, qui s'occupe des intérêts de Simard, a déclaré que si son protégé remporte une nouvelle victoire ce soir il réclamera le droit de parer son boxeur du titre de champion junior du Canada des poids-légers.

La pesée des boxeurs aura lieu entre 1 h. et 2 h. p.m. à l'Ancien Colisée.

Le programme

8.30 — André Caze vs Jacques Desrosiers — 4 rondes — (poids-léger).
9.00 — Marcel Gendron vs Johnny Devison — 12 rondes — (poids-coq) — Championnat du Canada.
10.00 — Dave Hilton vs Buddy Daye — 12 rondes — (poids-plume) — Championnat du Canada.
11.00 — Fernand Simard vs Marcel Leblond — (4 rondes) — (poids-léger). (Ann.)

Dans l'Intermédiaire

Le St-Sauveur a défait le St-Jean Baptiste par 4-3 tandis que le St-Pascal a triomphé du 2ème Colonne d'Intendance par 5-4 dans la seconde joute d'un programme double de la ligue Intermédiaire de hockey disputé hier après-midi à l'aréna du Parc Victoria. La rudesse excessive a été déplorée dans les deux parties.

Gaston Letellier a marqué deux buts du St-Sauveur tandis que Conrad Gagné et Yvon Provancher comptaient les autres. Robert Lemelin, André Tessier et André Racette ont enregistré les buts des perdants.

La première période se termina sur une égalité de 1-1. Au second engagement Letellier du St-Sauveur donna l'avance à son club avec l'aide de Lucien Guérard. Mais le St-Jean-Baptiste répliqua avec deux buts pour reprendre les devants par 3-2. Toutefois le St-Sauveur se rallia en marquant deux buts à la dernière période dont le point vainqueur par Provancher.

Deuxième partie

Le St-Pascal, après avoir connu un mauvais début de joute, enfila quatre buts, dont deux par Marcel Ladouceur, au deuxième et troisième strophes pour défaire la 2ème Colonne d'Intendance par 5-4.

Marcel Beaudoin, Bob Champagne et G. Thibault ont été les autres compteurs des gagnants. Pour l'Armée, Rocky Drouin, Armand Després, Vincent Cadorette et Bernard Guay ont enregistré les points.

Mais soudainement les attaques répétées du St-Pascal parvinrent à percer effectivement les lignes défensives adversaires et deux points furent comptés pour porter le pointage à 4-3.

A la troisième période, le St-Pascal s'élançait pour deux autres points dont le but de la victoire compté par Thibault avec l'aide de Beaudoin et de St-Hilaire.

Vers la fin du deuxième vingt, le joueur Denis Poulin du St-Pascal s'est attaqué à l'arbitre Jean-Paul Turcotte en le frappant à la figure. Il a écopé d'une punition de match et est automatiquement frappé de suspension jusqu'à ce que son cas soit réglé de façon définitive par la Q.A.H.A. Il est fort probable qu'il soit suspendu pour le reste de la saison. Aurélien Bilodeau du St-Pascal également a écopé d'une mauvaise conduite et par la suite d'une punition de match.

Brutalité excessive

Selon les rapports, il semble que la rudesse du jeu dépasse toute logique dans ce circuit. Il ne s'agit plus de chercher à déjouer l'adversaire maintenant mais bien à le "désosser".

A la première partie, Jean-Paul Rochette du St-Jean-Baptiste a aussi été victime de brutalité et dut être transporté à l'hôpital. Les gars ne devraient pas oublier que le jeu brutal sur la glace n'amène rien de bon mais au contraire des blessures souvent sérieuses.

ST-JEAN-BAPTISTE 3, ST-SAUVEUR 4

ST-JEAN-BAPTISTE — Buts: Fred Rochette; Défenses: Luc Dionne, Laurent Giroux; Avants: Gus Nadeau, Paul Dolbec, Ray. Blais, Alb. Morissette, Robert Lemelin, André Racette, J.-P. Massicotte, Jacques Dionne, Paul Rochette, Claude Gingras, Marcel Vallière, André Tessier.

ST-SAUVEUR — Buts: L.-P. Gauthier; Défenses: Jacques Dufour, J.-G. Hébert; Avants: Ray. Letellier, Yvon Letiec, Ray. Lortie, Lucien Guérard, Gilbert Labbe, Dick Torpey, Jean-Marc Lachance, André Lippé, Gaston Letellier, Yvon Provencher, Ray. Guérard, Conrad Gagné.

Arbitre: Robert Légaré; juges de lignes: P. Cazeau et R. Lemay.

Première période

1—St-J.-Baptiste : Lemelin, (J. Dionne, Rochette) 2:51
2—St-Sauveur : G. Letellier, (L. Guérard, R. Letellier) 16:54
Puns : Aucune.

Deuxième période

3—St-Sauveur : G. Letellier, (L. Guérard) 2:37
4—St-J.-Baptiste : Tessier, (Lemelin) 3:36
5—St-J.-Baptiste : Racette, (Blais, Vallière) 17:15
Puns : Torpey 10:00, Massicotte 19:43

Troisième période

6—St-Sauveur : Gagné, (L. Guérard, Provencher) 8:05
7—St-Sauveur : Provencher, (G. Letellier) 15:53
Puns : Lippé 4:41, Morissette et R. Letellier 9:01, L. Dionne 12:38, 17:02, R. Guérard 17:02, L. Guérard 19:13.

ST-PASCAL 5, 2e COLN. INT. 4

ST-PASCAL — Buts: A. Fiset; Défenses: G. St-Hilaire, C. Loiseau; Avants: B. Champagne, G. Thibault, A. Bilodeau, D. Poulin, M. Ladouceur, J.-M. Asselin, M. Beaudoin, R. Pépin, C. Genest.

2e COLN. INT. — Buts: Jacques Guay; Défenses: Vincent Cadorette, Dan Delaney; Avants: Hayfield, B. Guay, J. Gravel, A. Després, R. Drouin, P. Samson, D. Blais, G. Lachance, R. Drolet, R. Savard.

Arbitre: Jean-Paul Turcotte; juges de lignes: P. Cazeau et Y. Tremblay.

Première période

1—Armée: R. Drouin, (G. Lachance) 4:16
2—Armée: A. Després, (P. Drolet, D. Blais) 8:17
3—Armée: V. Cadorette, (G. Lachance) 12:41
4—St-Pascal: M. Beaudoin, (G St-Hilaire) 17:55
5—Armée: B. Guay, (V. Cadorette) 18:10
Pun: Ladouceur 2:50.

Deuxième période

6—St-Pascal: B. Champagne, (M. Ladouceur) 7:42
7—St-Pascal: M. Ladouceur, (C. Loiseau) 19:38
Puns: Cadorette 5:10, Loiseau 9:25, St-Hilaire et Savard 14:10, Savard 17:57, A. Bilodeau (mauv. cond. et match) 18:00, D. Poulin (match) 18:00, G. Thibault 19:15.

Troisième période

8—St-Pascal: M. Ladouceur, 8:56
9—St-Pascal: G. Thibault, (A. Beaudoin, G. St-Hilaire) 18:01
Puns: P. Samson 10:45, Armée (purgée par Després) 17:42.

La Provinciale de grosses quilles

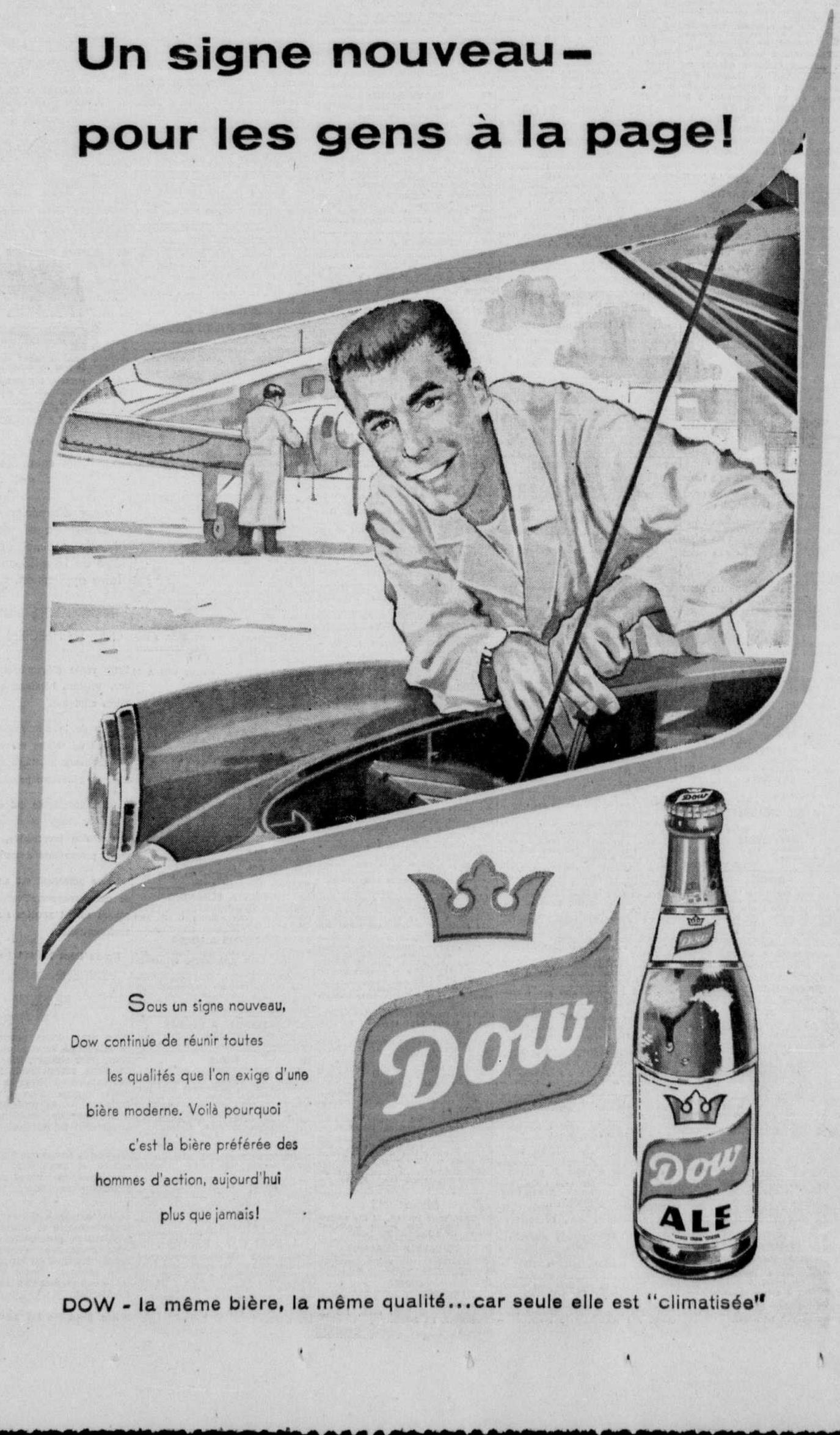
Hier après-midi au Conseil Laval 2721 avait lieu la deuxième réunion de la section de Québec de la ligue Provinciale de grosses quilles.

A cette occasion le "Dr O. Frénette" disposa du Castel Laval pendant que le "Pain Leo" avait le meilleur sur le "Chez Philippe". Pour les pointages le Dr Frénette l'emporta par 2,485 à 2,331 le "Doc" y allant d'un simple de 244 et d'un triple de 543. Chez le "Pain Léo" on réalisa un triple d'équipe de 2,646 contre 2,317 par le "Chez Philippe". Paul-Henri Paré réalisant 199, 189 et 183 pour 571 chez les vainqueurs pour le meilleur triple de l'après-midi et le meilleur simple des vainqueurs étant roulé par P. Métivier avec 198.

GENIEVRE GIN
VEUVE SEVERY
Distillé au Canada suivant la vieille formule de Madame Veuve H. Severy
HERDT & CHARTON INC.
MONTRÉAL

DÉBOSSAGE PEINTURE REMORQUAGE
C'EST NOTRE AFFAIRE
ASSURANCE FEU & VOL
L.-P. BEAULIEU AUTO INC
LE PLUS IMPORTANT DU GENRE
15 BOUL. HENRI BOURASSA, QUÉBEC

Un signe nouveau—
pour les gens à la page!



Sous un signe nouveau,
Dow continue de réunir toutes
les qualités que l'on exige d'une
bière moderne. Voilà pourquoi
c'est la bière préférée des
hommes d'action, aujourd'hui
plus que jamais!

Dow
Dow ALE

DOW - la même bière, la même qualité...car seule elle est "climatisée"

LES ANNONCES CLASSÉES

cinq lignes téléphoniques en opération LA 5-5133

TARIF D'ABONNEMENT LE SOLEIL

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous : Atalante, Beauport, Camp-Valcartier, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Château d'Eau, Courville, Giffard, Gros-Pin, Lac St-Charles, L'Anc.-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, N.-D. des Laurentides, Orsainville, Québec, Québec-Ouest, St-David, St-Emile Ste-Foy, St-Rodrigue, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville Montmorency.

5c la copie (édition régulière) et 10c la copie (édition avec Perspectives) ou $17.50 par année.

Région du Saguenay et du Lac-St-Jean : 5c la copie ou $15.00 par année.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs : 25c par semaine sans égard au nombre de jours de publication ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants

PAR LA POSTE

dans les comtés du Québec suivants : Abitibi, Arthabaska, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Compton, Dorchester, Drummond, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Lac-St-Jean, Laviolette, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Matane, Matapédia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec, Richmond, Rimouski, Saguenay, Sherbrooke, St-Maurice, Témiscamingue, Témiscouata Wolfe et les comtés du Nouveau-Brunswick suivant: Gloucester Madawaska et Restigouche. 1 an, $8.50; 6 mois $4.50; 3 mois, $3.00; 1 mois $1.25 Ailleurs au Canada, 1 an, $12.00; 6 mois $6.50; 3 mois, $4.00; et 1 mois $1.50

Etats-Unis et pays faisant partie de l'Union postale: 1 an $15.00; 6 mois $7.75; 3 mois, $4.50; 1 mois $1.75.

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée.

ANNONCES CLASSEES

Tél.: LA 5-5133

TARIF AU COMPTANT

1 ins. la ligne comptée de 5 mots coût minimum	.28 .65
3 ins. consécutives la lig. comptée	.22
6 ins consécutives la lig. comptée	.20
24 ins consécutives la lig. comptée	.17
Minimum 3 lignes comptée par ins.	
Titre individuel par insertion	.35
Annonces de l'extérieur	
Strictement payables d'avance. Pour case, frais et réexpédition en plus	$0.05
Avis de décès, services anniversaires, remerciements, formule régulière	$1.50
Mots additionnels	$0.03
REMERCIEMENTS pour faveurs obtenues minimum 2 lignes 50c. Chaque ligne additionnelle 5 mots 25c la ligne	
Prière pour faveurs obtenues	$6.00
Avis dans carnet mondain	$2.00

Facture non payée dans les 4 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels - - - 0.25

Les annonces classées devront nous parvenir avant 4 h. 45 p.m. la veille du jour de publication. Les annonces en caractère spécial (semi-display) 48 heures d'avance. Celles qui doivent paraître le lundi devront nous parvenir avant midi le samedi.

Aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès ou noces, non responsable n'est accepté par téléphone.

Pour mieux vous servir

Vous pouvez toujours donner ou payer vos annonces classées aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux, en vous adressant à la

TABAGIE CARTIER
Coin Cartier et Fraser
Tél.: LA 4-9944
30 SUCCURSALES
QUARTIER CHAMPLAIN :
JOS. COTE LTEE
Succ. No 2, 1184 rue St-Jean Tél. : LA 4-0574
Succ. No 4, 17 Buade Tél. : LA 3-0288
QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE :
JOS. COTE LTEE
Succ. No 15, Carré d'Youville Tél. : LA 2-0594
J.-B. ROUSSEAU
605 rue St-Jean Tél. : LA 6-8301
TABAGIE ST-JEAN
620 rue St-Jean Tél. : LA 2-5923
TABAGIE CENTRALE
710 St-Jean Tél. : LA 3-9644
JOS. COTE LTEE
Succ. No 5, 459 rue St-Jean Tél. : LA 4-0592
QUARTIER MONTCALM :
TABAGIE CARTIER
coin Fraser & Cartier Tél. : LA 4-9944
PHARMACIE SOUCY
999 Boul. St-Cyrille Tél. : LA 2-1234
QUARTIER ST-ROCH :
JOS. COTE LTEE
Succ. No 9, 855 St-Joseph Tél. : LA 2-0131
Succ. No 12, 301 St-Joseph, coin Dorchester Tél. : LA 4-0084
J.-E. GIGUERE, tabaconiste
375 Est, St-Joseph Tél. : LA 3-0738
115 Est, St-Joseph Tél. : LA 4-1103
ROCH GIGUERE
308 de la Couronne Tél. : LA 4-0472
L. LANGEVIN
coin Boul. Charest et Couronne Tél. : LA 2-0442
QUARTIER ST-SAUVEUR :
DAMASE BLAIS, épicier
726 rue Ste-Thérèse Tél. : LA 7-9935
RENE DION
208 Ouest, St-Vallier Tél. : LA 4-0473
QUARTIER LIMOILOU :
ADELARD GIROUX
900, 3eme Avenue Tél. : LA 2-0191
PHARMACIE YVAN COUTURE
2894, 1ère Avenue Tél. : MA 3-1474
RESTAURANT LACHANCE
1231, 1ère Avenue Tél. : LA 2-4982
ST-RODRIGUE :
PHARMACIE BERNIER
57, 1ère Ave, St-Rodrigue Tél. : MA 3-9837
QUEBEC-OUEST :
M. A. LABRECQUE
77 avenue Plante
Quebec-Ouest Tél. : LA 7-7007
GIFFARD :
C.-A. GAGNON
101 Avenue Royale
Giffard Tél. : MO 3-6753
BEAUPORT :
EUGENE PARENT
29 du Collège
Beauport Tél. : MO 1-1536
ST-GREGOIRE, MONTMORENCY ET LA COTE DE BEAUPRE :
GEORGES BHERER
138 avenue Huel
St-Grégoire Tél. : MO 3-9107
LEVIS :
PHARMACIE AUGER
15 rue Guenette, Lévis. Tél.: TE 7-1891
LAUZON :
PARE, J.-E.
237 rue St-Joseph
Lauzon Tél. : TE 7-1891
L'ANCIENNE-LORETTE :
BEDARD, J.-L.
1590 Notre-Dame Tél. : LA 7-4293
LORETTEVILLE
BOIVIN, A., ENR.
167, St-Ambroise
Loretteville Tél. : VI 2-2821

6 AGENTS

AVEC ou sans expérience de la vente. Il est possible de gagner de $50 à $85 par semaine, en vendant nos produits. Si vous avez du temps libre et une voiture, demandez notre catalogue gratis et autres renseignements. Ecrire M. A. Lacocque, Dept 817 Le Soleil, Québec.

8 ANIMAUX A VENDRE

BERGER allemand, femelle opérée 13 mois, enregistrée Black & Tan. VI 2-7180.

10 APPARTEMENTS A LOUER

1 OU 2 PIECES avec chauffage électrique. S'adresser à 154 DU ROI — LA 5-9426 — Soir LA 3-5239.

PRES CHATEAU, 1 appt, meublé, en soleillé, poêle. LA 3-8364.

PLAT meublé, chauffé, éclairé, visible le jour. 840 Claire Fontaine.

ST-SACREMENT, 1640 Chemin Ste-Foy. Logement 3 pièces, meublé, chauffé, eau chaude fournie, libre 1er déc. $90.00. — LA 7-1292.

APPARTEMENT 4 chambres, meublé, chauffé, eau chaude, TV, louer $110 1er décembre au 1er avril, adultes, Haute-Ville. MU 3-8367.

ENTIEREMENT meuble, moderne, propre, boudoir, cuisine, frigidaire, bain douche. LA 4-9904.

1295 MAXFIELD, appt. 5, 1er novembre, 4 appts chauffés, eau chaude fournie. $80.00. LA 7-4206.

3 APPTS, plus chambre bain, meublé, chauffé, eau chaude année, 470, 1ère Avenue, Limoilou. LA 3-0516.

2 PIECES CHAUFFEES, meublées, poêle, frigidaire, chambre de bain, 39 LOCKWELL, LA 4-8106.

PLAT 2 appts, chauffé, meublé, éclairé S'adr.: 173 ST-AMBROISE. LA 4-0242.

GRANDE-ALLEE, Bachelor meubles, entrée privée, édifice très luxieux, $80.00, stationnement avec charge additionnel. TEL.: LA 4-7022. Soir LA 7-9387.

ST-SAUVEUR, 3 pièces, chauffées, meublées, éclairées, entrée seule. LA 3-7991.

760 ARTILLERIE, 3 pièces, chambre bain, poêle et frigidaire. LA 3-9910.

10 APPARTEMENTS A LOUER

PROPRE frigidaire, poêle, toilette seule, entrée privée, maison distinguée. 751 STE-MARIE.

2 APPTS chauffés, meublés, entrée seule. 426 DE LA RONDE

PETIT appartement avec permis cuisine. $12.00. LA 5-8669.

3 PIECES entièrement meublées, $25.00 semaine, aussi chambres, 6 Laporte.

4½ PIECES Ave Learmonth, chauffées, service conciergé, non meublées, $85.00 mois. MU 1-1280.

APPARTEMENT chauffé, éclairé meublé, frigidaire 656 St-Vallier Est.

2 GRANDES PIECES chauffées, meublées, frigidaire, balcon sur la rue, pour adultes. Limoilou. TEL. : LA 3-6609.

2 APPTS, meublés, chauffés, éclairés, entrée seule. 610 d'Aiguillon. LA 2-8581.

2 APPTS. meublés, chauffés, éclairés. 360 rue Caron.

13 ARGENT A PRETER

EN PREMIERE et seconde hypothèque, partout dans la Province, aucun dépôt d'argent à débourser pour obtenir votre prêt. Nous prêtons sur tous genres de propriétés ainsi que commercial. Consultez-nous pour les problèmes concernant vos dettes. Aide Universelle Limitée, 466 de la Couronne, ch. 411, Québec TEL.: LA 2-3988.

1ère et 2ème HYPOTHEQUES à Québec et banlieue seulement. SAMSON, SAMSON & GASCON, notaires, 970 Ave Cartier.

PRETS sur première et deuxième hypothèques, $1,600 et plus. Payables en 3 ans et plus, également. Service rapide. Service Finance Corp. 466 la Couronne. TEL.: LA 3-8109 — LA 3-9829.

$100,000 DIVERS MONTANTS, première hypothèque, immeuble, logements, Québec, banlieue. Notaire FORTIER, — 425 de l'Eglise. LA 5-9650.

OBTENEZ hypothèques rapidement. Ouvert jour et soir : R. Duhamel. TEL. : LA 7-2813.

1ère et 2ème HYPOTHEQUE, taux 6½% Québec et banlieue. Aussi prêt sur auto, taux minime. J.-E. LAMOTHE, VI 2-3105.

LUCERNE FINANCE
Corporation Limited
- Prêts pour consolidation de dettes.
- Prêts sur automobiles
- Finançons les ventes à tempérament des marchands

285 St-Joseph-Est (Québec)
LA 2-6464 (soir MO 1-4073)
Ouvert vendredi soir jusqu'à 9:30
Administrateur : J.-E. Thibeault.

29 BRULEURS A L'HUILE

J.-L. HARTON, 315 Latourelle. TEL.: LA 2-6821. Huile pour brûleurs.

BRULEURS A L'HUILE

LYNN, BREEZE, ZEMAC, fournaise Coleman, Duo-Therm. Gros et détail. Distributeur exclusif huile à poêle traitée Kleen-Flo. EUGENE DESROCHES & FILS LTEE, 506 St-Vallier-Ouest. — LA 5-4946.

NETTOYAGE $4.00

VENTE brûleurs Lynn, Victor, A.B.C. Kemac, Breeze, Boston, fournaise — L. PARENT, 198, 3e AVENUE. LA 4-4990.

30 BUREAUX A LOUER

CARRE JACQUES-CARTIER. Bureaux à louer, 368 DU ROI. LA 5-8711.

126 ST-PIERRE. Bureaux à louer. Rez-de-chaussée, 2e étage, ascenseur à l'épreuve du feu, entre les 5 plus grandes banques. Plafond d'acoutissque, fenêtres aluminium, 2 chambres toilette à chaque étage. S'adresser au surintendant.

BUREAU pour médecin, spécialiste, 1040 Ave des Erables. Ecrire Dépt 755 Le Soleil.

BUREAUX, situés 915 rue St-Jean, près Carré d'Youville, avec service d'ascenseur, accommodation de stationnement. LA 2-2445.

BUREAUX pour professionnes, agents, etc. 31 McMahon, coin d'Auteuil, près Carré d'Youville. MU 1-5406 - LA 7-2814.

BUREAUX A LOUER, pour professionnel, agent, etc., situé dans l'édifice Commission scolaire de Québec-Ouest, 313 Ave BELANGER, centre de la ville, chambre, toilette, lavabo. S'adr.: sur les lieux, ou au secrétaire. TEL.: — MU 3-7317.

BUREAU, Edifice, épreuve du feu, ascenseur L. CASSULO, 1028 ST-JEAN

A LOUER, libre immédiatement, grand bureau près de l'hôtel de ville. LA 9-1729.

CONVIENDRAIT pour médecin, architecte, salle d'échantillon 2 à 3 pièces entrée seule, entre Blvd Henri-Bourassa et Pierre-Boucher. Aucun problème de stationnement. LA 4-3659.

36 CHALETS A VENDRE

LAC BEAUPORT. Chalet, 6 pièces, habitable l'année, près skilo. LA 9-2575.

DROIT DE CLUB pêche, chasse, camp meublé, facile d'accès. LA 7-1732.

38 CHAMBRE ET PENSION

CHAMBRES modernes, une ou 2 personnes. 230, 3e Avenue. LA 3-8948.

CHAMBRE et pension pour homme, rue Champfleury. MO 3-6072.

PENSION homme. S'adr.: 1802, 1ère Avenue. TEL.: LA 3-7483.

ST-PASCAL, chambre et pension pour monsieur dans famille privée. MO 3-7098

GRANDE CHAMBRE, pour 3 personnes, lavabo, aussi pour 1-2 personnes, ensoleillée, près église. 466 Grande-Allée est.

HAUTE-VILLE, chambre 2 personnes (étudiants), tranquille, excellente pension. LA 4-4158.

MONSIEUR, endroit idéal, bon chez soi. 560, 19e rue. LA 4-5471.

ST-PASCAL, prendrais 1 ou 2 pensionnaires. LA 3-1384.

ST-ROCH, chambre et pension, s'adresser 549 du Roi 2eme étage.

BEAUPORT, chambre et pension, ou chambre seule près autobus MO 1-4635.

40 CHAMBRES A LOUER

PROPRE, ensoleillée, lavabo, chauffage radiateur, monsieur distingué. LA 4-9369.

BACHELOR à louer, libre immédiatement. 630 FRASER, appt. 2.

CHAMBRE et FLAT meublés à louer, chauffés, éclairés. 547 avenue des Oblats. LA 5-0091.

PRES CHATEAU chambres doubles, simples, jour, semaine. 21 MONT-CARMEL.

GRANDE CHAMBRE-BOUDOIR, permis de cuisine si désiré. S'adresser 84½ ST-LOUIS, après 5 heures.

BELLE CHAMBRE à semaine, prix modéré, Hôtel Au Jardin du Gouverneur 16 Mont-Carmel. LA 5-8502.

ST-SACREMENT grande chambre, eau courante, entrée privée, monsieur seulement. LA 7-3834.

CALIXA-LAVALLEE, grande chambre, studio, $6.00. TEL.: MU 1-3053.

GRANDE CHAMBRE, propre, frigidaire, permis de cuisine, libre immédiatement. LA 4-0509.

CHAMBRE confortable. 2430 Chemin Ste-Foy, permis cuisine. 884 Ste-Julie. MU 3-0986.

CHAMBRE en avant avec eau courante. 630 Fraser Appt 2.

PRES Boul. l'Entente, chambre avec lavabo, pour monsieur. TEL.: MU 3-0466

BOUDOIR, téléphone, frigidaire. Pas monsieur. 816 St-Patrice, 2ième. TEL. : LA 3-2290.

GRANDE CHAMBRE à louer, 22 St-Eugène, St-Pascal. LA 2-5839.

PLAT meuble, chauffé, 3 St-Thomas face Terreau & Racine. LA 4-0496 — MO 1-1688

ST-ROCH, chambre confortable, maison propre, tranquille. S'adresser 592 St-François Est.

GRANDE CHAMBRE, propre, pour personne tranquille. Rue Moncton. MU 3-8051.

40 CHAMBRES A LOUER

GRANDE CHAMBRE meublée, endroit tranquille. S'adr.: 396 BLVD LANGELIER.

CHAMBRES avec bain privé et entrée privée. 48 Ave Ste-Geneviève.

PLAT, chambre tout meublé, poêle, frigidaire, couple ou fille. MU 3-7495.

BELLE CHAMBRE lavabo, pour 3 personnes, aussi pour 1-2 personnes, gens distingués, pension si désiré. 465 Grande-Allée est.

LIMOILOU, 1er étage, fenêtres sur rue, pour monsieur ou jeune fille, pension si désirée. LA 4-6953.

BELLE grande chambre ensoleillée, eau chaude, permis cuisine, jeune fille distinguée. 370 De la Salle.

2 CHAMBRES pour étudiants, salle de bain. Avenue Laurier. LA 3-1547.

CHAMBRE chauffée, place tranquille. — S'adresser 347, 5e Rue. LA 2-7656.

ST-PASCAL, chambre meublée, très propre, permis cuisine. MO 1-4039 — LA 3-4242.

LIBRE pour monsieur, place pour char, Limoilou, entrée seule. LA 2-2910

ST-FRANCOIS D'ASSISE, eau chaude. 12 La Sarre, appt 7. MU 3-8223.

ST-ROCH, petite chambre propre, meublée, chauffée, éclairée, draps fournis, personne seule, tranquillité absolue. TEL. LA 3-2850.

ST-SACREMENT, chambre pour personne distinguée. Place tranquille. 1439 Garnier.

CHAMBRE BOUDOIR, St-Malo, près église, magasins, endroit tranquille, accommodation. MU 1-4939.

ST-ROCH, chambre meublée, chauffée. TEL.: LA 5-7286 après 6 hres soir.

CHAMBRE A LOUER, endroit tranquille. LA 7-5751.

ST-ROCH flat meublé aussi chambre place tranquille, 550 L'église.

PAROISSE St-Frs d'Assise, chambre propre, libre. LA 2-7218, 1417 d'Assise.

RUE ST-JEAN, bon chez-soi, vue sur rue, libre. LA 3-1436.

ST-PASCAL 1, 2, 3, chambres meublées ou non, chauffées, entrée privée, eau chaude à l'année, parking, près autobus, 4 d'Estimauville. LA 4-0957 — MO 3-6292 le soir.

CHAMBRE place tranquille, 354 Mgr Gauvreau. TEL.: LA 3-8348.

GRANDE CHAMBRE entrée seule, s'adr.: 801 Murray.

GRANDE CHAMBRE, chauffée, eau chaude à l'année, 575 St-Gabriel. LA 4-1605.

CHAMBRE à louer, 378, 2e rue. TEL.: LA 3-1426.

CHAMBRE chauffée, eau chaude année, confortable, 575 Père Marquette. — LA 7-9108.

BELLE grande chambre, 490 Prévost appt 3. TEL.: LA 5-8009.

1860 CHEMIN STE-FOY, chambre, flat 2 appts, frigidaire, poêle. MU 1-5898.

POUR MESSIEURS, usage cuisine, réfrigérateur, etc. Prix modéré. 1015 d'Aeligny.

ST-ROCH. Chambre moderne, eau chaude, confort, tranquillité. 893 DU ROI.

PAROISSE St-Dominique, grande chambre chauffée, monsieur seulement, libre immédiatement. LA 5-5492.

N'hésitez pas à employer les annonces classées du Soleil pour vos transactions personnelles. C'est un moyen économique et efficace.

44 CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

FORTIN, marchand bois, huile à brûleur. 15 MARIE-INCARNATION. — TEL.: LA 7-7490.

48 CLAVIGRAPHES

E. LACOULINE, clavigraphe Royal, Underwood, 660 Côte d'Abraham. TEL. : LA 4-1869. Location clavigraphe, $6.00 par mois ou 3 mois $15.00.

CLAVIGRAPHE, louer $6.00 par mois ou 3 mois pour $15.00. GERALD MARTINEAU, 480 Dorchester. LA 5-5158.

CLAVIGRAPHE à louer ROYAL, de modèles récents. Appelez LA 2-7051, B. GAGNE INC. 265 LA COURONNE.

CLEMENT & CLEMENT Inc. agent exclusif d'Underwood, 511 Blvd Charest-Est. Téléphone: LA 5-4823, $6.00 par mois, $15.00, 3 mois. Réparation clavigraphes.

53 COMMERCE A LOUER

GRANDE epicerie à louer coin rue, licence de bière. MU 3-0002.

MAISON chambres 22 pièces, centrale, à louer immédiatement. TEL.: LA 7-1230.

SALON coiffure à louer, équipement au complet fourni, est en opération. Limoilou. TEL.: après 6 hres, MA 3-9629.

54 COMMERCE A VENDRE

CANARDIERE Epicerie, boucherie, licenciée, propriété 3 logements, acompte $10,000. LA 9-2575.

ST-ROCH. Propriété 14 appartements, chauffé, meublé, prix $12,500. LA 9-2575.

ST-VALLIER OUEST, grand restaurant, ultra-moderne, pouvant contenir 75 personnes, acompte $10,000. TURMEL, LA 9-2575.

CHICOUTEMI. Salon coiffure, ultra-moderne, ameublemenet, marchandises, acompte $3,000. LA 9-2575.

LOTBINIERE, Route 9. Propriété, restaurant, motels, station gaz, moderne. LA 9-2575.

ANGE-GARDIEN, 4 logements, plus grand local, comptant $3,000. MO 1-5764.

LINGERIE pour enfants, artère commerciale, Québec, marchandises renommées, opérant depuis nombreuses années, cause vente santé. HARRIS GINGRAS MA 3-1949.

SALON COIFFURE, établi depuis 20 ans, cinq coiffeuses, place Hôtel de Ville, Québec. Conditions intéressantes, $10,000 Acompte $4,000. GINGRAS, MA 3-1949.

ORSAINVILLE, épicerie-boucherie, stock, ameublement, prix d'inventaire, $1,200.00. MO 1-5764.

BOULANGERIE pâtisserie, prix inventaire, gros chiffre affaire, comptant $50,000.00. MO 1-5764.

CORDONNERIE équipée, St-Pie X, valeur $1,000 pour $750. MO 1-5764.

LIMOILOU épicerie-licencièe, plus 4 logements, $37,000. Comptant $12,000. — MO 1-5764.

DES REMPARTS, maison chambre meublées, $10,000 comptant, balance facile. MO 1-5764

ST - EMILE manufacture pantoufles, $32,000.00 dont $18,000.00 comptant. — MO 1-5764.

LIMOILOU, salon coiffure, bien situé, grosse clientèle. Occasion. ROGER — LA 4-3542.

LIMOILOU, restaurant moderne, grosse clientèle. Vente cause santé. ROGER. LA 4-3542.

RESTAURANT situé Canardière, $1,000, léger comptant, balance discutable. — MO 3-7255.

RESTAURANT, stock, ameublement, avec logement valeur $3,000 pour $2,000. — MO 1-5764

ANGE-GARDIEN, épicerie stock, ameublement avec propriété, comptant $2,500 MO 1-5764.

COMMERCE d'huile, clientèle établie. — S'adresser LA 7-4022.

ROUTE 2, 3 milles de la ville, maison seule et motel, 6 unités, meublés, très propre, bas prix, termes faciles. TEL. : LA 7-5288.

SALON coiffure, logement 4 pieces meublées, $3,000.00 pour $2,000.00. MO 1-5764

MOULIN à vapeur pour scier billots avec chalets pour louer sur même terrain — LA 7-1732.

TAVERNES avec propriété à revenus, Maison de chambres, motels, épiceries licenciées, boucheries, plan de liqueurs douces, bonbonnerie et epicerie St-Pascal, etc, LA 7-1732.

LEVIS, Ameublement maison de convalescents, 16 appartements, loyer transférable. TEL.: LA 7-1732.

SECTEUR Haut de la ville, salon de coiffure à vendre pour cause de maladie. LA 7-1732.

HAUTE-VILLE, chic restaurant, licencié, à vendre. Cause santé. Ecrire DEPT 703, LE SOLEIL.

HOTEL ET MOTEL meublés, Route no. 2. Bons revenus. Cause santé accepterait échange propriété. LA 9-1711.

RESTAURANT comptoir-lunch, cabines. Stock, ameublement. Bons revenus, $3,000.00. LA 9-1711.

BOUL. STE-ANNE, cabines, maisons, grand terrain, comptant, $20,000.00. — MO 1-5764.

DORCHESTER, commerce viande, gros et détail, très grosse possibilité. Breton LA 2-5282 — MU 1-3493.

BOULANGERIE européenne, pleine expansion doit vendre vite. Breton. — LA 2-5282 — MU 1-3493.

MEDECINS

HOPITAL privé licencié, 13 lits adultes, 4 lits bébé, très bonnes conditions Breton. LA 2-5282 — MU 1-3493.

55 COMMERCE DEMANDE

COMMERCES de tous genres demandés, service prompt et confidentiel. MO 1-5764.

62 DIVERS

L.-J.-A DEMERS. Achat, vente, échange, meubles, tout article neuf usagé. Réfrigérateur, 45 pieds cubes, 240 LA COURONNE, LA 2-2685.

63 DIVERS A LOUER

ROBES MARIEES, soirées, tissus d'automne, crinoline, capes, vendre, louer. LA 3-7492.

ATTENTION — Neuf, vendre, louer, robes mariées, dernier modèle, voiles, crinolines, capes fourrure, trousseau baptême. Mme LEON NADEAU, 123 Crémazie Ouest. LA 5-5434.

LEA NADEAU ENR. Salon de location, nouvelle collection de robes mariées, bal, accessoires, capes fourrure, corsetière, un seul magasin moderne. 2017, 1ère Avenue. LA 4-3734.

64 DIVERS A VENDRE

DRAPEAU ENR. — Achetons, vendons, échangeons, meubles et occasions de toutes sortes 490 Ste-Thérèse. LA 3-7991.

BAIN, toilette, lavabo, neuf et usagé. S'adresser 1115 ST-VALLIER Est. Tél. : Rés et bureau. LA 4-3382.

TELEVISIONS usagées, garanties 1 an, $59.00, $69.90. Service Bertrand T. V., 1017 St-Vallier-Ouest. MU 3-9822.

SPECIAL DU MOIS. Neuf, davenport $39.95 sec, chromé $39.95, télévision $95.00. Achetons, vendons, échangeons. CROTEAU LTEE, 154 du ROI. LA 5-9426.

SECRETAIRE, télévision, 24, divan, achetons, vendons, échangeons. MARCEAU MEUBLES USAGES, 432 Mgr GAUVREAU. LA 3-5625.

REFRIGERATEUR usagés, poêles électriques 110 volts, poêles à l'huile. René DION REFRIGERATION, 2854, 1ère Avenue MA 3-3826.

MATELAS à ressorts, $18.00, prélart. — JOBIN, 761 St-Vallier Ouest. LA 7-9744.

POELES et fournaises, radiateur électrique sets chambre, cuisine, réfrigérateur, lessiveuse, bureaux, commandes, meubles, etc. DRAPEAU ENRG. 490 Ste-Thérèse. LA 3-7991.

MACHINE à coudre usagée, à prix d'occasion. S'adresser LA 4-4051.

SPECIAL TELEVISION 21, garantie 1 an, $110.00. Certificat lampes, écran neufs. Service électronique. MU 1-5496.

POELE 220, set cuisine chromé, divan, hide-bed, astral, fauteuils. LA 4-9004.

CHASSIS, portes, matériaux de construction, planches, madriers, coulombages, bain. LA 5-9135.

RADIO portatif, repasseuse électrique, oreilles lapin, table carte, skis, malle, manteau fourrure court, station, paletot, chemises, foulard. 28 Crémazie Ouest.

SET SALLE A DINER, acajou, $275. LA 7-4144.

SET CHAMBRE noyer, comprenant lit, sommier matelas ressorts, 2 bureaux. Aussi sofa. MU 3-0632.

A VENDRE 2 show-case, visible à toutes heures. 740 ST-JEAN. LA 2-0577.

SET DE CHAMBRE à coucher à vendre. LA 3-5689

SET DE CHESTERFIELD très bonne condition, $55.00. MA 3-2509.

FOURNAISE à air chaud, L'Islet, à graviter, 90,000 B.T.U. avec grille ou à l'huile. MA 3-4621.

PALETOT tweed gris, pour garçon 14 ans, paletot d'hiver brun, garçon 14, manteau brun dame 16. LA 3-0297.

EQUIPEMENT de boucherie usage Hobart, Balances calculatrices, hache-viande, scies à viande, tranchoirs. Comptoirs frigorifiques Sherer. Prix raisonnables. Conditions faciles. VICTOR BUTCHERS SUPPLY INC 775 Côte D'ABRAHAM. Québec. P.Q.

EQUIPEMENT neuf de garage à vendre, cause de santé. 1626 Chemin St-Louis. LA 7-7865.

AUBAINE, fauteuil, lit, état neuf, linge de toutes sortes, filles 12-14 ans, propre. MA 3-9728.

SILLERY, poêle noir, blanc, Enterprise, brûleur modèle récent. $100. MU 1-1027.

A VENDRE lessiveuse Hot-Point, parfaite condition, $50. — OL 3-1589.

PIANO automatique, 100 rouleaux, série de lecture pour toutes. LA 4-2158.

RADIO pick-up avec boite de résonnance, état neuf. TEL.: LA 2-6697.

CHESTERFIELD radio, table, linge pour dame 12 ans. LA 4-3264.

QU'AVEZ-VOUS à échanger ou à vendre ? Que voulez-vous en retour ? Confidentiel. Ecrire C. P. 7473 (St-Roch), Qué.

POELE blanc émaillé, avec brûleur à l'huile marque Lynn, en très bon ordre. LA 3-1789.

TELEVISION console, 21 pouces, très propre et bon état. LA 7-9076.

MANTEAU mouton gris (flanc) 10-12 ans, très propre, $50.00. TEL.: LA 4-3289.

FOURNAISE à l'huile. LA 7-5751.

SOUFFLEUSE SICARD, pelle de 8 pieds. Cette machine a été complètement revisée. Prix raisonnable. Ecrire dépt 812, Le Soleil.

FOELES ELECTRIQUES, $99.00. TEL.: — LA 3-1297.

LIT D'HOPITAL à vendre 2114 St-Cyrille Ouest. LA 7-7180.

LOGEMENT et ménage à vendre s'adr.: 9, 7e Avenue ouest Charlesbourg, matin de 8 à 1 hr., soir 5 -7.

LITS double, simple, peintures huile, miroirs, couvre-lits, douillette. MU 3-9357.

REFRIGERATEURS usagés, poêles 220, laveuses, télévisions en parfait ordre, prix raisonnable garanti. 504 Canardière. LA 3-3952.

LIT pliant bébé, bain bébé (marque Trimble), tricycle, lit double d'adulte, malle de voyage. LA 7-1866.

A QUI LA CHANCE, chesterfield 3 morceaux, cause déménagement. LA 4-9048.

CHESTERFIELD, $40.00. — TEL.: MO 1-3115.

POELE électrique 220, réfrigérateur, 9 p.c., bon marché. LA 5-3649.

DOULEURS rhumatismales, sciatique, lumbago? Essayez les RUMACAPS pour un soulagement efficace et rapide. Commences à en prendre dès aujourd'hui. Chez tous les pharmaciens.

ESCALIER d'intérieur, 15 marches, 3 pieds de large, en bois franc, ainsi que rampe 34 pouces de haut. Aussi 2 portes vitrés, bois verni, 15 vitraux à la porte. Hauteur 6 pieds, largeur 22 pouces, pardessus d'automne, gabardine 40 à 42. Chapeaux pour hommes en parfaite condition. S'adresser LA 5-9941.

FOURNAISE huile, pot. MO 3-3521.

FOURNAISE huile Warden King, 3 sections. MO 3-3521.

TRICOT

EXCLUSIVITE à la broche, bébé à 10 ans. TEL.: MU 3-4502.

ENCHERES MARCEAU ENR

ACHETONS, échangeons et vendons meubles et tout autre article. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110 RUE ST-PAUL. TEL.: LA 9-1741.

PEINTURE CORVETTE $3.60 LE GALLON

INTERIEUR extérieur Peinture Corvette Enrg., 313, STE-THERESE — TEL.: LA 3-1123.

LEMIEUX ENR.

Meubles usagés et neufs

SETS de chambre, salle cuisine, poêles, lampes, lits, sommiers, matelas Achetons, vendons, échangeons. Conditions faciles. 29 rue St-Vallier Est, près Blvd Langelier. TEL.: LA 5-9321.

65 DIVERS A ECHANGER

ECHANGERAIS montre de qualité, valeur $70.00 pour radio. Ecrire C. P. 3473 (St-Roch), Québec.

67 ENTREPOTS A LOUER

PRINCE-EDOUARD, coin Daulac. Entrepôt 25 x 45. LANGEVIN, 281 COURONNE.

ENTREPOT à louer, St-Romuald, 2600 pieds carrés, plancher en ciment, chemin ouvert à l'année. S'adresser: Nap. St-Hilaire, 37, du Sault, C.P. 87 St-Romuald. TEL.: TE-9-9275.

68 ENTREPOTS A VENDRE

ENTREPOT aussi grands terrains. Centre industriel St-Malo. Tél.: LA 7-1732.

70 ECOLE

COURS PAR CORRESPONDANCE, 8e, 10e, 11e années, pour aspirantes garde-malades, le scientifique pour garçons, 12e année. Livres fournis gratuitement. Examen du département de l'Instruction publique. Aussi français, anglais, etc. INSTITUT RAYMOND Enr 1475 CHEMIN STE-FOY, Québec.

Conversation anglaise

COURS SEMI-PRIVES. 2 soirs par semaine. GEORGES-A. WHITE. LA 7-9832.

INSTITUT THOMAS

INSTITUT THOMAS. 1070 Saint-Jean. Jour, soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Cours d'été, sténographie, dactylo, comptabilité. TEL.: LA 2-7490.

INSTITUT DENYS

JOUR - SOIR PAR CORRESPONDANCE. Cours de 8e à la 12e année commerciale et scientifique cours d'été Examen du Département de l'Instruction publique. Conversation anglaise. Comptabilité supérieure, sténo-dactylo. Préparation à l'Ecole Technique, mathématique. 722 rue ST-JEAN, Québec. TEL.: LA 2-3751, MU 1-2808.

70 ECOLE

COURS SPECIAL de conversation anglaise. Spécialiste, nouvelle méthode privé. Confidentiel. Professeur J.-O. Boulanger. M. A., LA 4-1184, 665 St-Patrick.

BART SCHOOL — Jour, soir, spécialité, conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. — TEL.: LA 2-5689 — LA 2-6160 — OL 3-1853. 751 COTE D'ABRAHAM.

HOMMES, pensez à votre avenir, apprenez à bon marché métier soudeurs, mécanique automobile, moteur Diesel, débossage. Demandez prospectus. Ecole METIERS MELOCHE. 451, 31ème AVENUE, Québec.

COURS PRIVES, jour ou soir, instituteur diplômé. LA 2-7202.

COURS privés, français, arithmétique, 3e à 9e année. LA 4-0692.

COURS CLASSIQUE privé, éléments à philo, 2 prospectus gratuit. Professeur Belleau. INSTITUT LATIN. 836, d'Aiguillon. LA 3-7754.

ECOLE FORTIN Commercial bilingue, sténo-dactylo, conversation anglaise, cours privés. LA 3-8941, après 6 hres p.m., lundi au vendredi.

72 FEMMES, FILLES DEMANDEES

A DAMES ambitieuses seulement, gagnez entre $40 à $50 par semaine et plus. Produits de beauté brosses et chimique, échantillons fournis gratuitement. Pour Québec et la province. WEAR EVER BRUSH, 4629 Orléans, Montréal ou tél.: Québec LA 4-4816.

DAME sérieuse pour s'occuper groupe d'enfants dans école privée à Montréal. Bon salaire personne sérieuse. TEL. : Dr Anbar, Château Frontenac, entre 5-7, lundi 2 novembre.

COUTURIERE d'expérience demandée pour coudre ici. 917 CASOT. MU 3-9891.

COMMIS de bureau avec sténo-dactylo, pour magasin, confection pour dame. 59 St-Joseph Est.

RESERVEZ-VOUS dès maintenant un excellent territoire pour les ventes de Noël des cosmétiques Avon. Territoires libres Québec et ses environs, moyenne allant jusqu'à $10.00 par jour. Appelez immédiatement. LA 3-7706.

GAGNER DE L'ARGENT DANS MOMENTS LIBRES

UNE COMPAGNIE nationale d'opinion publique, requiert les services de femmes demeurant dans la province de Québec, pour diriger des enquêtes, dans leur temps libre, auprès des consommateurs. Le salaire de base est approximativement de $1.25 de l'heure. Expérience d'enquêteur désirable, mais non essentielle. Ecrire DEPT 810, LE SOLEIL, Québec, P. Q.

73 FEMME DEMANDE EMPLOI

SECRETAIRE BILINGUE possédant sténographie, plusieurs années d'expérience,

autos usagées



Toutes les marques
Tous les modèles

AUBAINE, à sacrifier Chrysler 1956, très bon ordre, entièrement équipé, propre, pas d'agent, directement du propriétaire. S'adresser 582 St-Jean, 9 à 6 hres le soir.

AUBAINE. Vente rapide, Plymouth 56, convertible. Citroën DS-19. OL 3-3603 jour — soir LA 7-2877.

MEILLEURES VALEURS
A PLUS BAS PRIX

Albert BARRE — AUTOS et Camions

Le centre de l'auto et camions usagés à Québec

1095 CANARDIERE
LA 9-3331 — LA 9-3333

BUICK ROAD MASTER, 56, noir, 4 portes, tout équipé. LA 7-0804

BUICK 53, automatique, équipé, Meteor 49, coach. OL 3-5124.

OLDSMOBILE 1954, 88, parfait ordre, balance de finance, aucun comptant. TEL.: MU 3-0388.

TURGEON
Automobiles Enr.

10 de L'Arsenal, Québec
VENTES — REPARATION
PIECES

LA 9-3046

Excellentes aubaines
voitures neuves et usagées

A QUI LA CHANCE ?

CHRYSLER 57. Pratiquement neuve, tout équipée (power) une aubaine. — LA 8-7164.

2 ACCESSOIRES AUTOMOBILES

LUDGER FERLAND ENRG. — Parties d'automobiles neuves, usagées neuf, vitre, 681, 1ère AVENUE. TEL.: LA 4-2020.

ECONOMISEZ pneus neufs, pneus rechappés, tube, batterie, midi, soir. — MU 1-2473.

17 AUTOMOBILES DEMANDEES

ACHETONS au plus haut prix. Echangeons, vendons. 785 DORCHESTER.

ACHETONS, au plus haut prix autos 1950 à 1958. Echangeons, vendons. 210 RUE DU PONT.

ACHETONS AUTO tout argent comptant Aussi vente échange. Beaulé AUTO Enrg. 25, 3e AVENUE.

Achetons Auto
ARGENT COMPTANT
HUDON AUTO

545, 1ère Avenue. Tél.: LA 5-4769

130 MOTOCYCLETTE

JAWA 59, 250 c.c., millage 4,000 milles, avec 2 protecteurs, $275 comptant, cause maladie. LA 3-6237, après 6 heures : le jour LA 2-2771, demandez Georges Dalpé.

CAMIONNETTE 4 portes, Plymouth 1956. TEL.: MU 3-4497.

DODGE CUSTOM ROYAL 58, hydraumatique, à vendre. TEL.: LA 3-8396.

SPECIAL Plymouth 1955 hard top, hydramatique, power brake, 2 tons, très propre, $1150. TEL.: MU 1-2065.

Prix d'automne
Pour
modèle récent

1959 Chevrolet Biscayne sedan.
1958 Dodge Custom Royal Hard-Top
1958 Chevrolet Delray sedan
1957 Chevrolet, sedan, Bel-Air, V-8, équipé
1957 Morris Minor
10 Modèles 1952 à 1955
$100 COMPTANT
BALANCE FACILE

G. BOURGET
210 du Pont, — LA 4-4127

CAMION FORD 2 tonnes, moteur neuf, $250.00. Le soir : MO 3-8505.

DODGE 1954, sedan, bonne condition, $850.00, 902 La Salle. LA 2-6955, bur. rés. LA 9-2223.

DU PROPRIETAIRE, Plymouth Belvédère 1958, équipé, très bas millage. LA 2-7919.

CHARS USAGES
Extraordinaires
PRIX FABULEUX
DE VRAIS SPECIAUX

LA PORTE
Automobiles Ltée
250 Est, Blvd Charest
LA 9-4561

CAMION DELIVERY, Chevrolet 1953 en bonne condition. Appelez le soir après 6 heures, samedi après 1 heure. TEL.: LA 5-7795.

ATTENTION garagistes Dodge 1957, Station Wagon 2 portes 6 cylindres transmission ordinaire, accidenté à vendre. S'adresser 280, 3ème Avenue. LA 5-6896.

1958 PONTIAC, 4 portes, 6 cylindres, équipé, très propre. LA 7-9076.

RENAULT
DAUPHINE

La plus canadienne des voitures Européennes. Embrayage automatique, chaufferette efficace, sedan 4 portes, $350.00 comptant balance facile. 6 mois de garantie, millage illimité.

CARETTE
AUTOMOBILES
1265 de la Canardière - LA 9-4938

CADILLAC 1958, coupé de ville, tout équipé à l'état de neuf, règlement de succession. Vendre à prix raisonnable, s'adr. à 126 des Chênes Ouest. MA 3-4301.

DU PROPRIETAIRE, Mercury 56, Hardtop, 4 portes, 55 Blvd Ste-Anne, Giffard, tous les soirs.

A. LEVIS
ATTENTION
CONTRACTEURS

CAMIONS A NEIGE
marque GMC, 3-4-5 tonnes, avec moteur neuf, double différentiel, charrues et ailes neuves système automatique à l'huile; prix raisonnable.

SOUFFLEUSES A NEIGE
marque Sicard, moteur neuf. Capacité 7 tonnes.

AUTOBUS D'ECOLIERS
Différents modèles et capacités

AUTOS USAGEES
choix variés et satisfaction garantie "OK"

LEVIS
AUTOMOBILES INC.
40, RUE ST-HENRI
Rond-Point, Lévis
TEL.: TE-7-5888

Le garage le plus considérable de la Rive-Sud

VOLKSWAGEN 1954, sunroof, noir, $750, comptant. LA 7-8494.

CAMION Chevrolet 53, une tonne. TEL.: LA 2-6704.

AUCLAIR AUTOMOBILES

CHARS NEUFS et usagés, Consul 59-60, Zodiac 58, Meteor 57, hard top, Ford 56, hard top, Oldsmobile sedan 56, Pontiac Laurentien sedan 56, Chevrolet 56, automatique sedan, Volkswagen 55, Chevrolet 55, sedan, Meteor 55, sedan, camion 5 tonnes, Chevrolet 57, gratte pour jeep, 25 chars de toutes marques 53 à 48. Nos prix sont les plus bas. 100 BLVD HAMEL, JEAN SYLVESTRE, vendeur. MU 1-4862.

L'efficacité des annonces classées du Soleil a été mille fois prouvée. Servez-vous-en, les résultats ne se font pas attendre.

112 MAGASIN A LOUER

BIEN SITUE
SUR RUE ST-JOSEPH

MAGASIN ET SOUBASSEMENT

Approximativement 50' x 120'. Devanture moderne. Pour mois de novembre, décembre et janvier seulement. S'adresser monsieur Albert, Tél.: Victor 2-4402, Montréal, 129 Elmire, Montréal.

120 MAISON A LOUER

MAISON seule, 5 pièces, neuf de 2 ans, grand terrain, beau site, obligé de partir, située rue St-Samuel (haut du petit village, Giffard). MO 1-2072.

STE-FOY, route de l'Eglise, 3 appartement, salle bain, libre $45 mensuellement. LA 7-4314.

PLATEAU DU BERGER. Joli bungalow tout neuf, 5 pièces, carport, grand terrain, entrée pavée. MA 3-0180.

CHAMPIGNY, plain-pied 6 pièces, modernes, système chauffage, garage. — MU 3-3056.

MAISON 1385 de la Champagne, Parc Neilson, 6 pièces, plus chambre bain, Royal Trust. LA 2-4031.

MAISON à louer, 6 appts, plus chambre bain, chauffage central, 131 Avenue Pouliot, Ste-Foy. LA 7-8942.

STE-FOY bungalow neuf, possession immédiate, face à l'école 5-6-7 pièces. — MO 1-6624 jour seulement.

121 MAISONS A VENDRE

ST-PASCAL. Maison 2 logements, 5 pièces chauffés, garage. Prix avantageux. Raymond Bélanger, 479, de la Couronne, Québec. TEL.: LA3-6352.

ST-PIE X, magnifique maison neuve, brique américaine, 6 logements, face —école — direct propriétaire. — Soir: MA 3-7248.

3179 CHEMIN STE-FOY. Maison neuve, 6 pièces, extérieur exclusif, fenêtre panoramique, porte française donnant sur salle à dîner, salle bain de couleur, cuisine très moderne. W. Légaré Inc. — LA 7-4228 — LA 7-8695.

MAISON avec 2 logements et poste de commerce. 638 Dorchester.

PLUSIEURS propriétés seules à revenus ou commercial, directe propriétaire, cause départ, accepterais échange. 154 DU ROI. LA 3-9426.

DEMENAGEMENT longue distance. — North American Van Lines. — TEL.: LA 9-2185.

ACOMPTE $5,000 — St-Albert, 2 beaux logis, 5 pièces, plâtre, brique $16,000. Un logis libre. LA 3-6770.

ST-PAUL APOTRE, deux logis, chauffés, sept pièces, libre acheteur, garage. HARRIS GINGRAS. MA 3-1949.

ST-ALBERT. Bungalow 6 pièces, chauffé, moderne, prix $13,500.00. LA 9-2875.

ST-RODRIGUE. Bungalow, 6 pièces, carport, chauffé, acompte $3,000.00. — LA 9-2575.

STE-FAMILLE, 3 logements, 4-3 pièces, chauffées. BOUCHARD. LA 9-2576.

ORSAINVILLE. Cottage, 7 pièces, chauffé, prix $11,500.00. — BOUCHARD. LA 9-2575.

PETITE-RIVIERE. Bungalow, 5 pièces, chauffé, acompte $3,000.00. BOUCHARD. LA 9-2575.

4ième AVENUE, 5 logements, 3-4 pièces, chauffés. TURMEL. LA 9-2575.

GIFFARD, 2 logements, 5 pièces, garage, chauffés. TURMEL. LA 9-2575.

NOTRE-DAME LAURENTIDES. Bungalow 4 pièces, non chauffé, $3,300.00. — LA 9-2575.

QUEBEC-OUEST, 4 logements, revenu $1,440. Acompte $3,000. Prix $8,000. J.-E. LAMOTHE VI 2-3105.

DIXIEME RUE, 3 logements 5 pièces, $22,000. Acompte $4,000. LA 9-2575.

CHEMIN STE-FOY, 6 logements, 4-3 pièces, chauffés. LA 9-2575.

PARC LEMOINE. Bungalow 5 pièces, garage, chauffé, foyer, TURMEL. — LA 9-2575.

FOURNIER. Bungalow, 7 pièces, chauffé, garage, acompte $3,000. TURMEL. — LA 9-2575.

INTERET 5%

ST-PASCAL, 8 logements, très bonne construction, règlement succession. — LA 2-5284 — MU 1-3493.

IDEAL PROFESSIONNEL

CHEMIN STE-FOY, propriété 12 pièces, garage chauffé, terrain 60 x 200. — LA 3-6770.

SUCCESSION

LA PLUS GRANDE vente de propriétés jamais vue à Québec, au nombre de 47, comprenant 2 à 20 logements, tous en parfaite condition, rapportant jusqu'à 20%. Faut liquider rapidement. Ecrire dept 800, Le Soleil.

121 MAISONS A VENDRE

DEVELOPPEMENT J.-A. VERRET, Boul. Henri IV, Ste-Foy. Maison 6 pièces, 4 chambres à coucher, prêtes immédiatement; aussi autres modèles construction première qualité. Comptant très bas. Visible de 8 à 4 heures 30 p.m. du lundi au vendredi. Samedi et dimanche 2 à 5 p.m. Le soir sur appointement. Téléphone: Jour LA 7-0151. — Soir LA 7-1160.

327 DES COMMISSAIRES, propriété seule 2 étages, terrain 22 x 80. Prix $7,000.00. TEL.: jour LA 2-7913, soir — LA 7-7824.

SILLERY, 4 logements 6 pièces, chauffés, brique, acompte $6,000. LA 3-6770.

ST-CYRILLE, 3 grands logis, 9-5 pièces, chauffés, garage. LA 3-6770.

FAITES une offre sur cottage, 7 pièces, Boul. Benoit XV. LA 3-6770.

ACOMPTE $8,000. St-Pascal, propriété, 7 revenus, $30,000, rapportant $5,000 — LA 3-6770.

ST-PASCAL, deux quatre pièces plâtre, brique, $12,500 acompte $5,500, 1 logis libre. Carette & Chevrier. LA 3-6770.

STE-CLAIRE D'ASSISE, 6 logis très modernes, 4 pièces, brique, $41,000 revenu, $5,400. CARETTE & CHEVRIER — LA 3-6770.

MAISON seule dans St-Pascal, cause départ. TEL.: MO 3-0441.

ST-ALBERT LE GRAND, directe du propriétaire, 6 appts, sous-sol fini, solarium, garage, $16,000.00. MA 3-2036.

BLOC appartement 8-6 logis, très peu comptant. LA 5-8669.

VERITABLE aubaine actuellement, 2 maisons, prix vente 10,850.00 — 9,550 — 11,550.00, très peu de comptant conditions des plus faciles. Appelez LA 5-8669.

BEAUPORT, plain-pied, 6 grandes pièces, plus chambre bain, terrain 80 x 80, fini pelouse fleurs. Cause : départ. Direct propriétaire. MO 3-6123.

DIRECTEMENT propriétaire, maison neuve, 3 logements, 1 grand 7 pièces, conditions discutées : MU 3-3955.

2 BEAUX 5 pièces, neuf, chauffé, logement libre. LA 2-2940.

SUCCESSION St-Jean Baptiste, 6 logements, plâtre, brique, tuyauterie cuivre. Ecrire dept 811 LE SOLEIL.

RUE ST-PAUL 3 étages pierre et brique, pour bureau et entreposage, prix raisonnable. Royal Trust LA 2-4031, soir — LA 2-8635.

BLVD HENRI BOURASSA, Charlesbourg, cottage, 7 pièces, terrain 15,000 pieds carré, aubaine. Royal Trust — LA 2-4031, soir LA 2-8635.

SILLERY, Villars, cottage, 8 pièces prix modique. Royal Trust, LA 2-4031, soir LA 2-8635.

MAGNIFIQUE résidence Bougainville, 8 grandes pièces, bain, sous-sol fini et garage, directement propriétaire. LA 2-6358.

MAISON NEUVE, pierre, clapboard, 6 pièces, plus bureau, salle famille buanderie au sous-sol. Carport terrain fini, rue pavée. 2825 Mont-Royal entre Côte Rose et rue de l'Eglise. A vendre ou à louer. LA 7-6039.

STE-FOY, 2 logements, clapboard. Premier plancher chauffés huile. Près église, école, $12,000.00. LA 9-1711.

QUEBEC OUEST, 2 logements. Construction 5 ans. Insulbrick, planchers dur. Réservoir individuel. Garages. $11,000.00. LA 9-1711.

CHARLESBOURG, plain-pied chauffé, pierre, clapboard cédre, cave 8 pieds, échangerait pour commerce LA 9-1711.

AIGUEBELLE, 2 logis, brique, bains, cour, acompte $2,000.00. LA 9-1711.

ST-SAUVEUR, 4 logements, unsulbrick, toiture bassin, placement —10%, $14,000. LA 9-1711.

CHAMPLAIN, 4 logements, brique, solide, plomberie cuivre, $9,800.00. LA 9-1711, LA 3-0168.

$7,000.00, ST-LUC, 2 logements, garage pour 5 automobiles. MO 1-5704.

5 LOGEMENTS, à vendre ou échanger, sur 3e Avenue. J.-Y. St-Gelais. — LA 5-5872.

13 REVENUS, rapportant 14½%, possibilité 17%, $47,000.00. Condition facile. LA 2-5282 — MU 1-3493.

ACOMPTE, $6,000 seulement sur achat propriété de 3 ans, 6 logis de 5 pièces. Modernes, hypothèque à 6 p.c. en 17 ans. Les revenus paient facilement toutes dépenses et remboursement. — TEL.: LA 3-6770.

PRES ECOLE St-Louis France, 7 pièces, modernes. Acompte $5,000. LA 3-6770.

122 MAISON DEMANDEE

J'AI ACHETEUR sérieux pour maison seule et à revenu, aussi commerce, terre, terrain, etc. J.-E. LAMOTHE. — VI 2-3105.

MAISONS demandées dans toutes parties ville, service prompt, confidentiel. MO 1-5764.

SERAIS ACHETEUR maison 4 ou 5 pièces, Lac Beauport ou N.-D. LAURENTIDES. VI 2-3106.

ACHETERAIS avant décembre, maison revenu, haute-ville. Pas d'agents. Envoyer détails complets. Dépt. 758 Le Soleil.

SI VOUS voulez vendre votre maison rapidement. Appelez LA 5-8660.

MAISON OU LOGEMENT 6 pièces. Tél.: MU 3-8089, seulement lundi, 9 à 12 a.m.

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou commerce rapidement. Consultez: WILFRID ROGER, 197, 4e RUE. — LA 4-2542.

126 Maison de campagne à vendre

BANLIEUE, 2 logements, grand terrain, logement à louer. MO 1-5087—LA 2-3793.

BELLE PROPRIETE, 7 milles pont Quebec, village St-Nicolas, garage, grand terrain. Cause départ. TEL.: TE 2-3215.

127a MARCHANDISES SECHES

MARCHANDS-COLPORTEURS. — Préparez-vous pour les froids d'hiver en achetant votre marchandise dès maintenant. Notre assortiment comprenant lingerie pour hommes, dames et enfants, ainsi que coupons et marchandise à la verge, est au complet. Vous aurez un immense choix au prix défiant toute compétition. Demandez catalogue illustré envoyé gratuitement. MONTREAL JOBBING LTEE, 857-859, St-Joseph Est, Québec, P.Q.

128 MATERNITE

HOPITAL PRIVE pour maternité, soins professionnels, confidentiels, pension, pouponnière, 1480 FRONTENAC. TEL.: MU 1-3275.

MATERNITE LAROCHE privée, dames, demoiselles, 194 PIERRE - BERTRAND, Québec. MU 3-4084.

POUR FILLES-MERES — Consultation, assistance sociale, orientation, placement d'enfants discrets et rémunérés en maisons privées avant hospitalisation. S'adresser à Madame Aline-C. Fortin ou à son assistante 43 rue d'Auteuil, Québec. TEL.: LA 9-1757.

PRENDRAIS FILLE-MERE en pension. Tel.: MU 1-2043.

132 OBJETS PERDUS

VISON valeur perdu, 22 sept., dans St-Pascal. Récompense. MO 3-0261.

133 ON DEMANDE A ACHETER

NOUS ACHETONS T. V. et radio ou réparons. Crystal T. V., 455, 3e Rue. — LA 3-7513.

138 PENSION POUR ENFANTS

PRENDRAIS ENFANT en pension, très bon soin, naissant à 15 mois. MO 1-1431.

PENSION pour bébé naissant à 1 an, lingerie fournie. LA 7-1740.

139 PERSONNELLES

AGENCE MATRIMONIALE LICENCIEE. Hommes ou femmes qui désirez fonder un foyer ou refaire votre vie. Un grand nombre de sujets vous attendent. M. et Mme A. Tardif, 228, 3e Avenue. — TEL.: LA 3-6945.

CELIBATAIRES, veufs, veuves. Vous rencontrerez bon parti. L'AGENCE MATRIMONIALE, Mme Langlois, 390, 25e RUE. LA 3-7498.

SOULAGEMENT rapide et efficace des malaises causés par bouche endolorie, taches blanches de chancre, irritations résultant des dentiers, gencives malades, grâce au remède Fleischer's Sore-Mouth Medecine, $1.00 dans toutes pharmacies.

153 RADIO A LOUER

RADIO, pick-up, location semaine, mois, chambre, hôtel, hôpitaux, TELEPHONE: MU 1-1636.

159 SERVANTES DEMANDEES

BONNE DEMANDEE, désirant se faire bon chez soi, ouvrage année. S'adr.: 1601, 3e AVENUE.

OUVRAGE général, pas cuisine, gros lavage en dehors, laveuse, séchouse automatique. LA 7-9798, 1085 Père Marquette.

PRES CHATEAU FRONTENAC, personne honnête, ouvrage maison chambre, 66 St-Louis.

FILLE sérieuse pour ouvrage général, bonnes conditions travail, références. — LA 7-6291.

BONNE demandée, fille ou dame seule sachant faire cuisine, famille, 4 adultes. M. Joseph CARRE, St-Antoine de Tilly, Co. Lotbinière ou Tél.: MO 1-2106.

SOIREE et dimanche libre, coucher ici ou en dehors, 4 adultes, plain-pied, 7 pièces, St-Sacrement. Références. Tél.: LA 7-1240.

BONNE à tout faire pour travailler dans école privée à Montréal. Téléphoner lundi, le 2 novembre, au Château Frontenac, demander Dr Anbar.

ST-PASCAL, $20.00 semaine, chambre seule, personne fiable, pour aide générale à l'année, aimant enfants (3), références, MO 1-6337.

SERVANTE, 25 ans et plus, ouvrage général, sachant faire cuisine, 3 adultes. TEL.: LA 8-8316.

159c TELEVISIONS A LOUER

LOUER T-V neuves, bas prix. Astra TV — LA 9-4234. Soir MA 3-7601.

LOCATION T. V. neuve, portative, 17 pouces : radio, journée ou semaine. ULTRA T. V. SERVICE — LA 5-8218.

LOCATION DE TELEVISION, les 3 mois payés vous seront crédités sur l'achat d'un appareil neuf. Québec Electronique Enrg. 631 ST-JEAN. TEL.: LA 4-4237 ou LA 4-7828.

LOCATION TV neuves, portatives, 17 pouces, pratiques hôpitaux, motels, bureaux, maison privée. LA 7-5383.

TELEVISION, 2 mois de location serviront d'acompte sur un achat. Système pratique pour motels, chambres, etc. J.-ROMEO CROTEAU, 179 St-Joseph, Est. LA 2-3928 Soir LA 7-1313.

TELEVISION, RADIO, loues, hôpitaux, maison privée, hôtel, vente, échange. JACQUES BEDARD ENRG. 129 ST-LUC. LA 5-6082.

TELEVISION, 17-21 pouces, résidence, hôpital, hotel, motel. Spécial au mois. Universel TV Service. LA 2-8676.

159d TELEVISIONS A VENDRE

LOT TELEVISIONS reconditionnées, garantie 1 an, $59, $69, etc. Service Plante & Gagnon Electronique, 772, St-Vallier-Ouest. MU 1-5496. Système de location 3 mois, crédité sur achat. Lampe-image neuve $38.95.

SPECIAL, télévision reconditionnée garantie 1 an, $69.00, etc. Hi-Fi neuf $119.00. Enregistreuse neuve $89.00. Service techniciens diplômés. R. M. Electronique Enrg. 466 St-Vallier Ouest. — LA 9-3520.

TELEVISION à vendre, 17 pouces. — LA 9-4402.

162 TERRAINS A VENDRE

ST-RODRIGUE. — Magnifiques terrains près église, école, différentes grandeurs, 10%, comptant 1% mois. ODILON HAMEL. MA 3-2767.

STE-FOY, St-Louis de France, rue Richard Turner, 90 x 100, rue Matapédia, 70 x 110, rue Biencourt 60 x 100, rue Bochard 65 x 100, Chemin Ste-Foy, 75 x 110. W. Légaré Inc. LA 7-4228 — LA 7-8695.

TERRAINS boisés, résidentiels, Ste-Foy, aqueduc, drainage, électricité. P.-A. SAVARD, OL 3-1383.

TERRAINS commerciaux. Nouveau boulevard Ste-Foy. Aucun acompte exigé. Rentes si désiré. P.-A. SAVARD. — OL 3-1383.

ENTRE BLVD NEILSON et Chemin St-Louis, proximité Missionnaire Sacré-Coeur, école et nouvelle église, aussi au Domaine de l'Entente, près du Château, superficie au choix de l'acquéreur. Condition. S'adresser DOYON. Immeuble Boisjoli Inc. LA 7-4226.

PARC MERICI, magnifique terrain, site idéal, vue sur fleuve. MO 3-9344.

ST-JEROME de Charlesbourg. Magnifiques terrains situés, 23e et 24e Rue-Est LE PARC RICHELIEU. LA 5-8711.

CHARLESBOURG. Lots de 60 x 90 et plus. Jusqu'à 3 ans pour payer. Québec Land & Realty Company, LA 5-9802.

BEAU terrain situé, 74 des Pins, St-Albert le Grand. LA 2-2571.

ST-ALBERT, St-Rodrigue, Ste-Foy. Terrain à vendre. ROGER. LA 4-2542.

CHATEAU D'EAU près rivière, N.-D. Laurentides, Loretteville, Charlesbourg, Orsainville, J.-E. LAMOTHE. VI 2-3105.

ST-ALBERT, St-Rodrigue, Charlesbourg, St-Pie X. MA 3-2323.

BEAUPORT, terrain 80 x 115. MO 3-9772.

BALANCE terrain commercial et industriel Pont Scott & Blvd Hamel. — LA 7-1572.

BEAU TERRAIN, 91 x 84, à Charlesbourg 31e RUE. S'adr.: TErminus 7-1868.

SILLERY Ave Duquet, dans Parc Lemoine, 80 x 100 pieds aussi Ave Leblanc, dans Sillery Garden, 90 x 95 appelez LA 7-6262.

BEAU TERRAIN, Giffard prix modique. Royal Trust LA 2-4031, soir LA 2-8635.

BEAUPORT aucun comptant $25.00 par mois sans intérêt, vue sur fleuve. — MU 1-3104.

TERRAIN DE MERICI, encore un terrain, site idéal. MU 3-4780.

CHARLESBOURG, magnifiques terrains, centre résidentiel de choix, près école, église, $1,600 et plus. Conditions faciles. J.-ADRIEN BOIVIN LTEE. MU 1-3527.

RUE MOREAU, d'Argenteuil, Lanorale, Parc Neilson, magnifiques lots à bâtir, prix raisonnable, conditions faciles. — MU 3-4425.

ST-LOUIS DE FRANCE, Ste-Foy, Valmont, coin Larochelle, magnifiques terrains, 90 x 90, arbres, aqueduc et égout posés, $0.40 pied carré. MU 1-3527 — LA 7-3564.

167a VOYAGE

COMPAGNE demandée, voyage auto Floride, novembre partager dépenses — MU 3-8691 soir.

FLORIDE, Cuba, Mexique, printemps, 60 Voyages Champlain, 2286 Ste-Foy. — LA 7-1340.

Condamné à 25 ans de pénitencier

Montréal, (PC) — William Doucette, marin de 36 ans, d'Ottawa, a été condamné hier à 25 ans de pénitencier pour le meurtre de son épouse de droit commun et pour vol à main armée.

Il a été trouvé coupable d'homicide involontaire à la suite de la mort de Claire Rochon Cooper, 35 ans, le 28 avril dernier. Elle a été trouvée morte dans un appartement de la rue Cathédrale, où le couple vivait.

Le juge Wilfrid Lazure a imposé une peine de 20 ans de bagne pour l'assassinat et une peine consécutive de cinq années pour le vol à main armée. Le vol a été commis deux jours après l'assassinat lorsque Doucette, revolver au poing, a dévalisé un chauffeur de taxi d'une somme de $12.

Le vol à main armée "a été bien près du meurtre", a dit le juge Lazure et il a ajouté que l'emploi des armes à feu semble être de plus en plus en vogue malgré le fait qu'il fasse campagne contre elles depuis 20 ans.

Un autre câble téléphonique

M. J.-L. Beauchemin, gérant pour le district de Québec de la compagnie de téléphone Bell du Canada, annonce qu'un autre câble téléphonique sous-marin sera installé prochainement dans le lit du St-Laurent entre Québec et Lévis. Il a précisé que ce nouveau câble permettra l'utilisation d'un plus grand nombre de circuits tout en réduisant le nombre actuellement très élevé d'appels pour lesquels on utilise les câbles déjà existants. Cette amélioration permettra de répondre à toute augmentation éventuelle de la demande de service téléphonique.

Le nouveau câble sera installé à environ 1,000 pieds en aval des câbles actuels. D'autres travaux seront également entrepris. Entre autres : on enfouira un conduit souterrain le long des deux rives du fleuve jusqu'à l'endroit où les câbles actuels émergent du fleuve et on installera des points d'attache.

Terre-Neuve accorde un autre délai au fédéral

Ottawa, (PC) — Le gouvernement de Terre-Neuve accorde un autre mois aux autorités fédérales pour enregistrer en Cour de l'Echiquier leur défense dans la requête de dommages — intérêts qu'il a faite à la suite du refus d'Ottawa de lui envoyer des renforts policiers.

Le gouvernement terre-neuvien réclame du gouvernement fédéral les dommages-intérêts en alléguant notamment qu'Ottawa aurait pu envoyer ces renforts durant un conflit entre patrons et syndiqués sur l'île de Terre-Neuve le printemps dernier.

Arrestation de quatre présumés assommeurs

(Par Jos.-L. Hardy)

Armés d'une clef de grille de poêle, quatre jeunes gens de Loretteville, âgés de 16, 17 et 18 ans, se sont livrés à un assaut criminel grave sur la personne du chauffeur de taxi Raymond Roberge, de la compagnie "Co-Op", domicilié au 298½ de la rue Bergemont, aux petites heures, samedi matin. L'attentat s'est déroulé sur la route entre Château d'Eau et Valcartier-Village, à proximité du restaurant "Vallée de la Bohême". M. Roberge a alors été blessé à la tête et il a pu se départir de ses assaillants qui en voulaient apparemment à son argent. Il donna l'alerte pendant que le quatuor prenait la fuite et le propriétaire de la salle, M. Fernand Langlois, informa la police de ce qui était arrivé.

Moins de quatre heures après l'assaut les quatre présumés assommeurs étaient rejoints et mis en état d'arrestation par les agents de la route. Le sergent L. Bisson et l'agent M. Collin retracèrent d'abord un des inculpés. Un peu plus tard, les mêmes policiers avec les agents Marcel Petitclerc, R. Frenette, L. Guérard et G. Renaud rejoignaient les trois derniers sur la route. L'agent judiciaire Devillers Dussault, de la Sûreté, a ensuite été chargé de l'enquête. Toute la matinée de samedi il fut occupé à l'interrogatoire des quatre inculpés.

Vers 11 heures, vendredi soir, les quatre jeunes hommes se sont présentés sur la Place Jean Talon et ils ont approché le chauffeur de taxi Roberge pour se faire conduire à St-Emile. Au terme de cette première course ils demandèrent au conducteur de leur laisser son numéro parce qu'ils projetaient se faire ramener. De fait, vers minuit et demi, le conducteur de la compagnie "Co-Op" recevait un appel des quatre jeunes gens qu'il avait conduits un peu plus tôt. Les compagnons lui demandèrent alors de les conduire à Rivière-aux-Pins. Deux d'entre eux prirent place avec le chauffeur tandis que les deux autres s'assirent en arrière. Celui qui était en possession de la clef métallique prise à la demeure des parents de l'un d'eux était vis-à-vis du conducteur. Non loin du chalet "Vallée de la Bohême", M. Roberge fut attaqué et frappé à l'arrière de la tête. Malgré le coup reçu, il parvint à maîtriser la voiture et se défendit de ses assaillants qui prirent la fuite. La police fut alertée et quelques heures plus tard les quatre présumés auteurs de cet attentat étaient derrière les barreaux du quartier général de la sûreté.

M. Raymond Roberge était à l'emploi de M. Chs Maranda, du boulevard Langelier. Il a reçu les soins requis à l'hôpital. Il pouvait ensuite retourner à son domicile.

Une douzaine d'hommes et de femmes en cour municipale

(Par Guy Lafrance)

Une douzaine de personnes des deux sexes ont comparu, en Cour municipale, ce matin, sous des accusations d'ivresse, soit simple, soit à domicile avec désordre, soit au volant. Tous avaient de bonnes raisons à donner, mais dans plusieurs cas, elles ne furent pas jugées adéquates car un bon nombre de détenus ont été condamnés à la prison.

Un homme accusé d'avoir été trouvé ivre à son domicile et d'avoir défoncé un mur, a plaidé coupable, ce matin. Comme il demandait la clémence de la cour, le juge R. de Blois demanda à voir sa femme qui l'avait fait arrêter. Le mari prit la parole vivement pour dire : "Elle n'est pas venue, ce matin".

"Est-ce que vous l'avez vue depuis votre arrestation", de demander le président du tribunal. "Certainement, M. le juge, c'est elle qui a été voir mon patron pour avoir de l'argent pour me faire sortir sous cautionnement en en sortant je me suis rendu directement à la maison. Tout va bien".

"Alors si je comprends bien, de dire l'avocat de la Cour, Me Pierre Vallée, elle vous a fait arrêter pour vous faire calmer. Est-ce que cela vous arrive souvent de défoncer des murs comme cela ?" —"Pas souvent. C'est arrivé seulement une autre fois", d'affirmer péniblement le prévenu. Le juge libéra l'homme et lui conseilla de ne plus défoncer de mur s'il ne voulait pas aller faire un stage là où les murs sont impossibles à défoncer.

TRAITEMENT

Un chambreur dans la cinquantaine a été arrêté, samedi, à sa maison de chambres, parce qu'il causait du désordre alors qu'il était ivre. Il expliqua à la Cour qu'il avait bu un peu parce qu'il ne se sentait pas bien de sa santé et qu'il voulait se remonter.

Touché le juge demanda des précisions sur la nature de la maladie de l'accusé. Quand il apprit que l'homme souffrait de troubles cardiaques, ils ne put s'empêcher de souligner que l'alcool et le désordre n'étaient point des remèdes très efficaces contre Tout de même le juge libéra les maladies de coeur.

l'homme et il déclara : "Je ne veux pas prendre la responsabilité de vous envoyer en prison pour agraver l'état de votre santé. Cependant si vous revenez devant cette cour, on pourra certainement vous envoyer au moins à l'infirmerie de la prison."

EXHIBITIONISTE

Un homme dans la quarantaine à peine haut comme la balustrade du banc des accusés, fut accusé de s'être exposé devant trois fillettes dans le quartier du Palais. Il voulut donner des explications mais devant ses agissements un peu particulier, en Cour, le président décida de lui faire subir un examen mental avant de lui faire subir son procès. Il fut envoyé à la prison en attendant sous mandat de dépôt.

BESOIN DE SOMMEIL

Un automobile et un passager ont été arrêtés, 6 h. ce matin, pour ivresse dans la rue Grand-Champlain. Ils ont plaidé tous les deux non coupables et ils voulurent donner des explications. Cependant le juge refusa de les entendre.

Les deux hommes avaient encore la langue mal délié et les paupières très lourdes. Le juge leur a prescrit quelques heures de sommeil au 117, avant de revenir devant lui, cet après-midi, pour donner leurs explications.

Van Doren fait une confession complète

(Suite de la première page)

arrangement grâce auquel je serais ex-aequo avec Stempel et que cela ajouterait à l'intérêt du programme."

REPETITIONS

Plus tôt, Stempel avait figuré comme témoin important devant le sous-comité d'enquête et le Grand Jury de l'Etat de New York, auquel il déclara avoir reçu les reponses aux questions et avoir répété la séance de télévision pour les diverses émissions du programme "Vingt et Un".

Van Doren a déclaré avoir supplié qu'on lui permette de participer honnêtement au programme mais qu'on l'en avait dissuadé.

Au début, Freedman lui avait assuré qu'il gagnerait $1,000 de sa première parution au programme. Van Doren gagna éventuellement $129,000.

Sa carrière "géniale" terminée au programme "Vingt et Un" il se vit offrir un contrat annuel de $50,000 par la NBC. Cependant, son contrat a été suspendu depuis qu'on allègue publiquement qu'il a participé à un programme de TV "monté de toutes pièces".

Van Doren a affirmé que les séances de répétition avaient lieu dans le bureau de Freedman. On lui posait d'abord les questions, mais, même quand il répondait bien à certaines d'entre elles, on lui disait qu'elles n'étaient repondues de façon à stimuler l'intérêt des auditeurs.

FELICITATIONS

"On m'a alors appris comment hésiter, comment éviter de répondre à une partie de la question, quitte à y revenir plus tard, et ainsi de suite fain de créer du "suspense"... J'ai dû apprendre un texte par coeur, texte qu'on m'enlevait avant l'émission.

C'est d'une voix calme et ferme que Van Doren raconta son histoire et fit part aux membres du comité d'enquête du conflit moral dont il a souffert.

Il ajouta que Freedman lui avait défendu de "d'éventer la meche" dès avant son premier témoignage devant le Grand Jury de New York.

Van Doren prit environ une demi-heure pour lire sa confession. Lorsqu'il eut terminé, le président du comité d'enquête, Oren Harris, démocrate de l'Arkensas, lui dit : "Permettez-moi de vous féliciter de votre confession."

Robert Lishman, avocat-conseil du comité, déclara n'avoir aucune question à poser parce que la confession était la reconstitution "complète et intégrale" de "toute cette sordide affaire".

Van Doren s'attendait à ne gagner que "quelques milliers de dollars", mais lorsque ses gains atteignirent $129,000, il était devenu un héros national.

"Jusqu'à un certain point", je pouvois me dire que toute cette infernale comédie m'était monté au cerveau, mais je me persuadait quand même que, d'une façon ou d'une autre, je pourrais éventuellement remettre les choses quand tout serait fini.

"J'avais très peur", ajouta-t-il, "et j'ai supplié Freedman de m'enlever du programme."

"Il y consentit, mais à condition que je sois défait d'une manière tout à fait "dramatique" après avoir été ex-aequo avec mon adversaire pendant quelque temps."

"C'est ainsi que j'ai finalement perdu aux mains de Vivienne Nearing" ajouta-t-il.

Québécois élu président de l'ACFAS

Montréal, 2. (PC) M. Georges Gauthier, professeur d'entomologie à l'Université Laval, a été élu en fin de semaine à Montréal président de l'Association canadienne-française pour l'avancement des Sciences.

Le congrès annuel de l'Acfas vient de prendre fin dans la métropole. Il s'est déroulé à l'Université de Montréal. Plus de 500 délégués y ont assisté. Il y a eu en tout 315 communications.

Aux Nations-Unies

(Suite de la première page)

ze tours de scrutin ont été effectués le premier jour et 12 la deuxième journée, sans qu'aucun pays ne réussisse à obtenir la major

Suggestion du Canada mal reçue

Ottawa 2, (PC) — Le Canada semble être en difficulté avec ses partenaires du Commonwealth au sujet d'une proposition visant à changer les modalités de leurs envois d'agneau et de mouton au pays.

Même si les négociations avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande se poursuivent dans le plus grand secret, il est évident que la suggestion du Canada ne soulève pas un grand enthousiasme chez les représentants de ces deux pays.

Il y a quelques semaines déjà, le Canada leur avait demandé d'étudier la possibilité d'éloigner du marché canadien leurs envois d'agneau et de mouton durant la période où la production de ces denrées atteint son plus haut sommet au pays.

Cette demande a pour objectif de donner au producteur canadien de mouton et d'agneau, qui est dans une position défavorable en raison de la courte saison du marché, une plus grande facilité à disposer de sa marchandise entre les mois d'août et de janvier. Une telle demande ne vas cependant pas sans soulever de graves problèmes pour les producteurs d'Australie et de Nouvelle-Zélande.

Stocks de beurre plus élevés

Les stocks de beurre de fabrique dans neuf villes du Canada, le 22 octobre, étaient estimés à 73,123,000 livres, soit 8.6 p. 100 de plus que les 67,342,000 d'un an plus tôt, selon un communiqué spécial du Bureau fédéral de la statistique. Les stocks étaient plus importants dans toutes ces villes sauf à Montréal, à Edmonton et à Vancouver. Voici les chiffres: Québec, 7,557,000 livres (6,623,000 un an plus tôt); Montréal, 33,-000,000 (34,507,000); Toronto, 5,-991,000 (4,765,000); Winnipeg, 17,-367,000 (10,816,000); Regina 1,995,-000 (1,521,000); Saskatoon, 2,077,-000 1,589,080); Edmonton, 2,761,-000 (3,329,000); Calgary, 1,211,000 (1,119,000); Vancouver, 1,164,000 (3,073,000).

Les Fausses Dents ont besoin d'un Nettoyant Spécial

Ne Brossez pas vos Dentiers! Faites-les tremper dans Polident comme le Suggèrent les Dentistes

Polident est le produit recommandé pour nettoyer les dentiers, supprimer l'Haleine désagreable causée par les Dentiers. Suivez simplement ces règles faciles.

1. N'employez jamais de brosse! Vos fausses dents sont bien plus fragiles que les dents naturelles. Le brossage use les bords de fixation des dents et déchausse celles-ci.

2. N'employez jamais ni savon ni pâte dentifrice! Ces derniers peuvent laisser une pellicule qui héberge les bactéries et les particules d'aliments, l'une des principales causes d'Haleine Désagréable causée par votre Dentier.

3. Employez un nettoyant "pour faire tremper", destiné aux fausses dents seulement . . . Polident! Polident est recommandé par plus de dentistes que tout autre nettoyant pour dentiers. Ni brossage ni manipulation de dentiers savonneux. Polident atteint les endroits où une brosse ne peut aller.

De plus, Polident laisse toujours les fausses dents exemptes d'odeur. Procurez-vous le nettoyant pour dentiers le plus vendu au monde, Polident, à votre comptoir de produits pharmaceutiques. D-133F



Elections chez les technologistes médicaux

M. André Matte a été élu président de l'Association des diplomés en technologie médicale de la province de Québec, samedi après-midi, au cours de l'assemblée générale de cet organisme tenue à la faculté de Médecine de Laval, Cité universitaire. M. J.-P. Massicotte a été élu vice-président, Mlle Denise Pageau, secrétaire, Mlles Mariette Parent, Lorraine Gravel et Claudette Fortier ont été élues directrices. Au cours du dîner annuel qui a suivi cette élection, le Dr Jean-Louis Bonenfant, président de l'Association des pathologistes de la province de Québec, a prononcé une causerie sur les problèmes des technologistes médicaux. Sur la photo, on voit M. ANDRE MATTE et le Dr JEAN-LOUIS BONENFANT.

La réserve de métaux presque toute épuisée

Cleveland (PA) — L'industrie des métaux des Etats-Unis sera pratiquement forcée à arrêter ses opérations si la grève de l'acier n'est pas terminée à la fin du mois, a déclaré hier la revue Steel.

Une étude, faite par la revue, montre que quatre travailleurs des métaux sur cinq ont déjà été licenciés à cause d'un manque d'acier et que ce nombre augmentera de 40,000 à 50,000 pendant chacune des prochaines semaines.

La revue dit que la plus longue grève de l'acier dans l'histoire des Etats-Unis a déjà coûté $1,113,-000,000 en salaires aux travailleurs de l'acier, $3,932,000,000 en ventes, frais généraux et dépréciation aciéries, et $710,000,000 en taxes au gouvernement fédéral.

Quarante-deux pour cent des compagnies travaillant les métaux comprises dans le relevé de Steel, ont indiqué que leurs réserves d'acier seront épuisées dans moins de 10 jours.

Autres nouvelles financières en page 20







Voyagez par
TRAIN et ÉPARGNEZ
MARDI ET MERCREDI **10 et 11 nov.**

BILLETS À PRIX D'AUBAINE EN VOITURE ORDINAIRE

Entre Québec et	ALLER-RETOUR	VOUS ÉPARGNEZ
MONTRÉAL.....	$6.55	$4.20

Les billets sont valables pour tous les trains — Retour dans les 7 jours

Ces billets à prix d'aubaine sont valables également entre les villes indiquées ci-dessus et les gares situées entre ces endroits, et vice-versa.

Enfants de 5 ans et de moins de 12 ans, demi-place—moins de 5 ans, gratis. Jusqu'à 150 livres de bagages, transport gratuit.

Profitez également des billets "voiture ordinaire" à prix d'aubaine, départ les 8 et 9 décembre.

CANADIEN PACIFIQUE — CANADIEN NATIONAL

L'Union des municipalités demandera une aide accrue et des pouvoirs plus étendus

Montréal, 2. (PC) Lors de l'entretien qu'elle aura mercredi avec M. Paul Sauvé, premier ministre de la province, l'Union des municipalités du Québec demandera au gouvernement provincial une aide financière accrue et des pouvoirs plus étendus pour les municipalités.

Le Dr C.-A. Roussin, maire de Joliette et président de l'Union des municipalités du Québec, a dit qu'il espérait que le premier ministre de la province comprendrait les problèmes auxquels font face les petites municipalités et qu'il verrait lui-même à trouver les moyens de les résoudre.

Au cours de l'entrevue, l'Union des municipalités demandera notamment au gouvernement provincial la réduction de la quote-part des municipalités à l'Assistance publique, l'annulation de la taxe sur la gazoline et les marchandises achetées pour les besoins municipaux et l'augmentation des fonds imputés à l'urbanisme et à l'entretien des routes.

La production minérale du Québec en août

Les expéditions de ciment, par les producteurs de la province de Québec, ont été beaucoup plus élevées en août 1959 que durant le même mois de 1958. Il y a aussi eu une augmentation très appréciable dans celles de l'amiante. Par contre, les expéditions d'argent ont été un peu plus faibles et celles de l'or, des produits d'argile et de la chaux, notamment plus basses qu'en août 1958.

C'est ce que permet de voir un bulletin statistique sur la production minérale de la province, émis par l'honorable W.M. Cottingham, ministre des Mines.

La même publication révèle aussi que, comparativement au mois précédent, seul l'or a enregistré une légère hausse durant le mois d'août. Toutes les autres substances mentionnées, soit l'amiante, l'argent, les produits d'argile, la chaux et le ciment, ont subi une baisse d'importance variée.

Les totaux cumulatifs, pour les huit premiers mois de 1959, accusent les augmentations et diminutions suivantes, par rapport à la période correspondante de 1958: l'amiante a monté de 16 pour cent, l'argent de 5 pour cent et les produits d'argile de 4 pour cent; l'or a baissé de 2 pour cent, la chaux de 4 pour cent et le ciment de 1 pour cent.

Mines hors-liste

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Offre	Demande
Bald Mountain	5	7
Belmont	7	12
Garland	4	6
Glenorma	1/2	1
Independent	7	10
Kenmac	1	2
Lun Ech	30	38
Martin Bird	5	7
M. Oka	50	60
National Mal	10	13
Nipiron	10	14
Norbeau	75	85
Okland	5	7
Pascalis	15	20
Quejo	3	5
Rand M	5	7
Scott Chib	1	3
Starlight	2	4
W. Leys	—	10
Young D	14	18

Marché du bétail

Montréal — (PC) — Arrivages sur les marchés à bestiaux de la métropole : 894 bovins ; 649 veaux; 40 porcs et 1,162 moutons et agneaux.

Il meurt huit jours après avoir été heurté par une auto

La Sûreté provinciale a été informée, aujourd'hui, par le sergent Adrien Boisvert, officier en charge du poste de la Sûreté provinciale à Ste-Anne-des-Monts, de la mort tragique de M. Joseph Servant, 47 ans, de St-Joachim de Tourelle, en Gaspésie. M. Servant a été heurté il y a huit jours, soit dans la soirée du 25 octobre, par l'automobile du Dr Dugas, de Cap-Chat, et il succombait à ses blessures hier à l'hôpital de Ste-Anne-des-Monts.

L'agent Hector O'Neil, du poste de Ste-Anne, a été chargé de faire enquête sur cet accident fatal en vue de l'enquête du coroner que tiendra le Dr Delphis Miville.

Au moment de l'accident, vers 9 h. 30, M. Servant marchait sur la route et retournait à son domicile tandis que le Dr Dugas faisait route vers Cap-Chat. Une brume très épaisse recouvrait le chemin et rendait la visibilité mauvaise. Le piéton fut heurté au passage et gravement blessé. Le Dr Dugas lui assura les premiers soins et le fit conduire à l'hôpital où il succombait hier.

M. Servant était marié et père de trois enfants.

Le corps de Loran Brown est repêché

Le corps de la troisième victime du drame de l'onde qui s'est déroulé au début de la semaine dernière dans la Baie des Chaleurs, à Pointe Florent, a été repêché au début de la matinée, aujourd'hui. Il s'agit de Loran Brown, 30 ans, de Escuminac. Ses restes mortels ont été transportés à la morgue Leblanc, de Carleton, où le Dr April tiendra enquête demain.

Les deux autres victimes, dont les corps ont été trouvés vendredi dernier, sont Arnold Edward, 46 ans, et Boyds Edward, 29 ans, son cousin, tous deux de Pointe-Florent.

Les trois hommes ont péri au cours d'une excursion de chasse aux oies. Ils étaient partis mardi soir dernier vers 10 heures et devaient être de retour vers minuit. Mercredi matin, la chaloupe des trois compagnons était aperçue à la dérive. Des recherches intenses furent entreprises. Vendredi dernier, les corps de MM. Edward étaient retirés des eaux. Au début de la matinée, aujourd'hui on repêchait celui de Loran Brown.

Le sergent Gérald Tobin, du poste de New Carlisle, a informé le quartier général de la Sûreté provinciale.

Deux garçons surpris à voler

Deux garçons de Stoneham, âgés de 11 ans, ont été surpris à voler dans des magasins du quartier St-Roch, au cours de la journée de la journée de samedi. Ils ont visité les établissements Paquet, Kresge, Metropolitain et Al Green. Lorsque les agents municipaux les ont retracés ils avaient déjà accumulé pour une valeur de $25 en marchandises.

Disparition à Stoneham

Les corps de police ont été informés de la disparition de M. P.-H. Plamondon, de Stoneham. M. Plamondon a laissé son domicile le 26 octobre dernier avec son camion et n'a pas donné signe de vie à sa famille depuis ce jour-là.

Le John A. Macdonald jouera un rôle...

(Suite de la page 17)

quement dans les eaux arctiques et voisines. Cette flotte a apporté à près d'une centaine de postes plus de 83,000 tonnes de marchandises. Il n'y a que quatre ans, 8,000 tonnes seulement avaient été acheminées vers le Nord.

Il conclut en exprimant l'avis que le "John A. Macdonald" constituera un apport remarquable à notre flotte, car il aidera à la mise en valeur de nos régions du Nord et effectuera en outre des travaux de déglaçage dans nos régions du Sud pendant les mois d'hiver".

Parmi les principales personnalités qui assistaient au lancement et au banquet qui a suivi, nous relevons les noms du lieutenant-gouverneur, l'hon. Onésime Gagnon; de l'hon. Raymond O'Hurley, ministre de la production pour la Défense; l'hon. Antoine Rivard, solliciteur général de la Province et ministre des Transports et Communications; R.-T. McLagan, président de Canada Steamship Lines; R. Lowery, président de Davie Shipbuilding; R. Baldwin, sous-ministre fédéral des Transports; A. Watson, président de la Commission maritime canadienne et plusieurs autres.

C'est M. McLagan qui a tout d'abord présenté la cloche du brise-glace à Mme Diefenbaker. Le navire a été béni par le révérend John MacKay, de Lauzon.

Les conditions atmosphériques

Montréal — (PC) — Prévisions officielles de la Météorologie nationale.

Synopsis : Bien que la température soit quelques peu au-dessous de la normale dans le sud-est du Québec une vague d'air frais s'étendra dans tous les secteurs de la province au cours de la journée. Un ciel nuageux et des chutes de neige accompagneront cette vague d'air plus frais.

Régions de Montréal et des Cantons de l'Est : généralement nuageux avec pluie ou neige aujourd'hui. Demain nuageux avec périodes ensoleillées. Plus froid. Minimum ce soir et maximum demain à Montréal 30 et 35 ; Sherbrooke 26 et 35.

Sommaire pour demain : nuageux avec péroides ensoleillées. Plus froid.

Régions d'Ottawa : généralement nuageux aujourd'hui et demain. Chutes de neige dispersées cet après-midi. Plus froid. Minimum ce soir et maximum demain à Ottawa 25 et 35.

Sommaire pour demain: généralement nuageux. Plus froid.

Régions de Québec, des Laurentides, du St-Maurice, du Lac St-Jean et de Baie-Comeau : généralement nuageux avec quelques chutes de neige dispersées aujourd'hui et demain. Plus froid. Minimum ce soir et maximum demain à Québec 25 et 30 ; Ste-Agathe et Chicoutimi 20 et 30 ; La Tuque et Rivière-du-Loup 20 et 32.

Sommaire pour demain : généralement nuageux. Chutes de neige dispersées. Plus froid.

L'A.J.C. prendra position à l'avenir sur...

(Suite de la dernière page)

trice et les provinces n'ont reçu que des pouvoirs marginaux. Si cette situation peut convenir à la majorité anglo-saxonne, il est difficile d'admettre qu'elle permette aux Canadiens français de faire face au défi qui lui est lancé par le monde moderne. Me Painchaud n'écarte pas la possibilité que la province de Québec puisse, un jour, avoir accès à la vie internationale.

Le conférencier aborde ensuite le second point de sa conférence qui est la nécessité de réadapter la démocratie aux exigences du monde moderne. La démocratie, dit-il, est soumise à une évolution constante et c'est un devoir d'en faire périodiquement la critique et le procès. L'administration des gouvernements est devenue fort complexe et c'est le premier problème uquel il faut faire face pour maintenir un climat de liberté chez les citoyens. Le second problème est celui de la participation politique. Les citoyens ont aujourd'hui tendance à se désintéresser parce que l'administration est devenue trop compliquée et qu'elle requiert de plus en plus des spécialistes et des connaissances poussées. Les citoyens ont également tendance à considérer que les affaires de l'Etat doivent être remises entre les mains de quelques spécialistes. Par ailleurs, l'information politique est entrée dans un processus de concentration extrêmement dangereux, sans compter que l'esprit mercantile a fini par prendre le pas sur le souci d'une information sérieuse et significative. Enfin, nos systèmes de représentation en vigueur ne permettent pas non plus aux citoyens de se choisir des élus qui éflètent véritablement leurs volontés.

Le troisième phénomène sociologique est le rôle croissant des jeunes dans la vie politique et sociale. Les jeunes, à notre époque, entendent assumer beaucoup plus tôt que leurs aînés l'avaient fait, des responsabilités de tous ordres dans la société. Les progrès de l'éducation, les pressions démographiques, l'importance accrue des idéologies politiques qui exercent toujours beaucoup d'attraits sur un jeune esprit, sont autant de facteurs qui peuvent expliquer en partie le phénomène. Il serait essentiel cependant qu'il fasse l'objet d'études plus poussées.

Le conférencier termina en faisant quelques suggestions qui pourraient faire des sujets d'étude. Sa première suggestion est de donner plus d'importance aux fonctionnaires qui devraient avoir plus de responsabilité. Il y a là un risque, mais il faut le courir pour accroître la liberté.

En second lieu, le Conseil législatif devrait être sopprimé pour faire place à un autre organisme plus élevé qui exercerait le contrôle au-dessus de l'exécutif et de l'administratif, en même temps que le rôle d'arbitre dans certaines instances. Cet organisme représenterait plus directement les groupes intermédiaires de notre société qui n'ont pas en ce moment de statut politique véritable. Il semble que ce soit là un impératif de nos sociétés qu'il faut briser le schéma un peu trop simple et illusoire de la relation entre l'individu et le pouvoir politique par l'intermédiaire du député.

En troisième lieu, notre système électoral devrait être reformé. Il faudrait étatiser davantage le financement des élections. Une loi devrait contraindre tous les partis à soumettre leurs revenus à un contrôle supérieur. Cette même loi devrait aussi obliger les partis à prendre une structure démocratique.

Enfin, un organisme indépendant devrait se charger d'entreprendre une campagne d'éducation politique. Il serait important aussi de décentraliser nos structures politiques provinciales sur la base des grandes unités économiques et sociales qui jouiraient de pouvoirs étendus provenant à la fois d'une concentration des pouvoirs municipaux à une échelle régionale et d'un abandon important de la part du gouvernement d'une partie de ses responsabilités. Ceci aurait pour avantage de stimuler la participation politique du peuple en le rapprochant des centres du pouvoir.

On ne devrait pas hésiter à donner le droit de vote à partir de 18 ans, parce que les jeunes ont aujourd'hui plus de maturité que leurs aînés en avaient au même âge et ils sont aussi aptes à voter qu'une quantité considérable d'adultes. En dernier lieu, il faudrait augmenter le nombre des députés pour donner l'avantage à divers groupes de la population de se faire entendre.

M. RENE TREMBLAY

A la reprise des sessions, dimanche après-midi, le conférencier était M. René Tremblay, professeur à la faculté des sciences sociales de l'Université Laval de Québec. M. Tremblay traita du rôle des jeunes en politique. Ce conférencier indiqua d'abord l'importance de la politique dans notre monde moderne. Il décrivit l'attitude de la population de notre province à l'égard de la politique. Il indiqua ensuite les remèdes à apporter à cette situation et il termina en montrant le rôle que les jeunes peuvent jouer dans cette oeuvre commune de révalorisation de la politique.

Parlant du fait que la politique a toujours été reconnue chez nous par l'enseignement philosophique, le conférencier fait remarquer que l'on n'a reconnu que théoriquement le thomisme et qu'on ne lui a pas donné toute son importance en n'abordant pas le côté pratique. L'Etat est appelé à jouer un rôle de plus en plus important. L'évolution s'est faite en donnant une part plus considérable au politique qui doit être considéré comme étant majeure dans la vie courante.

La politique n'a pas eu dans la province de Québec tout le prestige qu'on en attendait et toute l'attention qu'elle méritait, poursuivait M. Tremblay en abordant le second point de sa conférence. Il décrit l'attitude à l'endroit de la politique en disant que l'on n'a manifesté que de l'indifférence et du mépris à son égard. Les nombreuses expressions populaires telles que : "La politique, c'est sale . . . Ça ne sert à rien de s'en occuper . . . C'est toujours le plus fort qui l'emporte . . . Ça ne sert qu'à s'enrichir . . ." sont là pour manifester le mépris et l'indifférence que l'on a pour la chose politique. Pourtant, il n'y a rien d'immoral dans la politique.

Les causes de cette dévalorisation sont historiques et politiques. Dans notre histoire, on voit que l'on a connu tout d'abord le régime français où le paternalisme n'était pas une situation pour faire prendre conscience aux citoyens de l'importance de la politique. On essayait de se protéger le mieux possible à cette époque. Le régime démocratique nous a été imposé par la conquête, mais le parlementarisme anglais était inconnu pour nous et quand nous avons commencé à l'utiliser, nous avons cherché naturellement à le faire jouer dans le sens d'intérêts limités. On fut incapable de prendre conscience du politique anglais qui ne fut pas compris ni assimilé. On accepta cette démocratie politique mais sans en saisir sa valeur intrinsèque. Les luttes nationales de nos chefs politiques avaient les mêmes problèmes parce que la politique non contrôlée par les citoyens devenait de l'intérêt individuel. Pour les citoyens, la politique était une période de chicane durant la période électorale. Après l'élection, on laissait tout entre les mains des élus et on laissait les choses se continuer comme c'était avant l'élection.

M. Tremblay cite ensuite comme causes sociologiques les faits que l'enseignement des principes généraux ne s'est jamais concrétisé, qu'il y eut un manque d'éducation civique à l'école et au foyer, ce qui a eu pour effet que des individus qui auraient pu avoir des dispositions pour la politique ne s'en sont jamais intéressés. Le second facteur est que la politique est venue se placer dans un cadre social. C'est devenu une récompense et on fait de la politique pour arriver socialement. En troisième lieu, la politique a été le fait de quelques groupes restreints. Il y a les avocats par exemple. Comme autre facteur, il y a le fait que les groupes et institutions se sont tenus en dehors de la politique. Le cinquième facteur est que nos partis politiques étaient des partis avec une structure telle que nos citoyens n'avaient pas l'idée qu'ils pouvaient jouer un rôle à s'allianr à un parti.

Comme remèdes à apporter à cette situation, le conférencier suggère en premier lieu d'essayer d'introduire cette éducation civique au niveau du foyer et des écoles. En second lieu, il faudrait qu'il existe plus de mouvements travaillant à la formation des adultes sur le plan politique. Une autre solution serait que les associations et les institutions rompent le silence qu'elles ont gardé depuis trop longtemps sous la prétexte de ne pas faire de politique. De plus, il devrait y avoir un engagement politique individuel beaucoup plus grand à l'intérieur de notre milieu. Si les gens qui peuvent faire du bien dans la politique n'y entrent pas, ce sont les éléments indésirables qui s'y infiltrent à leur place. Comme dernier remède, M. Tremblay mentionne qu'il faut à nos partis politiques plus de démocratie afin qu'ils réflètent mieux les aspirations et les désirs de la population.

De cette façon, on changera alors les partis politiques eux-mêmes.

Le conférencier termina en montrant quel rôle les jeunes doivent jouer dans la politique. Premièrement, ils doivent réclamer que l'éducation civique soit incorporée aux différents niveaux de l'enseignement. En second lieu, il importe qu'ils prennent conscience qu'ils ont un rôle de revalorisation politique à remplir à l'intérieur des partis parce que c'est l'affaire de tout le monde. Troisièmement, ils doivent s'engager dans la politique après une période de formation. A l'université, des groupements politiques doivent exister et dans la mesure où les partis politiques deviendront plus démocratiques, à ce moment-là tous les jeunes auront un rôle à jouer à l'intérieur d'un parti.

A un groupement comme l'A.J.C., M. Tremblay recommanda deux choses en particulier: 1) une prise de position sur tous les problèmes, même ceux qui touchent à la politique, et 2) de toujours demeurer indépendant sans être pour cela neutre. Le conférencier termina sur une note optimiste en disant que l'on a remarqué ces dernier temps une prise de conscience et que l'on fonde de grands espoirs sur ce réveil des jeunes.

VOEUX DU CONGRES

Les onze voeux formulés au terme de ce congrès général de deux jours ont trait à la finance et à la structure du mouvement, à la vie politique, à la revue "Chantiers", organe de l'A.J.C., et aux fêtes du tricentenaire de Dollard.

Au sujet de la finance et de la structure du mouvement, on a formulé les voeux que le gouvernement provincial instaure une politique d'octrois réguliers pour les mouvements de jeunesse et que le comité central de l'A.J.C. concentre ses efforts sur la stabilisation des comités régionaux avec l'aide des sociétés St-Jean-Baptiste.

Quatre voeux touchent la vie politique: 1) Que l'A.J.C. prenne plus souvent position sur les problèmes relatifs à la jeunesse, qu'ils aient ou non une incidence politique; 2) L'A.J.C. juge qu'il est préférable pour les jeunes d'étudier les problèmes politiques plutôt que de s'engager prématurément dans l'action politique; 3) Que l'A.J.C. demande aux autorités qui ont mission d'éducation d'intensifier les cours d'éducation civique; 4) Que l'A.J.C., en tant que mouvement félicite publiquement le Premier Ministre de la Province pour l'établissement prochain d'une politique de financement à long terme pour les universités.

La revue "Chantiers" fut l'objet de trois voeux: 1) Qu'il y ait mensuellement dans "Chantiers" une chronique sur les minorités françaises; 2) Que les articles de fond soient améliorés quant à leur rédaction et à leur présentation, pour qu'ils soient plus adaptés à l'ensemble des lecteurs dont l'âge moyen est de 18 ans environ; que cette simplification ne se fasse pas cependant au détriment de son caractère sérieux; 3) Que le directeur de "Chantiers" soit félicité pour la tenue exceptionnelle de la revue depuis l'an dernier.

Les derniers voeux avaient trait à Dollard et l'on veut, premièrement, que l'on fête le tricentenaire du fait d'armes de Dollard mais en dépouillant la légende pour ne garder que le caractère de courage du héros et, deuxièmement, que le thème du concours oratoire porte sur le culte de nos héros.

Cors Orteils douloureux?

SOULAGEMENT RAPIDE!



Les Zino-pads du Dr Scholl, non seulement soulagent la douleur en un clin d'oeil . . . ils dégagent les cors par un des moyens les plus rapides connus de la science médicale—et empêchent aussi leur formation! Achetez-en une boîte aujourd'hui

Zino-pads du Dr Scholl

Notez l'action douce et la qualité supérieure, du stylo

Parker T-Ball Jotter

avec bille POREUSE



GARANTI D'ÉCRIRE UNE ANNÉE ENTIÈRE SANS TARISSEMENT INTEMPESTIF!

Voici un stylo à bille différent! Son action douce et efficace tient à la précision en honneur chez Parker. Dès contact avec le papier, sa fameuse bille POREUSE écrit instantanément. Avec le T-Ball Jotter, ni griffonnage ni TARISSEMENT INTEMPESTIF! Cette merveille écrit sur empreintes graisseuses et photographies glacées. Le T-Ball est garanti d'écrire une année avec la même cartouche!

Choisissez dès maintenant la pointe qui VOUS convient—ultra-fine, fine, moyenne ou large. 4 couleurs d'encre et 4 jolies nuances de stylo. Essayez le T-Ball Jotter de Parker. C'est le meilleur de tous les stylos à bille.

SEULEMENT $1.95 *Prix de détail suggéré



Vue agrandie de la bille poreuse du Parker. 50,000 coupoles minuscules retiennent l'encre sur la bille pour une action plus douce, sans tarissement intempestif.

PARKER PEN CO., LTD.—DON MILLS, ONT. (METROPOLITAN TORONTO) 59-12-P

Vendeurs autorisés

DEMANGEAISONS dues à L'ECZEMA

Les défauts cutanés du visage ou du corps. Eczéma, Boutons, Rougeurs, Desquamation, Démangeaisons, Pied d'athlète, disparaissent rapidement grâce à NIXODERM. Démangeaisons calmées en quelques minutes. Action antiseptique cicatrisante. Rend la peau plus douce, plus souple, plus claire. Demandez l'ordonnance et le savon NIXODERM à votre pharmacien. Revitalisez votre peau. Ayez vite un teint clair. (Ann.)



Maurice Pollack Limitée — Le magasin préféré de Québec

La Compagnie Paquet Premier à Québec Limitée — Téléphone: LA 4-5121

Syndicat d'Québec — Tél.: LA 4-3561

Pharmacie Brunet — 605 est rue St-Joseph — Tél. : LA 5-8141

Les Pharmacies Soucy — 369 de la Couronne LA 5-4641 — 309 ave Cartier LA 2-1235 — Château Frontenac LA 5-6565

La Librairie Langlais Limitée — Téléphone : LA 9-2591

Décès et funérailles

Mme Ernest Voyer

Mme Ernest Voyer, née Carmen Blouin, est décédée samedi soir dernier à son domicile, au 89 rue Louis Fréchette, à Ste-Monique-les-Saules, à l'âge de 45 ans. Mme Voyer était l'épouse de M. Voyer, contremaître à la manufacture John Ritchie.

La défunte laisse dans le deuil outre son époux : ses fils, Ernest, Jean-Yves, Gilles, René, Robert, Alain, Serge et Daniel Voyer; ses filles, Thérèse et Jeannine Voyer; son père et sa mère, M. et Mme Jos. Blouin; ses frères et soeurs, MM. Lucien et Eugène Blouin, Mme Paul Verret, Mme Simon Fiset; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Chs-Omer Voyer, M. et Mme Amédée Hamel, M. et Mme Henri Voyer, M. et Mme Gérard Dion, M. et Mme Gérard Roy, M. et Mme Henri Couillard, M. et Mme Rol. Langlois, M. et Mme Jos Voyer, Mme Lucien Blouin, Mme Eugène Blouin, M. Lauréat Langevin, M. Paul Verret, M. Simon Fiset. Il comptait aussi plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu mercredi à Ste-Monique. Les restes mortels sont exposés aux salons Marceau, rue St-Vallier.

M. R. Simard

M. Roger Simard, employé de l'Hydro Québec, domicilié au 460 de la rue Châteauguay, est décédé, le 30, à l'Hôpital Général de Boston, à l'âge de 26 ans. M. Simard était l'époux de dame Pauline Isabel.

Outre son épouse, M. Simard laisse dans le deuil : sa mère, Mme veuve Wilfrid Simard ; ses frères, MM. Jean-Paul, Armand et Raymond Simard ; ses beaux-parents, M. et Mme Eugène Isabel; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Roger Laverdière, M. et Mme Harry Foisy, M. et Mme Paul Blondeau, M. et Mme Raymond Isabel, M. André Isabel, Mlle Louisette Isabel, M. et Mme Yvon Clavet. Il comptait aussi plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu mardi à St-Joseph de Québec. Les restes mortels sont exposés aux salons de la maison Marceau, rue St-Vallier.

M. J.-T. Gilbert

Dans la liste des noms de la famille de feu M. J.-T. Gilbert, dont la nouvelle du décès a paru, le 30, on a omis les noms suivants: une soeur, Mme Xavier Poulin, de Beauceville ; deux belles-soeurs, Mme veuve Arthur Labbé, de Meriden, Connecticut, Mme veuve Jean Mathieu, de St-Victor, et un beau-frère, M. Oscar Plante, de St-Ephrem.

LE SAINT



LES AVENTURES DE PAULINE



JOS PALOOKA



LE COEUR DE JULIETTE



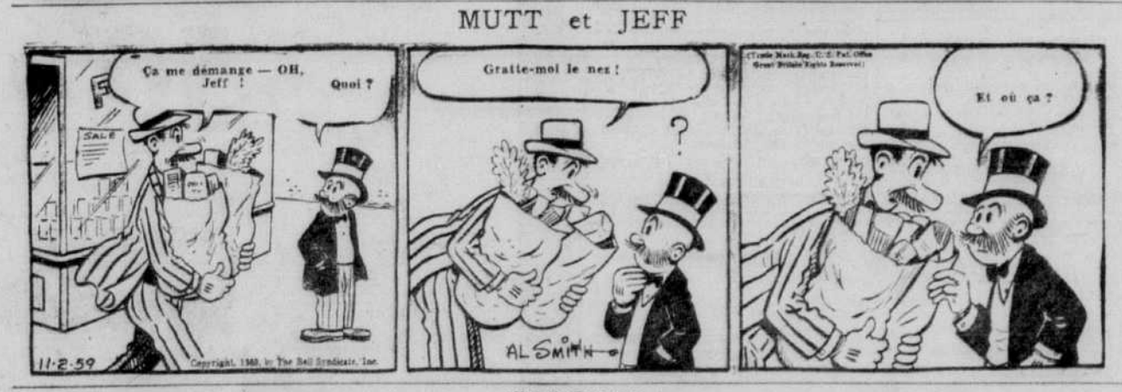
RIP LE DETECTIVE



MANDRAKE, LE MAGICIEN



MUTT et JEFF



GALOPIN



M. L. McNicoll



M. Lucien McNicoll, employé civil au département de la Commission des Accidents du Travail, époux de dame Adeline Fortier, est décédé subitement à la Malbaie, samedi, à l'âge de 59 ans et 6 mois. Il demeurait au No 175 rue Maufils.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Mme Laurent Tremblay (Rita), Mme Alexandre Taillon (Yvette) Guy McNicoll, Mme Georges Blais (Henriette); ses gendres et sa belle-fille: MM. Laurent Tremblay, Alexandre Taillon, Georges Blais, Mme Guy McNicoll (Aline Laflamme); ses frères et soeurs: MM. Léo McNicoll, Jean-Marie McNicoll, Mme Tancrède Simard, Mme Pamphile Desmeules, Mlle Blanche McNicoll, de la Malbaie, Mme J.-Charles Harvey, de Amqui, Mme Alexandre Poulin (Léonie); ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Jean-Marie McNicoll, Mme Léo McNicoll, Mme Vve Clodomir McNicoll, M. J.-Charles Harvey, M. Pamphile Desmeules, M. Tancrède Simard, M. Alexandre Poulin, M. et Mme Henri Fortier, M. et Mme J. E. Lavoie, M. et Mme Antonio Villeneuve, Mme Vve Henri Levesque, Mme Vve Wellie Bajott, Mme Vve Robert Fortier, M. et Mme Jean-Charles Fortier, la R. S. Marie-Ange de l'Eucharistie, de l'Hôtel-Dieu de St-Vallier, de Chicoutimi, ses grands oncles et grandes tantes, Mme Philippe Lapointe, Mme Joseph Riverin de la Malbaie, M. J.-C. McNicoll, de Québec, et Mme Wilfrid Simard, ses cousins, Mgr J.-Oscar McNicoll P.D. M. l'abbé Paul-Emile Méthot, curé de St-Gilles de Lotbinière, ainsi que plusieurs petits-enfants neveux et nièces, cousins et cousines.

La dépouille mortelle est présentement exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 1720 de la Canardière.

Les funérailles auront lieu, mercredi, en l'église St-Pascal de Maizerets, et l'inhumation, au cimetière St-Charles.

M. J.-E. Lavoie

M. J.-Emile Lavoie, employé au Québec Power, époux de feu dame Bella Dussault, est décédé, samedi, à l'âge de 69 ans et 4 mois. Il demeurait au No 352 1ère Avenue, à Charlesbourg.

Il laisse pour pleurer sa perte son fils, M. Marcel Lavoie; sa fille, Mme Ronald Farrell (Lise); ses soeurs, Mme Vve J.-B. Sirois (Joséphine) et Mme L.-P. Bouchard (Amanda); sa belle-fille, Mme Marcel Lavoie (Lucile Blais); son beau-fils, M. Ronald Farrell; et plusieurs petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée., 46 St-Cyrille-ouest.

Les funérailles auront lieu, demain, en l'église St-Jean Baptiste et l'inhumation au cimetière Belmont.

QUI DIT COOK DIT O.K.

R. S. M.-de-St-Philibert

La R. S. M.-de-St-Philibert, née Marie Anastasia Morin, des Soeurs de la Congrégation des Servantes du Coeur Immaculé de Marie, de la maison-mère du Bon Pasteur, de Québec, est décédée, samedi, à l'âge de 53 ans, après 38 ans de vie religieuse.

Les funérailles auront lieu, demain, au Bon-Pasteur.

Mme C.-A. Faucher



Madame C.-A. Faucher, née Anna-Aldina Turgeon, demeurant à 1067 Claire-Fontaine est décédée le 1er novembre à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 52 ans et neuf mois.

Elle laisse pour pleurer sa perte, son mari M. C.-A. Faucher; ses fils, MM. André et Georges Faucher; sa fille, Mlle Mariette Faucher; son frère, Charles Turgeon; ses soeurs, Mmes O. Martineau (Marie-Ange) et E. Asselin (Blanche); ses beaux-frères, MM. E. Asselin, François et Siméon Faucher, Arthur St-Laurent, Anaclet Blanchette; ses belles-soeurs, Mmes Charles Turgeon, A. Blanchette, François Faucher, P.-Eugène Faucher, Arthur St-Laurent, Siméon Faucher.

Les restes mortels sont présentement exposés à la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, 96 St-Cyrille Est, coin Turnbull. Le service sera chanté mercredi en l'église St-Coeur de Marie. L'inhumation se fera au cimetière Belmont.

M. Wilfrid Verret

M. Wilfrid Verret, époux de dame Hedwidge Labrie, est décédé, samedi, à l'âge de 74 ans. Le défunt résidait au numéro 133 de la rue Wolfe, à Lévis.

Outre son épouse, il laisse pour pleurer sa perte ses fils : M. Gérard Verret, de Lévis, M. Raymond Verret, de Drummondville; et M. Claude Verret, de St-Henri, Lévis; ses filles : Mme Roland Blais (Martine) et Mlle Marguerite Verret, de Lévis; ses belles-filles: Mme Gérard Verret (Simone Roy), Mme Raymond Verret (Berthe Lamontagne), Mme Claude Verret (Françoise Bergeron) et Mme (Vve) Léo Verret (Marguerite Desrosiers), de Lévis; son gendre : M. Roland Blais; son frère : M. Léon Verret, de Lauzon; sa soeur : Mlle Caroline Verret, de Québec; ses beaux-frères et belles-soeurs : Mme Léon Verret, M. et Mme Lucien Labrie ainsi que M. L.-E. Hanson, de Detroit, Michigan.

Le service sera chanté, mercredi, en l'église de Notre-Dame de Lévis. L'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie de cette paroisse.

Les restes mortels sont exposés aux salons mortuaires Gilbert & Turgeon, Ltée, 58, avenue Bégin, Lévis.

M. J.-C. Guay

M. Joseph-C. Guay, époux de feu dame Arthémise Fournier, est décédé, samedi, au Repos Ste-Claire, de Charlesbourg, à l'âge de 69 ans. Le défunt demeurait à St-Isidore. M. Guay, qui était autrefois de Lauzon, avait travaillé, pendant de nombreuses années, au bureau de la Davie Shipbuilding, Ltd.

Il laisse dans le deuil ses frères : M. l'abbé Alphonse Guay, professeur au collège de Lévis, M. Cyrille Guay, voyageur de commerce, de Québec; ses soeurs : la Rév. Sr Ste-Léonide (Marie), R. J.M., de Gravelbourg, Mlle Anna Guay, de Québec, et Mme Gérald Paré (Germaine), de Lévis; ses Mme Cyrille Guay, M. et Mme Albert Poirier, Mme (Vve) Emile Fournier, M. et Mme Amédée Talbot.

Les funérailles auront lieu, demain, dans la paroisse de St-Joseph de Lauzon.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Gilbert & Turgeon, Ltée, 203, rue St-Joseph, Lauzon.

la gomme en palette
SPEARMINT de WRIGLEY
est acclamée partout
comme la plus savoureuse
WRIGLEY'S SPEARMINT CHEWING GUM
Achetez-en aujourd'hui

GARCONS! FILLES!
COLLECTIONNEZ DES
JOUETS miniatures
FABRIQUÉS EN ANGLETERRE
MATCHBOX SERIES
GRATUIT
INSIGNE DE COLLECTIONNEUR
(Avec chaque No. 71)
No. 71 — Camion à eau
Un insigne de collectionneur "MATCHBOX", joliment émaillé, est inclus avec le modèle illustré ci-haut. Obtenez le vôtre aujourd'hui!
Modèles Illustrés 29¢
Recherchez l'étalage des Jouets miniatures "MATCHBOX" chez un marchand de votre voisinage. Pour catalogue en couleurs écrivez à:
No. 64 — Camion Scammell
R & H Products Ltd., 2531, ave. Walkley, Montréal 28, Que.

Mme Vve T. Pelchat

Dame Rose-Ida Demers, épouse de feu Thomas Pelchat, est décédée, samedi à l'âge de 53 ans. Elle demeurait à 496 rue Bardy.

Elle laisse dans le deuil ses fils, Marc, de Lorretteville, et Dollard, d'Halifax N.S.; ses frères : MM. Jean-Maurice Demers, de Breakeyville et Wilfrid Demers, de Québec; ses soeurs, Mmes Thomas Sévigny (Victoria), Cyrille Marois (Solange), Joseph Grenier (Agnès); sa belle-mère, Mme Elzear Pelchat; ses belles-soeurs et beaux-frères, Mme Wilfrid Demers, M. et Mme G. Pelchat, M. et Mme Louis Pelchat, M. et Mme Ovide Bégin, MM. Thomas Sévigny, Cyrille Marois, Joseph Grenier et Mlle Florence Bouchard, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 1720, de la Canardière.

Les funérailles auront lieu, demain, en l'église St-Pascal de Maizeret et l'inhumation, au cimetière St-Charles.

M. E. Gunnip

M. Edward Gunnip est décédé vendredi dernier, à l'âge de 48 ans. Il était à l'emploi de la Shawinigan Power Company, depuis plus de 30 ans. Il laisse pour pleurer sa perte, ses soeurs: Mlles Margaret, Mary et Catherine Gunnip, Mmes W. G. McCauley (Annie), John Farrell (Agnes), de Montréal, John H. Young (Nellie) et Mme Lucien Dore (Rita); deux frères: William, de Montréal, et George, de Québec; sa belle-soeur: Mme William Gunnip; ses beaux-frères: MM, John Farrell, John Young et Lucein Dore, ainsi que de nombruex neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée à la maison Germain Lépine Ltée, 96 rue St-Cyrille est, coin Turnbull, et les funérailles auront lieu demain, en l'église St-Patrice.

Mort subite d'un Québécois à La Malbaie

M. Lucien McNicoll, 59 ans, employé à la Commission des Accidents du Travail, domicilé au 175 de la rue Maufils, est décédé subitement samedi dernier au cours d'une excursion de chasse dans la région de la Malbaie. Les restes mortels de M. McNicoll ont été ramenés à Québec dans la nuit de samedi à dimanche.

La solvabilité des Russes est bien considérée

Londres 2 (Reuters) — Dans toute l'Europe occidentale, la réputation de solvabilité des Russes est très bonne. Les Russes en profitent pour acheter à crédit dans quelques-uns de ces pays de grosses quantités d'outils et de machines, dit-on dans des cercles financiers de Londres.

Les achats seraient de l'ordre, en Grande-Bretagne seulement, de 60 millions de livres sterling.

Rhétoriciens 50-51

DU COLLEGE DES JESUITES DE QUEBEC

Les Rhétoriciens du Conventum 50-51 du Collège des Jésuites de Québec sont priés d'assister aux funérailles du Dr Henri Houle, père de leur confrère, le dentiste Gérard Houle, qui auront lieu demain matin à 9 heures en l'église du Très-St-Sacrement de Québec.

Pierre Caron, m.d.
secrétaire de la classe

DÉCÈS

BELANGER — A Courville, le 30 octobre 1959, à l'âge de 75 ans, est décédée dame Malvina Giroux, épouse de feu Sieur Joseph-Ulric Bélanger, demeurant au no 28 rue Toussaint.
Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.
Départ des salons mortuaires de la maison P.-X. Bouchard, No 2290, avenue Royale, à 8 heures 30 pour l'église de Courville et de là au cimetière paroissial.

DONATI — A Québec, le 1er novembre 1959, à l'âge de 68 ans 5 mois, est décédé subitement M. Arthur Donati, représentant de Anger et Frères, imprimeurs, époux de dame Emérentienne Rodrigue, demeurant à 876 St-Joachim.
Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, No 1720 rue St-Jean, à 8 heures 45 pour l'église St-Vincent de Paul et de là au cimetière
Les Congréganistes réciteront le chapelet mardi soir, à 7 heures 30.
Le trajet se fera en automobiles.

FAUCHER — A Québec, le 1er novembre 1959, à l'âge de 52 ans, est décédée dame Anna Turgeon, épouse de C.-A. Faucher, demeurant à 1067 Claire-Fontaine.
Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures 15.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine, No 96 Blvd St-Cyrille Est, à 9 heures pour l'église St-Coeur de Marie et de là au cimetière Belmont.

FOURNIER — A Québec, le 31 octobre 1959, à l'âge de 88 ans 10 mois, est décédée Ella Mae Eagles, épouse de feu Charles-A. Fournier, ex-député de Bellechasse.
Les funérailles auront lieu mardi à 10 heures.
Départ de St Bridgit Home, Grande-Allée, à 9 heures 45 pour l'église St-Patrick, Grande-Allée et de là au cimetière St-Charles de Bellechasse.

GENOIS — A Portneuf Station, le 31 octobre 1959, à l'âge de 84 ans 10 mois, est décédée dame Annie Hardy, épouse de feu Ferdinand Genois, autrefois de Ste-Christine.
Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.
Départ du salon funéraire Julien et Fils, Portneuf Station, à 8 heures 45 pour l'église de Portneuf Station et de là au cimetière de Ste-Christine où un libera sera chanté avant l'inhumation.

GERVAIS — A Québec, le 30 octobre 1959, à l'âge de 67 ans 3 mois, est décédée dame Marie-Anna Plamondon, épouse de feu Euclide Gervais, demeurant à 440 Learmonth.
Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures 30.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, No 300 Chemin Ste-Foy, à 10 heures 15 pour l'église St-Dominique et de là au cimetière St-Charles.

GUAY — Au Repos Ste-Claire à Charlesbourg, le 31 octobre 1959, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Joseph-C. Guay, époux de feu dame Arthémise Fournier, demeurant à St-Isidore, Co. Dorchester.
Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.
Départ des salons funéraires Gilbert et Turgeon Ltée, No 203 rue St-Joseph, à 8 heures 45 pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial.

GUNNIP — A Québec, le 30 octobre 1959, à l'âge de 48 ans 8 mois, est décédé Edward Gunnip, fils de feu M. et Mme James Gunnip, demeurant au no 477 Champlain.
Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, No 96 St-Cyrille est, coin Turnbull, à 8 heures 45 pour l'église St-Patrick et de là au cimetière St-Patrick.

HOULE — A Québec, le 31 octobre 1959, à l'âge de 71 ans, est décédé le Dr Henri-A. Houle, D.D.S., dentiste, époux de dame Lucette Côté, demeurant à 1070 Chemin Ste-Foy.
Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire No 1070 Chemin Ste-Foy, à 8 heures 45 pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière Belmont.
Le trajet se fera en automobiles.

LAVOIE — A Charlesbourg, le 31 octobre 1959, à l'âge de 69 ans 4 mois, est décédé M. J.-Emile Lavoie, employé du Québec Power, époux de feu dame Bella Dussault, demeurant à 352, 1ère Avenue, Charlesbourg.
Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures 15.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, No 46 Blvd St-Cyrille Ouest, à 9 heures pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. Le trajet se fera en automobiles.

LEGARE — A Québec, le 2 novembre 1959, à l'âge de 69 ans 1 mois, est décédée Mlle Ezilda Légaré, fille de feu Joseph Légaré et de feu dame Léa Paradis, demeurant à Lorretteville.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ des foyers funéraires de la maison J. Bouchard & Fils, No 1290, 1ère avenue, à 8 heures 30, pour l'église de Lorretteville, et de là au cimetière paroissial. Trajet en automobiles.

McNICOLL — A La Malbaie, le 31 octobre 1959, à l'âge de 59 ans 6 mois, est décédé subitement M. Lucien McNicoll, employé civil, époux de dame Adeline Fortier, demeurant à 175 rue Maufils.
Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, No 1720 Chemin de la Canardière, à 8 heures 30 pour l'église St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles.
Il était congréganiste et l'office sera récité mardi à 7 heures 30 p.m.

NOEL — A Chicoutimi, le 31 octobre 1959, à l'âge de 82 ans 4 mois, est décédé M. Joseph Noël, époux de dame Eva Lachance.
Les funérailles auront lieu mardi à 10 heures.
Départ de la maison mortuaire Aubin et Fils, rue Jacques-Cartier, à Chicoutimi, pour la cathédrale et de là au cimetière paroissial.
Le défunt demeurait autrefois à Ste-Anne de la Pérade.

PAQUIN — A La Malbaie, le 2 novembre 1959, à l'âge de 63 ans 11 mois, est décédé le docteur Paul-Emile Paquin, époux de feu Clotilde Lapointe.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures 30.
Départ de la résidence du défunt, rue St-Etienne, à 10 heures 30, pour l'église de La Malbaie, et de là au cimetière paroissial.

PELCHAT — A Québec, le 31 octobre 1959, à l'âge de 53 ans, est décédée dame Rose-Ida Demers, épouse de feu M. Thomas Pelchat, demeurant à 496 Bardy.
Les funérailles auront lieu mardi à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, No 1720 Chemin de la Canardière, à 8 heures 30 pour l'église St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles.

ROY — A St-Romuald, le 30 octobre 1959, à l'âge de 63 ans 7 mois, est décédée dame Marie-Louise Dorval, épouse de feu Philias Roy, demeurant à 4 rue du Pont.
Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.
Départ des salons funéraires Claude Marceux Enr. No 96 rue de la Fabrique, à 8 heures 45 pour l'église St-Romuald et de là au cimetière paroissial.

SIMARD — A Boston, le 29 octobre 1959, à l'âge de 36 ans 9 mois, est décédé M. Roger Simard, époux de dame Pauline Isabelle, demeurant à 460 Châteauguay.
Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures 30.
Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., No 224 St-Vallier Ouest, à 9 heures 15 pour l'église St-Joseph et de là au cimetière St-Charles.

VERRETTE — A Lévis, le 31 octobre 1959, à l'âge de 74 ans, est décédé Wilfrid Verrette, courtier en assurance et employé du C.N.R. à sa retraite, époux de dame Edwidge Labrie, demeurant à 133 rue Wolfe, Lévis.
Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.
Départ du salon funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, No 58 avenue Bégin, à 8 heures 45 pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

VOYER — A Ste-Monique les Saules, le 31 octobre 1959, à l'âge de 45 ans 3 mois, est décédée dame Carmen Blouin, épouse de M. Ernest Voyer, demeurant à 89 avenue Louis-Fréchette.
Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire Sylvio Marceau Inc., No 224 rue St-Vallier Ouest, à 8 heures 30 pour l'église de Ste-Monique les Saules et de là au cimetière St-Charles.

Services anniversaires

SAILLANT — Mardi le 3 novembre à 8 heures 30 en l'église St-Jean-Baptiste sera chanté le service anniversaire de dame Roger Saillant, née Irène Robichaud.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

TREMBLAY — La famille Pierre-Alfred Tremblay remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de Madame Pierre-Alfred Tremblay, née Amélie Labouillière, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

COIN ST-CYRILLE & AVE DES ERABLES

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'au onze novembre 1959 à midi, pour cette magnifique résidence privée de onze pièces, et salles de bain. Garage pour 3 autos. Endroit très central. Libre immédiatement : La succession J.-B.-A. Turcotte se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute soumission. Visible sur appointement.

RENE NADEAU
(exécuteur testamentaire)
2220 rue Dickson, Sillery, MU 3-3804

VENDEUR AUTORISE POUR QUEBEC ET LA BANLIEUE
PEUGEOT
TURGEON AUTOMOBILE ENR.
10 de l'Arsenal (coin Côte du Palais), Québec
Vente — Inspection — Réparation — Pièces — LA 9-3046

DACTYLO DEMANDEE

Institution financière reconnue demande dactylo d'expérience, conditions de travail excellentes, applications traitées confidentiellement.

Ecrire Dépt 4268 Le Soleil

PUBLICISTE

Excellente opportunité pour homme ou femme intéressé dans la préparation et l'illustration de la publicité de vêtements féminins.

Aura la liberté de créer ses propres idées. Expérience non nécessaire mais devra être capable d'illustrer la mode féminine. A temps partiel sera aussi considéré. Bon salaire.

Ecrire DEPT 4261 LE SOLEIL

Satisfaction depuis 1871

Vous trouverez la beauté de modèle, la tonalité et le fini que vous recherchez dans le



Piano Willis

Willis Co. Limited
1095, rue St-Jean, Québec — LA 4-3573

ENTREPOT
BOULEVARD CHAREST O.
CENTRE INDUSTRIEL ST-MALO
1800 PIEDS DE PLANCHER, REZ-DE-CHAUSSEE
AVEC 2000 PIEDS DE TERRAIN
SYSTEME DE CHAUFFAGE $100.00 par mois
J.-ADRIEN BOIVIN LTEE
LA 7-3554 — MU 1-3527

COMTE DE QUEBEC
BANQUET aux HUITRES
en l'honneur de
M. EMILIEN ROCHETTE
Député du Comté de Québec
ECOLE SUPERIEURE DE STE-FOY
288 RUE DE L'EGLISE
Mercredi 4 nov., 8 h. p.m.



Conférencier invité
L'HONORABLE
Jean-Jacques Bertrand
ministre des Terres et Forêts

Irradié par CHRC à partir de 9 heures. C'est le seul banquet aux huitres qui aura lieu dans le comté en l'honneur de M. Rochette. Tous sont invités.

Org. Emilien Rochette

La fameuse machine électrique à souder
"Lincoln"
de 150 à 700 ampères



Cette soudeuse peut travailler 24 heures par jour sans chauffer, fait un meilleur travail, plus facile à opérer et coûte moins cher d'opération et de prix.

Nous en avons de toutes les capacités de tous les modèles dans notre magasin. Un spécialiste est à la disposition du client qui veut se renseigner pour faire un bon achat de soudeuse électrique.

Avons aussi des soudeuses usagées garanties comme neuves.

P. L. LORTIE LIMITEE
895 Est, Boul. Charest — Québec
Tél. : LA 5-7171



Au congrès de l'A.J.C.

Sur cette photographie prise lors du congrès général de l'AJC tenu, en fin de semaine, au Collège de Lévis, nous voyons de gauche à droite : Mgr Paul-Emile Gosselin, p.d., du Conseil de la Vie française en Amérique ; M. René Tremblay, professeur à la faculté des Sciences sociales de l'Université Laval ; Mlle Louise Laurain, présidente de l'Association de la Jeunesse Canadienne-française; et M. l'abbé Georges-Etienne Proulx, du collège de Lévis.

L'A.J.C. prendra position à l'avenir sur certains problèmes politiques

L'Association de la Jeunesse canadienne-française (A.J.C.) a terminé son congrès de deux jours, hier soir, au collège de Lévis, en félicitant le premier ministre de la province de Québec, M. Paul Sauvé, pour avoir décidé l'établissement prochain d'une politique de financement à long terme pour les universités. Puis, le congrès a formulé le voeu que le gouvernement provincial instaure une politique d'octrois réguliers aux mouvements de jeunesse.

Plus de 200 délégués représentant quatre vingts cercles dans la province de Québec ont participé à ces assises. Les deux thèmes du congrès étaient : "l'Orientation du mouvement" et "Sa participation à la vie politique".

Conférencier au dîner de samedi soir, Me Paul Painchaud, professeur de science politique au collège Jean de Brébeuf de Montréal, a émis l'avis que la Constitution canadienne devrait donner à la province de Québec un statut différent des autres provinces.

"Il n'est pas interdit de penser que la province de Québec pourrait partiellement avoir un accès direct à la vie internationale, en particulier, avoir des relations internationales et officielles avec la France et la communauté française. L'évolution actuelle des relations internationales, du moins à l'intérieur du monde occidental, rend cette perspective beaucoup moins utopique qu'il y a des années" a-t-il ajouté.

Parlant également durant le congrès, M. René Tremblay, secrétaire de la faculté des Sciences sociales de Laval, a déclaré que les associations à buts culturels, nationaux et sociaux ne doivent pas craindre de prendre position sur des problèmes d'ordre politique.

"Ces associations, a-t-il dit, doivent afficher une complète indépendance des partis politiques, mais cette indépendance ne doit pas se traduire par leur neutralité à l'égard de problèmes fondamentaux pour toute la communauté. Nous avons trop souffert au Québec dans le passé de ce silence, de cet abstentionnisme désastreux" a-t-il poursuivi.

Ce congrès s'ouvrait, samedi après-midi, à l'Auditorium du collège de Lévis, et immédiatement après les proclamations, les commissions commencèrent à siéger. Les congressistes divisés en cinq commissions firent l'étude des points suivants : la structure du mouvement, la revue "Chantiers" et le programme de l'année, les activités, les finances et les fêtes du tricentenaire de Dollard.

Après une assemblée plénière, les congressistes se rendaient à l'hôtel de ville de Lévis où ils furent reçus par S. H. le maire Clément-M. Thivierge, m.d., et les membres du conseil de ville. Le groupe revenait ensuite au collège pour prendre part au banquet du congrès où le conférencier était Me Paul Painchaud. Une soirée récréative clôtura cette première journée.

Le lendemain, le groupe se rendait à Québec pour visiter la crypte des évêques et du gisant de Mgr de Laval ainsi que pour entendre la messe chantée dans la chapelle extérieure du petit séminaire de Québec. Le célébrant fut M. l'abbé Georges-Etienne Proulx, du collège de Lévis, et le sermon fut donné par M. l'abbé Jean-Marie Fortier, vice-postulateur de la cause de notre premier évêque, qui parla deMgr de Laval.

Après une visite de la ville de Québec, les congressistes revenaient au collège de Lévis pour entendre une conférence par M. René Tremblay. Les commissions se réunirent de nouveau durant l'après-midi pour revenir ensuite présenter leurs rapports à l'assemblé plénière au cours de laquelle on adopta les voeux de ce congrès.

L'Association de la Jeunesse Canadienne-française (A.J.C.) est un mouvement d'éducation nationale et sociale, qui groupe des jeunes de 16 à 30 ans, d'expression française et de foi catholique.

L'A.J.C., qui portait autrefois le nom d'A.C.J.C., a inclus dans son programme d'études de l'année : l'initiation à la vie politique, et les deux conférenciers invités à ces assises annuelles traitèrent cette question devant les jeunes.

Me PAUL PAINCHAUD

Me Paul Painchaud, professeur en sciences politiques au collège Jean-de-Bréboeuf, de Montréal, était le conférencier au banquet de samedi soir. Ce conférencier mit en relief la situation politique globale des Canadiens-français et un second problème d'actualité qui concerne notre système politique et les moyens de l'adapter à notre vie moderne.

Me Painchaud a tenu à souligner dès le début de sa conférence que l'on n'est encore que très peu avancé dans les recherches politiques et qu'il est difficile de s'aventurer dans cette science et de donner une valeur absolue et définitive à ce que l'on peut dire sur cette question. Il faudrait des investissements politiques beaucoup plus avancés mais même si la certitude est difficile et rare en matière politique, on peut quand même se poser des questions.

Abordant ensuite le premier point de son sujet, Me Painchaud posa quelques questions sur l'encadrement des structures politiques du Canada français, c'est-à-dire sur l'étendue et la nature des institutions politiques dont les Canadiens-français doivent jouir comme groupe culturel distinct. Ce problème a pris une importance accrue depuis quelques années et on l'an remis à l'ordre du jour. Ce fut le thème de nos débats publics. On assista aussi à l'apparition de plusieurs groupes politiques réformateurs. Tout cela manifeste chez nous un climat nouveau. On a accepté les institutions politiques établies et l'on a jamais essayé de remonter au coeur de la question. Ceux qui l'ont fait sont restés dans la polémique et peu de choses peuvent être retenues de ces essais.

Me Painchaud poursuit et en disant que l'on est frappé par l'intimité qui existe entre la vie sociale des groupes humains et leurs institutions politiques, quand on se penche sur les origines de la vie politique et qu'on étudie le développement des groupes humains. Ce phénomène est constant dans toute l'histoire de l'humanité. La prise de conscience d'un peuple aide la prise de conscience d'un groupe, et aucun peuple ne peut s'idéaliser sans l'Etat qui prolonge ses racines au coeur même du peuple. Les peuples qui n'ont pas d'Etat, cherchent à s'en donner un. C'est déjà un moyen de prolonger son existence.

Le Canada français n'a pas échappé à cette règle. Depuis 1763, toute son histoire sa ramène à ce but qui est d'acquérir un minimum d'institutions politiques vitales. Le conférencier souligne ici une erreur qui consiste à ramener nos luttes pour notre survivance à des luttes purement culturelles et religieuses. Notre survivance fut plutôt une affirmation de notre volonté d'être politique. On a cherché à avoir notre propre politique. La pensée politique des Canadiens-français n'a jamais été ferme, mais on a jamais cédé l'essentiel.

Abordant ensuite la question du côté de l'Etat provincial, le conférencier mentionne que l'Etat provincial fait partie de notre vie collective la plus intime. On ne peut pas imaginer le Canadien-français sans cet Etat. Il est l'expression sensible du vouloir être du peuple canadien-français. Il s'identifie aux yeux du monde et c'est grâce à lui que nous avons part à cette histoire du monde moderne. Il n'est pas seulement qu'une structure juridique comme on serait porté à le croire. L'Etat du Québec est comme une manifestation d'un état de conscience plus élevé et de sa détermination à exister.

Me Painchaud fait remarquer qu'il existe chez nous une conception négative de l'Etat provincial qui fait de celui-ci un abri pour notre vie culturelle. Pour beaucoup de gens, l'autonomie provinciale se justifie principalement parce que les anglo-canadiens n'ont jamais intégralement respecté nos droits culturels. Le jour où ils seront décidés à les respecter, il il sera possible aux Canadiens-français du Québec de renoncer à l'autonomie provinciale. Le conférencier rejette cette façon de voir l'Etat du Québec, parce que le rôle de l'Etat n'est pas de protéger les Canadiens-français, mais de leur fournir un instrument qui leur permet de créer une civilisation qui lui soit propre et originale. Le jour où tous les Canadiens-anglais respecteront les droits des Canadiens-français, l'Etat du Québec ne cessera pas d'être nécessaire parce qu'il a un caractère de nécessité vitale et absolue.

Quel degré le souveraineté cet Etat doit-il avoir ? Me Painchaud répond à cette question en disant que c'est un des problèmes majeurs que la science politique doit aborder. Notre situation est assez originale et le problème global de nos srtuctures politiques doit être repensé. Je ne suis pas sur, dit-il, que le fédéralisme canadien, tel qu'il a été conçu en 1867 mérite d'être maintenu tel quel. Notre constitution répondait alors aux besoins de l'époque, à des idées de ce temps-là et à un état particulier de l'évolution du Canada français. Le monde dans lequel nous vivons est aujourd'hui entièrement différent, et les pressions qu'il exerce sur nous, comme minorité française en Amérique du Nord, ont pris une telle ampleur qu'un réajustement semble s'imposer de plus en plus.

Le conférencier croit qu'il faudra peut-être, un jour, en arriver à donner à notre province un statut constitutionnel à part au sein du Canada. Ce serait, à son avis, la seule solution véritable à notre problème national. L'indépendance totale n'est pas imaginable. La constitution de 1867 a été conçue pour être extrêmement centralisa-

(Suite à la page 30, 5e col.)

EXAMEN de la VUE
Optométriste
J.-M. Léveillé, O.D.
pour rendez-vous composez
TEL. LA 4-5121 local 305
Le Groupe PAQUET Limitée PREMIER A QUEBEC



Il est allé voter pour gagner $100.00 dimanche prochain FAITES COMME LUI !

Allez visiter les 19 maisons-modèles de J.-W. COOK, LTEE, votez pour la maison de votre choix et courez la chance de gagner $100.00 dimanche prochain !

TV - RADIO -TV
$1.00 pour faire examiner votre télévision à domicile. De 9.00 A.M. à 11.00 P.M. Tube-image. Reconditionné $12.00. Technicien diplômé
$1.00
CRYSTAL TELEVISION SERVICE
Tél. : LA 3-7513
455, 3ème RUE

A VENDRE
MAISON BUNGALOW
6 pièces, int. plâtre, ext. brique et bois. Chauffage air chaud. Terrain 80' x 100' situé aux 4 Bourgeois, 153 Courchêne, Ste-Foy. Prix $15,000. Comptant $2,000. Libre immédiatement. Tél. LE JOUR : LA 5-9728; LE SOIR : LA 2-5869. Demandez M. Couture.

A LOUER
Edifice Commercial
1ère Avenue, St-Albert Le Grand, 3 locaux 2 pièces, second plancher. Conviendraient pour assureurs, notaires, avocats, comptables, modistes ou autre. Prix raisonnable. Aussi 2 locaux au sous-sol, vastes, bien situés, facilité de stationnement. Conviendraient pour magasin ou commerce. S'adresser à la Caisse Populaire, 3174, 1ère Avenue, Tél. : MA 3-3110 ou MA 3-2928.

TERRAINS
CHARLESBOURG .25 P.C. et plus
STE-FOY $1800. et plus
PRETS A CONSTRUIRE
J.-ADRIEN BOIVIN LTEE
MU 1-3527
LA 7-3554

CARRE D'YOUVILLE
Salon de Gala
ROGER de BLOIS Enr.
Spécialiste en location de
★ Directeur ★ Veston blanc
★ Morning Coat ★ Full Dress
★ Complet Oxford ★ Tuxedo
Ajustement Parfait
TEL. : LA 3-0382



Nous serons là...
pour vous faire part des résultats obtenus grâce au
COURS DE CULTURE HUMAINE



Mlle GHISLAINE BOUTET



M. PAUL-A. EMOND

respectivement secrétaire à Champlain Footwear Inc. et entrepreneur général, gradués de nos cours à Québec

Vous aussi quels que soient votre âge, votre occupation ou votre degré d'instruction, vous pouvez tirer profit de ce cours pratique.

DEMONSTRATION GRATUITE
MARDI SOIR à 8 h. p.m.
580 Est, Grande-Allée, Suite 180, Québec
L'Institut de Personnalité
VOUS REVELERA A VOUS-MEME!
MARCEL ROY — DAVE MALTAIS, directeurs
580 Est, Grande-Allée, Suite 180

Le public a compris!

VENDREDI ET SAMEDI
Ces deux premiers jours de notre VENTE 40e ANNIVERSAIRE ont vu des centaines d'acheteurs venus profiter de nos Aubaines extraordinaires — et Gagner nos Cadeaux d'Anniversaire.

LE PUBLIC A COMPRIS QUE C'EST UNE VERITABLE VENTE DE RECONNAISSANCE OU TOUS LES ACHETEURS, GRANDS ET PETITS PROFITENT PLEINEMENT DE LA CIRCONSTANCE.

$145,000.00
DE PATINS, ENSEMBLES DE HOCKEY ET SKIS réduits jusqu'à
50%



NAP. CÔTÉ SPORTING GOODS GROS DETAIL
874,878 E ST-JOSEPH, LA 4-3242

TUILE et LINOLEUM
Pour murs et planchers, vente et posage ouvrage garanti, 20 ans d'expérience.
ROBERT SIMARD
Tél.: MU 3-0462

DEMANDEE
COIFFEUSE
avec maîtrise en coiffure et clientèle, pour salon situé à la haute-ville, quartier latin. S'adresser LA 2-8989.

MONARCH 1956
A vendre, modèle Richelieu, hard top, automatique, power steering, power brake, radio, etc.
Tél.: MA 3-4344

A VENDRE
HANSA (voiture allemande). Usagée. Prix d'aubaine. Traction avant. 40 milles au gallon.
TURGEON AUTOMOBILE ENR.
LA 9-0436 ou LA 2-8068

FORD 1959
6 cylindres. Economique. Modèle 4 portes. Régulier. 4,500 milliage. Bleu royal. Véritable bijou. A l'état de neuf.
Par appointement seulement.
Tél. 5 à 7.30 p.m. MO 1-4209

DE RETOUR
Le Dr ARTHUR MERCIER
spécialiste en Urologie est de retour, après un an d'absence, à l'Hôpital du Saint-Sacrement où il a repris ses fonctions.
Tél.: Hôp. St-Sacrement LA 7-3461
" " pour rendez-vous LA 3-6661

BUNGALOW À STE-FOY
5-6-7 PIECES
Extérieur brique et pierre carport ou garage. Occupation immédiate. Près école, église et autobus. Comptant $500. et plus. Balance comme loyer
TEL. : MU 3-4425

ANDRÉ
50 Côte de la Montagne



SPECIALITES :
Trucs, Magies, Attrapes, Feux d'artifice, fusées, Petards, Flutes, Balounes, Chapeaux, Location de perruques, Costumes Carnaval, Père Noël, etc.
(Toute commande de $5.00 et plus, C.O.D. accepté) — plus frais de poste.

Tél.: LA 5-9331 Québec
DUBOIS
POUDRE MAGIQUE très surprenant en se lavant ..... .39
SAVON SURPRENANT (On devient noir noir comme l'encre) .69
CAFE INSTANT (Un gros serpent sort), .69
Ale mon coeur !.... .69
MASQUE en Caoutchouc. Figure très naturel. .55 à $7.50